# RELATION HISTORIQUE DE LA PESTE DE MARSEILLE

par Bertrand

En 1720.






A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, Imprimeur-Libraire.
M. DCC. XXI.

MM CM 1 2 3 4 5 6 7 8

# PREFACE.

LA Relation d'une peste est moins l'histoire de la maladie, que celle des ravages qu'elle a faits, & des désordres qui l'ont suivie. Telle est la relation que nous donnons de la peste de Marseille, dans laquelle nous proposons seulement de décrire les malheurs de cette Ville, la maniere dont la peste s'y est introduite, les progrès & les ravages qu'elle y a faits, & les mesures qu'on a prises pour les arrêter; sans nous engager à parler de la maladie, de ses symptômes, de sa cause, & de la maniere de la traitter. Peu versés dans les matieres de Medecine, nous n'aurions donné que des idées fort imparfaites de toutes ces choses. Cependant pour ne

rien omettre de tout ce qui peut contenter la curiosité des Lecteurs sur cet article, nous avons emprunté les observations de Mr. Bertrand Medecin de cette Ville, dont la sincerité ne sçauroit nous être suspecte, que l'on trouvera à la fin de cette histoire; elles sont faites d'après nature, je veux dire sur les malades qu'il a traités, sur la triste experience qu'il a faite lui-même de la maladie, & sur celle de toute sa famille. On attend de ce Medecin un Traité complet sur cette matiere: le peu d'étenduë qu'il a donné à ses observations, semble nous le promettre, & nous donner lieu de croire qu'il s'est reservé bien des choses pour ce Traité, qui joint à cette relation, ne laisseroit rien à desirer sur la peste de Marseille.

Nous croyons devoir préve-

nir quelques plaintes qu'on pourroit nous faire. Telle est celle d'avoir donné des loüanges à toute sorte de personnes, reproche qu'on a déja fait à ceux qui ont donné de semblables relations avant nous. Mais pouvoit-on les refuser ces loüanges à ceux qui se sont sacrifiés au salut public dans une si périlleuse occasion; puisque, selon St. Denis d'Alexandrie, cette sorte de mort n'est pas moins glorieuse que le martyre. Nous n'avons donné à tous les autres aucun de ces éloges flateurs, qui n'ont d'autre principe que l'interêt, ni d'autre motif que la reconnoissance, libres des engagemens de celle-ci, & exempts des soupçons du premier, nous ne faisons que raporter des faits publics & averés, mais nous n'avons pas crû devoir raconter des actions dignes de loüanges

*Adeò ut genus hoc mortis ob pietatem fideique constantiam, nequaquam inferius martyrio censeatur. Act. martyr. Ruynart. edit. Amstelodam. f. 185.*

d'une maniere ſimple & toute unie. Du reſte nous conſentons volontiers que ceux, qui par leur vigilance & leur zele, croiront meriter des éloges plus magnifiques, joüiſſent de la gloire que cette relation fera réjaillir ſur eux: comme nous ne pouvons pas empêcher que quelqu'un ne ſe trouve offenſé par la verité qui reſultera des faits, que nous ne ſçaurions ni taire, ni déguiſer ſans la trahir, nous n'avons pourtant laiſſé échaper dans cette hiſtoire aucun de ces traits offenſans que dicte la paſſion, & que le reſſentiment inſpire.

Les Medecins de Montpellier ſont les ſeuls qui pourroient s'en plaindre. Nous n'avons pas prétendu dans ce que nous en avons dit ravaler leur merite, ni ternir leur reputation; nous conſentons qu'ils joüiſ-

ſent paiſiblement de l'un & de l'autre ; mais nous n'avons pas crû devoir diſſimuler nos ſentimens ſur l'affectation qu'ils ont marquée en toute occaſion de déprimer les autres Medecins, de renverſer les idées les plus naturelles de la maladie, d'accommoder la verité des faits à leurs vûës, & tout cela pour donner crédit à une opinion auſſi contraire au bien public, qu'à l'experience de tous les ſiécles, & ſur tout à celle que nous venons de faire dans cette triſte conjoncture. D'ailleurs le jugement que nous portons de leurs ouvrages eſt moins le nôtre que celui du public. Pouvoit-on ſe diſpenſer d'en rendre compte ? Nous devions également aux Médecins de Marſeille une juſtification des injuſtes ſoupçons qu'on a répandu contre eux ; témoins de la conduite des uns

& des autres, & libres de toute prévention, nous ne faiſons qu'en raporter ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux de toute une Ville. Si on trouve que les uns & les autres reviennent un peu trop ſouvent ſur la ſcene, on doit conſiderer que dans une tragedie de peſte, les Medecins ſont des principaux Acteurs, & par conſequent qu'ils y doivent joüer les plus longs rôles.

On nous reprochera peut-être encore la varieté du ſtyle; il eſt vrai qu'il paroit moins uni & plus figuré en certains endroits qui nous ont paru le demander, nous pourrions nous autoriſer en cela par l'exemple de tous les Hiſtoriens, & les étaler ici, ſi nous avions voulu faire une Preface dans les formes. Comme on trouvera ſouvent le mot d'*Infirmeries* dans le cours de cet Ouvrage, & qu'on entend

communement par ce mot un Hôpital destiné pour les pestiferés, nous avons crû devoir avertir qu'il n'est jamais pris en ce sens dans cette relation, & que par *Infirmeries* on doit toûjours entendre l'endroit où l'on met en quarantaine les personnes & les marchandises qui viennent du Levant & autres Pays suspects, & dont on trouvera une legere description dans le Chapitre troisiéme.

Il resteroit à dire quelque chose sur l'utilité de cet ouvrage. Elle se présente d'elle-même, tant pour Marseille, que pour les autres Villes. On y verra la maniere dont la peste se glisse & s'introduit dans un lieu, comment elle s'y dévelope & s'y répand, Par quels progrès elle parvient à ce dernier dégré de violence, où elle fait tant de ravages, comment elle diminuë & finit insensiblement,

quelles en sont les suites. On y aprendra à se méfier de ces commencemens captieux, qui trompent presque toûjours la vigilance des Magistrats, & à prévenir, par de sages précautions prises à l'avance, le trouble & les désordres qu'elle traîne après elle. Enfin Marseille y verra ce qu'elle doit craindre, & les mesures qu'elle doit prendre, si jamais le Seigneur vouloit encore l'affliger de ce terrible fleau, & les autres Villes y trouveront à profiter de son exemple. C'est le but qu'on s'est proposé dans cette relation, dans laquelle on s'est fait une loi de ne raporter que des faits publics & constants, sans entrer dans les vûës & dans les desseins de ceux qu'ils regardent. S'il y en a quelques-uns de peu d'importance, si l'attention qu'on a eûë à marquer certaines dattes, & à nommer certaines person-

nes inconnuës hors de cette Ville, paroit trop ſcrupuleuſe, pour ne pas dire tout-à fait inutile, on ne l'a fait qu'en certains endroits où cela a paru neceſſaire par raport aux perſonnes qui ſont ſur les lieux, & qui auroient pris ces ſortes d'omiſſions pour un défaut de ſincerité & d'exactitude. Au reſte on n'a rien exageré dans les deſcriptions que l'on a faites des malheurs de Marſeille ; on oſe même aſſûrer qu'elles ſont encore au-deſſous de la verité. Si nous n'avons pû les retracer, ſans renouveller toutes nos douleurs, on ne pourra guére les lire ſans être attendri ſur la mort de tant malheureux, ſur la déſolation de tant de familles, & ſur la miſere d'un peuple affligé du plus terrible châtiment que Dieu puiſſe envoyer à des hommes criminels.

# TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. LES malheurs de la peste. Elle est un fleau du Ciel. Differentes pestes qui ont affligé Marseille, page 1

II. Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air ni des alimens, 17

III. Commencement de la peste dans les Infirmeries, 28

IV. Commencement de la peste dans la Ville, 40

V. Premier periode de la peste. Les Medecins commis à la visite des malades la déclarent. Incredulité du public, 51

VI. Emotion populaire. Etablissement des Barrieres. Progrès de la contagion dans les Citadelles, 60

VII. Progrès de la contagion sur les Galeres, 68

VIII. Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Consuls restent seuls chargés de l'administration pu-

*bique. Etat de la Ville à la fin du premier periode*, 83
IX. *Second periode de la peste. Etablissement d'un nouvel Hôpital.* 94
X. *La contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Désertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville*, 106
XI. *Désolation interieure des maisons*, 133
XII. *Etat de la Ville*, 151
*Mandement de Monseigneur l'illustrissime & Reverendissime Evêque de Marseille*, 172
XIII. *Les Confesseurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Mr. l'Evêque*, 186
XIV. *Progrès de la maladie à Rive-Neuve, sur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir*, 215
XV. *Les Echevins demandent du Conseil. Forçats accordés pour servir de Corbeaux. On enleve tous les cadavres*, 231
XVI. *Le Roy nomme un Commandant. Nouveau secours des Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers*, 259
*Bref de N. S. P. le Pape à Mr. l'Evê-*

*que de Marseille ,* 280
XVII. *Troisiéme periode de la peste. On ouvre les Hôpitaux ,* 292
XVIII. *Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossedés de leurs Benefices ,* 308
*Lettre de Mrs. de St. Victor à Mr. le Commandant ,* 312
XX. *Continuation de la maladie en Novembre. Chambre de police. Le peuple reprend ses anciens désordres, & les Medecins leurs premieres opinions ,* 333
XXI. *Quatriéme & dernier periode de la peste. Medecins envoyés dans le Terroir ,* 357
XXII. *Divers ouvrages imprimés sur la peste ,* 369
XXIII. *Suite des ouvrages imprimés sur la peste. Nouvelles découvertes ,* 392
XXIV. *Désinfection generale ,* 432
XXV. *Suites de la peste ,* 450
*Observations sur la maladie contagieuse de Marseille ,* 481

Fin de la Table.



# RELATION HISTORIQUE De la Peſte de Marſeille.

*En* 1720.

## CHAPITRE PREMIER

*Les malheurs de la peſte. Elle eſt un fleau du Ciel. Differentes peſtes qui ont affligé Marſeille.*



E toutes les calamités publiques, la peſte eſt conſtamment la plus cruelle & la plus terrible. La guerre & la famine ne préſentent rien de ſi affreux, que ce que l'on voit dans une Ville affligée de ce malheur. On peut, par la ſoûmiſſion & par l'obéiſſance, fléchir la colere d'un puiſſant ennemi, ſe dérober à ſa fureur par la fuite, la

repousser par une vigoureuse résistance. On peut arrêter la rapidité de ses conquêtes, par l'oposition d'une Place, que l'art d'accord avec la nature, auront mis en état de le lasser, par une longue défense. On peut trouver, dans la force de ses remparts, un asile à sa foiblesse, & obtenir, à la faveur d'un courage opiniâtre, une honorable composition.

Quelqu'affreux que soit le spectacle d'une Ville saccagée, il ne dure que quelques heures, ou tout au plus que quelques jours. Le Soldat avide de piller, est bientôt rassasié de sang & de carnage : sensible aux malheurs des vaincus, il accorde souvent la vie à leurs larmes ou à leur liberalité. Quelque general que soit ce massacre, on épargne presque toûjours ceux que la foiblesse de l'âge & du sexe rend innocens du crime commun : enfin, souvent le premier sang répandu, excite la pitié du vainqueur, & procure aux autres un pardon & une amnistie générale.

La famine n'entraîne les derniers malheurs, que quand elle est generale & universelle. On n'a presque ja-

mais vû de ces ſortes de famines. Dans celles qui ſont particulieres, & dans une ſeule contrée, on trouve toûjours dans la charité, ou dans l'avarice de ſes voiſins, une reſſource à ſa diſette ou à ſon indigence; & le plus grand mal qu'elles puiſſent faire, c'eſt d'obliger ceux qu'elles affligent, à chercher, par une vie errante & vagabonde, dans les pays étrangers, les moyens de conſerver une vie, qu'ils auroient vû finir dans la langueur, en reſtant dans leur propre pays.

Les malheurs de la contagion ſont bien plus accablans, plus longs, & plus affreux. C'eſt un ennemi implacable, dont les traits ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont inviſibles & plus répandus, contre leſquels les précautions les plus exactes ſont ſouvent vaines & inutiles; & tous les ſecours humains ne ſont qu'une foible reſſource: dans peu de jours, elle fait un déſert affreux de la ville du monde la plus peuplée & la plus opulente, & la remplit d'horreurs & de miſere. Le culte divin ſuſpendu, les Temples fermés, les exercices publics de Religion prohibés, les honneurs de la ſe-

pulture défendus, augmentent l'horreur de ce ſpectacle.

La contagion fait ceſſer le commerce dans une ville;elle ſemble y diſſoudre la ſocieté, interdire aux hommes la communication des ſecours mutuels qui l'entretiennent, rompre toutes les liaiſons du ſang & de l'amitié, abolir l'amour conjugal, éteindre même l'amitié paternelle. Toutes ſes ſources des ſecours humains taries, laiſſent les malades dans un trouble & un abandonnement plus cruels que la mort même.

On voit les habitans d'une même ville s'éviter & ſe fuïr; chacun craint de recevoir quelque impreſſion mortelle de ceux à qui il donne la même crainte: tout le monde s'enferme & ſe reſſerre, tout devient ſuſpect & dangereux; les alimens les plus neceſſaires ne ſont pris qu'avec les précautions les plus gênantes; & le métail le moins ſuſceptible d'impreſſion, n'eſt reçû qu'avec les ménagemens les plus ſcrupuleux. Chaque particulier ſemble former une societé à part, & voudroit pouvoir ſe reſerver juſqu'à l'air qu'il reſpire.

Cette peine d'une attention continuelle à se garantir d'un mal, qui ne respecte ni âge, ni sexe, ni condition, deviendroit plus douce, par le plaisir qu'on auroit de se conserver, si on ne tenoit qu'à soi-même, & si les allarmes continuelles où l'on est pour des amis qu'on estime, ou pour des parens que l'on aime, ne troubloit la douceur de ce plaisir. Tous les jours on apprend la chûte de quelqu'un de ceux pour qui on s'interesse; & le chagrin qu'on a de les sçavoir malades, devient bientôt plus amer & plus cuisant par la nouvelle de leur mort. Triste situation, où l'on ne peut sauver sa vie que par des soins infinis, qui ne delivrent pas de la crainte de la perdre à tout moment, ni du cruel chagrin de voir perir ceux que l'on aime.

Chacun attentif à sa propre conservation, se croit dispensé de donner aux autres les secours qu'il lui doit naturellement, & la charité la plus vive amortie par la vûë du peril se refuse aux pieux mouvemens qui la pressent. Une fille malade craint de conserver sa vie aux dépens de celle

de ſa mere empreſſée à la ſecourir ; & le pere allarmé pour la ſanté de ſes enfans autant que de ſon mal, refuſe les devoirs que la nature lui donne droit d'en exiger. L'opulence, qui dans tout autre tems nous fournit les commodités de la vie, ne ſuffit pas en celui-ci, pour nous procurer les ſecours les plus communs & les plus ordinaires ; ſouvent le riche comme le pauvre manque de tout, au milieu de ſon abondance, & inſpirant l'un & l'autre la même crainte à ceux qui pourroient les ſecourir, ils languiſſent tous deux dans le même abandonnement & dans la même miſere.

A tous ces deſordres, ajoûtons le ſpectacle affreux d'une ville, où l'on ne voit dans les ruës que des gens qui tombent, frapés de mort ſubite, des malades qui traînent une vie languiſſante, prêts à la quitter au premier coin, où les forces les abandonnent, des phrenetiques échapés de leurs lits, qui répandent par tout les traits inviſibles d'une maladie mortelle, des cadavres entaſſés les uns ſur les autres, ſouvent à demi pourris & corrompus, des corps morts traînés ou

portez en terre par ceux même que la tendresse naturelle semble dispenser de ce triste devoir, où toutes les maisons retentissent des pleurs & des gemissemens qu'excitent la mort des parens & celle des voisins; où ceux qui restent en santé portent le trouble & la frayeur peinte sur le visage, & craignent à tout moment d'éprouver le triste sort qu'ils voient subir aux autres.

Tant de malheurs qui suivent la contagion, devroient la faire regarder plûtôt comme un fleau du Ciel, que comme l'effet d'une revolution naturelle. Ce fût la sixiéme playe, dont Dieu frapa l'Egypte, pour punir l'endurcissement de Pharaon. C'est ainsi qu'il punit la vanité de David, lorsque, par un mouvement d'orgueil, il voulut faire le dénombrement de ses sujets. C'est la derniere menace qu'il fait aux peuples contempteurs de sa Loi. " Que si après
" cela, ( leur dit-il dans le Leviti- *Levit.*
" que ) vous ne voulez point encore *26. v.*
" vous corriger; & si vous continuez *25.*
" à marcher contre moi, je marche-
" rai aussi moi-même contre vous,

„ & je vous fraperai ſept fois davantage à cauſe de vos pechés, & j'envoyerai la peſte au milieu de vous.
„ Et dans un autre endroit, juſques
*Nomb.* „ à quand ce peuple m'outragera-t'il
14. *v.* „ par ſes paroles ? Je les fraperai
12. donc de peſte, & je les exterminerai. Dans la ſuite il a fait éclater de tems en tems ſa colere ſur les hommes, par ce ſevere châtiment; mais nous pouvons dire, qu'il n'en a jamais donné d'exemple ſi terrible que celui que nous venons de voir dans la peſte qui a deſolé la ville de Marſeille en 1720.

En effet, quelqu'affreuſe que ſoit la peinture que je viens de faire des malheurs de la contagion, elle n'eſt qu'un foible crayon de ceux qui ont affligé cette ville; quelque horreur que j'aie de m'en rapeller le ſouvenir, j'oſe pourtant les expoſer ici par un recit, qui ſera d'autant plus fidéle, que j'en ai été des plus maltraités, & que je puis dire des malheurs de Marſeille, comme autrefois Enée de ceux de Troye, *& quorum pars magna fui.*

C'eſt ici la vingtiéme peſte, & la plus cruelle de toutes celles qui ont

desolé Marseille, & dont les Historiens font mention, nous allons les rappeller ici en peu de mots.

La premiere, & la plus ancienne arriva quarante neuf ans avant Jesus-Christ; c'est Cesar qui en parle, & qui dit que les Marseillois étoient affligés de la peste, lorsqu'ils se rendirent aux Romains; faisant voir par là, que c'étoit moins la foiblesse & le défaut de courage, que les extrêmités de la maladie, qui les obligerent à se rendre à ces vainqueurs du monde. L'auteur des antiquités de Marseille ajoûte, qu'ils n'étoient pas moins pressés par la famine que par la peste. *Cesar de bell. civit.*

La seconde est celle de l'an 503. dont Aymonius parle en ces termes. En ce tems-là, il arriva une grande mortalité à Marseille, & dans les autres villes de la Provence, par une maladie, qui faisoit sortir aux hommes des glandes de la grosseur d'une noix aux aînes & aux parties les plus délicates. Voilà déja un des caracteres de la maladie fort ancien. *Aymonius de gest. Francor. lib. 3. cap. 86.*

Gregoire de Tours fait mention de la troisiéme en 588. Il dit que cette *Greg. Turon.*

*lib. 9. cap. 21. & 22.* peste fût apportée à Marseille par un navire qui venoit d'Espagne chargé de diverses marchandises, qui furent achetées par les habitans, que la premiere maison attaquée resta entierement vuide, par la mort de huit personnes, que le mal ne se répandit pas d'abord dans toutes les maisons, mais qu'après avoir suspendu quelque tems sa fureur, il se répandit d'abord avec la même impetuosité qu'une incendie, qui prend à des moissons meures, & prêtes à tomber sous la fauls, qu'il fit tant de ravages, que les moissons sécherent sur la terre, faute de moissonneurs, & les raisins sur les vignes jusques dans l'hyver, ne se trouvant personne pour les cueillir. Il ajoûte que cette peste, après avoir cessé deux mois, recommença comme auparavant, & que le peuple qui étoit revenu de la campagne avec tant de confiance, perit par cette espece de rechûte. Voilà bien de traits de ressemblance avec celle d'aujourd'hui ; Dieu veüille nous garantir du dernier.

*Greg. Turon.* Le même Auteur parle de la quatriéme en 591. & dit que Marseille

fût désolée par la peste, en même tems que l'Anjou, le Maine, & le pays Nantois furent affligé de la famine. *l. 10. cap. 23.*

La cinquiéme est marquée dans la Chronique de saint Victor, inserée dans la Biblioteque du P. l'Abbé. Elle porte qu'en 1347. il y eut à Marseille une mortalité generale, qui ne laissa que la troisiéme partie des Habitans; que cette contagion ravagea toute la terre, & qu'elle dura trois années. Plusieurs Autheurs ont parlé de cette peste. Pisson dans les annales de l'Eglise d'Aix, dit qu'on l'appelloit l'année de la grande mortalité, que les villes & villages resterent sans habitans; & Petrarque ajoûte qu'elle dépeupla presque le monde entier; peut-être parce qu'elle enleva la belle Laure. Genebrard dit que ce furent les Juifs qui apporterent cette peste des Indes; & Pisson ajoûte que ce fût pour se venger de quelque reglement, qui fût fait contre eux dans un Concile National tenu à Avignon en 1337. *Pisson p. 176.* *Petrarq l. 8.*

L'histoire de Marseille nous apprend toutes les autres, qui se suivi- *Russi hist. de Mars.*

rent d'aſſez près. En celle de 1476. les Conſuls reſterent dans la ville, & s'acquitterent bien de leur devoir. Mais ceux qui ſe trouverent en place huit ans après que la peſte revint en 1484. abandonnerent la ville, & cederent le gouvernement à d'autres perſonnes qu'ils mirent à leur place. Vingt ans après, Marſeille fût encore attaquée de peſte en 1505. & elle y reprit les deux années ſuivantes en 1506. & 1507. La ſeconde des trois commença au mois de Mars, & dura juſqu'à la Noël ; & après avoir calmé quelque mois, elle ſe ralluma de nouveau, & fit beaucoup de ravage dans toute la Provence.

La peſte deſola encore Marſeille en 1527. & trois ans après parut la douziéme en 1530. dans laquelle l'Hiſtorien dit que tous les habitans quitterent la ville, & que Charles de Monteaux premier Conſul, étant alors à la Cour pour les affaires publiques ; ſes collegues abandonnerent la ville, & mirent trois Proconſuls à leur place. Ceux d'aujourd'hui ont montré plus de zele & plus de courage.

Le même Autheur releve l'économie & la bonne conduite qui furent gardées en celle de 1547. Il dit que l'on n'y dépensa que deux mille six cens écus, & qu'elle ne fit perir que huit mille personnes.

Celles de 1556. & 1557. ne firent pas de grands progrés. La rigueur du froid amortit d'abord le feu de la contagion.

Il n'en fût pas de même de celle qui les suivit en 1580. La peste jointe à la famine fit perir plus de trente mille personnes. Le Viguier & le premier Consul s'enfuïrent; les autres se sacrifierent pour leur Patrie, & augmenterent, par une mort glorieuse la honte de ceux qui auroient dû les animer par leur exemple. Quoique cette peste eût été fort vive, elle se ralluma le 26. de Mars de l'année suivante, qui se trouvoit le jour de Pâques, avec tant de fureur, qu'elle ne laissa que deux ou trois mille personnes. Dans le mois de May que le mal étoit dans sa vigueur, & que l'on menoit aux infirmeries plusieurs bâteaux par jour chargés de malades, Pierre Bouquier du Martigues, Ca-

pitaine de la Tour du bouc fût nommé, par le Roy, Viguier de la ville; & il vint ſe mettre à la tête des Conſuls, malgré la fureur du mal. Les galeres d'Eſpagne, qui parurent alors aux environs du Château d'If, augmenterent le trouble & l'épouvante de la ville : mais ce ſage Commandant fit armer ſur le champ ſix mille Païſans, qui vinrent garder les portes de la ville, où l'on n'eût plus d'autre ennemi à craindre que la maladie.

Bien loin de s'aguerrir à ce mal, à meſure qu'il revenoit plus ſouvent, le peuple de Marſeille en étoit toûjours plus effrayé : car ayant reparu le 13. Novembre 1586. dans trois jours la ville fût entierement deſerte : ſoit donc la rareté des habitans, ſoit la rigueur du froid, elle ne fit pas de grands deſordres ; mais elle recommença au mois de Mars de l'année ſuivante 1587. Les habitans ſortirent encore de la ville, & elle ceſſa entierement dans le mois de May.

En l'année 1628. l'armée du Marquis d'Uxelles infecta la ville de Lion, & de-là le mal ſe repandit bientôt en Languedoc, en Dauphiné, & en

Provence, où la ville de Digne fût la premiere attaquée; ensuite Aix, & après Marseille : elle y fût portée par de balles de laine, & se declara le 22. Fevrier 1630. La division qui regnoit alors dans la ville fit manquer bien de précautions, qui auroient empêché les approches du mal : mais par la sagesse de Leon de Valbelle Seigneur de la Tour, premier Consul, & de Nicolas de Gratian second Consul, le bon ordre y fût si bien retabli, que l'on n'y vit aucun de ces desordres publics, qui sont les suites ordinaires de la contagion, quand on ne les prévient pas par une bonne police. Nous renvoyons sur tout cela à l'Historien de Marseille, nous contentant de remarquer que la conduite de ces Consuls étoit un beau modele à imiter. Mr. Gassendy fait mention de cette peste dans la vie de Mr. de Peiresc. *Gassend. in vita Peiresc. l. 9.*

Enfin la dix-neuviéme peste, est celle de 1649. qui commença comme celle-ci, au mois de Juin; & ayant d'abord calmé, elle recommença violemment au mois d'Août, & dura jusqu'au mois de Fevrier de l'an-

née ſuivante. On voit par toutes ces peſtes, que la maladie a été toûjours la même dans tous les tems, même nature de mal, même caractere, mêmes ſymptomes; elle ne ſe dément point; & ſi on remonte plus haut juſques aux anciennes peſtes qui ont précedé celles de Marſeille, on reconnoîtra que c'eſt par tout la même maladie, ſi on lit ſur tout la deſcription de celle d'Athenes, que Theucydide nous a laiſſée, combien de traits de reſſemblance n'y trouvera-t'on pas avec celle que nous allons décrire, qui eſt la vingtiéme de celles qui ont affligé Marſeille, & qui paroît avoir été la plus violente de toutes, puiſqu'elle a réuni ſur nous les malheurs de toutes les autres. Après leſquels il ne nous reſte plus qu'à prier le Seigneur qu'il nous garantiſſe de celui qui arriva en la derniere de 1649. qui trois mois après qu'elle eût fini, recommença avec la même violence, & dura encore deux mois. L'Autheur du Capucin charitable, dit que cette rechûte vint de l'ouverture d'une maiſon qui n'avoit pas été deſinfectée. Nous devons eſperer que les bons or-

dres donnés, par le sage Commandant qui nous gouverne, préviendront ce dernier malheur.

---

## CHAPITRE II.

### *Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air, ni des alimens.*

POUR marquer l'origine de la peste de Marseille, il n'y a qu'à démontrer qu'elle ne la tire point des causes communes & generales, qui produisent les contagions ordinaires. Peut-être que la suite des faits l'indiquera assez, & nous dispensera de prononcer là-dessus. Nous ne pourrions le faire qu'après avoir prouvé la contagion, qui ne sçauroit être traitée dans cet ouvrage : c'est pourquoi nous nous contenterons de faire voir ici que cette peste ne reconnoît aucune de ces causes generales; après quoi pour en trouver l'origine, on n'aura qu'à se laisser aller au cours des consequences, qui suivront naturellement de ces preuves, & des faits simplement arrangés.

On ne connoit que deux causes generales des maladies épidemiques ou populaires. Ces causes sont l'air & les alimens, qui étant d'un usage commun à tous les habitans d'une même ville, doivent leur communiquer leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités, & faire sur eux à peu près les mêmes impressions. L'air, quoique le plus simple & le plus fluide de tous les corps, se charge pourtant facilement de toute sorte de corpuscules étrangers, qu'il porte dans son sein, & qu'il communique à tout ce qu'il penetre. C'est-là une de ces verités qui sont generalement reçûës, & qui n'ont plus besoin d'être prouvées.

L'air donc pur par lui-même, ne peut être infecté que par le mélange de ces corpuscules étrangers, qui selon leur qualités, le rendent plus ou moins pur, & par consequent plus ou moins sain. Car, qui ne sçait pas aujourd'hui, que l'air si necessaire à la vie, peut produire differentes alterations dans le sang, soit qu'il se mêle avec lui par la respiration, soit qu'il soit pris avec les alimens. Or ces corpuscules impurs ca-

pables d'infecter l'air, ne peuvent lui venir que des vapeurs & des exhalaisons qui s'élevent de la terre ou des eaux bourbeuses & marêcageuses, ou bien de quelqu'autre sorte de corruption, telle qu'est celle des cadavres, après une sanglante bataille, ou un long siége. Ainsi après des tremblemens de terre, par des embrasemens souterrains, on voit la terre s'entrouvrir & se crevasser, d'où sortent des exhalaisons minerales & arsenicales, qui se repandant dans l'air, lui communiquent leur virulence. Ainsi des eaux bourbeuses & croupissantes, le soleil éleve des vapeurs, qui se trouvent bientôt en égale pesanteur avec l'air, y restent suspenduës, & se confondent avec lui. Nous passons legerement sur toutes ces causes de l'infection de l'air, qui ne sont ignorées de personne.

L'air de Marseille est exempt de toutes ces infections. Il n'y a dans cette ville, ni dans tout son voisinage aucune mine de métail ni de mineral, nulle source d'eaux minerales. On n'y a jamais vû aucun tremblement de terre ; les anciennes histoires de cette

ville n'en font aucune mention, & homme vivant, pour vieux qu'il soit, n'en a jamais oüi parler. Quoique Marseille soit arrosée d'une infinité de fontaines, & son terroir de divers ruisseaux, néanmoins toutes ces eaux vont se perdre dans la Mer, & ne croupissent nulle part. Veritablement les étrangers se plaignent, & avec quelque raison, du peu de propreté des ruës, & de ce qu'on y jette toutes les immondices des maisons; mais elles n'y sont pas plûtôt jettées, qu'elles sont sur le champ ramassées, & emportées hors la ville, par les paysans avides du fumier, qui leur est si necessaire pour fertiliser leurs terres.

Pour se convaincre que l'air de Marseille est des plus purs & des plus sains, il n'y a qu'à se representer la situation & l'heureuse exposition de cette ville. Nous ferons peut-être plaisir à ceux qui la connoissent déja, de la leur retracer; & ceux qui ne l'ont pas vûë, n'en auront pas moins à lire la description d'une ville aussi celebre par son antiquité, que par ses embelissemens modernes.

La ville de Marseille est bâtie sur le penchant d'une colline, qui s'étend du couchant au levant, faisant face au midy, vers lequel elle contourne, en regardant le nord. La ville bâtie depuis le haut de cette colline jusques au bas fait la figure d'un fer de cheval, & forme une espece d'amphiteatre, dont le fond est un grand bassin ovale, qui fait le Port. L'entrée de ce Port est formée par la separation de ces deux collines vers le Couchant, & défenduë par deux Citadelles bâties sur les extrêmités de ces collines une de chaque côté. La plus grande partie de la ville se trouve par-là exposée au Midy, & sur tout le Port, au tour du quel regne un large Quay, qui par l'égalité du pavé, par la vûë des Galeres & des Vaisseaux de toute nation, dont le Port est rempli toute l'année, par la diversité des boutiques qui le bordent, & par la varieté des marchandises qui y sont exposées, forme une promenade aussi commode qu'agreable.

On trouve dans toutes les places publiques, & presque dans toutes les ruës des fontaines, dont les eaux, se

répandant dans toute la ville, en lavent les ruës, & en entraînent toutes les immondices dans la mer. Quoique le Port reçoive toutes ces eaux, il ne s'en éleve point de mauvaise odeur, ni des vapeurs infectées, parce que son emboucheure étant étroite, il y a un petit courant, qui en renouvelle continuellement les eaux. D'ailleurs il y a toute l'année des pontons destinés à le curer, & ces immondices sont jettées loin dans la mer.

Derriere ces collines sur lesquelles la ville est bâtie, s'étend une grande & vaste plaine, à plus de deux lieües, bordée par d'autres colines couvertes de thym, de romarin, & d'autres herbes aromatiques, qui croissent aussi en abondance sur de petites collines, qui s'élevent en quelques endroits de cette plaine. C'est dans cette étenduë qu'est le terroir de cette ville, lequel sterile & ingrat de sa nature, est devenu, par l'industrie & par l'opulence de ses habitans, le plus agreable & le plus fertile. Un nombre infini de maisons de campagne, qu'on appelle Bastides, & qu'-

on fait monter à plus de huit mille, augmentent la beauté de ce terroir, & par leur varieté & leur bizarre arrangement font voir une seconde ville dispersée dans une vaste campagne. Les endroits les plus élevés de ce terroir sont plantés d'oliviers & de figuiers, dont le fruit porte par excellence le nom de figues de Marseille, & de vignes, dont la favorable exposition rend les vins si excellens, que Martial les appelloit des vins fumeux. *Lib.* 13. E. 120. *& lib.* 14. E. 116. Tout le reste de ce terroir n'est que prairies & jardinages, avec des arbres fruitiers de toute espece, qu'on arrose des eaux de divers ruisseaux, & d'une petite riviere, qui vont se dégorger dans la mer.

Heureux le peuple qui joüit d'une si favorable exposition ; il ne peut qu'y respirer un air très-pur & très-sain, qui joint à la douceur du climat, rend cette ville un des plus agréables séjours du Royaume ; aussi y voit-on rarement des maladies épidemiques ; je n'y en ai pas vû d'autre que celle qui suivit le rude hyver de 1709. & qui fût commune à toutes les autres villes du Royaume, par

le désordre general que fit dans toute la nature un froid si extraordinaire; & même les Medecins disent que les maladies ordinaires, qui dans toutes les autres villes suivent les revolutions des saisons, ne font que se montrer en celle-ci dans un très-petit nombre de malades. D'où viendroit donc cette prétenduë infection de l'air, capable de produire la maladie d'aujourd'hui? Voudroit-on dire qu'elle y a été aportée des pays lointains par quelque vent funeste? Mais qu'on nous prouve auparavant que les miasmes contagieux sont assez liés ensemble, pour n'être pas dispersés & dissipés par un si long trajet.

On peut encore moins raporter cette infection à d'autres causes, qui n'ont jamais existé dans cette ville ni dans son voisinage. Nul dérangement dans les saisons de cette année, ni des années précedentes, les vents, les pluyes, le chaud, le froid, tout avoit suivi le cours ordinaire & regulier de la nature. Nulle maladie précedente, ni fiévre maligne, ni petite verole, qui ait annoncé une constitution épidemique. Nulle comete, nul

nul meteore, funestes présages d'une calamité prochaine. A quoi donc attribuer cette infection de l'air, & l'étrange maladie dont on veut le rendre coupable ? Les Astronomes auroient-ils découvert quelque nouvelle étoile, ou quelque astre sinistre, qui eût versé ses malignes influences sur cette ville infortunée.

Les mauvais alimens sont encore une source féconde de plusieurs maladies populaires. La raison en est assez connuë ; on peut pourtant encore moins soupçonner cette cause que les autres. Jamais année plus fertile que celle-ci. Quoique le bled & toutes les autres denrées ayent été un peu cheres, c'étoit moins par la disette que par le prix excessif de l'argent. Le peuple de Marseille n'a jamais tant gagné que cette année, où les rembourseмens avoient mis les riches dans la necessité de faire de nouvelles entreprises, à bâtir de maisons, en culture des terres, & en commerce pour conserver leurs fonds; & tous ces travaux, dont le prix étoit considerablement augmenté, avoient procuré des gains immenses aux pau-

vres & aux artisans, aussi étoient-ils tous à leur aise ; on les voyoit aller du pair avec les bourgeois, & même les effacer par la vanité & par leur luxe. Ce n'est pas dans les grandes villes où le peuple souffre par la misere, & encore moins dans une ville de commerce : il y trouve toûjours les moyens de se sauver de l'indigence, & de se garantir de cette extrême misere.

On voudra peut-être accuser l'abondance des fruits, comme l'aliment le plus ordinaire des pauvres, & le plus facile à se corrompre : d'autant mieux que quelques malades rendoient quantité de vers. Mais quand a-t'on vû que les fruits, & la corruption qu'ils font, ait causé une maladie aussi violente ? Cette cause paroît-elle suffisante à produire un effet si extraordinaire ? Est-ce une cause de maladie fort nouvelle qu'une abondante recolte de fruit ? Elle revient de deux années l'une, & souvent plusieurs années de suite, & le mal contagieux ne paroît qu'une fois dans un siécle.

Il suit de tout ce que nous venons

de dire, que la peste de Marseille ne reconnoît aucune de ces causes generales des maladies épidemiques. Elle ne peut donc y avoir été aportée que par la contagion & par la communication de quelque personne, ou par des marchandises infectées. Mais comme ce n'est pas à nous à prouver la contagion, tout ce que nous pourrions dire là-dessus, ne porteroit sur aucun fondement solide. Nous esperons même que la suite de cette relation découvrira l'origine & la source de cette maladie, & nous épargnera la peine de la prouver : d'autant mieux que les preuves qui resultent des faits constants & publics, sont beaucoup plus fortes que celles que forment les raisonnemens les plus plausibles & les mieux concertés.

## CHAPITRE III.

### *Commencement de la peste dans les Infirmeries.*

MArseille est par sa situation la ville du Royaume la plus propre & la plus commode pour le commerce du Levant : le genie & l'industrie de ses habitans repondent parfaitement à cette situation. C'est pour favoriser ce commerce, que le Roy a bien voulu leur accorder la franchise du Port, c'est-à-dire, une entiere exemption de tout droit d'entrée pour toute sorte de marchandise. Mais parce que les contrées du Levant sont souvent desolées par la peste, & que les marchandises qu'on en raporte peuvent être infectées, il y a hors la ville des Infirmeries, où les Navires qui viennent du Levant, & d'autres lieux suspects, débarquent leurs marchandises, & où elles sont déballées, pour être exposées à l'air, jusqu'à ce qu'elles soient purgées de tout soupçon d'infection : pendant

que les Navires se tirent au large en quarantaine ; ceux qui veulent se débarquer dans ces Infirmeries, y sont aussi reçûs en quarantaine.

C'est un vaste enclos que ces Infirmeries, où il y a de petites Cazernes pour les particuliers, des apartemens propres pour les personnes distinguées, & de grandes hales pour les marchandises. Il y a dans cet endroit des Officiers, pour veiller à l'ordre que l'on doit garder dans la *purge* des marchandises, & en tout ce qu'il convient de faire pour la sûreté de la santé publique. Messieurs les Echevins nomment tous les ans seize Intendans de la santé, qu'ils choisissent parmi les principaux Négotiants de la ville : ces Intendans reglent les quarantaines & les entrées, & ont toute la direction de ces Infirmeries. C'est dans ce lieu que la peste a commencé de la maniere que nous allons le raconter.

A peine eût-on appris à Marseille que la peste ravageoit le Levant, que le 25. May le Capitaine Chataud y arriva avec son Navire richement chargé pour compte de divers Négotiants

*Ville de Syrie.* de cette place. Il étoit parti de Seyde le 31. Janvier avec sa patente nette, c'est-à-dire, qu'elle portoit qu'il n'y avoit alors à Seyde aucun soupçon de mal contagieux. Cependant on a appris du depuis, que quelques jours après son départ la peste se manifesta à Seyde, & on sçait que quand cette maladie se déclare dans une ville, elle y couvoit déja depuis quelque tems. De-là ce Capitaine fût à Tripoli de Syrie, où il fût obligé de rester quelque tems, pour reparer les mats de son Navire. Or Tripoly n'est pas fort loin de Seyde, & il y a entre ces deux villes une grande communication, qui dans ce pays-là est toûjours fort libre malgré la contagion. Il chargea encore des marchandises dans ce dernier endroit, & on l'obligea d'y embarquer quelques Turcs, pour les passer en Chypres: ses patentes de ces deux endroits sont encore nettes; un de ces Turcs tombe malade dans la route, & meurt en peu de jours; deux Matelots commandés pour le jetter en mer, se mirent en état de le faire; & à peine avoient-ils touché au cadavre, que

le maître du Navire, qu'on appelle vulgairement le Nocher, leur ordonne de se retirer, & de le laisser jetter en mer à ceux de sa Nation ; ce qui fut fait, & les cordages qui avoient servi à cette manœuvre, furent coupés & jettés aussi dans la mer.

Peu de jours après ces deux Matelots tombent malade, & meurent fort brusquement, & quelques jours après deux autres sont encore pris du même mal, & meurent de même, & le Chirurgien du Vaisseau est du nombre. Ces morts promptes allarment le Capitaine, & l'obligent à se separer du reste de l'équipage, & à se retirer dans la poupe, où il reste pendant tout le voyage, donnant delà ses ordres. Trois autres Matelots lui tombent encore malades, & n'ayant point de Chirurgien, il relâche à Livourne, où ils meurent de la même maniere que les autres. Ce Capitaine raporte un certificat du Medecin & du Chirurgien des Infirmeries de cette Ville, par lequel ils déclarent que ces malades sont morts d'une fiévre maligne pestilentielle. Il remet en ar-

rivant à Marseille, ce certificat aux Intendans de la santé, & leur fait sa déclaration de la mort de quelques hommes de son équipage.

Malgré tout cela, on ne laisse pas de permettre au Capitaine de débarquer ses marchandises dans les Infirmeries, contre l'usage souvent observé, de renvoyer en Jarre, Isle déserte aux environs de Marseille, les Navires soupçonnés de peste, qui ont perdu quelqu'un de l'équipage dans la route, & leur carguaison avec la mort de sept hommes, & un certificat qui déclare une fiévre pestilentielle, étoient des raisons suffisantes de ne pas violer cet usage.

Veritablement comme il mourut encore un Matelot sur le bord du Capitaine Chataud le 27. du même mois, les Intendans de la santé prolongerent encore la quarantaine de ses marchandises jusqu'à quarante jours, à compter du jour que la derniere balle seroit débarquée. Ce dernier mort est porté aux Infirmeries, où il est visité par Mr. Gueirard, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, & qui déclare qu'il n'a aucune marque

de peste. Ce Chirurgien, qui avoit d'ailleurs de l'experience & de la reputation, ne reconnoît la peste qu'aux marques exterieures.

Trois autres Navires qui venoient de ces mêmes endroits suspects de peste, arriverent le dernier du mois de May. Ce sont ceux des Capitaines Aillaud & Fouque, & la Barque d'un autre Capitaine Aillaud : & le 12. Juin arriva aussi le Capitaine Gabriel, tous avec patente brutte, c'est-à-dire, portant que dans le lieu de leur départ il y avoit soupçon de peste. Cela n'empêcha pas que leurs marchandises ne fussent traitées avec la même douceur que celles du Capitaine Chataud, & débarquées dans les Infirmeries.

La maladie cependant & la mortalité continuent sur le bord du Capitaine Chataud : le 12. Juin, le Garde qu'on met sur tous les Navires pendant leur quarantaine, mourut ; & le 23. un de ses Mousses tomba encore malade; & dans le même tems, deux des Portefaix employés à la *purge* de ses marchandises sont aussi pris de maladie ; & dans la suite un troi-

ſiéme, commis à celles du Capitaine Aillaud. La maladie de ces trois hommes eſt la même, & ſe termine également par une mort prompte en deux ou trois jours. Le Chirurgien des Infirmeries déclare toûjours que ce ſont des maladies ordinaires. Soit ignorance, ſoit complaiſance de la part de ce Chirurgien, il a porté la peine de l'un ou de l'autre par une mort funeſte, & par celle de toute ſa famille.

Tant de mort précipitées firent pourtant quelque impreſſion ſur les Intendants de la ſanté, qui ordonnerent d'abord que tous ces Navires ſeroient renvoyez en l'Iſle de Jarre, pour y recommencer leur quarantaine, ſe contentant d'enfermer les Portefaix dans l'enclos des marchandiſes, auſquelles ils étoient deſtinés, & leur ôter par-là la communication entr'eux, qui juſques-là avoit été libre.

Ces précautions n'empêcherent pas que le 5. de Juillet deux Portefaix enfermés avec les marchandiſes du même Capitaine Chataud, ne fuſſent ſaiſis du même mal avec des tumeurs

sous les aisselles. La maladie a beau se montrer par les marques les plus sensibles. Le Chirurgien des Infirmeries s'obstine à ne pas la reconnoître, & soûtient toûjours que ce n'est qu'une maladie ordinaire. Un troisiéme a le même sort le lendemain, avec un bubon à la partie superieure de la cuisse. A la vûë d'une contagion si marquée, les Intendans de la santé commencent à se méfier de l'habileté de leur Chirurgien, & pour s'assûrer de la chose, il se déterminent à faire consulter.

Deux Maîtres Chirurgiens de la Ville sont appellés pour consulter; sçavoir Mr. Croiset Chirurgien Major de l'Hôpital des Galeres, dont la reputation répond au merite, & Mr. Bouzon, qui n'étoit connu que par quelques voyages qu'il avoit fait en Levant. Aparemment la maladie ne parut pas assez considerable, ni d'une consequence à meriter que des Medecins fussent appellés à cette consultation. Ces deux Chirurgiens se porterent aux Infirmeries le 8. Juillet, ils y visiterent ces malades avec le Sr. Gueirard, ausquels ils trouve-

rent des bubons, & les déclarerent tous trois atteints de peste. La mort de ces trois malades arrivée le 9. confirma le raport de ces Chirurgiens, que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous Maîtres Chirurgiens jurés „ de cette Ville, soussignés, certi- „ fions, qu'à la priere de MM. les „ Intendans de la santé, nous nous „ sommes portés aux Infirmeries, „ pour y visiter trois malades alités, „ depuis deux jours; & après plu- „ sieurs informations prises particu- „ lierement du Chirurgien desdites „ Infirmeries, il nous a raporté qu'il „ y a environ quinze jours, que trois „ Portefaix ayant ouvert, & tourné „ quelques balles de cotton, lesdits „ trois Portefais furent incontinent „ attaqués de fiévre continuë, ayant „ un petit pouls, douleur de tête, „ maux de cœur, & qu'enfin ils „ sont morts vers le quatriéme jour, „ sans aucune marque exterieure sur „ leur corps; que trois autres Porte- „ faits ayant tourné les mêmes balles „ de cotton, & les ayant ouvertes „ par un autre endroit, ils sont dé-

„ même tombés malades, avec des
„ symptomes plus fâcheux, & étant
„ conduit par ledit Chirurgien à l'en-
„ droit où sont les trois malades,
„ nous avons prié le garçon Chirur-
„ gien qui en a le soin, de les décou-
„ vrir, & il nous ont paru tous les
„ trois avoir des tumeurs aux aînes,
„ que ledit garçon Chirurgien a tou-
„ chées en nôtre presence, en nous
„ disant que ces tumeurs étoient de
„ la grosseur d'un œuf de poule, il
„ nous a encore paru que l'un des-
„ dits malades avoit un furoncle ou
„ pustulle à la cuisse, qui étoit en
„ supuration; & nous étant informé
„ de l'état du pouls & des autres
„ symptomes, il nous a dit que le
„ pouls étoit petit, & que ces mala-
„ des n'avoient presque pas de fiévre,
„ ayant les yeux enfoncés, & la lan-
„ gue seche & chargée, avec une
„ petite douleur de tête, ce qui nous
„ fait juger que ces trois malades
„ sont atteints d'une fiévre pestilen-
„ tielle: En foi de quoi nous avons
„ signé le present raport, A Marseille,
„ ce 8. Juillet 1720.

Il n'en fallut pas moins qu'un ra-

port aussi précis & justifié par l'avenement, pour porter les Intendans de la santé à faire sortir des Infirmeries ces marchandises infectées, & à les renvoyer en l'Isle de Jarre, où dans la suite elles ont été brûlées avec le corps du Vaisseau, par ordre de la Cour. Quelques jours après, le Prêtre, qui avoit administré les Sacremens à ces malades, mourut aussi de la même maladie.

Il est bon de remarquer, que sur les autres Navires suspects, & qui sont arrivés après le Capitaine Chataud, il n'y a eu ni malade ni mort dans toute la route, ni pendant la quarantaine. Veritablement un des Portefaix du Capitaine Aillaud mourut dans les Infirmeries, mais ce ne fût qu'après qu'on l'eût obligé à travailler aux marchandises du Capitaine Chataud, & même à enterrer un de ses Portefaix mort : dequoi l'Ecrivain du Capitaine Aillaud protesta contre l'Intendant de semaine, se plaignant, que si le Portefais prenoit mal, on le rejetteroit sur ses marchandises, & que cela prolongeroit leur quarantaine.

*Les Ecrivains des Navires s'enferment avec les marchandises dans les Infirmeries.*

Les passagers arrivés sur ces Vaisseaux suspects, ceux même du Capitaine Chataud eurent l'entrée le 14. Juin, ainsi qu'il est marqué dans le Journal imprimé, tiré du Memorial de l'Hôtel de Ville ; c'est-à-dire, qu'à compter du jour de l'arrivée des Vaisseaux, ces passagers n'ont fait qu'une quarantaine ordinaire de quinze à vingt jours ; & toute la précaution qu'on a prise, c'a été de leur donner, & à leurs hardes quelques parfums de plus : car les passagers, sortant des Infirmeries emportent avec eux leurs hardes., & souvent leurs pacofilles. Il faut avoir une grande foi à ces parfums, pour croire qu'ils puissent détruire un venin, qu'on a déja humé dans le corps, & corriger le vice d'une marchandise infectée, qui n'a pas été assez long-tems à l'air. Jusqu'ici tout se passe dans l'interieur des Infirmeries & sous le secret ; mais des morts si frequentes & un raport des Chirurgiens aussi décisif, ne permettent plus de cacher la chose : on en donne avis aux Puissances & à la Cour. Il ne nous est pas permis de penetrer plus loin. Tels ont été les

*Petits paquets de marchandises que les gens de mer aportent pour leur compte.*

commencemens de la peste dans les Infirmeries, voyons-en les suites & les progrés dans la ville.

## CHAPITRE IV.

*Commencement de la peste dans la Ville.*

PEndant qu'on travailloit à purger les Infirmeries de toutes les marchandises suspectes, & de l'infection que les malades & les morts pouvoient y avoir laissée, qu'on gardoit exactement toutes les avenuës, que l'entrée en étoit interdite à toute sorte de personnes, & que l'on se croyoit en sureté par toutes ces précautions quoique tardives, le mal couvoit déja dans la ville, & se glissoit furtivement, & de loin en loin en diverses maisons. Dans la ruë de Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la jugesse, tomba malade le 20. Juin avec un charbon à la levre. Le Chirurgien de la Misericorde qui la pansoit en avertit les Magistrats par ordre des Recteurs; ils y

envoient le Chirurgien des Infirmeries, qui ne connut pas mieux la maladie dans la ville que dans ce premier endroit, & leur raporte que c'est un charbon ordinaire. Le 28. du même mois, un Tailleur nommé Creps à la place du Palais, mourut avec le reste de sa famille en peu de jours, par une fiévre qu'on crût simplement maligne. Le premier Juillet la nommée Eigaziere, au bas de la ruë de l'Escale, est attaquée du mal, avec un charbon sur le nez, & tout de suite la nommée Tanouse, dans la même ruë avec des bubons, & après elle tout le reste de cette ruë, où la contagion a commencé par les maisons voisines de celle de Tanouse.

Ainsi à peine fût-on delivré de la crainte de la peste dans les Infirmeries, que la terreur de ce funeste mal commença à troubler la fausse severité où l'on étoit dans la ville. Mrs. Peissonel pere & fils Medecins vont le 9. Juillet dénoncer à Mrs les Echevins un jeune enfant de douze à quatorze ans nommé Issalene, veritablement attaqué de peste dans une maison de la place de Linche, qui est

fort éloignée des endroits où étoient ces premiers malades dont nous venons de parler. Sur cette déclaration, les Echevins mettent des Gardes à la porte de cette maison. Le lendemain cet enfant meurt, & sa sœur tombe malade; on les enleve l'un & l'autre dans la nuit, & avec eux tout le reste de la famille; on les transporte aux Infirmeries, où ils ont tous peri, & on ferme exactement la porte de la maison.

On a fait divers comptes sur cet enfant, où chacun a crû découvrir la maniere dont il avoit aporté le mal des Infirmeries dans la ville; mais quand on a voulu les suivre & les aprofondir, on a reconnu qu'il n'y avoit rien de certain en tout ce qu'on en disoit. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que sa sœur, qui tomba malade après lui, faisoit le mêtier de tailleuse, & qu'elle pourroit bien avoir travaillé quelque piece d'Indienne ou de Bourg infectée, qui sont les habits ordinaires des femmes de ce pays. Il ne seroit pas extraordinaire que le frere eût été infecté avant elle, on verra dans la suite que les enfans ont

été les plus susceptibles de ce mal.

Cette premiere allarme fût bientôt suivie d'une seconde. Le lendemain de la mort de cet enfant, c'est-à-dire, le 11. Juillet, le nommé Boyal venu du Levant, & sorti depuis quelques jours des Infirmeries tombe malade. Le Chirurgien qui le traitte, lui trouve un bubon sous l'aisselle, & le dénonce à Mrs. les Echevins, qui mirent aussi-tôt des Gardes à sa maison. Boyal meurt ce même jour, & le soir il est porté & enseveli dans les Infirmeries, par les Portefaix qui y sont enfermés : on y traduit aussi tous ceux de la maison, qui fût fermée ; & on ordonne à tous ceux qui l'ont frequenté quelques jours de quarantaine chez eux, & les parfums ordinaires. Il est difficile de décider si Boyal avoit aporté la peste du Vaisseau, sur lequel il étoit embarqué, ou s'il l'avoit prise dans les Infirmeries par la communication, ou bien s'il avoit lui-même aporté des marchandises infectées. Tout ce qu'on peut dire de sûr, c'est que quelques jours de quarantaine de plus auroient donné le tems à son mal de se déclarer dans les Infirmeries.

Après ces deux malades il n'en paroît pas d'autre : déja on se rassure sur la crainte du mal contagieux ; déja on s'aplaudit des sages précautions qu'on a prises pour l'étouffer dans sa naissance ; déja le public ingenieux à se flatter, & facile à se prévenir, attribuë à ces deux malades toute autre maladie que celle dont ils sont morts. Mais le mal se joüant des précautions des uns, & de l'incredulité des autres, pulluloit secretement dans cette ruë de l'Escale, & dans les maisons voisines de celle de la nommée Tanouse, dont il a été parlé. Il se repandoit même à la sourdine en d'autres ruës ; car Joli, fripier à la place des Prêcheurs, avoit déja perdu une fille, & tout le reste de cette famille a peri tout de suite ; & dans la ruë de l'Oratoire, la nommée Bouche, Tailleuse fût aussi attaquée du mal, elle se tira d'affaire mais tous ses parents en sont morts.

Le plus grand nombre de ces malades étoit pourtant dans cette ruë de l'Escale, où Mr. Sicard le fils Medecin agregé, qui y desservoit la Misericorde, trouva quelques malades

atteints de fiévre avec des symptomes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons : le lendemain il trouva ces malades morts, & d'autres tombés de nouveau avec les mêmes symptomes dans la même ruë, & dans les ruës voisines ; il n'eût pas de peine à reconnoître la maladie, & environ le 18. Juillet, il en donna avis à Mrs. les Echevins.

Cette nouvelle declaration faite par un Medecin, qui visitoit journellement les malades, jointe à ce qui avoit precedé, devoit sans doute exciter dans les Magistrats le même zele, qui les avoit fait agir si efficacement envers les deux premiers malades, Issalene, & Boyal ; ils repondirent simplement à ce Medecin, qu'ils y envoyeroient Mr. Bouzon, Me. Chirurgien, pour voir ce que c'étoit. Une telle réponse n'étoit pas fort propre à ranimer l'attention des autres Medecins sur cette nouvelle maladie. Ce Chirurgien va donc visiter ces malades le 19. du même mois, & il raporte aux Echevins qu'ils n'ont que des fiévres vermineuses. Sans vouloir

penetrer dans les raiſons qu'avoit ce Chirurgien de déguiſer la verité, nous aimons mieux lui rendre la juſtice qu'il merite, en diſant qu'il n'a pas connu la maladie ; il étoit même difficile qu'il la reconnut ; car nous avons apris du depuis qu'il ne touchoit pas les malades, & qu'il ne leur parloit que de loin.

Sur le rapport de ce Chirurgien, on ſe tranquiliſe, ces malades abandonnés à leur ſort, reçoivent les Sacremens à la maniere ordinaire. La communication reſte libre dans cette ruë & dans les ruës voiſines, & on donne aux morts la ſepulture ordinaire. Cependant le même Medecin continuë à viſiter de ſemblables malades dans le même quartier, il ne penſe plus à les dénoncer, pour ne pas s'expoſer à recevoir une réponſe ſemblable à la premiere, & à voir préferer à ſon avis celui d'un Chirurgien : ainſi la maladie ſe répand inſenſiblement juſques à ce qu'elle éclata par la mort de quatorze malades en un même jour, & par la chûte de pluſieurs autres ; ce qui fût le 23. Juillet.

Une si grande mortalité dans une même ruë, fit du bruit dans la ville, les Curés en avertissent les Magistrats, qui reveillés par les cris publics, joignirent Mr. Peissonel Medecin au Sr. Bouzon leur Chirurgien de confiance, pour la visite de ces malades. Ils se portent à cette ruë le 24. & y trouvent plusieurs malades attaqués de nouveau. L'Autheur du Journal imprimé, suposant ce qu'on auroit dû faire, qu'il y avoit plusieurs Medecins commis à cette visite, fait dire aux uns que c'étoient des fiévres malignes, aux autres des fiévres contagieuses causées par les mauvais alimens, & qu'aucun ne dit positivement que c'étoit la peste. Il est pourtant certain que le Medecin leur déclara que c'étoit bien la peste, & qu'il n'y eût que le Chirurgien, qui les flattoit du contraire. Quoiqu'il en soit, il étoit bien facile aux Magistrats de s'en assûrer.

Tout le Royaume verra avec étonnement, que dans une ville, où il y a un College & une Agregation de Medecins, & où l'on voit regner depuis près de deux mois une nouvelle

maladie, on ne daigne pas les assembler, ou tout au moins les plus accredités d'entr'eux, pour les consulter & les faire décider sur une maladie de cette consequence. Les regles d'une sage administration ne permettoient pas dans une affaire aussi importante, de s'en raporter à la décision d'un seul Chirurgien des plus nouveaux de la ville, ni de rester dans une funeste incertitude, sur la nature d'un mal, dont les suites sont si terribles. On ne laisse pourtant pas de mettre des Gardes aux avenuës de cette ruë, d'en enlever les malades, de les transporter aux Infirmeries avec quelques personnes qui avoient eu avec eux une communication prochaine; & pour ne pas allarmer le peuple, on ne fait ces expeditions que la nuit & à la sourdine.

Cela n'empêcha pas que le mal n'allat toûjours croissant, & qu'il ne fit des progrés dans les autres quartiers. Il commence à paroitre dans le Fauxbourg, & tous ces malades sont transportés aux Infirmeries, où la plûpart mouroient en y arrivant; parce qu'on n'étoit guére informé de leur

leur état que le second ou le troisiéme jour, & que c'étoit-là le terme ordinaire du mal, quand il ne devoit pas se terminer heureusement. Le nombre des malades augmentant dans ces Infirmeries, les Echevins demanderent au Syndic du College un Medecin, qui s'y enferma, pour y traiter les malades qu'on y envoyoit. Le sort tomba sur Mr. Michel, qui étant le dernier Medecin reçu, & dégagé de tout embarras de famille, avoit moins de raison que les autres de s'en dispenser. Il l'accepta de bonne grace,& s'y enferma sur le champ. Tout ceci se passe sur la fin du mois de Juillet.

On attend peut-être de nous, qu'avant que de suivre plus loin les progrés de la contagion dans la ville, nous déclarions, si elle y est venuë des Infirmeries, & comment, & par qui elle y a été apportée. Cette circonstance paroît être de l'integrité de cette Histoire; nous aimons pourtant mieux la voir défectueuse, que de rendre qui que ce soit responsable de tant de malheurs, & de faire tomber sur lui la haine & le ressenti-

ment du Public. D'ailleurs nous avons promis de ne rien donner à la conjecture, & de ne raporter que des faits publics & constans. Cette précaution est d'autant plus necessaire, que c'est l'endroit le plus délicat de nôtre Histoire, & sur lequel nous aimons mieux marquer nôtre moderation par le silence, que de prononcer trop hardiment sur un point, dont la décision ne doit porter que sur des preuves de la derniere évidence.

Ce qu'il y a de bien certain là-dessus, c'est que la peste étoit veritablement dans le bord du Capitaine Chataud, que ses marchandises l'ont portée dans les Infirmeries, qu'un des premiers malades qui ont paru dans la ville n'en étoit sorti que depuis quelques jours avec ses hardes; que les premieres familles attaquées ont été celles de quelques Tailleuses, de Tailleurs, d'un Fripier, gens qui achetent toute sorte de hardes & de marchandises, celle du nommé Pierre Cadenel vers les Grands Carmes, fameux Contrebandeur, & reconnu pour tel, & d'autres Contrebandeurs,

qui demeuroient dans la ruë de l'Escale & aux environs, que le Fauxbourg qui est joignant les Infirmeries, a été attaquée en même tems que la ruë de l'Escale ; & qu'enfin il y avoit alors de nouvelles défenses d'entrer les Indiennes & les autres étoffes du Levant. Nous laissons à chacun la liberté de faire les reflexions qui suivent naturellement de tous ces faits.

---

## CHAPITRE V.

*Premier periode de la peste. Les Medecins commis à la visite des malades la déclarent. Incredulité du Public.*

QUOIQUE nous ne veüillons point adopter les préventions du Peuple touchant l'aparition des signes celestes, qui précedent les grandes calamités, nous ne laisserons pas de remarquer, que le 21. Juillet le tems étant couvert & à la pluye, il fit dans la nuit des éclairs & des tonnerres si effroyables, qu'on ne se souvenoit pas d'en avoir oüi de sembla-

bles; toute la Ville en fût troublée, & la foudre tomba sur plusieurs maisons, sans blesser personne. Ces tonnerres furent regardés comme le funeste signal de la plus affreuse mortalité qu'on aye jamais vûë : car dez-lors la contagion se débonda & se répandit dans tous les quartiers de la Ville.

Mrs. Peissonel & Bouzon continuent à visiter les malades, & sur leur déclaration, on continuë à les transporter aux Infirmeries, toûjours dans la nuit, pour ne pas allarmer le Public; & les Consuls animés d'un nouveau zele, assistent tour à tour en personne à ces expeditions nocturnes. Mr. Peissonel accablé des infirmités de l'âge, se décharge de ce travail sur son fils, jeune Medecin, qui n'étoit pas encore aggregé. Ce jeune homme ne prévoyant pas les consequences, repandit la terreur dans toute la Ville, & publia par tout que la peste étoit dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les Villes voisines, qui prirent aussi l'allarme, & s'interdirent tout commerce avec Marseille : c'est en consequence de

ces lettres que le Parlement de Provence rendit cet arrêt fulminant le 2. Juillet, par lequel il défend toute communication entre les habitans de la Province & ceux de Marseille sous peine de la vie.

Cependant le Public se plaint de ne pas voir des Medecins de reputation employés à la visite de ces malades; tout le monde veut sçavoir ce que c'est; chacun demande une décision sûre, sur laquelle il puisse prendre ses dernieres resolutions. Ainsi, soit les plaintes publiques, soit le nombre des malades augmenté, les Echevins demandent quatre Medecins au Syndic du College, pour les repartir dans toute la Ville, & au Syndic du Corps des Chirurgiens quatre Maîtres, qui accompagnent les Medecins, chacun avec son garçon. Ils nomment en même tems quatre Apoticaires, pour fournir les remedes aux malades. Quatre Medecins se livrent à cet emploi; sçavoir Mrs. Bertrand, Raymond, Audon, & Robert, chacun avec son Chirurgien & un garçon. Ils se partagent toute une grande Ville, où dix Me-

decins n'auroient pas suffi.

A peine ont-ils visité un ou deux jours les malades, qu'ils vont d'eux-mêmes déclarer aux Magistrats qu'il n'y avoit point à se flater, que la maladie qui regnoit, étoit veritablement la peste, & la peste même la plus terrible qui eût paru de long tems. Ils se réunissent tous Medecins & Chirurgiens en un même sentiment, & aucun d'eux ne dit que ce fût une fiévre maligne causée par les mauvais alimens & par la misere, comme l'Autheur du Journal imprimé le leur fait dire. Leur sentiment a toûjours été le même, ils n'ont jamais varié là-dessus, & l'évenement ne les a que trop justifiés. Importunés par la curiosité des Citoyens, ils ne crurent pas devoir refuser de la satisfaire. Assûrés du fait par eux-mêmes, ils ne hazardoient rien dans cette déclaration; elle ne pouvoit causer aucun trouble dans la Ville; le fils de Mr. Peissonel l'y avoit déja mis, & Mrs. Sicard pere & fils, qui avoient vû les premiers malades dans leur quartier de la Misericorde, se plaignant qu'on n'avoit pas ajoûté foi à

leur premiere déclaration, avoient déja repandu par tout le bruit de cette nouvelle maladie : il ne convenoit plus de la cacher dans un tems où elle étoit repanduë dans toute la Ville, & où il falloit prendre les mesures les plus promptes pour en arrêter les progrés, ou tout au moins pour prévenir les désordres qu'elle traîne après elle.

La déclaration de ces quatre Medecins ne trouva pas plus de créance dans l'esprit des Magistrats, & dans le Public que celle de Mrs. Sicard. Les premiers, bien loin d'ajoûter foi à un raport aussi authentique, font afficher un avis, dans lequel ils annoncent que ceux qui ont été commis à la visite des malades, ont enfin reconnu que la maladie qui regne n'est qu'une fiévre maligne ordinaire, causée par les mauvais alimens & par la misere. Nous voulons bien leur rendre la justice de croire qu'ils ne firent mettre cette affiche que pour rassûrer le peuple, plûtôt que de penser qu'ils ayent pû douter d'un fait qui leur étoit certifié de tout côté. Cette précaution étoit bonne, en prenant toû-

jours les mesures convenables.

En effet, quoique les Magistrats eussent toûjours agi comme si c'étoit veritablement la peste, puisqu'ils faisoient enlever les malades, & fermer les maisons; soit que les Infirmeries fussent remplies; soit qu'on ne regardât plus le mal comme contagieux, on ne fit plus transpórter les malades, qui s'accumulerent de jour en jour en diverses ruës : car dès le 7. Août, les quatre Medecins trouvoient trente nouveaux malades par jour, & autant de morts qu'on les obligeoit aussi de visiter; & cela alla toûjours croissant d'un jour à l'autre. Les Magistrats non contents de manquer de confiance en leurs Medecins, formerent contr'eux des soupçons injurieux à leur honneur & à leur caractere; & quoiqu'ils se fussent livrés au soin des malades de la maniere du monde la plus genereuse, sans traiter d'aucun interêt, qu'ils abandonnerent à la generosité des Magistrats, ceux-ci ne laisserent pas de dire, que les Medecins de la Ville vouloient faire un *Missisipi* de cette affaire. Ce sont les termes dont ils se servirent.

D'un autre côté, le peuple entrant dans les mêmes soupçons, insulte publiquement les Medecins dans les ruës, & leur reproche hautement qu'ils grossissent le mal par l'indigne motif d'un sordide interêt : les Medecins, animés d'un vrai zele pour leur Patrie, devoroient toutes ces insultes d'une vile populace ; ils furent beaucoup plus sensibles aux mépris de quelques-uns de principaux Citoyens, qui écrivirent en divers endroits des lettres pleines de qualifications les plus odieuses contr'eux, & dans lesquelles l'ignorance étoit le moindre vice qu'ils leur reprochoient. A quels égaremens de raison ne porte pas une aveugle incredulité ?

Deux choses favorisoient cette prévention. Mr. Michel, Medecin aux Infirmeries, écrivoit aux Echevins, que les malades qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal, les uns que l'ennui d'être enfermés, & les autres que la verole, & qu'ils avoient plus besoin de mercure que d'autres remedes. Pourtant l'ennui & la verole furent pour tous ces malades des maladies mortelles. La seconde chose

qui entretenoit l'incredulité publique ſur la maladie, c'eſt qu'on raportoit que pluſieurs malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas. Il n'en fallut pas davantage pour achever de décrier les Medecins, pour confirmer les indignes ſoupçons qu'on avoit formé contr'eux, & pour faire regarder la maladie comme une fiévre de corruption, cauſée par les fruits & par les mauvais alimens.

Ce qui fortifioit cette fauſſe opinion, c'eſt qu'on ne voyoit dans ces premiers tems, que des enfans & de pauvres gens attaqués de cette maladie. La peſte, diſoit-on, s'en prend à toute ſorte d'âge & de condition, elle fait bien d'autres ravages. On vouloit voir les hommes tomber morts dans les ruës, les riches attaqués comme les pauvres, & le mal ſe répandre avec impetuoſité dans toute la Ville. Attendez, peuple incredule, & vous verrez plus que tout cela; un affreux carnage va bientôt forcer vôtre aveugle incredulité. Déja des morts ſubites ſont annoncées de toute part; déja le feu de la contagion a pris aux quartiers les plus reculés,

& dans les ruës les plus écartées : déja les plus incredules & les plus hardis sont frapés les premiers : déja enfin on apprend d'un jour à l'autre la chûte de quelque riche.

Alors on commence à douter & à craindre ; on demande à s'assûrer de la nature du mal, par l'ouverture des cadavres : un Batelier frapé de mort subite dans son Bateau, présente l'occasion de faire cette épreuve. Les Medecins employés à la visite des malades, sont mandés pour assister à l'ouverture de ce cadavre. Mr. Guion, Chirurgien de la Ville, s'offre courageusement à la faire ; il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cadavre est ouvert dans le Bateau même, on foüille dans toutes ses parties, & on y cherche vainement la cause d'une maladie, qui se manifeste moins par les impressions qu'elle fait sur les parties internes, que par les symptomes & par les marques exterieures.

## CHAPITRE VI.

*Emotion populaire. Etabliſſement des Barrieres. Progrés de la contagion dans les Citadelles.*

LE bruit du mal contagieux de Marſeille repandu dans toute la Province, empêchoit les autres Villes d'y envoyer leurs denrées : l'Arrêt même du Parlement le défendoit ſous des peines très-ſeveres. Les Barricades que les Villes voiſines avoient faites pour ſe garder, ne permettoient pas aux Marſeillois d'en aller chercher. Cependant cette Ville ſi riche, par ſon commerce, ne peut pas ſe paſſer du ſecours de ſes voiſins, auſquels elle fournit à ſon tour bien de commodités qui leur manquent : ceux que la mer lui procure, ſont longs à venir & toûjours incertains : elle fût donc bientôt reduite aux extrêmités d'une diſette generale : le bled commence de manquer aux Boulangers, & le troiſiéme Août, n'ayant pas fait la quantité de pain ordinai-

re, il en manqua ce jour-là; sur le soir la populace s'attroupa, & courut de ruë en ruë insulter toutes les maisons des Boulangers.

Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, qui depuis le commencement de la contagion ne cessoit pas d'agir à la tête des Echevins, de les animer par son exemple, & de veiller à la sûreté publique, étoit pour lors enfermé avec eux dans l'Hôtel de Ville, pour regler les affaires, que les malheurs présens avoient infiniment multipliées. Averti de ce désordre, il sort accompagné de Mr. Moustier un des Echevins, & se porte à l'endroit où étoit cette Populace mutinée. Il n'eût pas besoin de gens armés pour appaiser ce tumulte; autant aimé du peuple, qu'estimé des honnêtes gens, sa seule présence désarma ces rebelles, & changea sur le champ leurs plaintes & leur murmures en cris de joie & d'allegresse, au bruit desquels ils l'accompagnerent chez lui, & se retirerent avec autant de tranquilité, qu'ils avoient montré de chaleur & d'émotion dans leur revolte. On vit alors combien il

importe au bonheur des peuples, que ceux qui les gouvernent, s'appliquent autant à les captiver par la bonté & & par la douceur, qu'à les soûmettre par l'autorité ; & que temperant l'une avec l'autre, ils ne sachent pas moins se faire aimer que se faire craindre.

Pour prévenir un pareil désordre, & empêcher que les malheurs de la famine n'augmentassent ceux de la contagion, les Echevins écrivirent à Mr. le Bret Intendant de la Province, & à Mrs. les Consuls de la Ville d'Aix, qui en sont les Procureurs, pour les prier de permettre qu'on établit des marchés à une certaine distance de la Ville, où l'on feroit une Barriere, & où les Etrangers pourroient apporter leurs denrées, & les Habitans de Marseille les y aller acheter, sans se communiquer ensemble. Ces Mrs. sensibles aux malheurs de nôtre Ville, y consentirent gracieusement ; & pour regler toutes choses, on convint d'une conference entre Mrs. les Procureurs du Païs & nos Echevins, ce que le Parlement permit : le jour & le lieu sont assi-

gnés ; ce fût à Nôtre-Dame à deux lieuës de Marseille. Mr. le Marquis de Vauvenargue premier Procureur de la Province y vint accompagné de quelques Gentils-hommes, d'un Medecin, & escorté de quelques Gardes.

De la part de Marseille, Mr. Estelle premier Echevin s'y rendit seul avec le Secretaire de la Ville. La conjoncture ne permettoit pas d'y aller avec une plus grande suite. Il auroit dû pourtant y mener avec lui un Medecin, comme ces Mrs. l'avoient demandé, sans doute pour le faire conferer avec le sien, s'assûrer par-là de la nature de la maladie, & se mettre en état de se garantir d'un semblable malheur, qu'ils n'ont pû éviter dans la suite. Mais les Medecins s'étoient trop expliqués sur cette maladie, pour que Mr. Estelle les menat à cette conference. Il leur cacha avant son départ les intentions de Mrs. les Procureurs du Païs, & il leur dit à son retour, qu'il ne les avoit aprises que par une Lettre qu'il avoit reçûë en chemin, lorsqu'il se rendoit au lieu assigné.

Dans cette conference, on regla,

par un concordat, qu'il seroit établi un marché aux deux avenuës de Marseille, & à deux lieuës de la Ville, avec une double Barriere, & un autre pour la mer à cet endroit du Golfe de Marseille, vers le Couchant, appellé l'Estaque, & qu'à tous ces marchés il y auroit des Officiers & des Gardes commis pour empêcher les communications au choix de Mrs. les Procureurs du Païs & aux fraix de la Ville. Ce concordat homologué par Arrêt du Parlement, on le fait savoir à toutes les Villes & Lieux de la Province, & on les invite à envoyer des denrées à ces Barrieres, où elles pourront être venduës sans danger. On ne peut assez loüer le zele de toutes les Villes de la Province, & leur empressement à secourir Marseille dans cette calamité, les unes en envoyant des denrées, & les autres en favorisant le transport.

L'établissement de ces Barrieres diminua bien un peu la disette, mais il ne rapella pas tout-à-fait l'abondance: l'éloignement des marchés fit hausser le prix des denrées qu'on y alloit chercher; toute sorte de travail

rencherit avec elles ; le vin si commun & si abondant dans cette Ville suit le sort des autres denrées : toutes les caves sont fermées, ou par la fuite des uns, ou par la crainte des autres. Le peuple, qui fait son principal aliment de cette liqueur, est prêt à se soulever, si on n'eût fait ouvrir les caves de force, & mettre le vin en vente. La viande qui ne vient que de loin, est encore plus rare que les autres denrées ; enfin bientôt on n'eût pas moins à souffrir de la disette que de la maladie.

Encore si ceux, qui étoient chargés de pourvoir aux besoins publics, n'avoient eu que le peuple de la Ville à entretenir, mais les soins & les embarras se multiplient avec les malheurs de la contagion. Voici Mrs. les Officiers des Citadelles, qui ayant resserré leurs Troupes, demandent du bled & d'autres necessités à Mrs. les Echevins, les menaçant de lâcher les Soldats dans la Ville, pour en prendre par tout où ils en trouveront. Comment pourvoir à tous les besoins d'une nombreuse garnison dans un tems de disette. Il falloit avoir toute

l'activité & la prévoyance de Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, dont le zele pour le service du Roy est connu depuis long-tems, pour faire trouver dans ces Citadelles, malgré la disette generale, l'abondance des tems les plus tranquilles.

Quoique les Citadelles soient entierement separées de la Ville, & que les Garnisons y fussent resserrées depuis le commencement de la contagion, elle n'a pas laissé que d'y penetrer. Mr. Audibert Chirurgien des Galeres y avoit été mis pour y traiter les malades. Les guérisons qu'il y opera firent d'abord du bruit, & on publioit par tout qu'il n'en avoit perdu aucun. Il leur donnoit d'abord un violent émetique, qu'il appelloit son *furet*, ensuite il les faisoit abrever avec du Thé ou de la Tisane, & il les purgeoit. Cette pratique fût proposée aux Medecins pour modéle, mais ils avoient déja reconnu & l'inutilité des purgatifs, & le danger des violens émetiques, qui donnoient des superpurgations funestes; aussi cette methode ne fit pas dans la Ville les mêmes miracles que dans les Cita-

delles. J'appelle ainsi le bonheur de traiter plusieurs pestiferés, sans qu'il en meure un seul. Les plus habiles Medecins n'oseroient faire un pareil défi. Ceux qui connoissent bien cette maladie, savent qu'elle élude souvent & l'attention des Medecins, & la vertu des remedes.

Tout ce qu'on peut dire du succés de ces violens émetiques, & des purgatifs réïterés, c'est qu'il y a quelquefois d'heureuses témerités, mais elles ne doivent pas servir de regle. Il y a donc lieu de croire que tous ces malades n'avoient que de legeres atteintes du mal, ou peut-être même qu'ils avoient toute autre maladie; car quand la contagion s'aprocha de plus près des Citadelles, & que les malades qui y tomboient, étoient veritablement marqués au coin de la contagion; les guérisons ne furent plus si frequentes, & les malades y mouroient tout comme ailleurs: cependant il est vrai que la contagion n'a pas fait de grands progrés dans ces Citadelles, par le bon ordre qu'il y avoit, & par le soin qu'on prenoit d'en sortir les malades, dès qu'ils parois-

soient, & de les transporter dans un petit Hôpital qu'on avoit fait dans une Bastide voisine. La contagion y a fini avec le mois de Decembre, & du depuis il n'y a pas paru de nouveau malade. Dans la suite, le Chirurgien des Citadelles a rendu sa methode publique; nous laissons décider aux Medecins qui ont traité beaucoup de ces malades, si cette methode est sûre.

## CHAPITRE VII.

*Progrés de la Contagion sur les Galeres.*

L'Entretien des Galeres auroit été un surcroit d'embarras pour la Ville, si ceux qui les commmandent, animés d'un noble zele pour le service du Roy, n'avoient, par la superiorité de leurs lumieres, cherché des ressources plus sûres. Quel ravage n'auroit pas fait la contagion sur ces Bâtimens, s'ils n'en avoient pas arrêté les progrés par les mesures les plus justes & les mieux concertées.

C'est à leur prudence que l'Etat doit la conservation de cet illustre Corps, qui ne fait pas moins l'ornement de nôtre Ville que la sûreté de nos Côtes. Leur conduite pleine de sagesse a fait voir que le bon ordre & la bonne police, sont les moyens les plus assûrés, pour prévenir les désordres de la contagion, & qu'on doit s'attendre aux plus grands ravages, quand l'un & l'autre sont négligés.

Sur les premiers bruits de la maladie on fit tirer les Galeres au large, & ces bruits continuants, Mrs. les Officiers Generaux voulurent s'assûrer de la chose par eux-mêmes, c'est-à-dire, par les Medecins & Chirurgiens destinés au service des Galeres. Ils demanderent aux Echevins, d'agréer qu'ils se joignissent à ceux de la Ville, pour aller visiter les malades. Mr. Perrin Medecin de l'Hôpital des Forçats, & Mr. Croizet Chirurgien du même Hôpital, chargés de cette commission, visiterent les malades, avec Mrs. Audon & Robert Medecins de la Ville, & les deux Chirurgiens qui les accompagnoient. Ce fût le premier Août qu'ils firent cette visi-

te, après laquelle ils firent leur raport qu'ils remirent à Mrs. les Commandants, & que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous soussignés Medecin & „ Chirurgien de l'Hôpital Royal des „ Forçats, certifions, qu'ayant été „ commis par ordre de Mrs. les Offi-„ ciers Generaux & Intendant des „ Galeres, assemblés en Conseil, ce „ jourd'hui premier Août, pour al-„ ler visiter les malades de la Ville, „ qu'on soupçonne attaqués de peste, „ nous nous serions portés dans l'Hô-„ tel de cette Ville à trois heures a-„ près midy, pour nous joindre aux „ Sieurs Robert & Audon Medecins „ aggregés, & au Sr. Bouzon. Me. „ Chirurgien, nommés par Mrs. les „ Echevins, pour faire la visite des-„ dits malades, nous aurions trouvé „ en visitant differents quartiers de „ la Ville. 1o. Dans celui de la Ma-„ jor, où depuis peu de jours il est „ déja mort plusieurs personnes soup-„ çonnées de peste, une femme mor-„ te, âgée d'environ soixante ans, „ malade depuis trois jours, sur la-„ quelle pourtant nous n'avons re-

,, marqué aucun ſigne de malignité ,, peſtilentielle en aucune partie de ,, ſon corps ; nous en aurions viſité ,, un autre dans une maiſon de la ruë ,, de l'Evêché, âgée d'environ trente-,, cinq ans, laquelle a un bubon à ,, l'aîne gauche, lequel nous avons ,, crû pour pluſieurs raiſons être ve-,, nerien, n'y ayant aucun ſigne de ,, malignité ſur elle. Dans le quartier ,, derriere les Grands Carmes, nous ,, aurions trouvé dans une maiſon le ,, cadavre d'une fille âgée d'environ ,, vingt ans, morte la nuit paſſée, ,, s'étant alitée depuis avant hier, ,, ſelon le raport de ſa mere, avec ,, un grand mal de-tête, des envies ,, de vomir, & un accablement ge-,, neral, morte en trente heures, tou-,, te couverte d'un pourpre livide, ,, ayant le ventre extrémement tendu ,, & violet, & ayant rendu par le ,, nez une grande quantité de ſang ,, très-diſſous & très-ſereux ; nous ,, aurions de plus trouvé dans le mê-,, me quartier pluſieurs autres per-,, ſonnes de tout ſexe & de tout âge, ,, au nombre de huit ou dix, attaqués ,, de fiévre avec des douleurs de tête

„ & des envies de vomir, lesquels „ accidens la plûpart des parens nous „ ont dit provenir des mauvais fruits „ que ces malades avoient mangés en „ quantité, sans qu'il nous ait paru „ en eux aucun signe de contagion: „ de plus, en descendant dans la ruë „ de l'Escale, dans une maison, où „ depuis quatre ou cinq jours une „ femme est morte subitement soup- „ çonnée de peste, nous aurions „ trouvé son enfant, âgé d'environ „ douze ans, mort aujourd'hui, „ couvert de tâches pourprées pres- „ que par tout le corps, avec une „ tension considerable au bas ven- „ tre, & une grosseur vers les glandes „ de l'aîne gauche, lequel s'étoit ali- „ té depuis avant-hier, selon le ra- „ port des parens, avec des nausées „ & des maux de tête insuportables; „ nous aurions trouvé de plus à son „ côté sur un méchant lit, son pere „ âgé d'environ quarante ans cou- „ ché tout habillé, avec une face li- „ vide, les yeux enfoncés & mou- „ rans, ayant eu depuis avant-hier, „ qu'il s'est couché, de grands maux „ de tête & de vomissement, tout „ parsemé

„ parsemé de tâches pourprées & li-
„ vides, ayant une tumeur à l'aîne
„ droite avec une tension très-dou-
„ loureuse dans tout le bas ventre :
„ nous aurions trouvé dans une au-
„ tre maison, auprès de celle-là, la
„ mere & la fille, la premiere âgée
„ d'environ trente-cinq ans, & la fil-
„ le d'environ quatorze, toutes deux
„ la face livide, les yeux mourans,
„ & dans un abattement general,
„ pouvant à peine ouvrir les yeux,
„ sur tout la fille, qui étoit dans un
„ assoupissement considerable, étant
„ malade depuis deux jours, ayant
„ un mal de tête horrible, & des en-
„ vies de vomir, sans pourtant aucu-
„ ne élevation ni aux aînes ni aux aiss-
„ selles, & sans aucune tâche pour-
„ prée : de plus, en montant vers la
„ fontaine de la Samaritaine, nous
„ avons trouvé dans une même mai-
„ son un enfant d'environ vingt ans,
„ mort aujourd'hui, couvert d'un
„ pourpre livide, n'ayant été malade
„ que trois jours avec mal de tête,
„ vomissement, & maux de cœur
„ continuels ; & dans un autre petit
„ lit à côté, son frere âgé d'environ

„ treize ans, malade depuis hier, s'é-
„ tant alité, selon le raport de sa
„ mere, avec un horrible mal de tê-
„ te, qui continuoit encore, des
„ maux de cœur, & des envies de
„ vomir frequentes, ayant même vo-
„ mi quelque fois, ayant les yeux en-
„ flamés & étincelans, la langue ari-
„ de & blanchâtre, & une tention au
„ bas ventre, avec une grosseur con-
„ siderable & douloureuse à l'aîne
„ droit, & un abattement general :
„ de plus enfin, nous aurions trouvé
„ dans une maison, sur le Cours, une
„ femme âgée d'environ quarante
„ ans, tombée dans un délire, avec
„ des mouvemens des membres in-
„ volontaires, les yeux ardents &
„ larmoyans, tâchée de pourpre en
„ plusieurs endroits de son corps,
„ ayant depuis deux jours une he-
„ morragie par le vagin d'un sang
„ sereux, & s'étant alitée, selon le
„ raport de son frere depuis quatre
„ jours avec de grands maux de tê-
„ te, & de frequens maux de cœur :
„ on nous a raporté qu'il étoit mort
„ depuis peu dans la même maison,
„ un enfant qui ne fût malade que

„ deux jours ; ayant de même de „ grands maux de tête, & des envies „ de vomir frequentes, ce qu'ayant „ très-meurement examiné, nous ne „ pouvons douter que ce ne soient „ des maladies pestilentielles très- „ contagieuses, & qui demandent „ de très-grandes précautions, pour „ en prévenir les funestes suites. Tel „ est nôtre sentiment. A Marseille, „ ce premier Août 1720. *Signé* PERRIN & CROIZET.

Après s'être assûrés de la verité du fait, sans s'arrêter aux bruits populaires, & sans donner dans les préventions d'une incredulité mal entenduë, les Commandans ne penserent plus qu'aux moyens de mettre les Galeres en sûreté. On n'en trouva pas de plus sûr, que de les ranger du côté de l'Arcenal, & de les enfermer par une estacade, qui est une espece de barriere sur l'eau, qui les separoit du reste du Port; on ferma aussi toutes les avenuës de l'Arcenal par des barricades, & on y enferma tous les bas Officiers, & tous les équipages. Mrs. les Officiers ne s'y enfermerent pas, mais ils y alloient re-

gulierement deux fois par jour, & toutes les fois que le service le demandoit : & ainsi tout le Corps des Galeres fût en peu de jours separé du reste de la Ville, & la rendit encore plus deserte & plus solitaire.

La communication entre les Galeres & la Ville est trop libre, pour se flatter que le mal n'en eût pas aproché. Il étoit difficile que parmi les équipages quelqu'un ne fût déja infecté, ou que quelque Forçat n'eût pris en Ville quelque impression contagieuse, avant qu'ils fussent resserrés : car on a aprofondi l'histoire de Boyal, un des deux premiers malades, dont nous avons parlé : on disoit qu'il avoit couché le soir sur la Galere la Gloire, & qu'il y avoit porté le mal ; que c'étoit dans cette Galere que la contagion avoit commencé, & qu'elle avoit été la plus maltraitée. Il est bien vrai que cet homme coucha sur la Galere la Duchesse, un soir qu'il trouva sa maison fermée, & que l'Argousin de garde étant de ses amis, l'y reçût, & l'y prêta même son lit ; mais aussi il est vrai, qu'ayant apris sa maladie, avant

que la Garde revint à son tour, il ne se servit plus de ce lit, ni de tout ce que ledit Boyal avoit touché : en effet, ce n'est point par cette Galere que la contagion est entrée dans ce Corps, & elle a été la moins maltraitée de toutes.

Ce n'étoit pas assez d'avoir enfermé les Galeres, il falloit encore pourvoir à leur subsistance & au soin des malades ; c'est ce que Mrs. les Officiers generaux firent avec un ordre & une prévoyance dignes de leur genie, & qui doivent servir de regle pour le tems à venir, si jamais un pareil malheur arrivoit. On prit plusieurs Tartanes, qui partoient alternativement, pour aller prendre des vivres aux deux Ports les plus proches de Marseille, qui sont ceux de Toulon & de Bouc, où le Fournisseur faisoit porter toutes les choses necessaires, comme bois, charbon, viande, & tout le reste, pour l'entretien des Officiers & des équipages. On distribuoit la ration, comme si les Galeres avoient été armées ; on établit des boucheries dans l'Arcenal, & on le munit de toutes les au-

*Petits Bastimens de mer, très leger, & qui vont avec tout vent.*

tres necessités ; enfin, tout y étoit si bien disposé, que dans un Corps aussi nombreux, chacun y trouvoit non seulement le necessaire, mais même toutes ses commodités, & à un prix mediocre, pendant qu'avec une dépense immense on manquoit souvent du necessaire dans la Ville.

On n'eût pas moins d'attention à pourvoir à l'entretien des malades, & à empêcher que le mal ne se repandit, & n'infecta tout ce Corps. L'Hôpital des équipages qui est derriere la Citadelle hors la Ville, & sur le bord de la mer, fût destiné pour les pestiferés : on le vuida sur le champ, & on le munit de tout ce qu'il faut pour les malades, & des Officiers necessaires. Par-là on ne fût pas dans la necessité d'infecter l'Hôpital general des Forçats, qui fût reservé pour les malades qui s'y trouvoient alors, & pour ceux qui pouvoient tomber de toute autre maladie que celle qu'on craignoit. Comme sur les Galeres la communication y est très-prochaine, & qu'un malade en auroit bientôt infecté plusieurs autres, on érigea un Hôpital d'entre-

pos à la Corderie, où l'on portoit les malades sur le moindre soupçon de la plus legere incommodité, & de-là, dès que le mal se manifestoit, ils étoient transportés à l'Hôpital qui leur étoit destiné.

Le mal contagieux, se declarant dans les uns plûtôt, & plus tard dans les autres, & se déguisant quelque fois au commencement, sans se montrer d'abord, il fût reglé que les Medecins & les Chirurgiens fairoient chacun leur visite dans cet entrepos, à differentes heures. Il y avoit donc huit visites par jour; ainsi, à quelque heure que le mal se manifesta, il étoit surpris & découvert, & le malade sur le champ envoyé au lieu destiné. Les Chirurgiens particuliers faisoient aussi diverses visites par jour, chacun sur sa Galere; & sur la plus legere incommodité, ils faisoient porter les malades à cet entrepos. Il en étoit de même de ceux qui tomboient malades dans l'Arcenal où étoient enfermées les familles de ceux qui y sont employés. Une Chaloupe prête à partir à toute heure, fût reservée pour le transport des malades, & quelques

autres furent destinées à porter les vivres & les autres necessités audit Hôpital, à differentes heures marquées dans le jour.

Pendant qu'on faisoit ces sages dispositions, la maladie commença à se montrer sur les Galeres, par deux Forçats, qui tomberent les premiers avec des charbons, l'un le 31. Juillet, & l'autre le premier Août; d'autres tomberent après, insensiblement le mal se repandit à son ordinaire dans les Chiourmes, dans les équipages, & dans les familles qui étoient enfermées dans l'Arcenal, & la mortalité suivit de près, mais non pas avec la même rapidité que dans la Ville. Il y a suivi à peu près les mêmes periodes, & y a duré presque tout autant; mais il s'en faut bien qu'il y aye fait le même ravage. En Septembre la maladie y fût dans sa vigueur, & dans les mois suivans elle est toûjours venuë en déclinant. Le plus grand nombre des malades a été de vingt-cinq à trente par jour, & la plus grande mortalité a été dans le milieu de Septembre de dix-sept en un jour; & les autres jours, tant de-

vant qu'après, ce nombre est allé en augmentant jusques-là, & de-là en déclinant à proportion; car le nombre des morts en Août est de 170. en Septembre 286. en Octobre 179. en Novembre 89. en Decembre 38. & le tout est 762. Dans les mois de Janvier & de Fevrier, il n'y en eût que sept à huit par mois; & en Mars la maladie cessa entierement sur les Galeres. Comme l'Hôpital des Pestiferés n'étoit pas assez grand pour contenir tous les malades, on dressa des tentes dans la cour, qui est fort vaste, sous lesquelles on faisoit passer ceux qui étoient les plus près de la guérison, & pour décharger bientôt cet Hôpital, on disposa une vieille Galere, que l'on plaça loin des autres, où les uns venoient finir leur guérison, les autres y faire leur quarantaine, & achever de s'y reparer: par-là on se ménagea toûjours de place dans l'Hôpital, pour y recevoir les nouveaux malades.

Il n'en falloit pas moins que des précautions aussi bien entenduës, pour empêcher que le mal contagieux ne fit les derniers ravages dans des

Bâtimens, où l'on est presque les uns sur les autres ; aussi n'y a-t'il pas fait de grands progrés ; on sera surpris de voir que sur dix mille personnes qu'il y avoit sur les Galeres ou dans l'Arcenal, il n'y ait eu que douze cens soixante, ou tout au plus treize cens malades ; & on le sera encore plus, qu'il n'en soit mort que sept cens soixante deux, c'est-à-dire, qu'il en aye guéri la moitié : l'heureuse guérison de tant de malades, n'est pas moins duë aux soins & à l'application de ceux qui font la Medecine & la Chirurgie sur les Galeres, qu'au bon ordre qui y regnoit. Parmi ces morts, il y a plusieurs Chirurgiens de Galere, dont quatre sont morts dans l'Hôpital, parmi lesquels on compte Mr. Laugier, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, si connu par son Traité des Vulneraires, & qui joignoit à un grand fond de Theorie une longue & sage pratique ; un Apoticaire & six Aumôniers : il n'est mort aussi que fort peu d'Officiers, & aucun des Officiers generaux. On les a vû pourtant s'exposer hardiment à tout ce que le bien du service de-

mandoit. Il étoit juste que la maladie respecta ceux, qui après avoir pourvû à la conservation des Galeres, devoient encore travailler si utilement à celle de la Ville.

---

## CHAPITRE VIII.

*Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Consuls restent seuls chargés de l'administration publique. Etat de la Ville à la fin du premier periode.*

UNe disposition dans la Ville semblable à celle des Galeres, auroit peut-être prévenu tous les désordres qu'on y a vû. On ne sçauroit trop se hâter dans ces occasions, de mettre les choses en regle, si on veut éviter le trouble & les inconveniens qui suivent les resolutions tardives & tumultueuses : une Ville qui attend que l'ennemi soit près pour se préparer à le recevoir, s'expose à être surprise, & à essuyer ou les malheurs d'un assaut imprévû, ou la honte d'une composition forcée. Tel a été le

triste sort de Marseille, où soit que l'on ne crût que foiblement la peste, ou soit que l'embarras d'une grande Ville ne permît pas de pourvoir à tout en même tems, on a attendu de prendre les mesures convenables contre la contagion, que la necessité les déterminât.

Les Medecins qui prévoyoient de loin les suites de cette maladie, & qui par la violence qu'elle exerçoit sur chaque malade en particulier, jugeoient de celle de la constitution generale du mal, ne manquerent pas d'inspirer d'abord aux Magistrats toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre en pareil cas. Ils leur insinuerent de former un Conseil de santé, composé des personnes les plus distinguées par leur rang, & de quelques principaux Citoyens, pris de divers Etats; mais les Echevins craignirent le trouble de la multitude, disant qu'ils ne vouloient pas faire une hâle de l'Hôtel de Ville: c'est ainsi qu'ils s'expliquerent. Les Medecins leur offrirent encore de rester un auprès d'eux pour le Conseil, par ce que dans le cours d'une contagion, il

se présente une infinité d'affaires qui ne peuvent être décidées que sur l'avis d'un Medecin : ils repondirent qu'ils n'en avoient pas besoin. Il en fût de même de tout ce qu'ils purent leur proposer : fortifiés dans leurs préventions contre eux, ils regardoient comme suspect tout ce qui venoit de leur part : neanmoins pour que le Public ne souffrit pas de l'entêtement des uns, & du ressentiment des autres ; les Medecins voyant qu'ils n'étoient pas écoutés,& n'ayant d'autre vûë que le bien public, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de leur remettre le Traité de la peste par Ranchin, qui contient tous les Reglemens de Police pour les tems de contagion. La suite fera voir l'usage qu'ils ont fait de ce Livre.

Le seul Medecin de la Ville, qui fût écouté des Magistrats, ce fût Mr. Sicard, qui ayant refusé de visiter les malades, & voulant se rendre utile par quelque endroit, fût leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succés, pourveu qu'on executât ce qu'il diroit. La proposition étoit trop favo-

rable, pour n'être pas bien reçûë. Les autres Medecins avoient eté rejettés comme ces Prophetes, qui n'annonçoient que des choſes triſtes ; celui-ci eſt bien reçu, parce qu'il prédit des choſes agreables. Ce Medecin propoſa donc d'allumer un ſoir de grands feux dans toutes les Places publiques, & au tour de la Ville, qu'en même tems chaque particulier en fit un devant la porte de ſa maiſon, & qu'à commencer du même jour, & pendant trois jours conſecutifs, chacun fit à la même heure, à cinq heures du ſoir, un parfum avec du ſoûfre dans chaque apartement de ſa maiſon, où il déployeroit toutes ſes hardes, & tous les habits qu'il avoit porté depuis que la contagion avoit paru.

Quoique ce moyen de faire ceſſer la contagion ne ſoit ni nouveau, ni fort ſingulier, & que l'hiſtoire d'Hypocrate ne ſoit ignorée de perſonne, la confiance avec laquelle ce Medecin le propoſa, & l'eſpoir de voir bientôt finir un mal, dont on commençoit à redouter les ſuites, le firent recevoir. On ſe met en état d'e-

xecuter la chose : Ordonnance de Police, qui assigne le jour, & ordonne les feux & les parfums, en conformité du projet du Sr. Sicard ; il est lui-même commis à la disposition des feux, sous les ordres de Mr. Diodet un des Echevins, qui s'est toûjours prêté volontiers aux emplois les plus pénibles ; on fait de grands amas de bois dans toutes les places, & dans tous les lieux désignés ; on distribuë dans toute la Ville du soûfre pour les parfums, à tous ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter : enfin, le jour arrivé, & à l'heure marquée, toute la Ville parut en feu, & l'air se couvrit d'une noire & épaisse fumée, plus propre à retenir les vapeurs contagieuses qu'à les dissiper.

On ne sçait ce que l'on doit le plus admirer ici, ou la confiance de ce Medecin, qui sans distinguer les periodes ni la nature de la contagion, propose avant le tems un secours aussi foible, & si peu capable de produire l'effet qu'il en promettoit ; ou la credulité des Magistrats, qui denués d'un Conseil solide, se laissent aller à tout vent de doctrine,

& consentent à une dépense aussi inutile que fatigante, sans daigner consulter là-dessus les autres Medecins, ausquels ils avoient déja confié le soin des malades. Le public vît avec regret consumer inutilement une si grande quantité de bois, dont il craignoit de manquer dans la suite, & ce Medecin trompé dans son attente, ne pouvant plus soûtenir les reproches du peuple sur l'inutilité de son remede, disparut avec son fils.

En effet, ces feux ne firent, ce semble, que rallumer celui de la contagion; ils embraserent l'air déja échauffé par la chaleur de la saison & du climat: le venin pestilentiel devint plus actif, & le mal se dévelopa avec plus de vivacité. Déja les plus entêtés se rendent, & pensent à chercher leur salut dans la fuite ou dans la retraite; les plus timides, ou pour mieux dire, les plus prudens avoient déja profité de la liberté des passages, pour se sauver en d'autres Villes, & en d'autres Provinces. Ceux qui furent plus tardifs à croire, trouvant toutes les issuës fermées, & les chemins exactement gardés, furent con-

traints de se retirer dans leurs Bastides, ou de s'enfermer dans leurs propres maisons.

On ne vit plus alors que gens qui achetoient des provisions de tout côté, qui charrioient des hardes & de meubles de toute part; les voitures n'y peuvent pas suffire, elles sont hors de prix, le peuple même prend la déroute, & sort en foule hors les portes de la Ville, & comptant sur la douceur de la saison, va camper sous des tentes, les uns dans la Plaine de St. Michel, qui est une grande Explanade du côté des Minimes; les autres le long de la riviere & des ruisseaux qui arrosent le terroir,& les autres le long des ramparts:quelques-uns grimpent sur les Collines & sur les Rochers les plus escarpés, & vont chercher un azile dans les Antres & dans les Cavernes : les gens de mer s'embarquent avec leurs familles sur des Vaisseaux, sur des Barques, & dans de petits Bâteaux, dans lesquels ils se tirent au large dans le Port & dans la Mer, & forment ainsi une nouvelle Ville flottante au milieu des eaux.

Monseigneur l'Evêque, comme

un fidéle Pasteur, reste seul à la garde de son Troupeau ; les Curés & les autres Prêtres des Parroisses, animés par son exemple, & fortifiés par son courage, n'abandonnent point leurs oüailles : les Monasteres des Religieuses sont ouverts, & la plûpart de ces filles vont rejoindre leurs parens & leurs familles. Cette desertion generale laisse le reste des Citoyens dans la consternation la plus touchante ; & la Ville du Royaume la plus peuplée devient en peu de jours la plus triste solitude. Les Consuls se confiant en leur activité naturelle, & au zele dont ils se sentoient animés pour le salut de la Patrie, demeurent seuls chargés du soin de la Ville. Ils n'ont voulu partager avec personne les peines de l'administration la plus accablante qui puisse se présenter dans l'exercice du Consulat. Heureux eux & le peuple, si le succés avoit pû repondre à leur attente & à leur zele.

Il semble pourtant qu'une administration qui regarde le salut commun, & qui interesse la vie & le bien de tous les habitans d'une Ville, don-

ne droit à ceux qui y sont en place, & aux principaux Citoyens d'y avoir quelque part : aussi ces personnes voyant qu'ils n'étoient point appellés à cette administration, dans laquelle ils ne pouvoient pas s'ingerer d'eux-mêmes, & jugeant que leur présence inutile au Public, ne serviroit qu'à les rendre spectateurs de la plus triste scene qui fût jamais, ne penserent plus qu'à leur propre conservation. Les Officiers de Justice, les Directeurs des Hôpitaux, les Intendans de la Santé, ceux du Bureau de l'Abondance, les Conseillers de Ville, & les autres Officiers municipaux, tout disparut, & les Echevins resterent seuls à la tête d'une nombreuse populace, avec leur Secretaire, & Mr. Pichaty l'Avocat leur Conseil ordinaire.

Ils n'ont pas laissé que de rendre diverses Ordonnances très-utiles pour la Police, comme celles qui ordonnoient de faire sortir tous les Gueux & Mandians de la Ville ; qui défendent de resserrer le bled, de ne rien laisser dans la Ville, qui peut causer de l'infection, de transporter les

meubles & les hardes des morts & des malades d'une maison à l'autre, & plusieurs autres de cette espece, dont l'execution auroit prévenu bien de désordres, si quatre personnes y avoient pû suffire. On mit encore sur pied quatre Compagnies de Milice; on posa des Corps de Garde à l'Hôtel de Ville, & par tout où il étoit necessaire: on nomma des Commissaires dans chaque quartier; on pourvût à la subsistance des pauvres, qui par la cessation de toute sorte de travail, se trouvoient reduits aux dernieres extrêmités; on donna des instructions aux Commissaires; on les chargea de faire distribuer le pain aux pauvres, de s'informer des malades qu'on laisse pourtant encore dans leurs maisons, & de veiller à tout ce qui convient pour le bon ordre.

Malgré ces belles dispositions, la maladie va toûjours son train; elle prend d'un jour à l'autre de nouveaux accroissemens; on ne distingue plus les ruës infectées; le feu de la contagion a pris par tout, & le nombre des morts est si fort augmenté, que

les nuits ne sont pas assez longues pour les enlever tous ; on ne peut plus garder pour le Public les ménagemens ordinaires ; il fallut se resoudre à porter les morts de jour ; ils ne peuvent même être enlevés un à un ; on prend de force les chevaux & les tomberaux des Bourgeois, on engage tous les Gueux & Vagabonds à servir de Corbeaux, on fait ouvrir de grandes fosses hors la Ville, les Tomberaux vont de jour par les ruës, & le bruit funebre de leur cahot, fait déja fremir les sains & les malades : enfin on voit déja dans toute la Ville le triste apareil d'une contagion declarée,

On n'y trouve plus de boutique ouverte, tous les travaux publics & particuliers ont cessé, le commerce est depuis long-tems interdit, les Eglises, le College, la Loge, & tous les lieux publics sont fermés, les Offices divins suspendus, le cours de la Justice arrêté ; il n'y a plus parmi les parens & les amis de frequentation, plus de visite, plus de societé ; les Paysans de la campagne n'aportent plus leurs denrées ; tout le monde

*C'est l'endroit où s'assemblent les Negotians.*

fuit une Ville infectée de peste ; il faut se passer des commodités ordinaires, & on a de la peine à se procurer les alimens les plus necessaires. Telle étoit la face de la Ville, & la triste situation de ses Habitans ; tel étoit l'éclat des choses, quand le mal entra dans son second periode, ce qui fût environ le dix du mois d'Août.

## CHAPITRE IX.

### *Second Periode de la Peste. Etablissement d'un nouvel Hôpital.*

CE n'est pas ici la premiere fois qu'on a vû les Habitans d'une Ville affligée de peste douter de la verité de cette maladie, jusques à ce qu'ils lui ayent vû faire les derniers ravages. Il en est arrivé de même dans toutes les Villes que Dieu a voulu punir de ce fleau. Il semble qu'il ne les frape de cet aveuglement, que pour les empêcher de prendre des mesures, pour se soustraire à sa justice ; on peut dire néanmoins que l'incredulité n'a jamais été poussée si loin,

qu'elle l'a été dans cette occasion. On pourroit la comparer à celle de ces hommes insensés, qui ménacés d'un déluge prochain, & voyant construire l'Arche à Noël, s'en mocquerent, & ne penserent point à le prévenir par une semblable précaution, & par une conversion sincere. Telle a été la stupide incredulité de quelques-uns de nos Habitans; ils ont vû commencer la peste dans les Infirmeries, ils l'ont vûë passer, pour ainsi dire, sous leurs yeux de cet endroit dans la Ville, & s'étendre en peu de jours dans tous les quartiers; elle leur est confirmée par le témoignage de tous les Medecins; & malgré tout cela ingenieux à se tromper eux-mêmes, ils aiment mieux s'exposer à tous les désordres d'une calamité publique, que de les prévenir par de sages précautions qu'ils n'auroient pas dû negliger, quand même elles auroient dû leur devenir inutiles.

C'est dans le second periode du mal que ces désordres furent extrêmes, & que l'on vit tout le trouble de la plus affreuse désolation. Deux choses donnerent lieu à ces désordres: d'une

part un excés de ménagement, d'une autre un défaut de prévoyance. Le premier regardoit le ſoin des malades, le ſecond l'inhumation des morts : nous allons déveloper l'un & l'autre.

Environ le 8. du mois d'Août, les Medecins commis à la viſite des malades s'aperçurent qu'on ne les enlevoit plus, & qu'on les laiſſoit dans les maiſons, quoi qu'ils en donnaſſent tous les ſoirs l'état aux Echevins; ils furent leur repreſenter que ces malades laiſſés chez eux en infectoient d'autres, que leurs ſoins étoient inutiles par la miſere de la plûpart : car alors ils ne viſitoient guéres que des pauvres; que l'Hôtel-Dieu leur étant fermé, ils n'avoient point d'autre retraite; que les charités de la miſericorde & des autres œuvres pies leur manquant, ils languiſſoient dans leurs maiſons dénués de tout ſecours, & periſſoient même d'inanition & de miſere; & qu'enfin on ne pouvoit pas éviter d'établir un nouvel Hôpital pour ces malades.

Mr. le Gouverneur comprit bientôt la neceſſité de cet établiſſement, il

l'ordonna sur le champ, & comme on étoit en peine de trouver un endroit qui fût propre, & qui peut être bientôt mis en état de recevoir les malades, les Medecins lui suggererent de prendre la Charité, & lui firent voir que c'étoit l'endroit le plus propre par sa situation, par la disposition interieure de la maison, par son étenduë, par toutes les commodités necessaires aux malades, & sur tout par le voisinage de cinq Maisons Religieuses, qu'on auroit pû lui joindre dans la suite, quand le nombre des malades augmenteroit. Ils donnerent encore les moyens de loger ailleurs les pauvres qui étoient entretenus dans cette Maison, & qui alloient au nombre de cinq à six cens, y compris les Officiers.

La chose concluë, les Recteurs de la Charité sont appellés, & priés en même tems de vuider sur le champ cette Maison, & de faire transporter les pauvres qui y sont, aux endroits qu'on leur indique. Ils oposent plusieurs raisons & divers obstacles à cette entreprise, en présence de Mr. le Gouverneur, qui les débâtit &

franchit toutes les difficultés avec une préſence d'eſprit & une douceur, à quoi ils ne purent reſiſter. Ce projet pourtant ſi bien concerté & ſi long-tems débatu, demeura ſans execution, ſans qu'on en ſache la raiſon ; on fût près de huit jours à ſe déterminer pour l'établiſſement d'un Hôpital ; les malades cependant s'accumulent de par tout, & bientôt va commencer cette confuſion & ce déſordre, dont le ſeul ſouvenir fait horreur.

Rien n'étoit cependant plus propre à empêcher le progrés de la contagion, & à prévenir les déſordres qu'elle a traîné après elle, que l'établiſſement de cet Hôpital ; on y plaçoit d'abord du jour au lendemain ſix cens malades, & huit cens dans une neceſſité ; dans la ſuite on auroit pris les cinq Cuovents, qui ſont tout au tour de la Charité. C'étoit un moindre inconvenient de déplacer des Religieux & des Religieuſes, que de laiſſer les malades dans les ruës & dans les places publiques. On auroit logé les Religieux dans les autres Couvents, qui ſont en ſi grand nom-

bre dans cette Ville, réüniſſant ceux dont les regles & les manieres de vivre ont le plus d'affinité & de raport. Un de ſes Couvents pouvoit être deſtiné pour les riches qui auroient voulu être traités à leurs dépens; un autre pour les Prêtres, Confeſſeurs, & les autres Officiers malades: enfin les autres auroient ſervi pour les Convaleſcens, pour loger les Officiers, & pour le reſte des malades, qu'on y pouvoit recevoir au nombre de trois mille. On ne devoit pas s'attendre à en avoir un plus grand nombre à la fois, parce que dans cette maladie les morts ſont promptes & frequentes; toutes ces maiſons ſont fort commodes, ſituées à une extrêmité, & ſeparées du reſte de la Ville par une Colline, & dans un quartier fort deſert; elles ſont même iſolées. Que de malades ſauvez par cet établiſſement, & délivrés du cruel déſeſpoir de mourir dans les ruës.

On ſe détermine à la fin à former un Hôpital pour les peſtiferés, & on choiſit pour cela l'Hôpital des Convaleſçens de l'Hôtel-Dieu; il eſt veritablement bien ſitué, mais c'eſt la

plus petite maison de toutes celles qui étoient propres à cet usage ; car elle ne pouvoit pas contenir au-delà de deux ou trois cens malades ; aussi fût-il rempli en moins de deux jours ; & comme les malades y venoient en foule, on fût obligé de les placer dans une grande étable, qui est tout auprès, & où l'on enfermoit ordinairement les Bœufs & les Moutons de la Boucherie, encore s'estimoient-ils heureux de mourir dans un endroit, où le Sauveur du monde a bien voulu naître.

Cet Hôpital fût ouvert vers le milieu du mois d'Août, sous la direction d'un Chirurgien, tous les Medecins de la Ville se trouvant alors employés, à la reserve d'un seul qui étoit malade ; on y mit tous les Officiers necessaires : quelques jours après son établissement, Mrs. Gayon pere & fils Medecins de Barjols, petite Ville de cette Province, qui depuis long-tems meditoient un établissement à Marseille, crurent que c'étoit ici une occasion favorable, & vinrent offrir leurs services à Mrs. les Echevins, qui les reçurent volon-

tiers, & placerent ces deux medecins dans le nouvel Hôpital des peſtiferés. Ils s'y enfermerent ſans daigner conferer avec les Medecins de la Ville, & ſans s'informer de la nature du mal, & des remedes qui lui convenoient. Auſſi remplis de nouvelles idées tout-à-fait contraires à celles qu'ils auroient dû ſe former de la maladie ; ils donnerent dans une methode toute opoſée à celle que le mal demande, & dont le mauvais ſuccés augmenta bientôt la mortalité dans cet Hôpital ; ils employerent les saignées reïterées & les purgatifs, dont on avoit d'abord connu l'inutilité. A peine ces Medecins eurent-ils le tems de ſe reconnoître, que le pere fût pris du mal & mourut : le fils effrayé de la mort de ſon pere, ſe retira, & de retour à ſa Patrie, il y fût mis hors la Ville en quarantaine, pendant laquelle il mourut auſſi, & après ſa mort, perſonne n'oſant toucher à ſon corps pour l'enterrer, on mit le feu à la maiſon, & avec lui fût brûlé tout ſon bien qu'il avoit converti en papiers, comptant de faire un établiſſement fixe à Marſeille.

Le Chirurgien & les autres Officiers de cet Hôpital ſuivirent de près le ſort de ces Medecins, & avec eux finit le peu de bon ordre qu'il y avoit. Car comme le trouble croiſſoit avec la maladie, on les remplaça des premiers ſujets que l'on trouva, ſans choix & ſans examen; auſſi cet Hôpital ne fût plus dans la ſuite qu'un lieu d'horreur & de confuſion, où ceux qui devoient avoir ſoin des malades, ne les voyoient que pour prendre garde au moment qu'ils expiroient, & ſe partager leurs dépoüilles. Ils en faiſoient même une retraite de vols qu'ils faiſoient en Ville dans les maiſons abandonnées par les malades qui alloient à cet Hôpital. En effet leurs deſordres étant connus, ils furent arrêtés & condamnés aux Galeres. Nous paſſons ici l'état de cet Hôpital, nous le repreſenterons avec celui de la Ville, pour ne pas toucher deux fois à un tableau ſi hideux & ſi effrayant.

On reconnut bientôt que l'Hôpital qu'on avoit choiſi étoit trop petit pour le grand nombre des malades, qui tomboient tous les jours, on forma le projet

d'en faire un autre, qui par le long tems qu'il falloit pour le mettre en état, devenoit inutile aux désordres présens. On choisit le jeu de mail, dont l'étenduë & la situation fournissoient une place très-propre pour y dresser un Hôpital, qui par la proximité du Couvent des Augustins reformés, & d'un grand corps de maison, qui est à l'entrée du jeu de mail, avoit toutes les commodités necessaires. Sa situation hors la Ville le rendoit encore plus propre pour ces sortes de malades. Ce projet étoit bien concerté, mais il auroit fallu pouvoir suspendre la rapidité du mal, jusques à ce qu'il fût executé ; car on ne pouvoit déja plus compter les malades, ils étoient sans secours & sans retraite dès le 20. du mois d'Août, & on entreprend alors un Hôpital, qui n'a été prêt qu'au commencement d'Octobre, comme on le verra par la suite ; il n'a pourtant pas laissé d'être d'une grande utilité : nous le dirons en son lieu. Cependant pour donner une retraite aux malades, on éleva des tentes hors la Ville le long des remparts, ausquels on fit une

breche vis-à-vis, pour pouvoir passer les malades sous ces tentes.

La seconde chose qui donna lieu aux desordres dans le second periode du mal, c'est l'indolence à croire que ce fût veritablement la peste. Delà le défaut de prévoyance pour l'inhumation des morts; dans les commencemens on les portoit aux Infirmeries, qui quoique vastes, ne purent pas en recevoir un grand nombre, parce que le terrein est presque tout sur le Roc: on fût même obligé d'en combler une vieille Citerne. Les Infirmeries étant donc remplies, on resolut d'ouvrir une fosse du côté de la Cathedrale; mais à peine a-t'on commencé d'y travailler, qu'on l'abandonne sur les representations des Religieuses du St. Sacrement, dont la maison étoit tout auprès. On désigna une terre hors la Ville, entre les portes d'Aix & de la Joliete, dans laquelle on ouvrit deux fosses de dix toises de long & autant de large, & de quatorze pieds de profondeur. Ce ne fût pas sans peine que l'on obligea des Paysans à y travailler: il fallut que Mr. Moustier l'Echevin, hom-

me d'un zele infatigable, y fût en tête.

Ces fosses furent bientôt remplies avec une mortalité de trois à quatre cens personnes par jour, & qui alloit toûjours croissant d'un jour à l'autre, & comme on n'en avoit point préparé d'avance, que les Fossoyeurs & les Corbeaux manquoient de tems en tems, ou par la fuite, ou par la mort, on fût bientôt en demeure d'enlever les cadavres, & l'expedition la plus importante en tems de contagion, celle qui demande le plus de celerité,& qui doit souffrir le moins d'interruption, fût menée le plus lentement de toutes. Ainsi d'une part l'établissement d'un Hôpital differé, le choix de celui des convalescens, qui ne pouvoit pas contenir la dixiéme partie des malades, de l'autre le défaut des fosses préparées, des Fossoyeurs & des Corbeaux engagés d'avance, donnerent lieu à ce désordre, qui remplit en peu de jours la Ville de morts & de malades.

## CHAPITRE X.

*La contagion est portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyés par la Cour. Desertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville.*

QUOIQUE l'on sçût par tradition qu'en tems de peste, toutes les autres maladies cessent, & semblent ceder à celle-ci, comme à la plus cruelle & la plus dangereuse, neanmoins on ne laissa pas de fermer l'Hôtel-Dieu, depuis le commencement de la contagion, & de le reserver pour les malades qui s'y trouverent alors, & pour ceux qui pourroient tomber dans la suite de toute autre maladie. Malgré cette précaution, le mal contagieux s'y introduit, & l'infection prend dans toute cette Maison, dans laquelle outre les malades, & ceux qui étoient destinés à les servir, on nourrissoit encore trois ou quatre cens enfans trouvés, de l'un & de l'autre sexe ; &

comme dans une maison ainsi remplie de monde, la communication y est très-prochaine, on doit juger par-là quelle y fût la violence & la rapidité de la contagion.

Elle y fût portée par une femme, qui échapa de la ruë de l'Escale, dont nous avons déja si souvent parlé, & qui vint se présenter à l'Hôtel-Dieu pour y être reçûë : soit que son mal ne se fût pas encore manifesté, soit qu'il aye donné le change à ceux qui la visiterent, ils ne la crurent atteinte que d'une fiévre ordinaire, & ils la reçurent. Deux des filles de la Maison destinés au service des malades, sont mandées, pour soûtenir cette malade, & la conduire à l'apartement des femmes. La Mere Infirmiere la change de linge, selon la coûtume, & la fait coucher à la maniere ordinaire. Le lendemain ces deux filles tombent malades, & meurent presque subitement, c'est-à dire, en six ou huit heures de maladie ; le jour d'après la Mere Infirmiere est aussi prise, & meurt aussi promptement que ces filles. De ces quatre malades, la contagion se répand si

fort dans toute cette Maiſon, que des uns aux autres tout y a peri, Directeurs, Confeſſeurs, Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, & tous les autres Officiers, Valets, Servantes, & tous les enfans trouvés, à la reſerve d'une trentaine, qu'une heureuſe guériſon a ſauvés de la fureur du mal.

Nous ne pouvons refuſer ici les juſtes loüanges qui ſont dûës à la memoire de Mr. Bruno Granier, un des Directeurs de cette Maiſon, qui en abſence de tous les autres, ſoûtenoit ſeul la penible direction de cet Hôpital. On conçoit aſſez de quel embarras devoit être la conduite & l'entretien de cinq à ſix cens perſonnes en des tems auſſi difficiles. Il ſurvenoit pourtant à tout avec un zele & un courage digne d'être imité par tous ceux qui ſont appellés à ces charitables exercices. Auſſi le Seigneur, qui ſaiſit ſouvent les momens les plus favorables pour nous appeller à lui, ſe hâta de recompenſer ſa charité par une mort qui lui ſera toûjours glorieuſe devant les hommes, comme elle doit avoir été prétieuſe devant Dieu.

Qu'il nous soit permis de mêler aux larmes que nous donnons à la mort de ce zelé Recteur, celles que meritent ceux qui exerçoient la Medecine dans cet Hôpital; le Medecin (c'étoit Mr. Peissonel le pere) plus venerable par sa vertu que par son grand âge, y visitoit les malades avec un zele & un courage encore plus hardi que celui dont d'autres se sont fait un merite dans la suite, & dont ils ont crû donner le premier exemple: il s'asseyoit auprès des malades, touchoit leurs playes, & les pansoit avec une charité, qui étoit le fruit de cette pieté sincere qui a éclaté dans toute sa vie. Il étoit Doyen du college des Medecins, & connu parmi les Sçavans, par son nouveau systême de Phisique méchanique, qu'il alloit donner au Public, si Dieu n'eût mieux aimé recompenser sa charité par une gloire immortelle, que de le laisser joüir de celle qu'il se seroit aquise par l'impression de cet ouvrage. Il y avoit aussi un jeune Chirurgien appellé Audibert, & un jeune Apoticaire nommé Carriere; ils donnoient l'un & l'autre de gran-

des esperances par leur genie & par leur aplication. Ils auroient servi utilement le Public dans la suite, & on peut dire que leur mort est une veritable perte pour cette Maison & pour la Ville. La maladie se répandoit avec la même impetuosité dans la Ville: l'incendie est general, & néanmoins bien de gens se flattent encore. Les Echevins avoient donné de trop mauvaises impressions de leurs Medecins, pour que la Cour s'en raporta à eux sur la nature de ce mal: elle ordonna à Mrs. Chycoineau & Verny Medecins de Montpellier, de se porter à Marseille, pour y examiner la nature de la maladie qui y regnoit. Ces Mrs. s'y rendirent le 12. Août avec Mr. Soulier Maître Chirurgien de leur Ville: ils y furent reçus des Echevins avec tout l'honneur dû à leur merite & à leur commission. Ils ranimerent d'abord la joie du Public, qui attendoit d'eux une décision favorable à son incredulité. Malgré les préventions qu'on leur imposa contre les Medecins de la Ville, ils voulurent pourtant conferer avec eux sur la maladie; l'assignation don-

née, on s'assemble dans l'Hôtel de Ville, chacun raporte ce qu'il a vû, & pour un plus grand éclaircissement, on convint que chaque Medecin & Chirurgien remettroit à ces Messieurs un précis de ce qu'il avoit observé, ce qui fût fait le lendemain, & ces Messieurs ayant pris jour pour aller visiter les malades, on leur donna pour adjoints deux Medecins de la Ville, Mrs. Montagner & Raymond: le premier avoit été rapellé de l'Abaye de St. Victor, pour remplacer le Sr. Bertrand, qui étoit tombé malade; on y joignit encore deux Maîtres Chirurgiens; ils visitent tous ensemble les malades pendant deux jours dans les maisons & dans l'Hôpital des Convalescens, où ils firent ouvrir quelques cadavres, & après s'être bien assurés de la maladie, ils en rendirent compte à la Cour, & ayant pris heure pour en faire leur raport à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Echevins, ils se rendirent à l'Hôtel de Ville: les Medecins de la Ville qui les avoient accompagnés, se présenterent pour entrer dans cette Assemblée, & oüir le raport des Mede-

cins de Montpellier, mais les Echevins les font refuser.

On n'a pas pû sçavoir quel fût précisement le raport des Medecins de Montpellier aux Magistrats ; mais d'abord après cette Assemblée, ceux-ci dirent hautement, qu'ils avoient déclaré, que la maladie, dont on s'allarmoit tant, n'étoit qu'une fiévre maligne causée par la corruption & par les mauvais alimens : & les Medecins de Montpellier étant partis le 20. Aoû̂t chargés des honneurs & des présens de la Ville, on vit paroître le lendemain cette Affiche.

## *Avis au Public.*

„ Sur le raport qui a été fait à „ Mr. le Gouverneur & à Mrs. les „ Echevins, par Mrs. les Medecins „ de Montpellier, ils ont crû devoir „ avertir le Public, que la maladie „ qui regne présentement dans cette „ Ville, n'est pas pestilentielle, mais „ que c'est seulement une fiévre ma„ ligne, contagieuse, dont on espe„ re de pouvoir bientôt arrêter le „ progrès, en separant les personnes

„ qui en peuvent être soupçonnées
„ d'avec celles qui sont saines, par
„ le bon ordre & l'arrangement que
„ l'on va prendre incessamment.

Cet avis rassura le Peuple, qui depuis lors se communiqua plus librement ; il avoit même commencé à le faire auparavant après la premiere affiche, & Monseigneur l'Evêque avec les Magistrats avoient été obligés de ceder à ses empressemens pour la Procession qui se faisoit ici toutes les années le jour de St. Roch, on ne crût pas devoir refuser de satisfaire la devotion du Peuple envers un Saint, dont les malheurs presens rendoient la protection si necessaire.

„ L'Autheur du Journal imprimé, dit
„ que les Medecins de Montpellier
„ trouverent bon, que pour ne pas
„ augmenter le désordre de la Ville,
„ l'on dissimula, & que pour tâcher
„ de calmer & de rassûrer les esprits,
„ on afficha un Avis, portant, &c.

Les Medecins de Montpellier ont nié dans la suite que cela fût venu d'eux, quoiqu'ils eussent dicté eux-mêmes cet Avis ; & ils ont dit publiquement, qu'ils n'y avoient consenti que par

complaiſance : de qui que ce ſoit qu'il ſoit venu, il eût été à ſouhaiter, qu'il eût produit l'effet qu'on en attendoit, & que pour inſinuer que cette maladie n'étoit que l'effet des mauvais alimens, & aliener les eſprits de toute autre idée, on n'eût pas negligé les précautions neceſſaires. Il eſt ſurprenant que des Medecins, qui ont refuſé à la peſte la contagion que tout le monde lui donne, reconnoiſſent aujourd'hui publiquement des fiévres malignes contagieuſes, qui de l'aveu de tous les Medecins ne ſçauroient le devenir. Le raport que Mrs. Chycoineau & Verny envoyent à la Cour, n'eſt pas tout-à-fait conforme à cette affiche. Le voici tel que nous l'a remis une perſonne digne de foi, à qui Mr. Chycoineau en avoit donné une copie.

„ Nous nous ſommes tranſportés, „ ſuivant les ordres de S. A. R. à Marſeille le 13. du preſent mois; & ayant „ dès nôtre arrivée prié Mr. le Gouverneur & Mrs. les Echevins, de „ convoquer ou faire aſſembler tous „ Mrs. les Medecins & les Chirurgiens commis pour viſiter ceux qui

„ sont affectés du mal contagieux,
„ qui regne depuis deux mois dans
„ cette Ville, dans le dessein d'ap-
„ prendre ce qu'ils pensoient de la
„ nature de ce mal, & de connoître
„ si la verification que nous en de-
„ vions faire seroit conforme à leur
„ raport : l'assemblée se fit le jour
„ même à l'Hôtel de Ville, & le sen-
„ timent de tous ces Messieurs, sans
„ en excepter un seul, se trouva con-
„ forme, non seulement sur le ca-
„ ractere du mal, mais encore sur les
„ causes qui l'avoient produit, &
„ qui en fomentent la propagation.

„ 1°. Que cette maladie enlevoit
„ ou faisoit perir dans deux ou trois
„ jours, quelquefois même dans deux
„ ou trois heures de tems, la plus
„ grande partie de ceux qu'elle at-
„ taquoit.

„ 2°. Que quand une personne at-
„ taquée de ce mal dans une maison
„ & famille en perissoit, tout le reste
„ en étoit bientôt infecté, & subis-
„ soit le même sort, ensorte qu'il y
„ avoit plusieurs exemples des famil-
„ les entierement détruites par cette
„ contagion ; & que si quelqu'un de

„ la famille s'alloit refugier dans „ quelqu'autre maison, le mal s'y „ transportoit aussi, & y faisoit le „ même ravage.

„ 3°. Que cette maladie étoit uni- „ forme presque dans tous les sujets, „ de quelque condition qu'ils fussent, „ & caracterisée par les mêmes acci- „ dens, sur tout par les bubons, „ les charbons, les pustules livides, „ tâches pourprées, commençant „ d'ailleurs par les mêmes accidents, „ qui dénotent ordinairement les fié- „ vres malignes, tels que sont les „ frissons, les maux de cœur, le „ grand abatement des forces, la „ douleur de tête gravative, les vo- „ missemens, nausées, ensuite la „ chaleur ardente, les assoupissemens „ les délires, la langue séche & noi- „ re, les yeux étincelans, égarés, „ ou mourans, le pouls inégal & „ concentré, quelquefois fort élevé, „ la face cadavereuse, les mouve- „ mens convulsifs, & les hemorragies.

„ Pour ce qui concerne les causes, „ ils convirent pareillement que ce „ mal n'avoit commencé à se faire „ sentir qu'à l'arrivée d'un Vaisseau

„ venu de Seyde, qui avoit perdu „ dans son trajet sept à huit Matelots par le même genre de mal, & „ dont quelques marchandises dérobées avoient été transportées „ furtivement & sans précaution, „ dans l'une des ruës de la Ville, qui „ a été infectée la premiere, & qui „ n'est habitée que par de menu „ peuple, quelques Portefaix qui avoient remué la marchandise, „ ayant peri eux-mêmes subitement, „ que les habitans de cette ruë ayant „ trafiqué dans les autres quartiers „ de la Ville y avoient répandu insensiblement la contagion, ajoûtant néanmoins que la populace & „ les pauvres Artisans dépourvûs de „ bonne nourriture en étoient à proportion plus infectés que les gens „ riches & aisés.

„ Après avoir oüi le raport de ces „ Messieurs, nous les priames de „ vouloir bien chacun en particulier „ dresser & nous remettre un memoire des divers cas qu'ils avoient observés, ce qui ayant été executé, „ tous ces Memoires se sont trouvés „ conformes au raport précedent.

,, Cependant pour remplir avec
,, plus d'exactitude la commission,
,, dont S. A. R. a bien voulu nous
,, honorer, nous avons fait la visite,
,, & de l'Hôpital, auquel on transporte les malades soupçonnés de
,, contagion, & des principaux quartiers de la Ville, & avons trouvé
,, dans ledit Hôpital, placé à l'une
,, des extrémités de la Ville, environ
,, quatre à cinq cens malades, dont
,, plus de deux tiers étoient attaqués
,, du même genre de mal caracterisé
,, ci-dessus avec bubons, pustules livides, tâches pourprées; & les uns
,, mourans, & les autres prêts à mourir, quoiqu'ils n'eussent été portés
,, que depuis quelques heures, ou
,, seulement depuis un jour ou deux;
,, en sorte qu'on y voit jusques à
,, quarante ou cinquante cadavres
,, entassés dans un coin, qui répond
,, aux differens courroirs, & qu'on
,, peut compter dans les ving-quatre
,, heures sur un pareil nombre de
,, morts.

,, Après la visite dudit Hôpital,
,, nous avons fait celle de differens
,, quartiers de la Ville, & pouvons

„ assûrer qu'il n'en est aucun dans le-
„ quel il n'y ait nombre de person-
„ nes attaquées du même mal, ayant
„ souvent trouvé dans les mêmes
„ maisons, pere, mere, enfans in-
„ fectés, prêts à perir, & dépourvûs
„ de toute sorte de secours.

„ Toutes ces visites faites, nous
„ avons crû devoir faire ouvrir trois
„ cadavres, dans lequel nous n'a-
„ vons trouvé que des inflamma-
„ tions gangreneuses ou tendantes à
„ gangrene.

„ Toutes ces observations nous
„ ont convaincu, que la maladie qui
„ regne dans cette Ville, est une ve-
„ ritable fiévre pestilentielle, qui
„ n'est pas encore parvenuë à son
„ dernier degré de malignité, ayant
„ remarqué que quelques personnes
„ du nombre de celles qui en sont in-
„ fectées, en rechapent, lorsqu'elles
„ sont secouruës dès le commence-
„ ment, & que la bonne nourriture
„ ne leur manque pas, suposé d'ail-
„ leurs que la maladie aille au-delà
„ du cinquiéme ou du sixiéme jour,
„ mais la Ville est si dépourvûë des
„ alimens necessaires en pareils cas,

„ ſur tout de la viande de bouche-
„ rie, & l'on a pris juſqu'ici ſi peu
„ de précaution pour ſeparer les in-
„ fectés de ceux qui ne le ſont pas,
„ & leur donner les ſecours conve-
„ nables, qu'il eſt aiſé de prévoir
„ que ſans l'attention particuliere
„ que S. A. R. veut bien y donner,
„ cette eſpece de peſte qui augmente
„ de jour en jour, deviendroit fatale
„ non ſeulement à cette Ville, mais
„ même aux Provinces voiſines,
„ pour ne pas dire à tout le Royau-
„ me. A Marſeille le 18. Août 1720.

Ce raport dit un peu plus que l'affiche, mais il biaiſe encore; ces Meſſieurs n'oſent pas trancher le mot; ce n'eſt, diſent-ils qu'une eſpece de peſte; attendons que de retour à Marſeille, ils y traitent les malades, & ils l'avoüeront tout-à-fait. Il ſemble pourtant qu'enſuite de ce raport envoyé à la Cour, on ſe flattoit encore à Paris comme à Marſeille ſur cette maladie: car quelque tems après Mr. le Bret Intendant de la Province, qui depuis le commencement de ces malheurs n'a jamais ceſſé de procurer à nôtre Ville toute ſorte de

secours, renvoya aux Medecins trois Memoires qu'on leur dit venir de la part de Mr. Chirac premier Medecin de Monseigneur le Regent. Ces Medecins pleins d'estime pour ce celebre Professeur, reçûrent ses Memoires avec la même veneration, avec laquelle ils l'avoient autrefois écouté lui-même. Ils y reconnurent d'abord ses principes, sur lesquels ils s'étoient formés dans l'Ecole, mais l'experience leur avoit déja montré, qu'ils ne pouvoient pas être apliqués au cas present : en effet, dans l'un de ces Memoires, il propose des reglemens pour le service des malades aux Magistrats, aux Confesseurs, aux Medecins & aux Chirurgiens. Il veut qu'on laisse les malades dans les maisons, & qu'on établisse dans chaque quartier des Cuisines, où l'on fera le boüillon, & où ceux qui sont auprès des malades, iront le chercher. Mais comment pourvoir à tous les besoins de trois à quatre mille pauvres dans leurs maisons, où ils manquent de tout ? C'est encore un plus grand embarras de les traiter chez eux, que de les enfermer dans des Hôpitaux. Que

les Medecins pratiquent les Magiſtrats, & qu'ils agiſſent de concert ; que ceux-ci donnent attention à leur entretien, pour les tenir en ſanté, en leur donnant le moyen de s'aſſembler tous les jours dans un lieu agreable, où ils puiſſent ſe délaſſer de leurs exercices, qui deviennent ſi penibles dans ces fâcheux tems : nos Magiſtrats n'ont guére paru diſpoſés à ſuivre un pareil conſeil. Que les Medecins ſe montrent aux promenades publiques avec une contenance gaye & contente, ils l'ont fait dans le commencement, & on en a formés d'indignes ſoupçons : Enfin, que *l'on paye des Violons & des Tambours, pour les faire joüer dans les differens quartiers de la Ville, pour donner occaſion aux jeunes gens de s'égayer, & pour éloigner la triſteſſe & la mélancolie* ; il eſt difficile, ſelon la penſée d'un Poëte, que ceux qui ſont au milieu des horreurs de la mort, ſoient ſuſceptibles de quelque joie.

Horac. lib. 3. od. 1.

*Diſtrictus enſis cui ſuper impia*
*Cervice pendet, non ſiculæ dapes*
*Dulcem elaborabunt ſaporem ;*
*Non avium citharæque cantus*
*Somnum reducent . . . . . . . .*

Des deux autres Memoires, l'un regarde la maladie, & l'autre traitte la question, s'il y a plus d'inconveniens à declarer la peste qu'à la cacher; il balance ces inconveniens de part & d'autre, & il conclut pour l'affirmative. Cette question paroît pourtant fort inutile; car outre que la peste se manifeste assez d'elle-même, si en la cachant on neglige les mesures convenables, à quels desordres ne s'expose-t'on pas? & si en prenant ces mesures, on veut dissimuler la maladie, ces mêmes précautions trahissent le dessein qu'on a de la cacher, & l'annoncent au Public. Nous ne pouvons pas suivre ces deux Memoires dans leur détail; tout ce que nous en pouvons dire, c'est que l'Autheur paroit suposer par tout que la maladie de Marseille n'est qu'une fiévre maligne ordinaire, & qu'il n'y a point de contagion. Il ramene tout à ce principe, lequel une fois posé, on n'a pas de peine à convenir de tout ce qu'il avance: mais il s'en faut bien que la chose soit ainsi; dès qu'on a traitté deux ou trois malades par la methode qu'il propose, on reconnoît

bientôt que l'on a affaire à tout autre mal que celui qu'il prétend, & que la fiévre maligne & la peste sont deux maladies réellement distinctes, & qui demandent des methodes toutes oposées ; & de peur qu'on ne nous impute d'avoir mal entendu les sentimens de ce célebre Medecin ; nous avons crû devoir raporter tout au long l'article de son Memoire, où il s'explique le plus clairement sur la maladie & sur son origine.

„ Tout bien consideré, après avoir
„ lû & examiné avec grande atten-
„ tion les diverses relations qu'on a
„ envoyées de Marseille sur le carac-
„ tere de la maladie qui y regne, sur
„ le nombre des personnes qui en
„ sont mortes, & sur les circonstan-
„ ces de leur mort, qui sont affreu-
„ ses par raport à l'indolence & à la
„ barbarie de ceux qui doivent veil-
„ ler à la conservation d'un peuple
„ malheureux, & pourvoir à ses plus
„ pressans besoins ; j'ai jugé que cet-
„ te maladie, quoique grande en el-
„ le-même, & très-dangereuse, n'é-
„ toit qu'une fiévre maligne très-or-
„ dinaire dans les conjonctures où el-

„ le est arrivée, entierement sembla-
„ ble à celles que j'ai vû regner en
„ 1709. & 1710. revêtuë des mêmes
„ accidents; que ce n'est point une
„ peste venuë du Levant, & portée
„ dans le Vaisseau, qui en est arrivé
„ dans le port de Marseille; que ce
„ n'est qu'une fiévre maligne causée
„ par les mauvaises nourritures du
„ petit peuple de Marseille, il n'en
„ faut pas davantage pour causer
„ une maladie aussi considerable:
„ preuve de cela, c'est qu'il n'y a eu
„ jusqu'ici que le bas peuple qui a
„ beaucoup souffert depuis six mois,
„ qui en soit attaqué, comme les
„ Crocheteurs, qui ont porté les ba-
„ les de marchandises du Vaisseau
„ prétendu infect, se sont trouvé de
„ la masse de ce peuple mal nourri,
„ il n'est pas surprenant que ceux qui
„ se sont trouvés les plus échauffés
„ par le travail, qui ont sué dans le
„ transport des marchandises, & qui
„ se sont exposés ensuite à un air un
„ peu froid, ayent été attaqués les
„ premiers, & que quelques-uns en
„ soient morts en peu de jours & en
„ peu d'heures, d'autant plus que

,, des gens de cette sorte sont rarement secourus au plûtôt : pour se convaincre de ce que j'avance à l'égard des Crocheteurs, qui ont été les premiers attaqués de la maladie ; & pour être persuadé que ce n'est pas d'eux, ni de leurs cadavres que la maladie s'est répanduë dans Marseille, on n'a qu'à examiner l'éloignement des lieux où ils sont, & où ils ont été enterrés, des maisons où la maladie s'est déclarée, ou pendant leurs maladies, ou le jour de leur mort ou de leur enterrement ; & on jugera fort aisement qu'il n'est guére possible que les émanations contagieuses de ces corps ayent pû se répandre jusques dans des maisons très-éloignées de celles où ils sont morts, pour y communiquer de semblables maladies, & qu'il faudroit necessairement pour cela que la contagion se fût communiquée de proche en proche dans les maisons voisines, avant que d'arriver aux plus éloignées.

En lisant cet article, il est difficile de se refuser à une reflexion qui se

presente naturellement, c'est que les grands hommes comptent quelquefois un peu trop sur leurs lumieres, sur tout quand ils croyent voir plus clair de loin que les autres de près. Nous ne devons pas obmettre un trait de ces Memoires très-offensant contre les Medecins & les Chirurgiens. „ Quel moyen, dit-il, qu'une aussi „ grande maladie, qui demande des „ secours prompts & efficaces, parce „ qu'elle est très-grande, & qu'elle „ conduit souvent en peu de jours le „ malade à toute extrêmité, puisse „ guérir, lorsqu'on abandonne les „ malades à leur mauvaise destinée, „ lorsqu'on leur refuse les secours les „ plus ordinaires, qu'on ne les soû- „ tient ni par les remedes, ni par les „ nourritures, & qu'on les laisse „ mourir victimes de l'inhumanité „ barbare des Medecins & des Chi- „ rurgiens ignorants ou interessés, „ qui par des raisons d'interêt entre- „ tiennent dans le public un esprit de „ terreur & de crainte, dans l'espe- „ rance de se rendre plus necessaires, „ & de faire augmenter considera- „ blement leur honoraires, &c.

On ne ſçait où eſt-ce que l'Autheur de ces Memoires a vû des Medecins de ce caractere ? Si l'élevation & un merite ſuperieur donnent droit d'inſtruire les autres, ils ne peuvent jamais devenir un titre legitime pour les mépriſer, encore moins pour leur prêter des ſentimens indignes de leur honneur & de leur caractere, contraires même à l'humanité. Ces injurieux ſoupçons doivent encore moins tomber ſur les Medecins de Marſeille, que ſur tous les autres. Nous leur laiſſons le ſoin de ſe juſtifier de l'ignorance qu'on leur impute ſur la maladie ; mais pouvons-nous refuſer à la verité le témoignage de ce que nous avons vû? On ne peut dénier à ces Medecins la gloire d'avoir rompu la glace, & de s'être mis les premiers au-deſſus de cette vaine terreur qu'avoient autrefois les Medecins, comme le reſte des hommes, contre le mal contagieux. Bien loin de ſuivre les avis de leurs Autheurs, qui décident tous que les Medecins ne doivent pas viſiter les malades en tems de peſte, & qu'ils doivent être reſervés pour le conſeil des Chirurgiens,

ils se sont livrés à ce dangereux emploi d'eux-mêmes, & de la maniere du monde la plus genereuse. On les a vû depuis le commencement essuyer le premier feu de la contagion, aller de ruë en ruë, chercher les malades dans les maisons, les aprocher hardiment, les toucher & leurs bubons, & leurs playes, les panser même, quand il a été necessaire; en un mot remplir toutes leurs fonctions avec la même liberté, qu'ils le font aux malades ordinaires, sans prendre des habits particuliers, & negligeant toutes ces effrayantes précautions si recommandées par tous les Autheurs.

Veritablement les premiers jours ils userent de quelques parfums, mais c'étoit moins pour se garantir de l'infection contagieuse, à laquelle la plûpart ne croyent pas, que de celle qu'exaloient des maisons mal propres, où ils trouvoient souvent quatre ou cinq malades dans une même chambre. Ils se sont prêté genereusement à tout ce qu'on a demandé d'eux dans la Ville, à la Campagne, & dans les Hôpitaux, & tout cela sans être à charge à la Ville, excepté

quand ils ont servi dans ces deux derniers endroits, sans autre reconnoissance, de la part du Peuple, que des mépris & souvent des insultes; celle qu'ils peuvent attendre des Magistrats dépend de leur generosité, ayant regardé comme une chose indigne de faire avec eux aucun traité d'interêt. Ce n'est donc pas l'espoir de grossir leurs honoraires, qui leur a fait declarer le mal, il l'étoit déja quand ils ont été apellés, & tout ce qu'ils auroient pû dire, pour rassurer le Public auroit toûjours tourné à leur confusion. Il étoit même necessaire alors de le declarer ce mal, pour obliger ceux qui étoient chargés de l'administration publique à prendre des promptes mesures pour secourir les malades. S'ils n'avoient consulté que leur interêt, ils l'auroient caché pour retenir dans la Ville ceux à qui un état aisé permettoit d'en sortir. Ils devoient bien prévoir qu'en le déclarant, il ne resteroit que les pauvres dans la Ville; & que peuvent attendre des Medecins d'une miserable populace? Pourquoi donc faire entrer le lâche motif d'un sordide in-

terêt, dans une declaration, qui ne fût faite d'abord qu'aux Magistrats, & qui n'a eu d'autre vûë que le bien public. Ce que nous disons des Medecins est commun aux Chirurgiens, ç'a été dans les uns & dans les autres même zele, même desinteressement.

Achevons de les justifier sur cette prétenduë désertion dont on a fait tant de bruit. L'agregation de cette Ville étoit composée alors de douze Medecins. Il y en avoit deux enfermés dans l'Arcenal pour le service des Galeres, Mr. Pellissery Medecin real, & Mr. Colomb à l'Hôpital des Equipages; un aux Infirmeries, un à l'Hôtel-Dieu, & un cinquiéme enfermé dans l'Abbaye de St. Victor, en vertu d'un engagement que le Medecin ordinaire de cette Abbaye passe avec les Religieux, de s'y enfermer en cas de contagion. Quatre autres Medecins étoient employés à la visite des malades dans la Ville, qu'ils s'étoient repartie en quatre. Il restoit encore ceux qui avoient fait la proposition des feux, pere & fils, qui furent obligés en quelque maniere de se retirer, pour se dérober aux insultes de

la populace : le fils d'ailleurs incommodé de la poitrine n'auroit pas pû servir ; en effet, il mourut quelque mois après. Il n'en reste plus qu'un, qui veritablement a quitté la Ville, en s'excusant sur son peu de santé. Voilà donc cette désertion generale des Medecins reduite à un seul.

La désertion des Chirurgiens n'a pas été plus generale que celle des Medecins. Il y a dans cette Ville trois classes de Chirurgiens, sçavoir les Maîtres jurés de la Ville, dont deux seulement ont fuï, tous les autres ont travaillé avec beaucoup d'application & de fermeté. Il y a ceux qui ont gagné leur Maîtrise dans les Hôpitaux, dont deux encore ont disparu : les autres ont été employés ; il y a encore les Chirurgiens qui tiennent des privileges ; deux de ceux-là avoient déserté, & les autres ont travaillé : peut-on après cela les accuser de désertion ? Ne separons pas les Apoticaires ; il n'y en a qu'un seul qui se soit caché ; tous les autres ont tenu leur Boutiques ouvertes pendant toute la contagion, ou jusques à leur mort, & plusieurs ont servi

dans les Hôpitaux. On voit par-là, que si on a manqué de Medecins & de Chirurgiens dans cette triste conjoncture, & si on a été obligé d'en faire venir de tout côté, c'est moins par la désertion de ceux de la Ville, que par la mortalité, & par les raisons qu'on trouvera ci-aprés.

---

## CHAPITRE XI.

### *Desolation interieure des maisons.*

QUAND on n'envisage la contagion que par ses commencemens, il est difficile qu'on ne s'y laisse surprendre. Ce n'est d'abord qu'un seul malade qui paroît attaqué, dans lequel on trouve toûjours quelque dérangement de conduite, auquel on raporte la cause du mal : quelques jours après il en tombe un autre, même prévention encore ; celui-ci est suivi de quelques autres ; les progrès du mal sont insensibles ; souvent il semble s'arrêter tout court, & puis reprendre de nouvelles forces : enfin, croissant tout à coup, il vient

par une progreſſion très-rapide à ce dernier degré de violence, où repandu dans toutes les ruës, il enleve tout, riches & pauvres, jeunes & vieux, & remplit en peu de jours toute une Ville de deüil & de pleurs. Ces comparaiſons uſées d'un torrent rapide, dont les eaux ſuſpenduës, rompent enfin les digues qui les arrêtoient, & débordant avec impetuoſité, ravagent au loin les campagnes, & emportent tout ce qui s'oppoſe à leurs cours. D'une étincele de feu, qui après avoir couvé quelque tems, éclate tout d'un coup par les flâmes les plus vives, & fait en un inſtant un affreux incendie, qui pouſſé par un vent impetueux, cauſe un embraſement general, n'expriment que foiblement la rapidité avec laquelle le feu de la contagion ſe repandit vers le 25. Août, & qui fit craindre la ruine entiere de la Ville. Elle ravage tout de ſuite, elle ne les prend plus un à un, c'eſt toute une famille qui tombe à la fois, ce ſont les ruës entieres, où d'un bout à l'autre, il ne reſte pas une maiſon ſaine, pas un quartier qui ſoit ſans allar-

me, où l'on ne voit le mal gagner d'une maison à l'autre, avec autant de rapidité que de fureur.

Déja tous les Domestiques, Valets, & Servantes, & tous les Pourvoyeurs ont peri, ou sont tombés malades; on ne trouve plus à les remplacer; les Pauvres, & tous ceux qui loüent leurs œuvres, ont eu le même sort, & avec eux ont manqué tous les secours & tous les services qu'on en retire. S'il en reste encore quelqu'un, on se méfie de son état, & on n'ose pas s'en servir. Quel embarras pour les familles, pour celles même que le mal n'a pas encore entamées? elles attendent que l'extrêmité de la faim oblige les plus courageux de tous à sortir, pour aller chercher de quoi sustenter les autres. Déja tous ceux qui vendent les denrées publiques, comme les Boucheres & les Boulangers sont morts pour la plûpart, & ceux qui restent ont devant leur porte une foule de monde; il faut donc y aller prendre ses necessités, au peril de recevoir quelque impression maligne. Le poisson qui pourroit supléer au défaut de la viande, manque

entierement par la fuite ou par la mort des Pêcheurs. Déja enfin, ceux qui n'ont pas eu le moyen de faire des provisions, ou qui les ont consumées, sont reduits aux dernieres extremités, ils vivent du jour à la journée ; Pauvres, ils ne trouvent rien à gagner ; Riches, ils ne trouvent rien à acheter, la misere est aussi generale que la maladie.

Entrons pour un moment dans ces maisons affligées : allons voir une de ces malheureuses victimes de la fureur du mal, & de la barbarie des parens. Il est sequestré dans un galetas ; ou dans l'apartement le plus reculé de la maison, sans meubles, sans commodités, couvert de vieux haillons, & de ce qu'on a de plus usé, sans autre soulagement à ses maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mis en fuyant auprès de son lit, & dont il faut qu'il s'abreve lui-même, malgré sa langueur & sa foiblesse, souvent obligé de venir chercher son boüillon à la porte de la chambre, & de se traîner après pour reprendre le lict. Il a beau se plaindre & gémir, il n'y a personne qui l'écoute,

on lui crie du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on le lui abat par ce cruel délaissement, heureux si on lui livre un Domestique, tout le reste de la famille s'enferme dans l'apartement le plus éloigné de la chambre du malade, ou même abandonne tout-à-fait la maison. Dans ce triste état, le malade ne voit plus que l'affreux image de la mort, que cet abandonnement semble lui annoncer : son trouble se montre par des yeux étincelans, par un regard égaré, & par un visage tout contrefait : le Medecin emploit vainement son art pour le guérir, & son éloquence pour le rassûrer : souvent les précautions dont il use lui-même, en aprochant le malade, démentent ce qu'il lui dit, & finalement ce malheureux meurt dénué de tout secours & de toute consolation, & laisse à des parens ingrats un bien considerable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments.

Passons de celle-là dans les maisons voisines, & nous y trouverons dans la même chambre, & souvent dans le même lict toute une famille acca-

blée sous le poids du même mal, qui par les cris & les differentes plaintes de tant de malades, forme un triste & lugubre concert. L'un brûlé par les ardeurs de la fiévre, demande des rafraichissemens que personne ne peut lui donner ; l'autre agité par des inquiétudes mortelles, interrompt le repos de tous ; quelquefois un d'eux un peu moins accablé que les autres, se traîne hors du lict, pour leur donner les secours dont il a besoin lui-même. Ici c'est un fils couché auprès de son pere, & qui tourmenté d'un cruel vomissement, irrite par ses efforts redoublés toutes les douleurs du pere. Là c'est une mere éplorée auprès de sa fille, que la violence du mal rend insensible à ses gémissemens ; empressée à la secourir, elle se donne des soins inutiles, une mort soudaine enleve la fille, & laisse la mere dans la désolation & dans le desespoir. Ailleurs on voit le mari & la femme couchés dans le même lict, qui mêlent leurs larmes sur leur commune infortune ; ils s'excitent & s'encouragent l'un l'autre, tantôt par des sentimens d'une amitié reci-

proque, tantôt par de pieuses affections envers Dieu ; & enfin pressés par la violence du mal, ils raniment les derniers efforts de leur tendresse, & meurent dans la même union, dans laquelle ils ont vêcu toute leur vie.

Quelle inquiétude pour celui qui est ainsi auprès de plusieurs malades, dont l'un demande des soulagemens à ses maux, & l'autre un Prêtre pour se confesser, & qui ne peut lui procurer aucun de ses secours ? Quelle sollicitude pour donner à celui-là quelque adoucissement, pour exciter celui-ci à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & faire ainsi des fonctions ausquelles on est si peu accoûtumé, sur tout quand il faut les continuer jusqu'au dernier moment ? Le pere est obligé de contenir ses larmes, pour ne pas amortir le courage de son fils mourant, & la mere agonisante n'entend pour toute exhortation, que les pleurs & les lamentations d'une fille désolée. On a vû de ces jeunes enfans, qui la mort sur les levres, exhortoient leurs parens affligés à la patience & à la resignation à

la volonté de Dieu ; d'autres refuser leurs soins & leurs empressemens, & les prier de s'éloigner, de peur de leur communiquer quelque impression mortelle. Etrange situation, où il faut voir expirer ses propres enfans entre ses bras, en s'exposant au même mal qui les enleve, ou prendre le cruel parti de les laisser mourir sans consolation & sans secours.

On ne sçait qui est plus digne de compassion, ou ces familles, qui tombés tout à la fois, meurent presque tous en même tems ; ou celles que le mal attaque un à un, & enleve de même. Ceux-là éprouvent tout à la fois ce qu'il y a de plus triste & de plus désolant dans cette calamité : ceux-ci ne le sentent que peu à peu, & par une affliction qui est d'autant plus cruelle qu'elle est plus longue. Les premiers souffrent en même tems l'accablement de leur propre mal, l'affliction de celui des autres, la privation de tout secours, l'impuissance d'en donner à ceux que l'on aime autant que soi-même, le chagrin inévitable de les voir expirer à ses côtés, souvent l'aproche d'un cadavre, qui

est encore cher, & dont on n'a pas la force de s'éloigner : tant de malheurs réünis rendent leur sort bien pitoyable. Les seconds essuyent tous ces malheurs tour à tour ; le plus courageux de la famille s'est livré à servir le premier malade, il est tombé quelques jours après sa mort, quelle frayeur pour les autres ! trois, quatre, cinq, six, sont encore tombés les uns après les autres, sans qu'aucun ait réchapé. Ceux qui restent accablés d'affliction de la mort des premiers, épuisés de veille & de fatigue, troublés par la crainte d'un pareil sort, qu'ils voient aussi prochain qu'inévitable, tombent les uns dans le découragement, & se laissent mourir de langueur & de foiblesse ; les autres dans la démence, & passent ainsi d'une extrême affliction dans un état d'indolence & d'insensibilité plus triste encore que le premier : quelques-uns manquant de confiance en Dieu, se sont abandonnez au désespoir, & ont terminé leurs chagrins par une mort volontaire, triste & cruelle resolution, qui ne termine des malheurs prêts à finir,

que pour les faire recommencer pour toûjours.

Dans ces familles ainſi déſolées, tantôt c'eſt une mere, qui reſte ſeule avec ſon petit enfant, tous deux malades. Si cette mere infortunée pouvoit faire au moins comme autrefois Agar, qui chaſſée de la maiſon d'Abraham ſon Maître, laiſſa ſon fils au pied d'un arbre, & s'éloigna dans le déſert, pour s'épargner le chagrin de le voir mourir; mais celle-ci détenuë par les langueurs de la maladie, ne peut éviter une de ces cruelles extrêmités, ou de mourir, en laiſſant ſon fils dans l'abandon & dans la neceſſité de perir après elle faute de nourriture; ou de le voir expirer le premier ſous ſes yeux. Tantôt c'eſt une jeune fille, qui a ſurvêcu à tous les autres: avant ces malheurs, un grand nombre de freres ne lui laiſſoient eſperer qu'une mediocre part de l'heritage de leur pere; la voilà ſeule heritiere d'une maiſon & d'un bien, dont elle eſt embarraſſée; peu ſenſible à tous ces avantages, elle ne l'eſt qu'à la perte de ceux qui les lui ont laiſſés; ſeule elle ne ſçait

que devenir ; elle ne se voit auprès ni parens, ni amis, ni voisins ; il ne lui reste que la triste image des morts, dont elle est encore troublée : bientôt elle estime le sort de ses freres décedés plus heureux que le sien. Tantôt c'est un Domestique que le Seigneur a bien voulu conserver, pour secourir ses Maîtres : il leur a rendu à tous les derniers devoirs : le voilà seul dans une grande maison, qui reste à sa disposition ; il ne sçait quel parti prendre, il ne paroît point d'heritier, il est absent, ou même il n'y en a point de certain : heureux quel qu'il soit, si le Domestique a une fidelité à l'épreuve d'une tentation si présente ; car on en a vû qui ont eû la cruauté d'avancer la mort de leurs maîtres, impatiens d'executer le malheureux projet de les voler, que quelques heures de patience leur auroient donné la liberté d'executer à loisir, sans ajoûter à ce crime celui d'un attentat aussi cruel qu'inutile. Souvent toute une famille éteinte, laissoit la maison ouverte au pillage, & en proye à la canaille, ou à ceux qui y alloient enlever les cadavres.

Representons-nous quel étoit le chagrin, pour ne pas dire le desespoir de ceux que le mal surprenoit sans domestique, sans parens, & sans aucun voisin, qui veüille, qui puisse même les secourir. Ils ne manquent ni d'argent, ni des commodités necessaires, mais tout cela leur devient inutile, parce qu'ils n'ont personne pour les servir. Que deviendront-ils? Iront-ils dans un Hôpital? Ils ne pourront pas en suporter l'infection & l'horreur. Quelques-uns pourtant ont pris cette étrange resolution; d'autres ont mieux aimé mourir chez eux dans un entier abandonnement. Voudra-t'on le croire? que ceux-même qui se sont sacrifiés au service du Public, & qui ont prêté leur ministere aux pestiferés, se sont trouvés reduits à ces cruelles extrêmités. Un Curé, qui depuis les premiers commencemens de la contagion, a administré les Sacremens aux malades avec autant de zele que de pieté, est saisi du mal à la fin du mois d'Août, il est seul dans sa maison, sans domestique, sans voisin, & sans espoir de trouver

quelqu'un

quelqu'un qui veüille lui rendre des services moins importans, que ceux qu'il a rendu lui-même aux autres: dans cet état il s'efforce de sortir, il va fraper à diverses portes de ses Paroissiens, il leur demande une retraite & leurs secours charitables: refusé de par tout, il revient dans sa maison y attendre la recompense dûë à ses travaux, & où abandonné des hommes il expira seul entre les bras du Seigneur. Est-ce la dureté du tems ou celle des hommes, qui nous fait voir des exemples d'une si cruelle ingratitude? Un Chanoine de la Cathedrale, d'ailleurs riche & à son aise, se trouvant en sa maison dans le même délaissement, va se refugier dans le Clocher de son Eglise, où il se flatte de trouver quelqu'un pour le servir; helas! il y meurt sans aucun secours. Un Medecin est obligé de se refugier chez les Recolets, pour ne pas se voir mourir dans une entiere privation de tout soulagement. Un autre, qui veritablement a la consolation d'être au milieu de sa famille, qu'il ne conservera pas long-tems, manque souvent de ses necessités dans

le cours d'une longue maladie, il ne les trouve pas à prix d'argent, ses services pour le Public ne lui attirent aucune attention de la part de ceux qui devroient les lui procurer, il est obligé d'avoir recours à des Communautés Religieuses, & à des amis charitables, tantôt pour du boüillon, tantôt pour de la viande. Tel étoit le trouble & la désolation où se trouvoient reduites les personnes les plus riches & les plus commodes, ceux même que leur ministere sembloit affranchir de la crainte de ces fâcheuses extrêmités.

C'étoit encore un objet bien touchant que les femmes enceintes : presque toutes ont eu le malheur de perir, ou par la maladie, ou après un accouchement naturel, ou par ceux que le trouble & la frayeur prématuroient. On sçait de quelle necessité sont les secours étrangers à une femme qui est en travail d'enfant ; elle s'épuise en efforts inutiles, quand ils ne sont pas soûtenus par la resistance de ceux qui l'assistent. On doit bien penser que ces secours manquoient dans un tems où tout le mon-

de étoit resserré, & où l'on étoit dans une méfiance reciproque. Un accouchement est bien plus difficile & plus laborieux, quand la femme en fait seule tout l'effort : nous laissons juger de tous les autres soins & embarras d'une femme qui est obligée de se soigner elle & son enfant, ou qui n'a auprès d'elle que des hommes & des personnes tout-à-fait neuves à cet exercice. L'embarras étoit bien plus grand pour celles qui accouchoient avant le terme. Mais c'étoit une espece de désespoir pour celles qui accouchoient dans le mal. Nulle amitié, nulle compassion, nulle charité assez forte pour mettre quelqu'un audessus des frayeurs qu'inspire le peril de recevoir des vapeurs infectées, & de toucher à ce qui sort d'un corps pestiferé : elles meurent dans l'incertitude de leur propre salut, comme le reste des hommes, & assûrées de la perte de celui de leur enfant. Une de ces femmes qui se trouvoit dans ce penible cas, se sentant assez de force pour demander du secours pour son enfant, mais non pas pour aller ellemême prendre l'eau pour le baptiser,

ſe faiſoit entendre des voiſins & de ceux qui paſſoient dans la ruë, les uns & les autres s'attrouperent devant ſa maiſon, & touchés d'une compaſſion inutile, ils n'avoient ni aſſez de courage, ni aſſez de charité, pour aller la ſecourir. Un jeune homme plus hardi que les autres, monte, & va donner le Baptême à cet enfant. La maladie ſuivie d'une prompte mort, fût bientôt le prix de ſa charité & de ſon courage. Adorons ici les jugemens du Seigneur, ſans examiner ſi par cette mort prématurée, il a voulu conſerver à ce jeune homme le merite d'une action ſi ſainte, qu'il auroit peut-être perdu par une plus longue vie.

Nous pourrions raporter encore un trait plus hardi dans un cas ſemblable, d'un autre jeune homme. C'étoit le fils d'un Chirurgien, qui dans ſon enfance avoit un peu manié les raſoirs dans la Boutique de ſon pere. Il étoit Penſionnaire chez les Peres de l'Oratoire, où il occupoit une des douze places, que Mr. l'Abbé de St. Victor Amien, Evêque de Condon y a fondées depuis peu. Ce jeune

homme entendant dire, que dans le voisinage une femme d'une grossesse fort avancée étoit prête à expirer, & qu'on ne trouvoit point de Chirurgien, pour delivrer l'enfant, & le mettre en état de recevoir le Baptême, animé d'un saint zele, peut-être mal entendu, prend un mauvais rasoir, va chez cette femme qu'il trouve morte, il lui fait l'operation Cesarienne, & comme si le Seigneur eût conduit cette main aveugle, une operation qui est presque toûjours inutile & infructueuse, eût ici un succès entier, car il en tira l'enfant en vie, & le baptisa. Il semble que le Seigneur ait voulu donner à cette action, qui imprudente en aparence avoit été pourtant entreprise par un esprit de charité, tout l'éclat & toute la certitude qu'elle meritoit ; car l'enfant survêcut quelques jours à sa mere, & ce pieux jeune homme alla bientôt joüir du même bonheur qu'il avoit procuré à cet enfant.

Je n'oserois pousser plus loin le détail des differentes calamités que l'on voyoit dans l'interieur des maisons ; elles ne trouveroient pas de créance

dans l'eſprit des Lecteurs, je ne ſçai même s'ils ne regarderont pas ce que j'en ai dit comme des exagerations d'une perſonne affligée, qui veut attendrir les autres ſur ſes malheurs. Quelque vive que ſoit la deſcription que j'en ai faite, j'oſe aſſûrer qu'elle eſt infiniment au deſſous de la realité ; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'eſt que ces déſolations particulieres ſe préſentoient vingt fois le jour dans les differentes maiſons où l'on entroit. La vûë de tant de miſeres devenoit encore plus touchante par les cris, les pleurs, les plaintes, & les hurlemens dont ces maiſons retentiſſoient jour & nuit. Sortons de ces lieux affligés, pour aller parcourir la Ville, où nous trouverons des objets encore plus touchants & plus affreux.

## CHAPITRE XII.

### *Etat de la Ville.*

SI la désolation interieure des maisons a paru extrême, celle du dehors est encore plus horrible. Je me dispenserois volontiers de la representer ; car comment ménager ici & la délicatesse de ceux qui ne pourront pas suporter la vûë de tant d'objets affreux, & l'honneur des personnes, sur qui la honte de tant de troubles semble retomber ; & la verité des faits, que nous avons promis de ne pas déguiser. Par ménagement pour les premiers, nous ne ferons qu'un recit simple de ce que tout le monde a vû, sans en faire des descriptions outrées & fastueuses, & nous jetterons un voile sur tout ce qui pourroit blesser leur délicatesse : par raport aux seconds, on ne doit rejetter ces désordres que sur la violence du mal plus rapide dans ses progrès, que la vigilance la plus active ne pouvoit l'être à prendre des mesures pour les

arrêter : & pour la verité, elle nous ſera toûjours ſacrée, & nulle ſorte de conſideration ne pourra nous porter à la trahir.

Juſqu'ici la Ville avoit paru déſerte, il ſembloit que tous les habitans en étoient ſortis, & qu'il n'y étoit pas reſté une ame. Cette ſolitude étoit encore plus ſuportable que la vûë d'un nombre infini de morts & de malades, dont toutes les ruës & toutes les places publiques furent couvertes en peu de jours. Bien des raiſons obligeoient les malades à quitter leurs maiſons. Nous avons déja remarqué que des deux Hôpitaux qu'on avoit établis, l'un n'étoit pas aſſez grand pour contenir la ſixiéme partie des malades, & l'autre ne devoit pas être prêt de long-tems. Les pauvres étoient donc ſans retraite, & manquant de tout chez eux, ils deſcendoient dans les ruës, ou pour exciter la charité des voiſins, ou dans l'eſperance de pouvoir ſe traîner juſques à l'Hôpital. Par la même raiſon, une infinité de gens qui ne manquoient de rien, mais qui vivoient ſans domeſtique, & étoient ſans fa-

mille, se voyoient dans la necessité de perir sans aucune sorte de secours, & sans esperance de pouvoir s'en procurer à quel prix que ce fût. Ceux-là avoient-ils d'autre parti à prendre, que de venir attendre à la ruë un secours qu'ils se flattoient d'y trouver, & dont ils étoient assûrés de manquer en restant chez eux? Tel est encore l'état de ceux qui restent les derniers après la mort de toute leur famille: ils ont secouru tous les autres, & il ne reste plus personne dans la maison qui puisse les secourir: tout est mort, parens, voisins, femme, enfans; triste état qui leur fait regreter de leur avoir survêcu, & dont ils ne peuvent se tirer qu'en abandonnant leurs maisons, pour aller s'exposer à toutes les injures de l'air, au milieu d'une ruë. Plusieurs s'arrêtoient à la porte de leurs maisons, retenus ou par la foiblesse, ou par la honte de se montrer en pleine ruë reduits aux dernieres extrêmités.

On voyoit encore dans les ruës une autre espece de malades, dont le sort étoit bien plus déplorable. Oserai-je le dire, & pourra-t'on le croire? c'é-

toient des enfans que des parens inhumains, en qui la frayeur du mal étouffoit tous les sentimens de la nature, mettoient dehors, & ne leur donnoient pour tout couvert qu'un vieux haillon, devenant par cette dureté barbare les meurtriers de ceux à qui peu auparavant ils se glorifioient d'avoir donné la vie. Tous ces malades n'emportoient de leurs maisons qu'une cruche, une écuelle, & quelque vieille couverture. Dans ce triste équipage, ils se traînoient aussi loin qu'ils pouvoient; les uns après quelques pas tomboient tout à coup, & succomboient aux premiers efforts: d'autres s'arrêtoient, dès qu'ils sentoient les forces défaillir, & se relevant ensuite, ils alloient par reprise au lieu destiné. La plûpart s'estimoient heureux, quand ils pouvoient faire leur lit sur les dégrés d'une porte, sur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique, ou à l'abri d'un auvant : cependant qui le croiroit ? on leur ôtoit encore cet asile. Tout le monde craint les aproches d'un pestiferé, chacun veut l'éloigner de sa maison; & pour leur ôter

tout moyen de s'y refugier, par une cruauté inoüie, bien de gens jettoient de tems en tems de l'eau sur le seüil de leurs portes & dans la ruë; d'autres y faisoient un enduit avec de la lie du vin, en sorte que les malades ne pouvoient pas en aprocher. Que deviendront ces malheureux, rebutés de chacun, & chassés de partout ? ils se traînent jusques à une Place publique la plus prochaine.

C'est ici où la vûë de cent & de deux cens malades, dont ces Places étoient bordées, saisissoit tout à la fois & le cœur & les sens. Il falloit avoir perdu tout sentiment, pour n'être pas touché de l'état de tant de miserables, livrés à toute la rigueur d'une violente maladie, dont les douleurs devenoient plus cruelles par la privation de toute sorte de commodité. D'un seul coup d'œil, on voyoit la mort peinte sur cent visages differens, & de cent couleurs differentes, l'un avec un visage pâle & cadavereux, l'autre rouge & allumé, tantôt blême & livide, tantôt bluâtre & violet, & de cent autres nuances qui les défiguroient : des

yeux éteints, d'autres éteincelans; des regards languissants, d'autres égarés, tous avec un air de trouble & de frayeur qui les rendoit méconnoissables. Comme la peste adopte les symptomes de toutes les autres maladies, on y entendoit toute sorte de plaintes, des douleurs de tête, & dans toutes les parties du corps, de cruels vomissemens, des tranchées dans le ventre, des charbons brûlans, & toutes les autres suites de ce terrible mal : l'un étoit languissant, sans dire mot, l'autre dans le délire ne cessoit point de parler : enfin c'étoit un assemblage de toute sorte de maux, qui devenoient plus violens & plus cruels par le froid qu'ils prenoient dans la nuit ; car on a reconnu que la transpiration donnoit plus de repos & de soulagement à ces malades, que tous les remedes, & comment l'entretenir cette transpiration, quand on est à découvert & exposé nuit & jour aux impressions d'un air froid ?

Qu'on ne croie pas que cet affreux apareil de tant de malades rassemblés en un même lieu, ne soit que

dans une seule Place ; toutes celles de la Ville en sont remplies ; le Cours, qui est l'endroit le plus riant & la promenade la plus agreable, où nos femmes venoient étaler leur vanité & leur luxe, en est plus couvert que les autres Places. Ils s'y mettent à l'ombre des arbres, & sous les auvens des boutiques : là brûlés en dehors par la chaleur du Soleil, & en dedans par les ardeurs de la fiévre, ils ne demandent que le secours le plus commun, l'eau qui se perd dans les ruës, & personne ne leur en donne, la charité est éteinte dans tous les cœurs : ces malheureux viennent exposer leur misere dans les Places publiques, comme dans les lieux les plus frequentés, dans l'esperance que parmi ceux qui y passeront dans le jour, quelqu'un sera touché de pitié pour eux ; & bien loin de-là chacun les fuit & les évite. S'il y passoit quelque Turc ou quelque Infidelle, il feroit certainement comme le Samaritain de l'Evangile, il laveroit leurs playes, & leur donneroit du soulagement, & par-là il meriteroit d'être appellé *le prochain* de ces ma-

lades : mais malheureusement pour eux, ils ne voyent passer que des Chrêtiens, qui comme le Prêtre & le Levite du même Evangile, sont attendris sur leurs malheurs, mais n'ayant pour eux qu'une compassion sterile, ils passent outre sans les secourir. Cruel abandonnement, qui sera toûjours la honte du Christianisme.

Pour voir toute la désolation & toutes les horreurs de la Ville réünies dans un seul point de vûë, il n'y a qu'à jetter les yeux vers la ruë Dauphine, qui va de l'entrée du Cours à l'Hôpital des Convalescens. Tous ceux qui se trouvoient seuls dans leurs maisons, & tous les pauvres faisoient les derniers efforts pour se traîner jusques-là, dans l'esperance d'y être reçus : la plûpart n'y trouvoient pas de place, & n'ayant pas la force de s'en retourner, ils étoient obligés de se coucher dans la ruë, qui longue de cent quatre vingt toises, & large de cinq, a été pourtant toute couverte de malades, pendant un fort long-tems, & le nombre en étoit si grand, qu'on ne pouvoit pas sortir

des maisons, sans leur passer sur le corps. Qui pourroit décrire toutes les souffrances de tant de malades, & toutes les attitudes de tant de corps languissants? Qui pourroit exprimer leurs plaintes & leurs gemissemens? Couchés les uns auprès des autres, ils n'avoient pas dans la ruë même autant de place que l'inquiétude du mal en demandoit. Les uns mouroient avant que d'être reçûs dans l'Hôpital, les autres en y entrant; on en voyoit tomber par défaillance près du ruisseau, & n'avoir pas la force de s'en retirer; d'autres pressés par la soif, s'en aprochoient pour y tremper leur langue, & rendoient l'ame au milieu des eaux; & afin qu'il ne manqua à la désolation de Marseille aucun trait de ressemblance avec celle de Jerusalem, on y voyoit des femmes expirer avec leurs enfans pendus à la mammelle.

N'avançons pas plus loin, & ne penetrons pas jusques dans cet Hôpital, dont le seul aspect est capable d'attendrir l'ame la plus dure & la plus insensible. Tout y est couvert de malades, de morts, & de mourants.

Ils y ſont pêle-mêle couchés à terre, ſur des bancs de pierre, & par tout où l'on peut porter la vûë : ceux qui y ſont le plus commodement, n'ont qu'une ſimple paillaſſe ſans draps, ſans couvertures, à la reſerve d'un petit nombre qui occupe les ſales, tout le reſte y eſt ſans ſecours & ſans commodité. Eh ! que pouvoient-ils attendre de ceux, qui ne s'étoient deſtinés à les ſervir, que pour exercer plus librement leurs brigandages : des ames venduës au crime, ſont-elles ſuſceptibles des ſentimens de compaſſion & de charité, dont il faut être animé pour ſecourir les malades. Repreſentons-nous quel devoit être le trouble & le déſeſpoir de ces malades ; livrés à des gens impitoyables, ils ſe trouvoient auſſi abandonnés dans cet Hôpital, qu'ils l'étoient dans leurs maiſons ; & ce qui eſt encore plus affligeant pour eux, c'eſt que la plûpart y ayant porté leur argent, & ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un lieu de ſûreté, ſe voyoient hors d'eſpoir de le conſerver à leurs heritiers, aſſûrés d'en être dépoüillés, comme ceux qui mou-

roient à leurs côtés. Il y avoit toûjours dans la cour de cet Hôpital un tas de cadavres mis en confusion les uns sur les autres, dont les plus bas écrasez par le poids des autres teignoient le pavé de sang, & laissoient répandre des parties, dont la vûë n'étoit pas moins horrible que l'infection en étoit dangereuse; n'en disons pas davantage, & hâtons-nous de sortir de ce lieu d'horreur.

Arrêtons-nous pourtant un moment dans l'autre Hôpital, qui étoit destiné pour les petits enfans Orphelins, ils sont le plus digne objet de la charité chrêtienne, & la plus chere portion du troupeau de Jesus-Christ. Helas! ils ont été les plus negligés; pour donner une idée de leur état, & nous épargner la peine de le representer, nous dirons seulement que de deux à trois mille enfans. Il n'en est pas rechapé cent, & que l'œconome chargé du soin de ces innocens, convaincu de divers crimes fût pendu ici dans le mois de Fevrier.

Si la vûë des malades excitoit tour à tour des sentimens d'horreur & de pitié, celle des cadavres jettoit le

trouble & l'effroi dans tous les cœurs. Toutes les rûës en étoient couvertes, on ne sçavoit plus où faire des fosses, on ne trouvoit plus de Fossoyeurs, plus de Corbeaux ; ceux qui étoient encore sur pied en faisoient un indigne commerce, ils n'enlevoient que les morts, dont les parens étoient en état de les payer. On doit juger par-là qu'ils en laissoient plusieurs, aussi ils s'accumulerent à un point, que l'on se vit presque hors d'état de les enlever. Nous dirons dans la suite les mesures que l'on prit pour en venir à bout. Cependant representons-nous le trouble d'une Ville, où il mouroit plus de mille personnes par jour, à qui les ruës servoient de tombeau ; aussi elles étoient, pour ainsi dire, jonchées de morts & de malades, en sorte que dans les plus grandes, à peine trouvoit-on à mettre le pied hors des cadavres, & en certains endroits, il falloit les y mettre dessus, pour pouvoir passer. C'étoit bien autre chose dans les Places publiques, & devant les portes des Eglises, ils y étoient entassés les uns sur les autres ; & dans une Explanade,

ditte la Tourrete, qui est entre le Fort St. Jean & l'Eglise Cathedrale, quartier habité par de gens de mer, & par le menu peuple, il y avoit toûjours plus de mille cadavres; le Cours même en étoit rempli; tous les bancs, dont il est bordé de chaque côté, étoient autant de cercueils & le lieu le plus agreable, où les jeunes gens alloient respirer un air de vanité, étoit devenu l'endroit le plus propre à leur en inspirer le mépris. La présence de tous ces morts étoit pour les malades languissants dans les Places publiques un nouveau sujet de trouble & d'effroi. La Parroisse de St. Ferreol étoit le seul endroit de la Ville exempt de l'horreur & de l'infection des cadavres, & cela par les soins du Curé & des Commissaires de cette Parroisse. Ils s'étoient reservés un certain nombre de Corbeaux & de Tomberaux, & les ménagerent si à propos, qu'ils durerent pendant toute la contagion; d'ailleurs la proximité des fosses favorisoit beaucoup le prompt transport des cadavres, qui étoient enlevés sur le champ, & n'y croupissoient jamais.

C'étoit une peine plus affligeante pour les parens, de sortir les morts des maisons, & les porter dans les ruës, que de les avoir secourus dans leur maladie. Quelque chere que nous soit une personne, on ne peut plus en suporter la vûë dès qu'elle est morte; on ne souffre qu'avec peine, pour ne pas dire avec horreur, l'aproche d'un cadavre, & encore plus celle d'un cadavre pestiferé; il étoit inutile d'attendre que quelqu'un, par charité ou par interêt, vînt vous delivrer de ce triste soin, & quand on avoit gardé un cadavre un ou deux jours, il falloit enfin, malgré qu'on en eût, se faire une cruelle violence, & forcer la nature à lui rendre encore ce dernier devoir. Le pere le rendoit au fils, le fils au pere, la mere & les filles étoient forcées à se le rendre reciproquement; les uns les portoient les autres les traînoient, & ceux qui ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les jettoient par la fenêtre. Cruelle extrêmité, qui renouvelloit toutes les douleurs d'une mort que l'on pleuroit encore; enfin si on trouvoit quelqu'un qui voulut se livrer au danger

d'enlever un mort, & de le porter à la ruë ou dans la place la plus prochaine, il demandoit une somme extraordinaire, dont peu de familles pouvoient suporter la dépense. De ces cadavres, les uns étoient nuds & découverts, les autres envelopés dans des draps, dans des couvertures, dans de vieux haillons, ou dans leurs propres habits, & c'étoient ceux que des morts subites ou extrêmement promptes avoient surpris. Quelques-uns étoient emballés dans leurs matelas, quelquefois liés sur une planche, qui avoit servi à les porter; & d'autres, mais fort peu, étoient fermés dans de bieres. Il y avoit sur tout quantité de petits enfans de tout âge; car il en est fort peu resté, & les Medecins ont remarqué qu'ils avoient toûjours le mal le plus violent. On voyoit des morts qui étoient assis & apuyés contre les maisons, d'autres accoudés sur une porte, & dans toute sorte d'attitude, & c'étoient ceux, qui mourant dans les ruës, avoient resté dans la même situation, où la mort les avoit surpris. Parmi tant de cadavres épars dans les ruës, combien y

en avoit-il qui étoient ſi hideux & ſi difformes, qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun trait ? Ce funeſte mal laiſſe des impreſſions, dont l'effet ſubſiſte encore après la mort ; & comme s'il exerçoit encore ſa violence ſur les cadavres, ils ſont plûtôt corrompus que les autres, & en dix ou douze heures de tems, ils exhalent une infection inſuportable, combien plus forte devoit être cette infection après pluſieurs jours ? Quelques-uns étoient à demi pourris, & ſi fort corrompus que les chairs délayées par l'eau du ruiſſeau, couloient en lambeaux avec elle, & faiſoient ruiſſeler le ſang dans les ruës. Nous avons vû la plus belle femme de la Ville confonduë avec les autres cadavres dans une Place publique. Helas ! combien de Miniſtres du Seigneur, qui n'ont pas eu une ſepulture plus honorable.

Des horreurs encore plus affreuſes ſe préſentoient de tems en tems, & obligeoient les paſſans à ſe détourner de ces endroits : c'étoient des malades qu'une fureur phrenetique avoit portés à ſe précipiter par les fenêtres.

L'un avoit le crane ouvert & les moëlles éparſes ça & là, l'autre étoit crevé & flottoit, pour ainſi dire, au milieu de ſes viſceres répandus, & d'autres étoient entierement fracaſſés. Des difformités encore plus monſtrueuſes défiguroient ces cadavres abandonnés. Un nombre infini de chiens affamés par la déſertion, ou par la mort de ceux qui les nourriſſoient, rodoient par la Ville, & s'acharnant ſur ces cadavres, ils les dévoroient: laiſſons imaginer l'horreur de ce ſpectacle, & finiſſons un recit, que nous ne pourrions continuer ſans fremir, & ſans inſpirer aux autres la même frayeur dont nous avons été ſaiſis en le voyant.

A la vûë de tant de malheurs, ne devons-nous pas nous écrier, comme autrefois le Prophete: *Eſt-ce donc là cette Ville, qui étoit la joie & les délices* de la Province; cette Ville ſi floriſſante par ſon commerce, par ſon opulence, par le nombre de ſes habitans, *cette Ville autrefois ſi peuplée, comment eſt-elle maintenant abandonnée & déſerte? Ses ruës pleurent* leur ſolitude. *Tout ſon peuple gé-* *Jeremie.*

*mit* & cherche des ſecours qu'il ne trouve point, *en donnant même ce qu'il a de plus précieux*. Cette ſuperbe Ville a *perdu tout ſon éclat & toute ſa beauté :* ſes principaux Citoyens *ont été diſperſés, ils ſe ſont enfuïs ſans courage & ſans force devant l'ennemi qui les pourſuivoit*. Peut-on *retenir ſes larmes, & ne pas ſentir ſes entrailles émuës* : quand on voit *ſa déſolation, & perir au milieu des ruës les enfans qui étoient à la mammelle*. N'en cherchons pas la cauſe dans l'infection de l'air ni dans les fruits de la terre, mais dans la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils *ont violé les loix ſaintes*, dit un autre Prophete, *qu'ils ont changé les ordonnances, & rompu l'alliance éternelle : cette Ville de faſte eſt détruite, elle n'eſt plus qu'un déſert : toutes ſes maiſons ſont fermées, & perſonne n'y entre plus : les cris retentiſſent dans les ruës, & toute la joie en eſt bannie ; tous les divertiſſemens ſont en oubli* : voici le tems que *le Seigneur déſertera nôtre Ville, il la depoüillera ;* il lui fera changer de face, il en diſperſera tous les habitans ; *que le Prêtre ſera comme*

Iſaïe.

*me le Peuple, le Seigneur comme l'Esclave, & la Maîtresse comme la Servante.* Que ferons-nous en ce jour d'affliction? A qui aurons-nous recours, pour n'être pas accablés sous le poids de nos maux, *& pour ne tomber pas sous un monceau de corps morts?* Il faut que *ce petit reste se convertisse à Dieu, qu'il rende gloire au Seigneur, & qu'il celebre le Nom du Dieu d'Israël dans les Isles de la Mer.*

Les vapeurs qui s'élevoient de ces cadavres croupissans dans toute la Ville, infecterent l'air, & répandirent par tout les traits mortels de la contagion. En effet, elle penetra dès-lors dans les endroits, qui jusqu'ici lui avoient été inaccessibles; les Monasteres d'une clôture la plus severe en ressentirent quelque impression; & les maisons les mieux fermées en furent attaquées. On vit alors le moment qu'il ne devoit plus rester personne en santé, & que toute la Ville ne devoit plus être qu'une Infirmerie de malades. Si le Seigneur n'eût arrêté le glaive de sa colere, en inspirant à ceux qui étoient chargés du Gouvernement, les moyens efficaces, que

nous exposerons ci-après. Cette infection étoit augmentée par une autre, qui n'étoit pas moins dangereuse. Il s'étoit répandu une prévention que les Chiens étoient susceptibles de la contagion, par l'attouchement des hardes infectées, & qu'ils pouvoient la communiquer de même. C'en fût assez pour faire déclarer une guerre impitoyable à ces animaux : on les chassoit de par tout, & chacun tiroit sur eux ; on en fit aussi-tôt un massacre, qui remplit en peu de jours toutes les ruës de Chiens morts ; on en jetta dans le Port une quantité prodigieuse, que la mer rejetta sur les bords, d'où la chaleur du Soleil en élevoit une infection si forte, qu'elle faisoit éviter cet endroit, qui est des plus agreables, & le seul où l'on pouvoit passer librement ; car toutes les autres ruës étoient impraticables, non seulement par les malades & les morts qui les couvroient, mais encore par les hardes infectées, & les autres immondices qu'on y jettoit par les fenêtres de toutes les maisons ; on y trouvoit de tems en tems des amas de hardes, de matelas, & de

boüe, qui faisoient une barriere, qu'on ne pouvoit pas franchir. Si l'infection de toutes ces saletés étoit plus dangereuse, celle que causoit l'incendie qu'on faisoit tous les jours dans toutes les ruës des lits & des hardes des pestiferés, étoit plus incommode. On étoit tellement allarmé qu'on croyoit ne pouvoir bien purger la contagion que par le feu; on doit juger par-là du dégat qui se fit de nipes, de hardes, & de meubles souvent précieux : dans la suite on revint un peu de cette erreur, sans quoi tout le monde alloit se trouver sans linge & sans hardes, & presque toutes les maisons dégarnies de meubles. Voilà quel étoit l'état de la Ville dans le fort du mal, & qui dura jusques vers la fin de Septembre. Voyons quels furent les moyens dont on se servit pour faire cesser ces désordres, après que nous aurons fait voir comment les malades manquerent autant de secours spirituels & de ceux de la Medecine, que de tous les autres. Mais de peur que la description que nous venons de faire de l'état & de la désolation de Marseille, ne

passe pour une exageration, en voici une encore plus vive & plus élegante, & contre laquelle les plus incredules ne sçauroient s'inscrire en faux.

---

## MANDEMENT

*De Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Evêque de Marseille.*

HENRY FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous ses Conseils: Au Clergé Seculier & Regulier, & à tous les Fidéles de nôtre Diocese, Salut & Benediction en nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST.

Malheur à vous & à nous, mes très-chers Freres, si tout ce que nous voyons, si tout ce que nous éprouvons depuis long-tems de la colere d'un Dieu vengeur du crime, n'est pas encore capable dans ces jours de mortalité, de nous faire rentrer dans

nous-mêmes, de nous faire repasser dans l'amertume de nos cœurs toutes les années de nôtre vie, & de nous porter enfin à avoir recours à la misericorde du Seigneur, dont la main, en s'apesantissant si terriblement sur nous, nous montre en même tems la grace qu'il ne veut accorder qu'à la sincerité de nôtre pénitence ! Ne s'est-il donc pas encore assez nettement expliqué par tant de fleaux divers réünis ensembles pour punir le pécheur ? La rareté, la cherté excessive de toutes les choses necessaires à la vie : la misere extrême & generale qui augmente chaque jour ; la peste enfin la plus vive qui fût jamais, annonce la ruine presque inévitable de cette grande Ville : une quantité prodigieuse de familles entieres sont totalement éteintes par la contagion ; le deüil & les larmes sont introduites dans toutes les maisons ; un nombre infini de victimes est déja immolé dans cette Ville à la justice d'un Dieu irrité. Et nous qui ne sommes peut-être pas moins coupables que ceux de nos Freres, sur lequel le Seigneur vient d'exercer ses plus re-

doutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne rien craindre pour nous-mêmes, & ne pas faire tous nos efforts, pour tâcher, par nôtre prompte penitence, d'échaper au glaive de l'Ange Destructeur? Sans entrer dans le secret de tant de maisons désolées par la peste & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemissemens & des cris, où des cadavres, que l'on n'avoit pû faire enlever, pourrissant depuis plusieurs jours auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & souvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un suplice plus dur que la mort elle-même, sans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques : de quels spectacles affreux vous & nous, pendant près de quatre mois, n'avons-nous pas été, & ne sommes-nous pas encore les tristes témoins? Nous avons vû; pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en souvenir sans fremir? Et les siécles futurs pourront-ils y ajoûter foi? Nous avons vû tout à la fois toutes les ruës de cette vaste Vil-

le bordées des deux côtés de morts à demi pourris, si remplies de hardes & de meubles pestiferés jettés par les fenêtres, que nous ne sçavions où mettre les pieds. Toutes les Places publiques, toutes les portes des Eglises traversées de Cadavres entassés, & en plus d'un endroit mangés par les Chiens, sans qu'il fût possible, pendant un nombre très-considerable de jours, de leur procurer la sepulture. Nous avons vû dans le même tems une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi, pour les personnes même à qui la nature devoit inspirer pour eux les sentimens les plus tendres & les plus respectueux, abandonnés de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettés inhumainement hors de leurs propres maisons, placés sans aucun secours dans les ruës parmi les morts, dont la vûë & la puanteur étoient intolerables. Combien de fois, dans nôtre très-amere douleur, avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes, pour nous témoigner leur joie de nous revoir encore une fois avant que de mourir, &

nous demander ensuite avec larmes, & dans tous les sentimens que la foi, la pénitence, la resignation la plus parfaite peuvent inspirer, nôtre Benediction & l'Absolution de leurs pechés ? Combien de fois aussi n'avons-nous pas eu le sensible regret d'en voir expirer quasi sous nos yeux faute de secours ? Nous avons vû les maris traîner eux-mêmes hors de leurs maisons & dans les ruës les corps de leur femmes, les femmes ceux de leur maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leur pere, témoignant bien plus d'horreurs pour eux que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques Riches du siécle envelopés d'un simple drap, mêlés & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus méprisables en apparence, jettés comme eux dans de vils & infames Tomberaux, & traînés avec eux sans distinction à une sepulture profane hors de l'enceinte de nos murs. Dieu l'ordonnant ainsi, pour faire connoître aux hommes la vanité & le néant des richesses de la terre, & des honneurs après lesquels ils courent avec

si peu de retenuë. Nous avons vû, & nous devons le regarder comme la plus sensible marque de la punition de Dieu, nous avons vû des Prêtres du Très-haut de toute sorte d'états frapés de terreur, chercher leur sûreté dans une honteuse fuite, & un nombre prodigieux de saints, de fidéles & infatigables Ministres du Seigneur, être enlevés du milieu de nous, dans le tems que leur zele & leur charité heroïque paroissoient être le plus necessaire pour le secours & la consolation du Pasteur & pour le salut du Troupeau consterné. Marseille cette Ville si florissante, si superbe, si peuplée il y a peu de mois, cette Ville si cherie dont vous aimiés à faire remarquer & admirer aux Etrangers les differentes beautés, dont vous vantiés si souvent & avec tant de complaisance la magnificence comme la singularité du Terroir, cette Ville dont le Commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations même les plus barbares & les plus reculées venoient aborder chaque jour : Marseille est tout-à-coup abatuë, dénuée de tout

ſecours, abandonnée de la plûpart de ſes propres Citoyens, qui auroient pû & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, ſecourir leur Patrie, & ſoulager les miſeres des pauvres dans une ſi preſſante neceſſité : cette Ville enfin dans les ruës de laquelle on avoit il y a peu de tems de la peine à paſſer par l'affluance extraordinaire du peuple qu'elle contenoit, eſt aujourd'hui livrée à la ſolitude, au ſilence, à l'indigence, à la déſolation, à la mort. Toute la France, toute l'Europe eſt en garde, & eſt armée contre ſes infortunés Habitans devenus odieux au reſte des mortels, & avec leſquels on ne craint rien tant à preſent que d'avoir quelque ſorte de Commerce. Quel étrange changement ? Et le Seigneur fit-il jamais éclater ſa vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois ? N'en doutons pas, mes très-chers Freres, c'eſt par le débordement de nos crimes, que nous avons merités cette effuſion des vaſes de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaiſe foi, l'uſure, l'impureté, le luxe monſ-

trueux se multiplioient parmi vous: La sainte Loi du Seigneur n'y étoit presque plus connuë ; la sainteté des Dimanches & des Fêtes profanée ; les saintes abstinences ordonnées par l'Eglise, & les jeûnes également indispensables violés avec une licence scandaleuse ; la voix du Pasteur, celle de cette même Eglise, & ses formidables Censures méprisées avec orgueil par quelques Enfans rebelles, qui s'étoient témerairement érigés en Arbitres & en Juges de leur foi : Les Temples Augustes du Dieu vivant devenus pour plusieurs des lieux de Rendés-vous, de conversations, d'amusemens : des misteres d'iniquités étoient traités jusques au pied de l'Autel, & souvent même dans le tems du Divin Sacrifice : Le Saint des Saints étoit personnellement outragé dans le Très-Saint Sacrement par milles irreverences, & par une infinité de Communions indignes & sacrileges ; sans que tant de differentes calamités, dont il nous a affligés peu à peu depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien une conduite aussi criminelle : comme si

les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté la justice de Dieu, & de lui insulter avec mépris jusques dans sa colere. Si nous en ressentons donc aujourd'hui les plus funestes effets, si nous éprouvons combien il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu en courroux, si nous avons le malheur de servir d'exemple à nos voisins & à toutes les Nations, n'en cherchons point la cause hors de nous. Envelopés dans les ombres de la mort, voyons-en les aproches avec soumission, benissons la main qui nous frape, adorons sans murmure la rigueur & la justice de ses jugemens. Tout le secours qui nous peut venir de la part des hommes est vain & inutile: nous le sçavons. A qui donc dans des circonstances aussi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons-nous avoir recours, pour apaiser la colere du Seigneur, & obtenir une guérison que nous ne devons attendre que de lui seul, si ce n'est au divin Sauveur de nos ames, nôtre Mediateur auprès du Pere Celeste? Il est toûjours prêt à nous écou-

ter, il peut quand il le jugera à propos faire cesser les tribulations sous le poids desquelles nous gémissons, sa bonté est mille fois plus grande que nôtre malice, il ne veut point la mort du Pécheur, mais sa conversion & sa vie. Prosternez donc à ses pieds avec le sac & la cendre, implorons sa misericorde, & tâchons par nôtre sincere & prompt repentir, de toucher de compassion pour nous son cœur adorable qui a aimé les hommes, même ingrats & pecheurs, jusques à s'épuiser & se consumer pour leur témoigner son amour : si nous nous adressons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliés, attendons avec confiance que nous n'en serons point rejettés, & que dans ce Dieu fait Homme, source inépuisable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & assûré à tous nos maux & la fin de nos malheurs. C'est en son Nom que nous devons prier, si nous voulons obtenir l'effet de nos demandes, en son Nom, & par la force & la vertu de son St. Nom s'operent les plus grands prodiges.

A ces Causes, en vûë d'apaiser la juste colere de Dieu, & de faire cesser le redoutable fleau, qui désole un Troupeau qui nous fût toûjours si cher, pour faire honorer Jesus-Christ dans le Très-Saint Sacrement, pour reparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & sacrileges Communions, & les irreverences qu'il souffre dans ce Mistere de son amour pour les hommes, pour le faire aimer de tous les Fidéles commis à nos soins; enfin en reparation de tous les crimes qui ont attiré sur nous la vengeance du Ciel, nous avons établi & établissons dans tout nôtre Diocese la Fête du sacré Cœur de Jesus, qui sera désormais celebrée tous les ans le premier Vendredi qui suit immediatement l'Octave du Très-Saint Sacrement, jour auquel elle est déja fixée dans plusieurs Dioceses de ce Royaume, & nous en faisons une Fête d'obligation, que nous voulons être fêtée dans tout nôtre Diocese, permettant que ce jour-là le Très-Saint Sacrement soit exposé tous les ans dans toutes les Eglises des Parroisses de cette Ville & du reste

de nôtre Diocese, dans toutes celles des Quartiers du Terroir de Marseille, comme aussi dans toutes celles de toutes les Communautés Seculieres & Regulieres de tout nôtre Diocese, Nous reservant cependant à l'égard des Communautés seulement, d'en donner auparavant la permission par écrit, selon l'usage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins & aux mêmes intentions que désormais la Fête du Saint Nom de Jesus soit celebrée & fêtée également dans tout nôtre Diocese le quatorziéme jour du mois de Janvier avec les mêmes solemnités que celle du Cœur de Jesus, donnant la même permission pour l'exposition du Très-Saint Sacrement. Voulant que l'Office propre composé pour ces deux Fêtes, & que nous fairons incessamment imprimer par nôtre Imprimeur ordinaire, soit double de seconde Classe dans nôtre Diocese, & recité par tous ceux qui y sont obligés à dire l'Office Divin, & que l'on y dise pareillement la Messe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera aussi chez nôtre Imprimeur, le tout à commencer

dès l'année prochaine 1721. Nous exhortons tous les Chapitres, Curés, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautés de nôtre Diocese d'entrer dans nos vûës & dans l'esprit qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les celebrer avec le plus de solemnité qui leur sera possible; à quoi si le Seigneur par sa misericorde continuë de nous préserver du danger où nous sommes exposés; Nous contribuerons de tout nôtre pouvoir. Nous enjoignons enfin à tous les Curés ou Vicaires de nôtre Diocese, de faire connoître à leurs Parroissiens, de quelle utilité est pour eux une devotion aussi solide & aussi agréable à Dieu que l'est celle du sacré Cœur, & du saint Nom de Jesus; puisqu'honorer le Cœur & le Nom de Jesus-Christ, c'est honorer la personne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous consacrons en ce jour nôtre Diocese d'une maniere particuliere, exhortant chaque Fidéle en particulier de consacrer incessamment son cœur, & de le dévoüer entierement à celui de Jesus.

Heureux & mille fois heureux les Peuples qui par leur éloignement pour les nouveautés prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & saine Doctrine, par leur humble & parfaite soumission à toutes les décisions de l'Eglise Epouse de Jesus-Christ, par la regularité & par la sainteté de leur vie, seront trouvés selon le Cœur de Jesus, & dont les noms seront écrits dans ce Cœur adorable! Il sera *leur guide dans les routes dangereuses de ce monde, leur consolation dans leurs miseres, leur azile dans les persecutions, leur défenseur contre les portes de l'Enfer*; & leurs noms ne seront jamais effacés du Livre de vie. Et sera nôtre present Mandement envoyé & affiché par tout où besoin sera, lû & publié au Prône des Messes de Parroisses le plûtôt qu'il sera possible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précederont les deux Fêtes que nous venons d'établir. DONNÉ à Marseille le 22. Octobre 1720.

† HENRY Evêque de Marseille.

*Par Monseigneur.*

VIOLET Secret.

## CHAPITRE XIII.

*Les Confeſſeurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Monſeigneur l'Evêque.*

SI les malades n'avoient manqué que des ſecours ordinaires, & que dans l'excés de leurs maux, ils euſſent reçu quelque conſolation ſpirituelle, aidés par la vertu des Sacremens, ils auroient pû tirer un plus grand avantage de leurs ſouffrances; abandonnés des hommes, ils auroient mis toute leur confiance en Dieu, & ces pieux ſentimens auroient adouci leurs maux, & les leur auroient fait ſouffrir avec plus de patience. Mais dans le fort de la contagion, ils ne furent pas moins privés de ce ſecours que de tous les autres, & ſi quelques-uns eurent le bonheur de ſe confeſſer, on peut dire que le plus grand nombre eſt mort ſans confeſſion, non que les Prêtres & les Religieux de cette Ville ayent manqué de charité & de zele; au contraire,

formés sur les exemples d'un Prêlat, qui a rempli dans cette occasion tous les devoirs du vrai Pasteur, ils se sont sacrifiez comme lui pour le salut de leurs Oüailles, ils n'ont pas cessé de les secourir jusques au tems où le Seigneur voulut couronner leur charité, qui ne pouvoit être plus grande, puisqu'elle les a portés à donner leur vie pour sauver leurs freres.

Tous ceux qui ont été malades dans le commencement & dans le premier periode du mal, ont joüi du bonheur, dont les autres ont été privés dans la suite; & même dans le second periode, les Sacremens ont été administrés jusques à la fin du mois d'Août, & encore quelques jours de Septembre : les Curés & les autres Prêtres des Parroisses, & les Religieux ne se sont point relâchés de leur zele & de leur ferveur jusques à la mort, ou qu'ils soient tombés malades. Entrons dans le détail de leurs services, pour pouvoir donner à ces genereuxMartyrs de la charité, les loüanges qui leur sont dûës.

La maladie ayant commencé dans la Parroisse de St. Martin, les Prêtres

de cette Eglise ont donné les premiers exemples de fermeté & de zele auprès de ces malades. Ils ont commencé à leur administrer les Sacremens dès le mois de Juillet ; tous s'y sont d'abord livrés courageusement, Chanoines, Curés, & tous les autres Prêtres, & ont continué de même jusques au milieu du mois d'Août, que le Prevôt & les Chanoines, se trouvant les uns incommodés, les autres sans domestique, & sans les commodités necessaires, ils se retirerent à la campagne, laissant des Prêtres dans l'Eglise, pour l'administration des Sacremens, avec Mrs. Martin Curé, Audibert tenant la place de son frere ancien Curé, & deux Beneficiers. Tous ces Prêtres ont desservi cette Parroisse avec tout le zele qu'on doit attendre des fidéles Ministres, confessant les malades, & portant le Viatique & l'Extrême-Onction depuis le matin jusques au soir, pendant tout le mois d'Août, & jusques au commencement de Septembre, que la plûpart moururent, & que le grand nombre de morts ne permettoient plus d'aller par les ruës: deux

ou trois Prêtres moururent d'abord, ensuite Mr. Blanc Beneficier a agi jusques vers le premier Septembre, il administroit les Sacremens depuis les six heures de matin jusques à sept heures du soir, se soûtenant toûjours dans le même recueillement, & avec cet air de modestie & de pieté, qui le distinguoient, une mort glorieuse fût le prix de l'un & de l'autre. Mr. Martin Curé de cette Eglise mourut ensuite dans ce saint exercice, auquel il a vaqué plusieurs jours sur la fin même avec le mal, tant sa charité étoit vive. Mr. Audibert qui faisoit les fonctions de son frere suivit de près Mr. Martin, il a servi dans cette Parroisse avec une exactitude qui l'auroit rendu digne de le remplacer, si le Seigneur ne l'eût pas destiné à une place plus élevée. Mrs. Charrier & Gantheaume Prêtres habitués dans la même Eglise, tinrent encore quelques jours, mais ils succomberent aussi bientôt comme tous les autres.

On ne vit pas moins de zele & de charité dans les autres Parroisses. Tout le Chapitre de la Cathedrale,

& tous les Prêtres habitués s'étoient disperſés au premier bruit de la contagion ; il n'y reſta que les deux Curés, qui y continuerent leurs fonction. Mr. Ribies juſques à ſa mort, & Mr. Laurens juſques à ſa maladie. Mr. Boujarel reſta ſeul des Chanoines. Nous le verrons bientôt à la ſuite de ſon Evêque. Dans la Parroiſſe des Accoules, les deux Curés Mrs. Barens & Reibas avec Mr. Fabre Beneficier, & Mr. Arnaud Vicaire, ſe dévoüerent à l'adminiſtration des Sacremens qu'ils ont continué tant que les ruës ont été pratiquables, c'eſt-à-dire, juſques au commencement de Septembre : ils ont reçu tous quatre le prix de leur charité; Mr. Reibas & les deux autres Prêtres par une mort précieuſe devant Dieu, & Mr. Barens par une violente maladie, pendant laquelle Mr. Paſchal Beneficier a ſuplée quelque tems à ſes fonctions, & juſques à ce qu'il ſoit tombé lui-même. Pour les Chanoines comme leurs Benefices ne les engageoient pas à ces fonctions; quelques-uns diſparurent vers la mi Aoùt & ſe retirerent à la campagne,

& quelques autres ont resté dans la Ville. Parmi ces derniers, Mr. Guerin attaché auprès de Monseigneur l'Evêque, a toûjours travaillé avec son application ordinaire jusques à la maladie, dont il a heureusement relevé. Mr. Estay qui s'est livré à tous ceux qui l'ont demandé, est le premier dont le Seigneur s'est hâté de récompenser le zele par une mort qui l'a fait regreter de ses collegues & de plusieurs personnes pieuses qu'il dirigeoit; il étoit de la Congregation de l'Oratoire, où il s'étoit distingué dans plusieurs emplois, autant par sa pieté que par son érudition; il est mort le 28. Août. Mr. Bourgarel se trouvant hors la Ville au commencement de la contagion y rentra aussitôt, pressé par les mouvemens de cette charité qu'il a toûjours fait paroître; il s'abandonna d'abord à confesser les malades, allant librement par tout où il étoit appellé; il a même tenu assez long-tems, n'étant mort que vers la mi-Septembre, plein de merite devant Dieu & devant les hommes. Mrs Surle & Jayet ont suivis son exemple, mais ils ont eu

le bonheur de ſe garantir du mal : le dernier contraint de quitter ſa maiſon par l'infection des Cadavres, continua ſes fonctions en d'autres quartiers, quand il y étoit demandé.

Dans les deux autres Parroiſſes de St. Laurens & de St. Ferreol, ç'a été le même dévoüement au ſalut des ames de la part des Curés & des Vicaires. Mr. Carriere Prieur de St. Laurens a ſuccombé à une ſeconde maladie ; quelle ardeur de charité, qui ne ſe rallentit point par la premiere ? Trois de ſes Prêtres animés du même zele ont eu part à ſon bonheur. Dans celle de St. Ferreol, cinq Prêtres ont peri dans l'exercice de ce dangereux Miniſtere ; Mr. Pourriere qui en eſt Curé, a été conſervé aux vœux de ſes Parroiſſiens, dont il s'eſt attiré l'eſtime & la confiance, par le don de la parole, & par toutes les autres qualités qui le leur rendent ſi cher.

Preſque toutes les Maiſons Religieuſes ont été déſolées par la contagion. Avant qu'elle fût déclarée, les Egliſes étant encore ouvertes, bien de gens alloient à confeſſe, les uns

par une pieuse habitude, les autres par une salutaire précaution ; que la frayeur du mal leur inspiroit : parmi tous ces gens-là, plusieurs en avoient déja des ressentimens, & portoient ainsi un poison mortel à ceux de qui ils alloient recevoir la guérison de leur ame. Outre cela c'est assez l'ordinaire dans cette Ville d'appeller pour confesser les malades quelque Religieux de la Communauté la plus prochaine. C'est ainsi que la plûpart de nos Communautés Religieuses se sont infectées, & que la contagion se répandant des uns aux autres, elles sont devenuës presque toutes désertes. Telles sont celles des Observantins, des Augustins Reformés, des Servites, des Grands Carmes, des Peres de St. Antoine, des Trinitaires, des Carmes Déchaussés, & des Minimes. Il n'est presque resté personne dans toutes ces Communautés. Parmi les Observantins, les Peres Champecaud & Perron se répandirent dans toute la Ville, & le Pere Roger prit la place du Curé du Fauxbourg, où le feu de la contagion étoit si ardent, le Pere Reignier Religieux d'une pieté exem-

plaire, & quelques autres furent à tous ceux qui les demanderent, & les uns & les autres ont peri glorieusement, à la reserve de deux ou trois, qui ont échapé après de longues maladies. Des Carmes Déchaussés, les Peres Olive & Grimod se chargerent seuls du quartier de Rive-Neuve, où ils sont morts autant accablés de travail & de fatigue, que de la violence du mal : les PP. Paulin & Gautier ne purent se refuser au zele qui les pressoit, & échaperent, pour ainsi dire, de leur Couvent, malgré les ordres de leur Superieur, qui vouloit les ménager, par raport à leur grand âge. Les Minimes secoururent tous les malades qui étoient campés à la plaine de St. Michel. Parmi les Prêcheurs, deux se sont livrés courageusement à confesser les malades, le P. Savournin & le P. Gauveau, le dernier d'autant plus loüable, qu'étant Flamand de Nation, il ne s'étoit trouvé à Marseille que par hazard, ils ont heureusement guéri l'un & l'autre.

Le mal contagieux ne laissa pas de s'introduire chez les PP. de l'Ora-

toire, quoique les pouvoirs de confeſſer leur euſſent été ôtés long-tems avant la contagion; le P. Gaultier leur Superieur avoit donné toute ſa vie des preuves trop marquées de ſon zele pour le ſalut des ames, pour en manquer dans cette occaſion: en effet, animé de cette charité vive qu'il a fait paroître dans les Miſſions, auſquelles il s'étoit dévoüé depuis long-tems, & qui étoient toûjours ſignalées par des converſions éclatantes; il alloit dans les maiſons infectées conſoler les malades, ranimer leur courage, & inſpirer des ſentimens de pieté à ceux à qui il ne pouvoit pas communiquer la vertu des Sacremens; j'ai reçu moi-même de + ſes viſites conſolantes dans mes maladies. Quelques-uns de ſes Peres ſuivirent ſon exemple, confeſſant ceux qu'ils trouvoient dans l'état où tout Prêtre peut abſoudre, & ſur tout le P. Maltre, homme d'une candeur, qui le faiſoit aimer de tout le monde; leur charité reſſerrée par le défaut des pouvoirs, en devint plus ingenieuſe à trouver les moyens de ſe ſatisfaire. Ils ſe chargerent auprès des Ma-



+ ce passage prouve bien que l'auteur du livre n'est autre que Bertrand

giſtrats de l'entretien des Pauvres de leur voiſinage, auſquels ils ont diſtribué des aumônes journalieres depuis le commencement de la contagion juſques à la fin du mois d'Octobre, que leurs facultés furent épuiſées, ſubſtituant ainſi ces ſecours temporels, auſquels toute la Communauté avoit part à ceux qui n'auroient pû être adminiſtrés que par quelques-uns d'entr'eux, s'ils avoient été libres dans leur Miniſtere. Ce pieux Superieur mourut le 11. Septembre dans les mêmes exercices de charité, dans leſquels il avoit paſſé toute ſa vie, & n'avoit pû diminuer l'eſtime & la veneration qui étoient dûës à ſa pieté & à ſon zele. La plus grande partie de ſa Communauté perit après lui, fidéles imitateurs de ſes vertus, ils joüiſſent de la même recompenſe.

Parmi toutes les Communautés Religieuſes de cette Ville, trois ſe ſont diſtinguées ſur toutes les autres, par le nombre des Ouvriers Evangeliques, qui ſe ſont dévoüez au ſervice des malades. Les Capucins, les Recollets, & les Jeſuites: les deux

premiers se sont distribués dans les Parroisses, allant dans tous les quartiers, & dans toutes les ruës infectées, & leur zele n'a fini qu'avec leur vie. Ils remplaçoient d'abord ceux qui mouroient, & quand ceux de la Ville ont manqué, ils en ont fait venir des Villes voisines. Ils portoient le poids du jour & de la chaleur, ils parcouroient les ruës & les places publiques qui étoient l'asile ordinaire des malades ; fidéles Disciples du Sauveur, ils alloient comme lui guérissant & répandant par tout les graces & la vertu des Sacremens. Les Recollets ont perdu vingt-six Religieux, & quelques-uns ont heureusement guéri. Les Capucins sur tout ont fourni un grand nombre de Confesseurs à la Ville & aux Hôpitaux, & sur tout dans ces lieux d'horreur, dont l'abord auroit rebuté le zele le plus vif & le plus ardent. Il en est mort quarante trois, & douze qui ont échapé du mal ; parmi tous ceux-là, vingt-neuf étoient venus des autres Villes, pour se sacrifier dans celle-ci.

Les Jesuites se sont encore signalés, une societé dont l'institution n'a pour

objet que la gloire de Dieu, & ne leur donne pour occupation que le salut des ames, ne pouvoit pas manquer de saisir une si belle occasion de satisfaire à l'un & à l'autre; aussi se font-ils tous sacrifiés, en sorte que de vingt-neuf qu'ils étoient dans les deux maisons, deux ont été garantis de la maladie, neuf en ont relevé, & dix-huit y ont succombé. Parmi ces derniers, nous distinguons le Pere Millet, dont le zele n'avoit jamais connu de bornes, qui avoit toûjours été dans toutes les œuvres de charité qui se trouvent dans une Ville, à qui la conduite de deux nombreuses Congregations, & la direction d'une infinité de personnes pieuses laissoit encore du tems pour le ministere de la parole, pour la visite des Prisons, des Hôpitaux, & pour toutes les autres œuvres de misericorde; ce Pere a fait voir dans cette contagion, qu'elle peut être l'étenduë d'une charité, que l'esprit du Seigneur anime. Il choisit pour son département le quartier le plus scabreux, celui où le mal avoit commencé, où la moisson étoit la plus abondante, & où il y avoit le moins

d'Ouvriers ; où enfin toutes les horreurs de la misere ; de la maladie, & de la mort se montroient avec tout ce qu'elles ont de plus hideux & de plus rebutant ; & comme si l'emploi de Confesseur n'avoit pas suffi à son zele, chargé des aumônes que les gens de bien mettoient entre ses mains, comme autrefois les Fidéles aux pieds des Apôtres, il joignit à cet emploi celui de Commissaire de ces quartiers abandonnés. Il y établit une Cuisine, où des filles charitables faisoient le boüillon pour les pestiferés, il alloit par tout distribuant des aumônes abondantes aux sains & aux malades, toûjours suivi d'une multitude de Pauvres ; son zele ne se bornoit pas à ces quartiers qui étoient commis à ses soins ; il se répandoit encore dans tous les autres, & par tout où le salut de ses freres l'appelloit. J'ai eu moi-même la consolation d'en être visité dans mes malheurs. Le Pere Dufé venu de Lyon exprès pour secourir nos malades, acheva bientôt son sacrifice, & reçut la couronne qu'il étoit venu chercher. Le Pere Thioli, qui par son emploi de Pro-

feſſeur d'Hydrographie, pouvoit ſe diſpenſer de ce dangereux miniſtere, ne laiſſa pas de s'y dévoüer avec la même ardeur que les autres, & de faire voir que l'application qu'il donnoit aux ſciences abſtraites de Mathematiques, n'avoit point éteint en lui ce feu de la charité, qui anime les veritables Miniſtres du Seigneur. Enfin le P. Lever eſt le ſeul de tous les Jeſuites & de tous les Confeſſeurs qui a tenu bon pendant toute la contagion; & comme ſi tout le zele & toute la charité des autres avoit paſſé dans ce venerable vieillard, il couroit toute la Ville depuis le matin juſqu'au ſoir, confeſſant dans les ruës & dans les maiſons, entrant par tout, & par tout conſolant les malades, leur touchant le pouls, s'aſſeyant auprès d'eux, leur donnant des avis ſalutaires & pour l'ame & pour le corps, avec un zele & une fermeté au-deſſus de ſon âge; ce Pere donna un grand exemple de l'un & de l'autre; paſſant un jour dans la ruë de l'Oratoire, il vit un Cadavre tout nud, qui fermoit le paſſage, il le couvrit avec ſon mouchoir, & le rangea enſuite à côté de

la ruë, pour rendre le passage libre. Ce fait est d'autant plus constant, que je le tiens de deux PP. de l'Oratoire, qui ne furent pas moins édifiés de son zele que surpris de son courage.

Voilà donc l'unique Confesseur qui resta pour toute la Ville pendant presque tout le mois de Septembre ; mais le Seigneur qui n'abandonne jamais entierement les siens, dans le fort même de sa colere, nous conserva heureusement celui qui avoit inspiré à tous ces zelés Ministres ces mouvemens d'une charité si vive & si genereuse. C'est nôtre illustre Evêque qui dans cette contagion a fait voir ce qu'on doit attendre du bon Pasteur, toûjours prêt à donner sa vie pour ses Brebis. Au premier bruit de la contagion, & dès le 15. Juillet il avoit ordonné des Prieres, & notamment l'Oraison de St. Roch à la Messe à tous les Prêtres & Religieux, il déclare par cette Ordonnance qu'il est prêt de sacrifier sa santé & sa vie pour le service de son Troupeau, & nous verrons bientôt que ce ne sont pas là des vaines démonstrations d'u-

ne charité sterile. Le jour même que le mal éclata par cette premiere mortalité dans la ruë de l'Escale, il vint à la Parroisse de St. Martin, dans le détroit de laquelle se trouve cette ruë, pour s'informer de la chose; il exhorta les Curés à secourir ces malades, & leur donna là-dessus ses ordres. Prévoyant que cette maladie pourroit avoir des suites, il assembla peu de jours après tous les Curés de la Ville, & les Superieurs des Communautés Religieuses. Il les exhorte à ne pas l'abandonner dans une si fâcheuse calamité, & à joindre leurs prieres aux siennes, pour apaiser la colere du Ciel. Il ranime leur zele, & fortifie leur courage par les discours les plus tendres, & par les motifs les plus forts, par celui du salut des ames, de la gloire de la Religion, de l'honneur de leur Caractere, & sur tout par la récompense promise à tous ceux qui exposent leur vie pour leurs freres. Il leur prescrit la maniere dont ils doivent administrer les Sacremens, dire la Messe, celebrer les Offices, & generalement tout ce qu'il convient de faire pour le tems présent.

Sur la fin du même mois, voyant que le mal contagieux se réalisoit toûjours davantage, & considerant que le Dieu terrible, qui apesantissoit sa main sur nous, étoit un Dieu de paix & de bonté, il exhorte les Fidéles à recourir à sa clemence & à apaiser sa colere par les jeûnes & par les prieres; pour cet effet il ordonne le 30. Juillet des prieres dans les Eglises, trois jours de jeûne, & des Processions dans les autres Villes du Diocese, ne voulant pas en faire dans celle-ci, pour ne pas donner lieu à une trop grande communication. N'oublions pas un trait de ce Mandement aussi consolant pour nous que glorieux pour lui : ,, Nous nous ,, flattons, dit-il, qu'en priant pour ,, le Troupeau affligé, on voudra ,, bien ne pas oublier le Pasteur, & ,, demander pour lui au Seigneur, ,, non de lui conserver une inutile ,, vie, qu'il expose, & qu'il exposera volontiers, s'il le faut, pour les ,, Brebis, mais uniquement de lui ,, faire misericorde. La suite va nous aprendre si cette vie a été si inutile.

Que ne doit-on pas attendre d'un zele si vif & si sincere ?

Après avoir prescrit des moyens si propres à exciter la misericorde du Seigneur, il va dans toutes les Parroisses, il y distribuë les Confesseurs, il se montre tous les jours dans toute la Ville, il rassûre le peuple par sa présence, il soulage les pauvres par ses aumônes, il encourage ceux qui se devoüent au service des malades; bien loin de donner dans les préventions publiques sur les Medecins, il louë leur zele, il les anime à le soûtenir toutes les fois qu'il les rencontre dans les ruës visitant les malades, il est déja sans train, sans équipage, & bientôt il sera presque sans domestique. Il va tous les jours à l'Hôtel de Ville, pour prendre avec les Echevins les arrangemens convenables; enfin il se porte par tout où le salut du peuple l'appelle. Le mal cependant croissant à vûë d'œil dans le mois d'Août, son zele ne diminuë point; toujours attentif aux besoins spirituels des malades, il remplace les Confesseurs qui meurent, ou qui tombent malades, par de nouveaux;

il continuë à se montrer par tout : quoique le mal commence à devenir formidable, par la vivacité de sa contagion, il ne craint rien pour lui, il ne craint que pour le salut des ames confiées à ses soins : sa sollicitude pastorale s'étend à tout ce qui le regarde.

Cependant le mal se glisse dans sa maison & lui enleve ses domestiques, il frape également par tout, aux portes des Palais des Grands, comme à celles des maisons du Peuple. La sienne se trouve environnée de corps morts, & sa ruë en est couverte comme toutes les autres, il y est comme assiégé, sans pouvoir sortir, & son zele ainsi resserré & contraint, impatient de se mettre au large, lui inspire le dessein de chercher une maison dans un quartier dégagé de ces affreux embarras. Celui de St. Ferreol est le seul où il puisse trouver une maison, dont les avenuës soient libres ; il s'y transporte, pour pouvoir de-là se répandre dans toute la Ville. Le feu de la contagion répandu par tout, ne respecte pas les Ministres du Seigneur. Nous avons déja perdu les

plus zelés, & ceux qui les ont ſuivi ; & la mortalité des Confeſſeurs a été ſi nombreuſe, qu'il n'en reſte preſque plus aucun vers la mi-Septembre, comme nous l'avons déja dit ; ce qui obligea nôtre Evêque de rendre une Ordonnance le 2. de ce mois, pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne à rentrer dans la Ville, & à venir ſe joindre à lui, pour exercer les fonctions de leur Miniſtere. Il ne peut voir, ſans une extrême douleur, ſon peuple privé du ſecours des Sacremens, & perir tant de Miniſtres, qui lui étoient ſi chers, & dont la memoire nous ſera toûjours précieuſe. Preſſé par les mouvemens de la charité la plus tendre, il va prendre leurs fonctions, & vers la mi-Septembre rien ne peut le retenir, ni les conſeils des Medecins, ni les prieres de ſes amis, ni les larmes de ſes domeſtiques, que le mal n'a pas encore enlevé. La crainte de ſon propre peril ne l'arrête pas dans le peril commun de ſon Peuple. Il va par toute la Ville accompagné de Mr. Boujarel Chanoine de la Cathedrale, de quelques Confeſſeurs, & de ſes Au-

môniers. Il parcourt les ruës & les places publiques, qu'il trouve remplies de malades & de gens moribonds ; il répand par tout des aumônes & des consolations, il ranime les malades, il les encourage, il les exhorte à souffrir avec patience, & à mourir avec resignation ; ceux qui sont à sa suite les confessent, & se détachent de tems en tems, pour entrer dans les maisons en confesser d'autres : il passe tous les jours dans le Cours, & dans ces endroits, dont les aproches étoient si formidables par le grand nombre de morts & de malades, & où le feu de la contagion étoit le plus vif en ce tems-là. Tel on vit autrefois Aaron, dans le camp des Israëlites, aller l'Encensoir à la main *entre les vivants & les morts*, priant pour le Peuple, & obtenant par ses prieres la cessation d'une playe qui en tua quatorze mille sept cens en un moment. Ainsi va nôtre Prêlat entre les morts & les mourans, présentant au Seigneur l'encens de sa charité & de ses aumônes, pour apaiser sa colere ; dans cet état il aproche les malades, il les excite à des actes

Numer. cap. 16. v. 48.

de contrition & d'amour de Dieu, & attendri sur leurs maux, il laisse par tout des marques d'une charité compatissante.

Il étoit difficile que lui ou ceux de sa suite exposés à tant de perils, ne fussent surpris par quelqu'atteinte contagieuse, il voit tomber à ses côtés ce zelé Chanoine, qui ne l'a jamais quitté jusques à sa mort, qui a été la juste recompense de sa charité & de son exactitude à remplir ses devoirs pendant toute sa vie; & tous ceux de sa suite, & presque tous ses domestiques. Mais le mal n'aproche point de lui; sensible à la mort de ses amis fidéles, *il a mis son esperance dans le Seigneur, & il a pris le Très-Haut pour son refuge*; aussi il ne lui arrive aucun mal, & la contagion n'aproche point de sa personne: le Seigneur *a donné ordre à ses Anges de le garder en toutes ses voyes*, il semble qu'ils *le portent sur leurs mains*, de peur qu'il ne reçoive quelque impression mortelle. Daigne le Seigneur le combler de jours & d'années, & lui montrer le salut qu'il destine aux vrais Pasteurs.

Les secours de la Medecine manquerent en même tems que ceux des Confesseurs. Il semble que le Seigneur aye voulu nous faire sentir tout le poids de sa colere, en ajoûtant aux malheurs dont il nous accable, la privation de toute sorte de secours. Rapellons-nous ce qui a été dit au commencement, qu'il n'y avoit que quatre Medecins destinés pour la visite des malades dans toute la Ville. Mr. Bertrand un des quatre tomba malade vers le douze du mois d'Août. Il n'eût d'abord qu'une legere atteinte du mal, dont il fût libre en huit jours, après lesquels il reprit ses exercices ; quelques jours après il en eût une seconde, de laquelle il se releve en peu de jours, mais le chagrin de perdre sa famille le fit retomber pour une troisiéme fois, & cette derniere attaque, qui fût des plus vives, le mit hors d'état de travailler de longtems. Mr. Montagnier, qui avoit été tiré de l'Abbaye de St. Victor, pour le remplacer, fût aussi bientôt pris du mal, mais il ne fût pas si heureux que son Collegue ; car il mourut au commencement de Septembre, aussi

generalement regreté, qu'il avoit été eſtimé pendant ſa vie, par ſon habileté, par ſa droiture, par ſon aplication & ſon aſſiduité auprès des malades, où il joignoit ſouvent à la fonction de Medecin celle de Chirurgien, dont ils manquoient le plus ſouvent dans cette contagion : Mr. Peiſſonel le ſuivit de près, & nous avons déja annoncé ſa mort. Mr. Raymond ſe trouvant ſans domeſtique, ſans Chirurgien, & même ſans le neceſſaire, par l'extrême diſette de toutes choſes, & épuiſé de fatigues, fût obligé vers la fin du mois d'Août de s'aller reparer en campagne, d'où il n'eſt revenu qu'au commencement du mois d'Octobre. Il ne reſta donc plus que deux Medecins dans la Ville, Mrs. Robert & Audon, le premier a tenu pendant toute la contagion ſans aucune incommodité, & a ſervi avec beaucoup de zele & dans la Ville, & dans les Hôpitaux ; il a pourtant eu le malheur de perdre toute ſa famille : le ſecond ſe trouvant ſeul dans ſa maiſon fût obligé de ſe refugier chez les Capucins, d'où il ſe répandit dans la Ville, ayant ſervi depuis le commen-

cement de la contagion jusques au commencement d'Octobre, à quelques jours près, qu'il se sentoit ou fatigué ou incommodé. La suite nous aprendra son triste sort.

Dans le tems que la Ville manquoit ainsi de Medecins, on détenoit Mr. Michel aux Infirmeries pour quelques restes de malades qu'il y avoit encore; car depuis le 8. du mois d'Août, on n'y en porta plus de nouveaux; & ceux qui y étoient auroient pû facilement être transportés à l'Hôpital de la Ville. Ce Medecin a resté dans cet endroit jusques à la fin de Novembre avec trois garçons Chirurgiens, dont on ne manquoit pas moins dans la Ville que des Medecins: car les Chirurgiens commencerent à manquer avant ces derniers. Dès le milieu du mois d'Août, il en mourut quelques-uns, les autres suivirent de près, chaque jour étoit marqué par la mort de quelque Maître, & le nombre des morts va à plus de vingt-cinq, parmi lesquels il y a onze Maîtres Jurés, en sorte qu'au commencement de Septembre il n'en restoit plus que quatre ou cinq, dont deux

étant tombés malades, les autres effrayés de la mort de leurs Confreres ou épuisés de fatigue, se retirerent en campagne. Tous les Garçons avoient eu le même malheur d'être morts ou malades, & le peu qu'il en restoit étoit necessaire dans l'Hôpital des Convalescens ; on avoit même pris tous les Chirurgiens navigans, qui se trouvoient sur les Vaisseaux en quarantaine, mais ils ne resisterent pas plus que les autres ; car dans ces tems-là en Août & Septembre, la contagion étoit vive, & quelque fermeté qu'on eût à aprocher les malades, on n'y resistoit pas long-tems. Pour les Apoticaires, la maladie en enleva d'abord cinq, & les autres se trouvant sans Garçons, dont les uns étoient morts, & les autres avoient été pris pour l'Hôpital ; seuls dans leurs Boutiques, ils ne pouvoient pas survenir à fournir les remedes à un si grand nombre de malades, ni à faire certaines compositions, que le grand debit avoit consommées : quelques-uns d'entr'eux se sont prévalu du tems, & ont vendu leurs drogues à des prix extraordinaires ; désordre

d'autant plus criant, que la misere du peuple étoit plus grande & les remedes plus necessaires ; ainsi manquerent tout à la fois, & les secours de l'ame & ceux du corps, & les malades perissoient en ce tems-là sans aucune sorte de soulagement.

Cependant Mr. le Marquis de Pilles, à l'attention duquel rien n'échapoit, avoit déja rendu une Ordonnance du 9. Août, par laquelle il étoit enjoint à tous les Medecins & Chirurgiens absens, de se rendre dans trois jours à leurs fonctions, sous peine d'être déchûs de l'exercice de leur Profession dans la Ville; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Echevins avoient obtenu un Arrêt du Parlement le 2. Septembre, portant injonction auxIntendans de la santé, aux Medecins & Recteurs des Hôpitaux, de se rendre à leur devoir, à peine d'être déclarés indignes & incapables de toute Charge, & de deux mille livres d'amande, & cela pendant que tous les Medecins des Hôpitaux étoient actuellement en exercice dans la Ville ; aussi reconnoissant que s'ils manquoient de Me-

decins & de Chirurgiens, c'étoit moins par leur déſertion que par le grand nombre de malades, & par la maladie & la mort de ceux qui s'étoient dévoués à les ſecourir, ils en avoient déja demandé à Mr. l'Intendant, qui étoit toûjours attentif à leurs beſoins, & qui avoit prié Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, de leur en envoyer quelques-uns de Montpellier : par deſſus cela, les Echevins avoient envoyé des Affiches dans les Villes & dans les Provinces voiſines, pour inviter les Chirurgiens & les Garçons à venir ſecourir nos malades ſous des offres très-avantageuſes, nous verrons dans la ſuite l'heureux ſuccés de ces ſages précautions.

## CHAPITRE XIV.

### *Progrès de la maladie à Rive-Neufve, sur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir.*

APRÉS que l'incendie de la contagion se fût répandu dans toute la Ville, il s'étendit encore plus loin ; car où est-ce que la colere d'un Dieu irrité ne penetre pas ? Vains efforts que ceux que font les hommes pour l'é iter, & se dérober à ses coups. Quelque part que le pécheur se refugie, elle va le saisir par tout, partout il trouve la juste peine de son crime. *Epée du Seigneur*, sanglante par tant de morts qui fument encore, *ne te reposeras-tu jamais ? rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frape plus ; comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé* de fraper cette Ville, *& tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a prescrit ce qu'elle y doit faire ?* Le quartier de Rive-Neuve, qui est de delà le Port, separé par-là, & par l'Ar- *Jerem. c. 47. v. 6.*

cenal du reste de la Ville, s'étoit conservé sain & entier jusques vers la fin du mois d'Août: Mr. le Chevalier Rose y avoit été établi Commissaire general, & le bon ordre qu'il y avoit mis, avoit garanti son quartier jusques alors; mais il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'y couper tout-à-fait la communication avec la Ville: quelques personnes quittant leurs maisons où ils avoient des malades, furent s'y refugier chez des parens & chez des amis, & y porterent la maladie, laquelle s'y répandit d'abord avec la même rapidité que dans la Ville: cependant on n'y vit point de ses désordres qui la défiguroient. Mr. le Chevalier Rose, homme d'une prompte prévoyance, & propre pour les grandes expeditions, avoit disposé toutes choses pour le secours des malades, & pour la sepulture des morts. Il y établit un Hôpital dans les magazins d'une grande Corderie, qui est le long des remparts, dans lequel il mit un Maître Chirurgien de la Ville, qui relevoit de maladie, un Apoticaire avec une Pharmacie, & Mr.

*Mr. Coste.*

Mr. Montagnier Medecin, qui après avoir travaillé le jour dans la Ville, se retiroit le soir à St. Victor; fût chargé du soin de ces malades; & par une generosité qui n'a point d'exemple, Mr. le Chevalier Rose fit les avances de tous ces frais & de toutes ces dépenses; ainsi le quartier de la Ville le plus écarté, & qui sembloit devoir être le plus abandonné, fût par les soins & par la vigilance d'un seul homme le plus promptement secouru: heureux si nous en avions eu plusieurs de cette trempe.

La contagion fit à Rive-Neuve les progrès ordinaires, elle se répandit insensiblement d'une maison à l'autre, & par tout en peu de tems, & elle y a fini aussi-tôt qu'à la Ville. L'Abbaye de St. Victor est le seul endroit où le mal ne pénetra pas; il a respecté un lieu où reposent les Reliques de tant de Saints, & les cendres de tant de pieux Solitaires, d'où s'élevoient l'odeur des Holocaustes, & l'encens des Sacrifices, qu'on y offroit tous les jours au Dieu vivant; car c'est la seule Eglise, où l'on a toûjours celebré l'Office Divin sans

*Mr. de Matignon ancien Evêque de Condon.*

discontinuer, où enfin le pieux Abbé qui y étoit enfermé, levoit nuit & jour les mains au Ciel, & se répandoit en oraisons & en prieres au pied des Autels, pour apaiser sa colere sur cette Ville infortunée. C'est ainsi qu'autrefois St. Theodore Evêque de Marseille s'enferma dans cette Abbaye pendant la peste de 588. & que là il ne cessoit point par ses veilles & ses prieres d'implorer la misericorde du Seigneur sur son peuple affligé. Telle a été l'occupation de ce St. Abbé pendant la contagion, il avoit employé avant qu'elle arriva, des sommes considerables en œuvres pies & en aumônes, il les continuë à présent, & il y joint le sacrifice de ses larmes & de ses prieres qu'il offre nuit & jour au Seigneur, pour nous le rendre propice. Il est necessaire que dans des tems de calamité il y aye des gens de bien, qui éloignés du tumulte, & dégagés du trouble & de l'embarras que traînent aprés eux les malheurs publics, se donnent entierement à la priere, & s'immolent eux-mêmes en holocauste de propitiation, tandis que les autres se sacrifient par

leur travaux & par leur zele. Ce fût moins la valeur de Josué qui donna la victoire aux Israëlites, que les prieres de Moyse sur la montagne. Peut-être devons-nous plûtôt la cessation de nos malheurs à la pieté des ames saintes, qui gemissoient devant Dieu dans l'interieur de la retraite, qu'aux soins infatigables de ceux qui ont si genereusement servi leur Patrie.

Ceux qui avoient crû trouver sur la mer un asile assûré contre la contagion, furent bientôt trompés dans leur attente : obligés de descendre à terre pour aller prendre des provisions, ils s'infecterent, & perirent encore plus miserablement que les autres. Là nul espoir de secours, nulle commodité, nul moyen de s'éviter les uns les autres. Ceux en qui il reste quelque sentiment de charité, trouvent assez de sujets dans la Ville, sur lesquels ils peuvent l'exercer, sans se croire obligés de passer la mer. Ainsi ces malheureuses familles sont encore plus abandonnées que les autres. Les uns meurent seuls dans des Batteaux, les autres dans les Vaisseaux & dans les Barques, & par tout

ſans aucun ſecours ; quelques-uns troublés par le délire , s'enſeveliſſent tous vivans dans les eaux , qui ſervent auſſi de tombeau à tous les autres : on trouve de tems en tems ſur les bords de la mer les cadavres qu'elle y rejette tous rongés par les poiſſons ; d'autres flottent au gré des ondes ; enfin c'eſt ſur mer la même déſolation que ſur terre ; nul endroit qui ne ſe reſſente de ce terrible fleau ; nul élément où il ne porte ſa fureur : car ceux qui ſont ſeparés de tout , & qui campés ſous des tentes en raſe campagne ne tiennent qu'à l'air qui les environne, n'échapent pas au malheur commun. La pureté de l'air qu'ils reſpirent , l'éloignement de tout commerce , & de tout ce qui pouvoit les infecter , ne pût pas les garantir du mal;&cette heureuſe ſituation , qui ſembloit devoir les conſerver , ne ſert aujourd'hui qu'à rendre leur état plus déplorable par l'éloignement de tout ſecours , & par la privation de toute ſorte de commodité ; ils ſe flattent d'en trouver dans la Ville , ils y viennent groſſir le nombre des malheureux , & dans peu

de jours celui des morts. Il est aisé de se figurer la désolation de ces familles ainsi éparses dans les campagnes, quand le mal les oblige de décamper & de rentrer dans la Ville. L'un porte un enfant mourant sur ses épaules, l'autre se traîne à demi mort dans les chemins ; tantôt c'est toute une famille, qui par la lenteur de sa marche annonce ses malheurs à tous ceux qu'elle rencontre, tantôt ce sont des enfans qui soûtiennent leur pere prêt à expirer, & qui tâchent de l'amener jusqu'à la Ville, dans l'esperance de le faire secourir. L'un porte avec lui son équipage, l'autre n'a pas eu la force de l'emporter : plusieurs tombent par défaillance dans les chemins, & ces cadavres étendus arrêtent les passants. Enfin tous ces gens-là viennent augmenter le trouble de la Ville, & l'horreur de nos Places publiques.

Les portes de la Ville n'étant pas encore gardées, les Paysans de la campagne entroient librement dans la Ville, & quoiqu'ils n'y vinsent pas en foule comme à l'ordinaire, retenus par la crainte de prendre le mal, il y

en avoit toûjours quelqu'un, qui plus courageux que les autres, ou plus pressé de vendre ses denrées, venoit les aporter. De plus tous les Pourvoyeurs des Bourgeois retirés dans leurs Bastides, venoient tous les jours en Ville prendre leurs necessités; ainsi par les uns ou par les autres le mal fût porté dans le Terroir. Il commença par le Village de St. Marcel, & & par le quartier de Ste. Marguerite, où il fût porté par des gens de la ruë de l'Escale; de-là il gagna bientôt tous les autres Hameaux, & se répandit insensiblement dans toutes les Bastides. La terreur de la maladie fût encore plus grande à la Campagne que dans la Ville; cependant malgré les précautions qu'elle leur inspiroit, malgré l'éloignement des habitations, elle y a fait les mêmes progrès & les mêmes ravages. Elle enleva d'abord tous les Jardiniers, qui sont aux environs de la Ville, & des uns aux autres, elle s'étendit jusques dans les quartiers les plus reculés. C'est là que les malades éprouverent ce que l'abandonnement le plus entier, & l'inhumanité la plus barbare ont de plus

cruel. Ils étoient ordinairement relegués dans l'endroit le plus éloigné, non pas de la maison, mais du territoire, où ils n'avoient d'autres témoins de leurs souffrances que les oiseaux du Ciel, qui par un morne silence, & par la cessation de leur chant ordinaire, sembloient marquer leur sensibilité pour ces malheureux. Ceux qui étoient les plus cheris, étoient sous des Cabanes couvertes de branches d'arbres, ou de vieux haillons; on a vû des amans fidéles s'exposer à servir leurs maîtresses ainsi abandonnées, dans l'esperance qu'un mariage prochain seroit le prix d'un amour si courageux; une aveugle passion avoit plus de force, pour dissiper les frayeurs du mal, qu'une charité chrétienne, plus même que l'amitié paternelle.

C'est-là que les parens étoient contraints de se donner la sepulture les uns aux autres, & d'essuyer toute l'amertume de ce triste devoir, faire la fosse, y porter le cadavre, ou le traîner & le couvrir de terre, les femmes reduites à cette cruelle extrêmité pour leur mari, les enfans pour leur

pere, & celui-ci après avoir enterré sa femme & tous ses enfans, restoit lui-même sans sepulture. Extrêmité si cruelle, que pour l'éviter, un Paysan fit une action qui surpassoit les forces de la nature : étant resté seul avec sa femme, & tous deux pris du même mal, voyant qu'ils n'avoient point de sepulture, s'ils venoient à mourir, dès le premier jour de la maladie le mari fit deux fosses, une pour chacun, & quelques jours après sentant ses forces s'affoiblir, il dit le dernier adieu à sa femme, un peu moins accablée du mal, & se traînant jusques à la fosse, il s'y laissa tomber, & après s'être enseveli tout vivant, il rendit l'ame au milieu des horreurs du tombeau. A ce trait, ajoûtons celui d'une Paysane, qui joignit à une fermeté aussi rare une tendresse pour son mari encore plus rare, l'une & l'autre d'autant plus admirables dans une femme de cette condition, que ces sortes de personnes semblent par leur sexe & par leur état être condamnées à la mediocrité. Cette femme ayant toûjours refusé les secours de son mari pendant sa

maladie, porta plus loin sa tendre prévoyance, & jugeant bien qu'après sa mort qu'elle sentoit s'aprocher, il seroit obligé de la porter lui-même en terre, & qu'en lui rendant ce dernier devoir, il couroit risque de s'infecter; elle lui dit de lui jetter le bout d'une longue corde, qu'elle s'attacha elle-même aux pieds, pour qu'après sa mort son mari pût la traîner dans la fosse, sans être obligé de toucher à son corps, & sans aucun risque pour lui. A quelles épreuves de tendresse ne nous a pas mis cette cruelle maladie? Il y avoit encore moins de charité à la Campagne, personne n'osoit aprocher d'une Bastide infectée, pas même entrer dans une terre où un mort avoit été enseveli, les fruits restent sur les arbres, & les raisins dans les vignes; en sorte qu'à l'entrée de l'hyver, ils étoient dépouillés de leurs feüilles, & couverts de fruits, ausquels personne n'ose toucher.

Les Rochers les plus escarpés, les Antres les plus profonds, les lieux les plus déserts & les plus éloignés ne furent point une retraite assûrée contre la contagion; elle penetre par

tout ; les Bergers qui n'ont d'autre commerce qu'avec leurs troupeaux, en sont frapés ; elle n'épargne aucun état ; les Bourgeois retirés dans leurs Bastides en sont pris : envain ils ont fui la Ville, pour se dérober à la fureur du mal, il va les chercher à la Campagne ; il force, pour ainsi dire, les barrieres qu'ils lui oposent, & à la faveur desquelles ils se croyent en sûreté. Ils souffrent déja les mêmes extrêmités de la disette & de la privation de tout secours que ceux de la Ville ; les Prêtres des quartiers, qui se sont sacrifiés si genereusement, sont enlevés des premiers, & laissent les malades de la Campagne sans Confesseurs ; la Ville qui en manque ne sçauroit en fournir : les secours de la Medecine manquent également, ils n'en doivent pas attendre tant que la Ville sera pressée du mal. Les Chirurgiens établis dans les quartiers, avoient déja éprouvés le sort des autres ; il ne s'en trouve plus pour les remplacer. Quelques Garçons Chirurgiens échapent de tems en tems de la Ville, & vont faire des courses en campagne, encore faut-il les payer

à des prix énormes. Le Païsan, qui n'est pas en état de faire cette dépense, se voit privé de ce secours : aussi le mal enleve tout, les familles nombreuses sont reduites à une seule personne, souvent toute une lignée est entierement éteinte. Les enfans que le mal épargne, périssent par la faim, & faute de nourriture après la mort de leurs parens. N'en disons pas davantage, & épargnons-nous la douleur de considerer ces enfans ainsi abandonnés dans les Bastides, nous avons déja senti la peine d'un spectacle si touchant.

La mortalité a été si violente & si generale, que dans la plûpart de ces Hamaux & Villages du Terroir, il n'y est presque resté personne. Les terres ont resté en friche, sans être ensemencées, & on n'y voyoit d'autre culture que celle des fosses, où l'on avoit enseveli les morts. De tant de malades, il n'en a rechapé que la cinquiéme partie, en d'autres seulement la sixiéme : car le dénombrement est aisé à faire dans ces petits endroits. On voit par-là ce que peut la nature abondonnée à elle-même

dans cette maladie, puiſque par quelques petits remedes donnés à propos, & avec le concours des ſoins neceſſaires, on eſt preſque aſſûré de ſauver la moitié des malades. Cela paroît par l'heureux ſuccès qu'il y a eu ſur les Galeres, où rien n'a manqué. Je pourrois encore citer ma propre experience, car de huit malades que j'ai eu dans ma maiſon, j'ai rechapé moi quatriéme. Ce qui ſuffit pour détruire cette prévention ſi commune, que cette maladie ne demande point de remedes, & qu'il faut en abandonner la guériſon à la nature. Dans ces Payſans il y avoit tout ce qu'on peut ſouhaitter pour une guériſon naturelle, vigueur de temperammment, conſtitution robuſte, vie ſobre, liberté des paſſions de l'ame, des corps purgés par le travail, & par la tranſpiration qu'il excite; malgré toutes ces diſpoſitions, on a reconnu ici la foibleſſe de la nature, & ſon impuiſſance à ſurmonter par elle-même cette cruelle maladie. Qu'on ne diſe pas que ces Payſans avoient mangés de mauvais alimens, ils ont uſé des mêmes que les autres années, & ces

mauvais alimens, dont ils font leur nourriture ordinaire, étant accoûtumés, leur sont devenus comme naturels. Je laisse aux Medecins à faire voir que leur fermens tirés de ces alimens, & la force de leur estomach proportionnée à ces viandes grossieres, leur donnent la même facilité à les digerer, qu'ont les riches à cuire une nourriture plus délicate.

Le seul avantage qu'on a eu à la campagne, a été de n'y pas voir l'horreur des cadavres par la facilité qu'il y avoit de les enterrer dans le lieu même où ils mouroient. Mais à cela près, on y a vû des désolations plus cruelles que dans la Ville. La solitude, l'abandonnement, l'éloignement de tout secours, la disette de toutes choses, la privation de toute sorte de commodité, & des soulagemens si necessaires dans les maladies; en un mot, toutes les miseres qui ont affligé nos malades, y étoient encore plus extrêmes. Les étables & les endroits les plus sales étoient la retraite ordinaire des pestiferés; heureux encore quand on les souffroit sous le même toit. L'inhumanité des

parens envers leurs enfans y a été poussée au dernier excès de cruauté. J'y ai vû une jeune fille qu'on avoit ainsi enfermée dans une étable, & après avoir bâti la porte qui communiquoit avec le reste de la maison, on avoit fait en dehors une petite ouverture à la muraille, par où on lui donnoit ses necessités. Cruauté non moins barbare que si on l'avoit enterrée toute vive. Ceux qui étoient à découvert, éprouvoient toute la violence d'une maladie, dont les symptomes irrités, par la chaleur du Soleil, ou par les impressions d'un air froid, devenoient plus douloureux & plus accablans. L'état de ceux qui se garantissoient du mal n'étoit pas plus tranquille; outre les peines infinies qui leur en coûtoit, pour être toûjours en garde contre des impressions étrangeres, ils avoient encore plus à souffrir par la disette, & par la peine d'aller chercher fort loin leur commodités; ils manquoient même des plus communes, car ils étoient obligés d'arracher les arbres pour avoir du bois. Ce Terroir autrefois si agreable a perdu tous ses plai-

sirs ; *Le vin pleure & la vigne languit, & tous ceux qui avoient la joie dans le cœur, sont dans les larmes. Le bruit des tambours,* qui faisoient la joie de nos Campagnes, *a cessé, & les cris de réjoüissance ne s'entendent plus. Ils ne boivent plus le vin en chantant des airs, & toutes les liqueurs agreables sont devenuës ameres.* Tel a été l'état de la campagne dans cette contagion, & qui a duré jusques au tems où l'on forma le dessein de la secourir, ce que la suite de cette narration nous apprendra. *Isaie.*

---

## CHAPITRE XV.

*Les Echevins demandent du Conseil. Forçats accordés pour servir de Corbeaux. On enleve tous les Cadavres.*

A Peine vit-on commencer les désordres, que nous avons décrits ci-dessus, que les Magistrats sentirent le poids d'une administration si pénible & si accablante ; ils reconnoissent qu'ils auroient dû la

partager avec des personnes sages & prudentes, qui les auroient aidés de leurs conseils & de leurs soins ; mais il n'étoit plus tems d'en demander : tous ceux qui auroient pû seconder leur zele, s'étoient retirés. Dans ces extrêmités prêts à succomber, ils s'adressent à Mrs. les Officiers des Galeres, & les prient de les assister de leur conseil ; certainement personne ne pouvoit leur en donner de meilleurs, & le bon ordre que ces Mrs. avoient établi dans l'Arcenal, pour la conservation des Galeres, leur répondoient de ce qu'ils en devoient attendre. Mrs. les Chevaliers de Langeron, de la Roche, & de Levi, veulent bien se prêter à leurs souhaits. Ils s'assemblent dans l'Hôtel de Ville avec Mr. le Gouverneur & les Echevins le 21. Août, & les jours suivants.

On prit dans ces assemblées differentes resolutions ; & premierement pour que les exhalaisons des fosses ne rendissent la contagion plus generale par l'infection de l'air, il fût déliberé de les faire visiter, d'y jetter encore de la chaux, & de les recouvrir de

terre, de donner des Commissaires aux quartiers qui n'en avoient pas, & en défaut d'Habitans, de nommer des Religieux, ce qui avoit été pratiqué dans les pestes précedentes; de prier Mr. l'Evêque de faire cesser entierement les Offices Divins dans les Eglises où l'on disoit encore quelques Messes, & cela pour empêcher la communication; d'élever des potences dans les Places publiques, pour contenir la populace, & pour intimider les malfaiseurs, & plusieurs autres reglemens très-utiles. Mais leur principale attention fût de nettoyer les ruës des Cadavres, & de les faire promptement enlever.

Dès le commencement du second periode du mal, il y avoit des Tombéraux destinés à porter les morts, & on avoit pris tous les Gueux & Vagabonds de la Ville, pour les faire servir de Corbeaux, sous les ordres du Sr. Bonnet Prévôt de la Maréchaussée, qui avoit sous lui quatre Gardes. Les premiers ne durerent pas long-tems, non plus que ceux qui les releverent, & finalement soit qu'il ne s'en trouva plus dans la Ville, soit

que la vûë du peril les rebutat, & les obligea à se cacher, on n'en trouvoit plus quelque prix qu'on leur offrit, car on les payoit avantageusement à douze & à quinze francs par jour. Où prendre des gens pour ce dangereux travail, le plus necessaire de tous? La mortalité qui croissoit à vûë d'œil le rendoit toûjours plus pressant : les Magistrats s'adressent à Mrs. des Galeres, & les prient de leur accorder quelques Forçats pour les faire servir de Corbeaux, avec offre de les remplacer, ou d'en indemniser le Roy? Heureuse inspiration à laquelle nous devons le salut de la Ville. On accorde vingt-six Forçats, & pour les obliger à se livrer à ce travail avec plus de courage, on leur promet la liberté. Il ne falloit pas moins qu'un aussi puissant motif, pour les obliger à s'exposer à des dangers si présens. En deux jours les vingt-six Forcats saisis du mal, sont hors de service; on en demande d'autres, & ils sont accordés avec la même bonté. Bref, depuis le 20. Août jusques au 28. on en donne cent trente trois; ces gens-là peu adroits, & peu accoûtumés à

mener des Chevaux, & à conduire des Tomberaux, brisent tout, harnois & rouës, on ne trouve cependant ni Sellier, ni Charron, & peut-être se feroient-ils une peine d'y toucher. Tout devient difficile & embarrassant, & tous ces incidents retardent un travail de la celerité duquel dépend le salut public.

Pour l'accelerer, autant qu'il est possible, on met des Gardes à Cheval à la tête des Tomberaux, pour presser l'ouvrage, veiller sur les Forçats, & les empêcher de voler dans les maisons où ils vont enlever les morts. Comme les Tomberaux ne peuvent pas rouler dans toutes les ruës, qu'il y en a de fort étroites, & que presque toute la Ville vieille est bâtie sur le panchant d'une Colline, où les Chevaux ne sçauroient grimper, on donne des brancards aux Forçats, sur lesquels ils aportent les corps morts de ces endroits escarpés dans les grandes ruës, où ils les renversent sur les Tomberaux, & on oblige les Habitans, par une Ordonnance du 2. Septembre de Mr. de Pilles & des Echevins, à sortir les corps morts,

des maisons, & à les transporter dans les ruës, pour faciliter l'enlevement des cadavres, & pour prévenir l'infection qu'ils laissoient dans les maisons. Un autre motif de cette Ordonnance non moins important, fût celui d'empêcher les vols que ces Forçats faisoient dans les maisons, où ils alloient lever les morts; car il est difficile d'empêcher ces sortes de gens de faire leur mêtier ordinaire. On invita même dans un avis au Public du 3. Septembre, par les offres les plus avantageuses, & par les motifs les plus pressans, toute sorte de personnes à se présenter pour aider à l'enlevement des cadavres par leur présence, & par les ordres qu'ils donneroient à ceux qui étoient employés à cette fonction. Malgré tout cela l'ouvrage n'avance pas, la fureur du mal est si vive, qu'il en tuë plus en un seul jour, qu'on ne peut en enlever en quatre. Les Forçats qu'on a délivrés sont presque déja tous morts, on en accorde de tems en tems de nouveaux; on augmente le nombre des Tomberaux, il y en a jusques à vingt, & avec tous ces se-

cours on ne peut pas survenir à enlever tous les cadavres, il semble même qu'on n'y touche pas : à peine a-t'on vuidé une ruë, ou une place, que le lendemain elle est encore couverte de corps morts ; car il mouroit à la fin d'Août, & au commencement de Septembre plus de mille personnes par jour.

L'éloignement des fosses étoit un nouvel obstacle à l'avancement de cette œuvre, car elles étoient hors la Ville. Il y en avoit trois hors la porte de Rome, deux hors la porte d'Aix, trois hors celle de la Joliette, trois à la Bute, & une hors la porte de Bernard du bois. De ces fosses, les unes avoient cent cinquante pas de longueur, les autres quarante, & les plus petites vingt pas ; leur largeur étoit de dix pieds, & la profondeur de huit. Pour les travailler, on faisoit venir des Paysans de la Campagne, qu'on prenoit par force, & qu'il falloit quasi faire travailler de même. Mrs. Julien & Castel Commissaires generaux dans le Terroir, étoient chargés de faire la levée de ces Paysans avec une Compagnie de

Grenadiers qu'on leur avoit donnés pour cela ; ce qui ne pouvoit pas se faire sans des peines & des soins extraordinaires ; ils étoient même présens au travail. Le premier mourut dans cet emploi, & le second y a continué de servir utilement sa Patrie jusques à la fin de la contagion. On ne sçauroit assez loüer le zele & le courage de ces hommes infatigables qui se dévoüent ainsi pour le Public aux fonctions les plus pénibles & les moins brillantes. Cet éloignement des fosses faisoit que le quartier de St. Jean qui en est le plus éloigné, & qui n'étant habité que de menu peuple, souffroit la plus grande mortalité, étoit aussi le plus embarrassé des cadavres ; on ne peut pas même survenir à enlever ceux de l'Hôpital des Convalescens, ils y croupissent comme ailleurs, & quelque diligence que l'on fasse, on ne peut pas égaler la rapidité de la contagion.

Dans cet embarras chacun propose des moyens & des expediens pour délivrer la Ville d'une infection, qui menaçoit le reste des Habitans d'une mort inévitable. Les uns disent qu'il

faut brûler les Cadavres dans les Places publiques, & consumer par le feu ceux qu'on ne peut pas enterrer, comme on le pratiqua dans la derniere peste de Genes, qui ne cedoit guéres en violence à celle-ci ; mais on considera que l'infection des corps brulés ne seroit pas moins à craindre que celle des Cadavres corrompus. Un autre proposa un expedient fort singulier, car la necessité & la vûë du peril rendent ingenieux à trouver les moyens de s'en garantir ; c'étoit de prendre le plus gros Vaisseau qui seroit dans le Port, le dévater, & le vuider entierement pour le remplir de corps morts, le refermer exactement, ensuite le tirer au large dans la Mer, & le couler à fond : je ne sçai même si on n'avoit pas commencé d'executer ce nouveau projet, qui n'étoit pourtant qu'une vision ; car comment ranger les Cadavres dans le fond d'un Navire, & ne pouvant pas être rempli dans un jour, qui auroit voulu y descendre le lendemain ? De plus si un corps noyé reparoit quelque tems après sur la Mer, quand toutes ses parties gonflées sont en égal

volume avec l'eau ; n'étoit-il point à craindre que tous ces Cadavres gonflés par l'eau qui auroit submergé le Vaisseau, n'eussent assez de force pour le relever, & faire ainsi flotter la contagion sur la Mer.

Un troisiéme expedient fût d'ouvrir de grandes fosses dans toutes les ruës, & d'y jetter les Cadavres. On évitoit par-là la longueur & la peine du transport. Mais il n'est point de ruë dans cette Ville, où il ne passe des conduits des fontaines ; & quels sont les Fossoyeurs, qui auroient voulu travailler au milieu de l'infection des Cadavres ? Enfin un quatriéme fût d'y jetter de la chaux dessus, & les consumer dans les ruës même : ou prendre une si grande quantité de chaux, & des gens pour la charrier : comme cette consomption des Cadavres par la chaux n'est pas l'ouvrage d'un jour, les nouveaux qui tomboient journellement entassés sur les premiers, auroient fait de montagnes de corps morts dans les ruës, qui de long-tems n'auroient pas été praticables, ni la Ville libre de l'infection.

L'expedient qui fût trouvé le plus propre

propre pour l'expedition, & le plus facile à executer, mais qui étoit le plus dangereux pour les consequences, fût celui d'ouvrir les Eglises les plus voisines des quartiers les plus éloignés des fosses, & d'en remplir tous les caveaux de morts. On le propose à Monseigneur l'Evêque, dont la permission étoit necessaire pour une semblable entreprise. Ce sage Prélat, qui ne connoit d'autres regles que celles de la prudence, & qui n'a d'autres vûës que le salut & la conservation des peuples, s'adresse aux Medecins, & leur demande s'il peut permettre qu'on enterre les pestiferés dans les Eglises. Ceux-ci décident que ces sortes de Cadavres doivent être enterrés hors la Ville, & couverts de quatre à cinq pieds de terre, que la chaux qu'on jettera sur les Cadavres, & les précautions que l'on prendra pour fermer ces caveaux n'empêcheront pas qu'il n'en sorte des exhalaisons infectes, & qu'il faudroit au moins condamner pour long-tems ces caveaux, qui sont si necessaires pour les morts ordinaires dans une Ville, où il n'y a pas un pouce de terre vuide, pour

ſervir de cimetiere. Sur cette déciſion, le Prélat s'opoſe à l'ouverture des Egliſes, & l'embarras où l'on a a été dans la ſuite pour déſinfecter ces caveaux, à juſtifié ſon opoſition, malgré laquelle on paſſe outre.

On ouvre donc les Egliſes de force, on y fait des amas de chaux, on y porte les morts en foule, & on en remplit tous les caveaux. La celerité de cette expedition ſemble promettre une entiere délivrance de ces objets d'horreur. On fait plus encore, on r'ouvre deux grandes foſſes du côté de la Cathedrale, qu'on appelle ici la Major; elles avoient été abandonnées, à la priere des Religieuſes du St. Sacrement, qui ſont tout auprès : aujourd'hui la neceſſité publique prévaut à toutes ces conſiderations, on reprend donc ces foſſes, mais on n'en eſt pas plus avancé, la violence du mal l'emporte ſur la vigilance des Magiſtrats : on voit toûjours le même nombre de Cadavres, comme ſi on n'en levoit aucun. Un vent de biſe, qui ſoufle le 2. Septembre r'allume le feu de la contagion, fait un abatis general de tous les malades, & inon-

de, pour ainsi dire, la Ville de Cadavres ; on vit alors le moment où tout devoit perir par une infection generale : car les Echevins perdent d'un jour à l'autre le peu de monde qu'ils ont auprès d'eux ; ils sont déja sans Gardes, sans Valets, sans Soldats ; la maladie enleve tout ; ils sont obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes. Les Forçats manquent, Mrs. les Officiers des Galeres, en accordant les derniers le 28. Août, ont protesté qu'ils n'en donneront plus, & ceux-là sont la plûpart morts ou malades ; les Echevins ont écrit au Conseil de Marine, pour suplier S. A. R. de donner des ordres, pour leur faire délivrer un nombre suffisant de Forçats pour sauver la Ville ; mais les réponses sont long-tems à venir, & la mortalité va toûjours fort vîte. Ils prennent le parti d'écrire à Mr. l'Intendant, & le prient de leur obtenir encore quelques Forçats, ils le trouvent toûjours prêt à les secourir, & à sa sollicitation, Mrs. des Galeres leur accordent encore cent Forçats le 1. Septembre. Avec ce renfort on pouvoit se promettre d'avan-

cer le grand œuvre, qui étoit d'enlever tous les cadavres; mais il s'agissoit de trouver un homme qui fût en état de faire un coup de main, je veux dire, de faire agir ces gens-là, les conduire, les presser, en un mot les commander; sans quoi, que pouvoit-on attendre des gens accoûtumés à travailler plûtôt par la crainte du châtiment, que par tout autre motif? Mais qui voudra se charger de ce soin? Où trouver quelqu'un qui soit & assez courageux, & assez zelé, pour se livrer à cet emploi? Mr. Moustier l'Echevin prend la genereuse resolution de s'y donner tout entier, jusques à présent ils n'ont agi que par ses ordres, mais aujourd'hui le voilà qu'il se met, pour ainsi dire, à leur tête, il y est depuis le matin jusques au soir, il vole d'un quartier à l'autre, sans distinction des endroits les plus infectés, sans crainte des perils, sans ménagement pour sa santé, il va de tems en tems aux fosses hors la Ville, il court d'une porte à l'autre, il paroît par tout, & par tout sa présence se fait sentir par l'activité qu'il inspire à ceux qui

travaillent sous lui ; il presse les uns par des ménaces, il anime les autres par des liberalités, il fait enlever les mille cadavres par jour, & on peut dire que jamais Magistrat n'a poussé si loin le zele de sauver sa Patrie.

Bientôt la Ville alloit être délivrée par ses soins de tous ces objets d'horreur ; mais d'un jour à l'autre les Corbeaux diminuent : les uns tombent par la violence du mal, les autres par celle du travail, les Chevaux par la lassitude ; tout manque, il n'y a que le zele & le courage du Magistrat qui se soûtiennent toûjours dans la même vigueur : dans moins de six jours, les cent Forçats accordés le 1. Septembre, sont reduits à dix ou douze, & le 6. du même mois, il y a encore plus de deux mille corps morts dans les ruës ; il en tombe encore plus de huit cens par jour, & bientôt va recommencer le tragique spectacle des cadavres entassés les uns sur les autres dans les Places publiques.

Cette affaire pourtant ne peut pas souffrir d'interruption, c'est la plus serieuse & la plus importante, aussi

les Echevins font de nouveaux efforts; ils ramassent le peu de monde qu'ils peuvent avoir, & ils ne trouvent que Mrs. Claude Rose & Roland, les seuls Intendants de la santé qui n'ont pas abandonné : ils vont donc ce même jour 6. Septembre en Corps de Ville se jetter, pour ainsi dire, aux pieds de Mr. du Rancé Commandant des Galeres, auquel ils representent l'état pitoyable de la Ville, & l'impossibilité qu'il y a de la sauver, s'il n'a la bonté de leur accorder un nouveau renfort de Forçats, aux conditions qu'il jugera à propos : ce Commandant touché de cette tendre pitié qui lui est si naturelle, s'assemble avec Mr. de Vaucresson Intendant des Galeres, & Mrs. les Officiers generaux, qui animés des mêmes sentimens, concluent avec lui d'accorder à la Ville le secours qu'elle demande, en conformité de l'acte suivant.

„ Ce jour Mrs. les Echevins Protecteurs & Défenseurs des privileges, libertés, & immunités de cette Ville de Marseille, Conseiller du Roy, Lieutenants generaux de Po-

„ lice : étant assemblés en l'Hôtel de
„ Ville, avec quelques Officiers mu-
„ nicipaux, le Conseil Orateur de la
„ Ville, Procureur du Roy de la Po-
„ lice, & autres notables Citoyens,
„ ayant consideré, que quoique le
„ secours de deux cens soixante For-
„ çats, que Mrs. du Corps des Ga-
„ leres ont eu la bonté de leur accor-
„ der en differentes fois, pour ense-
„ velir les cadavres, depuis que la
„ Ville est affligée du mal contagieux,
„ les ait extrêmement aidés jusques
„ à present : il est pourtant insuffi-
„ sant pour la quantité de plus de
„ deux mille cadavres qui restent ac-
„ tuellement dans les ruës depuis plu-
„ sieurs jours, & qui causent une in-
„ fection generale, il a été déliberé
„ pour le salut de la Ville, de de-
„ mander un plus grand secours, &
„ à l'instant Mrs. les Echevins, étant
„ sortis en Chaperons, accompagnés
„ de tous les susdits Officiers munici-
„ paux & notables Citoyens, ont été
„ en Corps en l'Hôtel de Mr. le Che-
„ valier de Rancé, Lieutenant Gene-
„ ral, commandant les Galeres de sa
„ Majesté, & lui ont representé que

„ la Ville lui a des obligations infinies des ſervices ſignalés qu'il a eu „ la bonté de lui rendre dans cette „ calamité, mais qu'il ne leur eſt „ pas poſſible de la ſauver, s'il ne „ leur fait la grace de leur accorder „ encore cent Forçats, avec quatre „ Officiers de Sifflets (preſque tous „ ceux qui ont été précedemment accordés, étant morts ou malades) „ qu'ils s'en ſerviront ſi utilement, „ que pour les faire travailler avec „ plus d'exactitude à la levée de tous „ ces cadavres, ils s'expoſeront eux-„ mêmes, comme ils ont déja fait, à „ ſe mettre à cheval en Chaperon, à „ la tête des Tomberaux, & aller „ avec eux par toute la Ville ; que de „ plus, comme il importe que leur „ autorité ſoit ſoûtenuë de la force, „ dans un tems où il ne reſte dans la „ Ville qu'une nombreuſe populace, „ qu'il faut contenir, pour empêcher tout tumulte, & maintenir „ par tout le bon ordre, ils le prient „ encore très-inſtamment, de vouloir leur donner au moins quarante bons Soldats des Galeres, ſous „ leurs ordres, pour les ſuivre, &

„ empêcher en même tems l'évasion
„ des Forçats, qu'ils ne seront com-
„ mandés que par eux, qu'ils les di-
„ viseront en quatre Escoüades,
„ dont ils conduiront une chacun,
„ & comme il faut qu'au moins l'un
„ d'eux reste toûjours dans l'Hôtel de
„ Ville, pour les expeditions des af-
„ faires, une desdites Escoüades sera
„ conduite & commandée par Mr.
„ le Chevalier Rose; & qu'en cas
„ d'empêchement de leur part, ils
„ préposeront à leur place des Com-
„ missaires nommés des plus distin-
„ gués qu'ils pourront trouver, pour
„ les conduire & commander. Sur
„ quoi Mr. le Chevalier de Rancé as-
„ semblé avec Mr. l'Intendant, &
„ Mrs. les Officiers generaux, tous
„ sensibles à l'état triste & déplorable
„ de cette grande & importante Vil-
„ le, & étant bien aise d'accorder
„ tout ce qui est necessaire pour par-
„ venir à la sauver, ont eu la bonté
„ d'accorder à Mrs. les Echevins, &
„ à la Communauté encore cent For-
„ çats, & quarante Soldats, y com-
„ pris quatre Caporaux, avec qua-
„ tre Officiers de Sifflet, & étant ne-

„ cessaire de prendre ceux qui seront
„ de bonne volonté, & de les atta-
„ cher par la récompense à un servi-
„ ce perilleux, il a été déliberé &
„ arrêté, qu'outre la nourriture que
„ la Communauté fournira tant aux
„ uns qu'aux autres, il sera donné
„ par jour à chaque Officier de Sif-
„ flets dix livres, à chaque Soldat
„ cinquante sols; & après qu'il aura
„ plû à Dieu de delivrer la Ville de
„ ce mal, cent livres de gratifica-
„ tion à une fois payer à chacun de
„ ceux qui se trouveront en vie, &
„ aux Caporaux cent sols par jour à
„ chacun; & en outre une pension
„ annuelle & viagere de cent livres à
„ ceux qui seront en vie, ayant crû
„ en pouvoir assez les gratifier pour
„ un service aussi important & aussi
„ périlleux, ce que l'Assemblée a ac-
„ cordé, attendu le besoin pressant,
„ & la necessité du tems. Déliberé à
„ Marseille le sixiéme Septembre
„ 1720. *Signé*, Estelle, Audimar,
„ Moustier, Dieudé Echevins, Pi-
„ charti de Croissainte Orateur, Pro-
„ cureur du Roy, & Capus Archi-
„ vaire.

Cependant comme c'est envain que les hommes veillent à la garde d'une Ville, s'ils n'interessent le Seigneur à sa conservation, & que la peste étant un fleau du Ciel, tous les secours humains sont inutiles, si on ne tâche de flechir sa colere, les Echevins resolurent le 7. du même mois, d'établir par un vœu public & solemnel, comme on l'avoit fait à la derniere peste, une pension annuelle de deux mille livres à perpetuité, en faveur de la maison charitable, fondée sous le titre de Nôtre-Dame de bon secours, pour l'entretien des pauvres Filles Orphelines de la Ville & du Terroir. Ce vœu fût rendu solemnellement dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, entre les mains de Monseigneur l'Evêque, qui y celebra la Messe le 8. Ce Sacrifice étoit bien plus agréable à Dieu, & plus propre à apaiser sa colere, que celui que faisoient les anciens Marseillois en semblable occasion. « Toutes les „ fois (dit Petrone) qu'ils étoient „ affligés de la peste, ils prenoient „ un pauvre, qui étoit nourri pen- „ dant un an, aux dépens du Public,

*Petron. Satyric. c. 102.*

„ des viandes les plus délicates, à la „ fin de l'année cete victime ainsi en„ graissée étoit couverte de feüilles „ de verveine, & revêtuë des habits „ sacerdotaux : dans cet état, il étoit „ conduit par toute la Ville, & le „ Peuple le chargeoit d'execrations, „ pour faire retomber sur lui tous „ les malheurs de la Ville, & pour „ achever le sacrifice on le précipi„ toit. Ce qui nous fait conjecturer qu'il y a eu dans cette Ville des pestes plus anciennes que celles que nous avons marquées.

Ce même jour, les Echevins ayant reçu le nouveau secours de Mrs. des Galeres, animés d'un nouveau zele, & d'une entiere confiance en la misericorde du Seigneur qu'ils viennent d'implorer, ils se dévoüent tous quatre au pénible soin de faire nettoyer la Ville des corps morts, ils ne sont occupés que de cette affaire, ils semblent negliger toutes les autres, pour ne se livrer qu'à celle-ci, comme la plus pressante, mais comme on ne devoit pas interrompre tout-à-fait le cours des autres, & les expeditions journalieres dans l'Hôtel de Ville, ils

déterminerent qu'il en restera tour à tour, & pour que la grande affaire ne souffre point par l'absence de celui qui devoit rester dans l'Hôtel de Ville, Mr. le Chevalier Rose tient sa place; depuis le commencement de la contagion il a toûjours agi, & fait, pour ainsi dire, les fonctions d'Aide de Camp de Mr. le Gouverneur, qui par surcroit de malheur, épuisé par les soins & les fatigues qu'il se donne, est tombé malade depuis le 27. Août. Sa maladie a augmenté la consternation publique, le trouble de la Ville, & l'embarras des Echevins. On fait donc quatre Brigades des Forçats; trois des Echevins, & Mr. le Chevalier Rose sont à la tête de ces Brigades, chacun dans son quartier. Tous ces Mrs. se sont signalés dans cette occasion par leur courage & leur fermeté au-dessus de tous les périls. D'un côté Mr. Moustier, qui a pris cette affaire à cœur, ne la quitte point, & abandonnant à ses Collegues les autres fonctions, il agit avec sa vivacité ordinaire vers la porte d'Aix. D'un autre, Mr. Audimar prend le quartier de St. Jean, où il

y a le plus de cadavres ; il est obligé de sortir de son caractere, & de quitter cet air de douceur, qui rend son abord si gratieux. Il reconnoît bientôt que les Forçats ne sont guéres sensibles aux manieres douces, & qu'il faut crier & tempêter pour les faire travailler. Le voilà donc l'épée à la main, pressant les uns, menaçant les autres, courant par tout où sa présence est necessaire ; & faisant ceder son temperament à son devoir & à son zele, il se donne des mouvemens infinis. Mrs. Estelle & Dieudé se livrent à leur tour à cet exercice, & animés du même zele, ils montrent par tout la même activité. Ce ne sont point ici de ces lâches Magistrats, qui fuyent, ou qui enfermés dans l'enclos d'un Hôtel de Ville, donnent de-là leurs ordres : ceux-ci se prêtent à tout, se répandent dans toute la Ville, ils ne connoissent plus les dangers ; ils sont maintenant aussi prompts à agir, qu'ils ont été lents à croire dans les commencemens ; ils n'épargnent ni soins, ni veilles, ni fatigues pour sauver la Ville. L'Histoire nous vante le courage & la va-

leur des anciens Consuls Romains dans les expeditions militaires, y en a-t'il moins à braver les dangers de la contagion que ceux de la guerre? Est-ce une moindre gloire de délivrer sa Patrie d'une peste cruelle, qui la ravage au-dedans, que de la garantir des insultes d'un ennemi, qui ne la ménace que de loin? En effet, nos Consuls parviennent enfin par leurs soins, & par leur vigilance à délivrer la Ville de l'infection des cadavres; veritablement on ne les voit plus croupir dans les ruës & dans les places publiques, mais parce que la mortalité va toûjours son train, on n'est pas encore, pour ainsi dire, sur le courant.

Le seul endroit qui restoit à netoyer étoit une grande Explanade appellée la Tourrete, où il y avoit depuis long-tems plus de mille cadavres; on ne sçavoit comment s'y prendre, pour attaquer cet endroit. Mr. le Chevalier Rose, aussi fecond en expediens, que prompt à les mettre en execution, se porte sur le lieu, & visitant les remparts qui soûtiennent ce terrain, & au pied duquel la mer

vient battre, il s'aperçût qu'il y avoit deux Bastions, & regardant par une échancrure, il vit qu'ils étoient creux en dedans, & que si on pouvoit les découvrir, il seroit aisé de débarrasser cette Place, en les remplissant de cadavres. Il propose son projet à Mrs. les Echevins, qui l'aprouverent; on lui donne cent Forçats pour cette expedition, il fait découvrir ces Bastions, en faisant ôter deux ou trois pieds de terre qu'il y avoit au-dessus, & d'abord la voute se présenta; il la fait abattre, & elle découvrit un abîme profond, & capable de contenir tous ces cadavres. Cela fait, il dispose son monde si à propos, & presse le travail avec tant de vigueur, que dans quelques heures, ces abîmes furent comblés de cadavres, sur lesquels on jette de la chaux, & on recouvre les Bastions de terre, comme ils étoient auparavant, & par-là, cette Place, dont l'abord étoit si formidable par l'infection, fût entierement nette. Parmi ces cadavres, combien y en avoit-il, dont les membres étoient déja séparés par la pourriture, & qu'il fal-

loit enlever à pieces, d'autres qui fourmilloient de vers? Il y en avoit certainement plusieurs dans cette place, dans les ruës, & dans les maisons, car bien de gens étoient restés seuls, & on ne sçavoit qu'ils étoient morts, que par l'infection que ces corps pourris répandoient dans tout le voisinage. Mais ne renouvellons pas ici ces idées affreuses, & épargnons-nous l'horreur de répresenter une seconde fois ces objets hideux.

Après des expeditions si vives, on n'eût plus qu'à suivre l'ordre établi; on ne vit plus de cadavres entassés dans les ruës. Il faut pourtant avoüer, que quelque diligence & quelque soin que les Magistrats eussent pu employer, ils n'auroient jamais pû en venir à bout, sans le secours que leur a fourni Mr. le Bret Premier Président, & Intendant de la Province: ce n'étoit pas assez d'avoir des Forçats, il falloit avoir tout ce qui étoit necessaire pour les mettre en état de travailler; car ils sortoient des Galeres sans souliers, & presque tous nuds. Il falloit pour-

voir à leur subsistance, à celle des malades, & du reste des habitans, aux besoins des Hôpitaux,& à une infinité de choses qui manquoient dans cette Ville : Mr. l'Intendant a été leur source ordinaire, ils s'adressoient à lui avec une entiere confiance, ils le trouvoient toûjours prêt à leur fournir tout ce qu'ils demandoient. C'étoit de part & d'autre une expedition continuelle de Courriers, qui alloient & venoient nuit & jour. Ont-ils besoin de toile pour des paillasses, de la paille même pour les garnir, de soulier pour les Forçats, & d'autres marchandises,de la chaux,des chevaux, & autres choses ? il leur en envoit sur le champ. Leur manque-t'il des Bouchers, des Bergers, des Boulangers ? il leur en fait venir de par tout, & la celerité avec laquelle il leur procure ces secours, en augmentent le prix & les avantages ; on eût dit qu'il étoit présent dans tous les lieux d'où il les tiroit, ou qu'il tenoit sous sa main tout ce qu'on pouvoit lui demander pour Marseille ; mais les secours les plus considerables qu'il leur a fourni, sont ceux de

la viande, du bled, & de l'argent, ils étoient les plus necessaires dans cette calamité, une attention si bienfaisante merite toute nôtre reconnoissance. Tous ces secours passoient par le canal de Mr. Rigord son Subdelegué en cette Ville, qui malgré sa santé foible & délicate, la multiplicité des affaires, les perils de la communication, la mortalité de sa famille, & celle de plusieurs domestiques qui ont succedé les uns aux autres, a agi pendant toute la contagion pour le service du Roy & pour celui de la Ville avec un zele & un courage audessus de sont état & de ses forces.

---

## CHAPITRE XVI.

*Le Roy nomme un Commandant. Nouveau secours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers.*

QUELQUES soins que se donnent les Magistrats, quelque vif que soit le zele qui les pousse, il n'est pas possible, qu'ils puissent résister à tant de fatigues, & soûtenir

ſeuls le poids de l'adminiſtration publique. Abandonnés de tout le monde, ils ſont obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes, ils n'ont perſonne à qui ils puiſſent confier leurs ordres, ils ſont ſans Gardes, ſans Soldats, & par conſequent preſque ſans authorité. L'enlevement des corps morts n'eſt pas la ſeule affaire qui doit les occuper; il faut encore pourvoir à tous les beſoins publics, au ſoin des malades, à l'entretien des pauvres, & à une infinité de choſes également preſſantes & neceſſaires. Ce n'étoit pas aſſez de trouver des expediens, & de faire des Ordonnances très-utiles, il falloit encore pouvoir les mettre en execution, il falloit retablir le bon ordre, ramener l'abondance, rapeller les Officiers abſens, punir les malfaiteurs, contenir une populace toûjours prête à profiter des troubles publics, reprimer l'avarice de ceux qui ſe prévalent des tems de calamité; en un mot, remettre toutes choſes dans l'ordre convenable aux malheurs préſens.

Toutes ces diſpoſitions étoient reſervées au ſage Commandant que le

Ciel nous destinoit. Le Roy informé de l'état de nôtre Ville, envoit un Brevet de Commandant dans la Ville de Marseille & son Terroir à Mr. le Chevalier de Langeron, Chef d'Escadre des Galeres, & le 12. Septembre Mrs. les Echevins ayant apris cette agreable nouvelle, furent le même jour lui en témoigner leur plaisir. Un semblable Brevet fût envoyé à Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, dont la convalescence avoit ranimé la joie publique; mais le premier étant Marêchal des Camps, ez Armées du Roy, eût le Commandement en chef: les deux Brevets furent enregistrés à l'Hôtel de Ville. Mr. de Langeron avoit eu trop de part au bon ordre qu'on a vû sur les Galeres, pour ne pas esperer qu'il le mettroit bientôt dans la Ville. En effet, dès le même jour il se porte à l'Hôtel de Ville, pour s'informer de l'état des choses; il continuë d'y venir regulierement soir & matin: dans peu de jours il fût au fait de toutes les affaires, & en état de pourvoir à tout. Se charger du Commandement d'une Ville dans un tems de conta-

gion, & de la contagion la plus vive, d'une Ville, où tout eſt dans le dernier déſordre, où l'on ne peut compter ſur perſonne pour l'execution; que ſur des Magiſtrats veritablement pleins de zele & de bonne volonté; mais épuiſés de ſoins & de fatigues; où la déſertion eſt générale, où tout manque, où l'on ne peut rien ſe promettre; il faut avoir pour cela un courage au-deſſus de tous les périls, un génie ſuperieur à tous les évenemens, un zele à l'épreuve des plus rudes travaux, & des ſoins les plus accablans.

Le nouveau Commandant comprit bientôt que le ſalut de la Ville dépendoit de trois choſes, rétablir le bon ordre, donner une prompte retraite aux malades, & achever l'enlevement des cadavres: chaque jour fût marqué par quelque Ordonnance, ou par quelque nouvelle entrepriſe, qui tendoient à ces trois fins. Il renouvelle toutes les anciennes, faites au commencement par Mr. de Pilles, pour rapeller les Officiers abſens: car ce ſage Gouverneur n'avoit rien obmis de ce qu'il falloit faire pour

maintenir le bon ordre, s'il avoit pû l'être dans ces premiers troubles. La derniere étoit déja fort avancée par les soins des Echevins, comme nous l'avons déja fait voir; il s'agissoit de la finir entierement: pour cela Mr. de Langeron donne de nouveaux ordres, il procure de nouveaux secours, les Forçats ne manquerent plus, en sorte que depuis le 1. Septembre jusques au 26. On en reçut quatre cens quinze: les Echevins soûtenus du conseil de Mr. le Commandant, & animés par son exemple, continuent à faire enlever les cadavres, & s'y portent avec tant d'ardeur, que dans peu de jours ils parvinrent enfin à délivrer la Ville d'une infection qui la ménaçoit d'une perte entiere. Sur la fin de Septembre on ne vit plus dans les ruës que quelques cadavres qu'on y portoit dans la nuit, & qui étoient enlevés le jour même.

Les fosses cependant sont déja toutes remplies, on ne sçait presque plus où en faire de nouvelles: Mr. le Chevalier de Langeron intrepide aux dangers de la guerre, ne l'est pas

moins à ceux de la contagion ; il va lui-même sur les lieux visiter les fosses comblées, & portant ses vûës plus loin, il veut prévenir tout ce qui pourroit entretenir le mal, ou le renouveller, il fait recouvrir ces fosses de terre, & en désigne de nouvelles, une hors la porte d'Aix de 10. toises de long sur 15. de large ; & pour qu'elle soit bientôt en état, il donne des ordres aux Capitaines du Terroir, de faire venir cent Paysans de gré ou de force, l'exactitude avec laquelle ses ordres furent executés, l'activité même des travailleurs firent bientôt voir que la prompte expedition dépend plus de la fermeté de celui qui ordonne, que de la soumission de ceux qui executent. Il fait ouvrir une autre fosse le 18. Septembre de l'autre côté de la même porte de 10. toises de long sur 5. de large, & d'autres encore pour l'agrandissement du côté de St. Ferreol, & le 22. il en fait commencer une de 22. toises de long sur 8. de large, & de 14. pieds de profondeur dans le jardin des Observantins, & on y met cent cinquante Paysans qu'on a fait venir du Terroir.

roir. Ses ordres sont executés par tout avec la même rapidité, par les soins de Mr. de Soissan Officier de Galere, qu'il a choisi pour son Aide de Camp, lequel secondant son zele & formé sur ses exemples, agit par tout avec autant de prudence que de courage.

Le soin des malades parut encore à Mr. le Commandant un objet bien digne de son attention. Il comprit bientôt que c'étoit un inconvenient, pour ne pas dire, une espece de barbarie, de laisser les malades sans retraite languir dans les ruës & dans les places publiques. L'Hôpital du Jeu de Mail qu'on avoit commencé dans le mois d'Août, n'étoit pas fort avancé, soit par la longueur du travail, soit par la négligence des Ouvriers. Un coup de vent avoit même renversé ce qui étoit fini : Mr. de Langeron y fait d'abord venir des Charpentiers & des Turcs des Galeres, qui reparent bientôt ce désordre, & avancent l'ouvrage en peu de tems. On prépare des logemens pour les Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, & pour les autres Officiers de cet Hôpi.

tal, dans le Couvent des Augustins Reformés, qui sont tout auprès, & dans les Bastides voisines, & on désigne des fosses dans le terrein le plus proche. Il considere encore que cet Hôpital ne sera pas assez grand pour contenir tous les malades, & qu'ils ne pourront pas y être transportés des quartiers les plus éloignés : la Maison de la charité, qu'on n'a pas voulu prendre au commencement de la contagion, se présente d'abord à lui avec toutes les commodités necessaires. Il ordonne d'en faire un Hôpital pour les pestiferés. L'Hôtel-Dieu se trouvant vuide par la mort de tous les malades qui y étoient, & par celle de presque tous les Enfans trouvés, fût destiné pour y enfermer les pauvres de la Charité, & pendant qu'on travaille à le desinfecter, ces pauvres sont mis par maniere d'entrepos dans les Infirmeries. Tout fût si sagement ordonné de la part du Commandant, & executé avec tant de diligence de la part des Echevins, que dans peu de jours nous verrons ces deux Hôpitaux prêts à recevoir les malades. Ceux qui resterent dans leurs mai-

sons manquoient des remedes necessaires., de ceux même qui étoient les plus communs, tels que sont les onguens & les emplâtres pour leurs playes : les Apoticaires ont épuisé leurs compositions par le grand débit, & toutes les Boutiques des Droguistes étant fermées, ils n'ont plus de drogues pour en faire de nouvelles. Mr. de Langeron mande ses Gardes dans le Terroir, pour faire revenir les Droguistes ; il en fait de même pour les Notaires, car tout le monde mouroit sans pouvoir faire ses dernieres dispositions : il fait aussi revenir les Sages Femmes, dont l'absence avoit fait perir tant de femmes grosses & tant d'enfans. Tous ces gens-là se rendent à leurs fonctions, & bientôt les malades vont recevoir les secours dont ils ont manqué jusqu'à present.

Les Echevins cependant ne pouvoient pas être à tout ; jusques a present ils se sont livrés par un excès de zele à des fonctions qui sont pour ainsi dire, hors de leur ministere. Cette diversion fait languir les affaires courantes; & comme rien n'échape à l'attention de Mr. le Commandant, il

rend une Ordonnance le 15. Septembre, portant commandement à tous les Intendants de la santé, & à tous les Officiers municipaux, de venir reprendre leurs fonctions dans vingt-quatre heures sous peine de désobeïssance. Assûrés de trouver un meilleur ordre dans la Ville par les soins du Commandant, ils vont bientôt reparoître, & les Echevins reprendre leurs fonctions ordinaires. Mr. de Langeron tant pour leur propre soulagement que pour le bien public, qu'il a toûjours en vûë, leur conseille de se partager les affaires. Mr. Estelle se charge de l'expedition des affaires courantes, des correspondances, & de la police; Mr. Audimar du soin des Boucheries; Mr. Moustier s'étoit trop signalé dans la levée des cadavres, & dans tout ce qui la concerne, pour la ceder à un autre; Mr. Dieudé demeure chargé de tout ce qui regarde le bled, la farine, les Boulangers & le bois. Car il faut remarquer que toutes les fermes de la Ville ayant cessé dans ces malheureux tems, les Echevins se trouvoient chargés de fournir à toutes les necessités publi-

ques, & la maladie ayant enlevé tous les Commis préposés à ces differentes expeditions, ils furent obligés d'y vaquer eux-mêmes : ainsi toutes ces affaires mises en regle reprirent leur courant.

Il ne suffisoit pas d'avoir purgé la Ville de l'infection des cadavres, il falloit encore la nettoyer de ces hardes infectées, qui fermoient le passage dans les ruës, & de toutes les autres immondices, dont elles étoient remplies, depuis que les Païsans de la Campagne ne venoient plus les enlever. Cette expedition n'étoit pas moins importante que l'autre. On ne ponvoit plus aller par la Ville qu'à Cheval, tant elle étoit pleine de bourbier & de saletés. Nombre de Forçats & de Tomberaux sont destinés à ce travail, qui par les soins de Mr. Moustier fût poussé aussi vivement que celui de la levée des corps morts; & dans peu de jours on peut aller librement par tout, on ordonne en même tems aux Prud-hommes, qui sont les Chefs des Pêcheurs, de faire traîner loin dans la mer avec des fillets ce nombre prodigieux de chiens morts

qui flottoient ſur l'eau dans le Port, & qui y répandoient une odeur inſuportable, ce qui fût d'abord executé.

Pendant que Mr. le Commandant travailloit ſi efficacement à reparer la Ville, & à pourvoir au ſoin des malades, Mr. le Duc d'Orleans ſenſible aux malheurs de Marſeille, avoit donné des ordres pour lui faire donner tous les mois une ſomme conſiderable pour la viande; & aux Intendants des autres Provinces, de lui procurer tous les ſecours qui dépendoient d'eux. Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, avoit envoyé à Aix Mr. Pons Medecin de Pezenas, & Mr. Bouthillier Medecin pratiquant à Montpellier, avec Mrs. Moutet & Rabaton Chirurgiens de la même Ville. Le premier demandoit ſix mille francs par mois, & une penſion annuelle de trois mille livres ſa vie durant, celle de ſa femme & de ſes enfans. Le ſecond ne demandoit que mille francs, & une penſion annuelle de la même ſomme, & les Chirurgiens trois mille livres, outre les frais de leur voyage, & leur entre-

tien pendant leur séjour à Marseille. On vit alors de quel prix étoient les Medecins dans un tems de contagion, & ces demandes firent comprendre à nos Magistrats le cas qu'ils devoient faire de leurs Medecins, qui s'étoient si genereusement sacrifiés au service du Public. La necessité où l'on étoit de Medecins & de Chirurgiens fit accepter ces conditions, quelques dures qu'elles parussent, & les Contrats passés à Aix, ces Messieurs vinrent à Marseille, Mr. Bouthillier le 10. & Mr. Pons le 14. Septembre, & les deux Chirurgiens à peu près dans le même tems. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils se répandirent dans toute la Ville, visitant les malades avec beaucoup de zele & de fermeté. Mrs. Chycoineau & Verny, qui depuis le premier voyage à Marseille, étoient restés à Aix en quarantaine, eurent ordre de la Cour d'y revenir pour y traiter les malades. En même tems Mr. Deidier Professeur en Medecine de Montpellier, & Mr. Fiobesse Me. Chirurgien de la même Ville reçurent le même ordre, en consequence duquel ils vinrent à Aix joindre Mrs.

Chycoineau, Verny, & ſouliers. Mr. Deidier écrivit d'Aix à tous les Medecins de Marſeille une lettre en particulier, auſquelles il joignit un memoire en forme de conſultation dans lequel il propoſoit de ſaigner les malades de Marſeille, juſques à défaillance, dans l'idée que cette maladie n'étoit que des inflammations gangreneuſes, ſe hâtant de donner à ces Medecins une methode de traitter ces malades, qu'il n'avoit pas encore vûs; & de peur qu'on ne nous ſoupçonne de prêter un ſentiment auſſi extraordinaire à ce Profeſſeur, voici la lettre qu'il leur écrivit.

*A Aix, ce Septembre 1720.*

„ Eſt-il vrai, Monſieur, qu'outre „ la cruelle maladie qui afflige vôtre „ Ville, le menu peuple y ſoit ac- „ cablé de famine & de ſedition: ſi „ cela eſt, comment pouvez-vous y „ exercer la Medecine? Ne voudriez- „ vous pas me marquer au vrai ce „ qui en eſt, pour que je puiſſe ta- „ bler ſur quelque choſe de poſitif? „ Je voudrois de plus être informé de „ l'effet de vos remedes, n'avez-vous

„ pas essayé, comme dit Sidenham,
„ de mettre d'abord vos malades à la
„ litiere, par de copieuses saignées? &
„ ne seriez-vous pas d'avis d'en fai-
„ re d'abord une au pied jusqu'à la dé-
„ faillance, sauf de donner d'abord
„ après un petit cardiaque? Les
„ promptes morts ne sçauroient venir
„ dans le cas present que d'un en-
„ gorgement des visceres internes,
„ qui se sont trouvés saisis d'inflam-
„ mations gangreneuses; ainsi sans
„ avoir égard aux accidens ni même
„ à la nature du pouls, il seroit bon
„ de faire quelques épreuves de cette
„ saignée, ayez la bonté de m'infor-
„ mer de la réussite de ce remede, &
„ croyez-moi toûjours avec toute la
„ sincerité possible, Monsieur, vô-
„ tre très-humble & très-obéissant
„ serviteur. *Signé* Deidier.

On doit penser de quel usage fût aux Medecins de Marseille la consultation du Professeur. On le verra bientôt reformer lui-même son sentiment, quand il visitera les malades: en attendant, laissons aux connoisseurs à déterminer les cas ou la saignée convient, & à distinguer les

inflammations internes qui la demandent, de celles où elle est tout-à-fait inutile, pour ne pas dire, nuisible. Trois autres Medecins furent envoyés de Paris, Mrs. Maille Professeur en Medecine de Cahors, Labadie de Bannieres, & Boyer de Marseille, qui se trouvoient alors tous trois à Paris, ils étoient veritablement fort jeunes, mais on comptoit avec raison que leur genie & les instructions qu'ils reçurent de Mr. Chirac supleroient en eux au défaut de l'experience. D'ailleurs cette maladie étant nouvelle, les vieux Medecins n'en avoient pas plus d'experience que les jeunes. On envoya encore de Paris des Chirurgiens, Mrs. Nelatton, Campredon, & Desclos, & nombre de Garçons; plusieurs autres Chirurgiens des Villes de la Province invités par les affiches, que les Echevins y avoient repandu, se détermineront aussi à venir offrir leurs services. Tous ces nouveaux secours de Medecins & de Chirurgiens arriverent assez à tems à Marseille pour y signaler leur zele, & pour soulager nos malades: ils arriverent tous du 18. au 20. Sep-

tembre. Ce ne fût pas un leger embarras pour les Echevins, que celui de les loger, & de leur fournir une table avec toutes les autres necessités. On les mit dans les plus belles maisons de la ruë de St. Ferreol, qui étoit la plus saine & la plus propre de la Ville. On leur donna des Domestiques, un Cuisinier, un Pourvoyeur, & on leur établit une table magnifique. On ne sçauroit trop bien traitter des gens qui viennent se dévoüer au salut d'une Ville, au peril de leur propre vie. Tous ces Medecins visiterent quelques malades çà & là dans le mois de Septembre : mais ils ne se mirent en regle que dans le mois d'Octobre.

Parmi tant de Sçavants Medecins & d'habiles Chirurgiens, confondrons-nous un Mr. Varin, qui n'étant ni l'un ni l'autre, se donnoit pourtant pour tous les deux. Envoïé de Paris, il arriva à Marseille peu de temps après ces Messieurs avec sa Femme & son Neveu. Ils furent tous trois logés dans la meilleure Auberge par les Echevins, qui leur payoient leur entretien, & lui permi-

rent de debiter son remede, ce qu'il aima beaucoup mieux que tous les honoraires qu'on auroit pû luy donner. Il se vantoit d'avoir été employé dans les pestes de Hambourg & des autres Villes d'Allemagne. Ils alloient tous trois visiter les malades ; & ce ne fût pas sans surprise, que l'on vit une Femme se mettre audessus de la timidité naturelle à son sexe, & entrer courageusement dans les maisons des Pestiferés ; Ils donnoient pour tout remede une liqueur en forme d'Elixir, qu'ils vendoient aussi pour préservatif à vingt livres la Bouteille, le seul nom de préservatif contre une maladie, que l'on craint : est capable de faire rechercher un Remede avec empressement. Ils donnoient du crédit au sien par leur propre experience, usant eux-mêmes de ce prétendu préservatif, & attribuant à la confiance qu'ils avoient en luy, leur hardiesse à approcher les malades. Ils prétendoient même qu'il leur donnoit cet air fleuri, & cet embonpoint, dont ils se glorifioient. On savoit pourtant qu'ils usoient plus souvent d'un préservatif plus agrea-

ble. Le Sr. Varin ne laissa pas de s'attirer la confiance des Magistrats, d'être mis en rang avec les Medecins, & de leur être même souvent preferé pour des malades de consideration. Les nouveautés en Medecine plaisent comme toutes les autres, mais elles ont aussi le même sort, c'est-à-dire qu'elles passent aussi rapidemment. Tel a été le sort de ce remede, on reconnoît bien-tôt & l'inutilité du prétendu préservatif, & la vanité des promesses de ceux qui le distribuoient.

Les secours de la Medecine ne furent pas les seuls que la providence avoit reservés à nos Malades. Toutes les personnes riches avoient deja remis des sommes considerables aux Curés, aux Confesseurs, & à des Gens de bien, qui avoient assez de courage & de charité pour les distribuer aux Pauvres. Il en vient même des autres Villes du Royaume, Monseigneur l'Evêque continue ses aumônes journalieres, il est sans équipage, il n'est plus suivi que d'une foule de Pauvres, fidelles témoins de sa charité & de son zele, la plupart languissants encore dans le mal. Il épui-

ſe tous ſes revenus, & à peine ſe reſerve-t'il le neceſſaire ; non ſeulement il diſtribue journellement de groſſes ſommes à la porte, mais il en envoit encore dans les Maiſons affligées, il entretient nombre de familles reduites par les malheurs préſens aux dernieres extremités, il prévient par les offres les plus obligeantes les beſoins de ceux, qu'il ſçait être dans l'affliction, il les conſole par des lettres pleines des ſentiments les plus pieux, & des offres les plus tendres ; une ſemblable Lettre fut ma plus douce conſolation dans l'excès de mes malheurs. Enfin ſa charité ſe dilate à meſure que les objets s'en multiplient. La plus part des Prélats du Royaume lui ont envoyé des ſommes conſiderables, qu'il a répanduës largement dans le ſein des Pauvres, & cela enſuite des quêtes ordonnées dans tous les Dioceſes par l'Aſſemblée du Clergé, dont les Agens avoient communiqué les ordres à tous les Evêques du Royaume. La vraye charité ne ſe borne pas aux ſujets qui l'environnent, tous les neceſſiteurs, quelque part qu'ils ſoient, ſont de

ſon reſſort ; le cris de nos miſeres ſe fait entendre par tout , de ceux-même que l'embarras de leur employs , & l'élevation de leur fortune ſemblent mettre au deſſus de ces attentions. Mr. Lauv envoit aux Echevins cent mille francs pour les Pauvres. Enfin le ſouverain Pontife attendri ſur les malheurs d'un peuple, qui s'eſt toûjours conſervé dans la foy la plus pure , & dont le Paſteur lui eſt ſi cher par ſon zele , par ſa pieté , & par toutes les autres vertus , qui aſſortiſſent en lui la dignité Epiſcopale , ouvre en notre faveur & ſes propres thréſors & ceux de l'Egliſe. Il adreſſe à Monſeigneur l'Evêque une Bulle contenant des indulgences pour ceux qui ſe devoüent au ſervice des malades , & joignant à ces graces ſpirituelles les ſecours temporels , il luy envoit encore trois mille charges de blod pour diſtribuer aux pauvres de Marſeille. Rare & merveilleux exemple d'une ſollicitude digne du Pere commun des fidelles. On verra ſans doute avec plaiſir le Bref qu'il envoya à ce ſujet.

# BREF DE N. S. PERE LE PAPE

## A M. L'EVEQUE DE MARSEILLE.

*A Nôtre Venerable Frere HENRY Evêque de Marseille CLEMENT P. P. XI.*

NÔTRE Venerable Frere Salut & Benediction Apostolique. Nôtre affection particuliere & nôtre tendresse paternelle pour vôtre Ville, nous a fait ressentir une vive & juste douleur en aprenant par les nouvelles publiques qu'elle est affligée par la Peste. Quoyque nous craignions que les pechés des hommes & les nôtres principalement n'ont pas peu contribué à cette calamité, puisque le Seigneur a coûtume de se servir de ces sortes de fleaux pour faire éclater d'une maniere indubitable sa colere contre les peuples; Cependant nôtre Cœur affligé n'a pas été peu consolé dans la pensée que cette même Vil-

le est gouvernée par un Evêque plein de probité, de vigilance, de pieté & de zéle qui ne manquera pas nonseulement de procurer exactement à ceux qui seront atteins de cette maladie, tous les secours spirituels & temporels qui pourront dépendre de luy? Mais qui encore dans ces jours de colere faisant la fonction de reconciliateur, fera tous ses efforts pour détourner l'indignation divine par ses pieuses & ferventes Prieres. Cette idée avantageuse que nous avions conçûë de vous a pleinement été confirmée, par tout ce que nous avons entendu dire, par les lettres de plusieurs personnes, & même par celle que vous avez écrit le quatriéme du mois d'Aoust, à Nôtre Cher Fils de Gay Chanoine Penitentier d'Avignon, que l'on nous a fait voir depuis peu de jours, c'est par toutes ces lettres que nous avons appris qu'à l'exemple du bon Pasteur vous êtes prêt de donner vôtre vie pour vos brebis confiées à vos soins, de visiter même souvent ceux qui sont frapés de peste, de les consoler avec une tendresse paternelle, de les exciter par des avis

convenables à leur état d'avoir recours à la Divine bonté pour en obtenir le pardon de leurs pechez, de leur adminiſtrer vous même de vos propres mains les Sacremens de l'Egliſe, & qu'à l'égard de ceux qui ont moins à ſouffrir de la maladie que de la faim, vous recherchez tous les moïens de leur fournir les alimens neceſſaires pour la conſervation de leur vie, & enfin que vous rempliſſez parfaitement tous les devoirs d'un bon & très vigilant Evêque. Nous ſommes donc remplis de conſolation & penetré de joye en vous voyant animé de cette parfaite Charité qui ne connoît point de peril, qui dans un temps auſſi neceſſaire fait que vous ne fuyés aucune peine, que vous n'évitez aucun des dangers inſeparables de la Contagion, & que vous n'étes point arrêté par la crainte d'une mort qui a paru à la pieté des premiers Fideles n'être guere moins glorieuſe que le martyre, lorſque l'on s'y eſt volontairement expoſé par les motifs d'une veritable pieté & d'une foy accompagnée de force & de courage. C'eſt ce qui nous fait croire que Dieu

a envoyé cette funeste Contagion, & afin que les contumaces sentant la peine du peché soient forcés à baisser enfin leurs têtes orgüeilleuses & à rendre à ce St. Siége l'obéissance qu'ils luy doivent ; & afin que vous ayez vous-même un plus vaste champ d'exercer vôtre singuliere vertu & d'augmenter vos merites. Mais comme la sollicitude Pontificale exige de nous que nous ne nous contentions pas de vous donner les loüanges que vous meritez en remplissant si dignement le devoir Pastoral ; Mais que sans attendre que vous nous en priés nous donnions à vôtre zéle tous les secours Spirituels & Temporels qui dependent de nous, ouvrant les Tresors de l'Eglise, dont le Trés-Haut a confié la dispensation à nôtre humilité. Nous avons accordé dans les presentes necessités plusieurs Indulgences au Clergé & au peuple commis à vos soins, comme vous le verrez plus amplement dans le Bref particulier qui vous sera remis avec celuy-cy. Nous avons outre cela ordonné que l'on achetat de nos deniers & que l'on vous envoyât le plûtôt qu'il sera pos-

ſible environ deux mille Boiſſeaux ou Roubiés de Froment meſure Romaine, afin que vous puiſſiez comme vous le jugerez à propos le diſtribuer gratis aux Pauvres comme un témoignage de nôtre tendreſſe paternelle. Nous ne ceſſerons au reſte de conjurer avec humilité le Dieu tout-puiſſant de faire reſſentir au plûtôt à vôtre Troupeau les effets de ſes Miſericordes, leſquelles en banniſſent puiſſamment toutes ſortes d'erreurs, & les delivrent de tout ce qui peut cauſer ſa perte. En vous ſoûhaitant enfin de tout notre cœur nôtre Venerable Frere le ſecours continuel de la grace de Dieu nous vous donnons avec tendreſſe nôtre Benediction Apoſtolique. Donné à Rome à Sainte Marie Majeur ſous l'anneau du Pecheur le 14. jour de Septembre 1720. & de Nôtre Pontificat le vingtieme.

JEAN CHRISTOPHLE
Archevêque d'Amaſie.

*Autre Bref à Nôtre Venerable Frere l'Evêque de Marseille CLEMENT Pape. XI.*

NOtre Venerable Frere Salut & Benediction Apostolique. Ayant apris avec une très sensible douleur que la peste est dans vôtre Ville de Marseille & peut-être dans d'autres lieux de vôtre Diocese, & comme il est à craindre ce qu'à Dieu ne plaise, que la Contagion ne passe encore dans d'autres endroits du même Diocése, Nous voulant contribuer à la consolation spirituelle & au salut de ceux qui sont frapez de Peste ou qui le seront dans la suite, ( ce que nous soûhaittons ne pas arriver ) ainsi qu'à la consolation & au salut de ceux qui serviront ces sortes de malades, nous confiant en la Misericorde du Dieu tout-puissant & à l'Autorité de ses bien-heureux Apôtres Pierre & Paul, Nous accordons Indulgence pleniere de tous leurs pechez à tous les Fideles de l'un & de l'autre sexe de la Ville & du Diocése de Marseille qui seront infectez de Peste,

( ce que nous prions la bonté Divine de ne pas permettre, ) Nous accordons une ſemblable Indulgence aux Prêtres qui adminiſtreront les Sacrements aux Peſtiferez ou à ceux qui ſont ſoubçonnez de l'être, aux Medecins, Chirurgiens qui travailleront à leur guériſon, à tous ceux qui donneront du ſecours à ces malades dans leurs neceſſitez, aux ſages femmes qui aſſiſteront dans leur accouchement les femmes atteintes de Peſte ou ſoupçonnées de l'être, aux nourrices qui allaiteront leurs Enfans, à ceux qui conduiront des perſonnes qui ont la peſte ou qui en ſont ſoupçonnées aux Hôpitaux, aux petites Habitations ou autres lieux deſtinez ou qui le seront pour en avoir ſoin, à ceux auſſi qui porteront à la ſepulture les Corps de ces ſortes de perſonnes ou qui les enſeveliront, & enfin à tous les Fideles de l'un & de l'autre ſexe qui donneront aux peſtiferez ou à ceux qui ſont ſoupçonnez de l'être à manger ou à boire, ou leur rendront quelqu'autre ſervice neceſſaire; à ceux qui les viſiteront & conſoleront, ou qui auront ſoin

d'eux de quelle maniere que ce puisse être pour le Spirituel ou Temporel, ou qui exerceront envers eux quelqu'œuvre de misericorde une fois la semaine, si étant veritablement Penitens & Confessez & ayant reçû la Sainte Communion, ils recitent le Chapelet ou la troisiéme partie du Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, ou les sept Pseaumes Penitentiaux. Nous accordons aussi dans le Seigneur Indulgence pleniere & remission de leurs pechez à l'Article de leur mort à ceux qui frapez de peste veritablement Penitens après s'être Confessez & avoir reçû la Ste. Communion, ou s'ils ne le peuvent faire étant au moins contrits invoqueront de bouche ou s'ils ne le peuvent au moins interieurement le Sacré nom Jesus. Voulant encore tirer des Tresors de l'Eglise & donner aux morts les secours convenables; Nous accordons que toutes les fois que quelque Prêtre que ce soit, Seculier ou Regulier, dira à un des Autels que vous aurez désigné dans la Ville ou dans le Diocese de Marseille, la Messe pendant le tems de la contagion,

pour le repos de l'ame de quelque Fidéle que ce soit, décedé de peste, & détenu en Purgatoire, il gagne Indulgence par voie de suffrage, en sorte que par les merites de Jesus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, & des Saints, il soit délivré des peines du Purgatoire. Dérogeant en tant que de besoin à nôtre Constitution *de non concedendis indulgentiis ad instar*, & à toute autre Constitution & Ordonnance Apostolique qui y soit contraire. Les présentes valables seulement pour six mois, à compter du jour de leur publication, & seulement pendant que la contagion durera. DONNÉ à Rome à Ste. Marie Majeur, sous l'Anneau du Pécheur, le 15. jour de Septembre 1720. de nôtre Pontificat le 20.

F. CAROL. OLIVIERI.

HENRY FRANÇOIS XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de Nôtre - Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous ses Conseils : Au Clergé Séculier

lier & Regulier de cette Ville, Salut & Benediction en Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

Les Prêtres tant Seculiers que Reguliers pourront gagner l'Indulgence accordée pour les Morts par Nôtre St. Pere le Pape, en disant la Messe dans nôtre Cathedrale à l'Autel du St. Sacrement, & dans toutes les Eglises des Parroisses & des Communautés de cette Ville, au Maître Autel. Dans les Eglises des Parroisses des Succursales ou des quartiers du reste de nôtre Diocese également au Maître Autel. Dans la Ville de la Ciotat au Maître Autel de la Parroisse, & à celui des Peres Capucins & Minimes, & dans celle d'Aubagne à celui de la Parroisse & des Observantins seulement. Nous conjurons tous les Prêtres de nôtre Diocese Seculiers & Reguliers, de profiter de cette occasion, pour procurer la délivrance de tant de milliers de personnes qui sont mortes pendant cette contagion, & pour lesquelles on ne songe pas encore à faire faire aucune priere. Nous leur recommandons expressement de demander à Dieu dans leurs prieres la

conservation du Saint & Charitable Pontife, dont nous recevons dans ce jour de larmes & de désolation des marques de bonté si consolantes, si précieuses pour nous, si avantageuses & si honnorables pour Marseille. NOUS Ordonnons enfin à tous les Prêtres de nôtre Diocese Seculiers ou Reguliers, de dire chaque semaine une fois lorsqu'il y aura un jour libre la Messe *pro vitanda mortalitate*, qu'ils trouveront dans le Missel. DONNÉ à Marseille le 9. Octobre 1720.

† Henry Evêque de Marseille.

La contagion cependant continuë ses ravages pendant tout Septembre, & si sur la fin de ce mois elle semble s'adoucir, c'est que bientôt elle ne trouve plus rien à dévorer. Les familles sont déja fort éclaircies, la plûpart des maisons désertes, & le peuple effrayé de tant de malheurs, se resserre plus que jamais. On commence pourtant à voir quelques personnes dans les ruës, mais ce sont des malades échapés à la fureur du mal, & qui sont obligés de sortir, pour aller prendre leurs necessités : ils vont tous boitants, s'apuyant sur un bâton avec des visages pâles & défaits, mar-

chant d'un pas lent, & contraints de s'arrêter de tems en tems pour reprendre des forces. C'est ici un changement de décoration dans toute la Ville, non moins pitoyable que la premiere. L'un se plaint d'être resté seul de toute sa famille, l'autre d'avoir perdu son pere & sa mere, ceux-ci de n'avoir pû conserver aucun de leurs enfants ; chacun tâche d'exciter la pitié des autres par le recit de ses pertes & de ses disgraces, & tous s'en consolent par le plaisir qu'ils ont d'être échapés. Une heureuse prévention se répandit alors que cette maladie n'étoit pas sujette aux rechûtes, & que ceux qui en avoient été guéris, ne pourroient plus la reprendre : nous dirons dans la suite ce qu'il en est. Cette opinion publique procura de nouveaux secours à nos malades ; car ceux qui étoient rechapés, se livrerent librement à servir les autres malades. Il est vrai qu'ils les faisoient rançonner ; mais que ne donneroit-on pas quand on est dans cet état ? Tous ces nouveaux secours relevèrent les courages abatus, ranimerent la confiance, & les malades commen-

cerent d'être secourus. Ainsi finit avec le mois de Septembre le second periode de cette peste si terrible, par les plus cruelles désolations dans les familles, & par la plus affreuse mortalité dans toute la Ville.

## CHAPITRE XVII.

*Troisiéme periode de la Peste. On ouvre les Hôpitaux.*

QUOIQUE la Peste soit un mal superieur à tous les remedes, quoi qu'elle soit plûtôt un châtiment que Dieu exerce sur les hommes criminels, que l'effet d'une revolution naturelle, & que par-là elle soit au-dessus de nos précautions; on ne sçauroit pourtant disconvenir que le bon ordre & une severe police n'en diminuent les progrès & les ravages, & ne la fassent même finir plûtôt: nous avons donné des exemples du premier, on va voir les preuves du second dans le troisiéme periode, que nous allons décrire, & qui commença avec le mois d'Octobre jusques à la fin de Novembre.

La Ville étoit déja delivrée par les ordres de Mr. le Commandant, & par le soin de Mrs. les Echevins de tous ces objets affreux, qui rendoient son aspect si triste. Les affaires étoient déja en regle, les emplois remplis, les malades secourus, les boutiques ouvertes, les denrées en vente, les ordonnances les plus utiles renduës, il n'y avoit plus qu'à les faire executer, & à maintenir l'ordre établi. Il falloit pour cela une fermeté dans le commandement, audessus de toutes les complaisances, une integrité à l'épreuve des sollicitations & des prieres, une attention continuelle à éviter les surprises, un esprit toûjours en garde contre la prévention. Il falloit oposer à ce relâchement dans lequel on avoit laissé tomber les affaires, un arrangement convenable aux conjonctures, à ce desordre general de toutes choses un ordre constant & fixe ; enfin à une licence dereglée une severité capable de la reprimer. Telle a été la conduite de Mr. de Langeron, il n'a jamais connu d'autre raison que celle du bien public, d'autres regles que cer-

les de l'équité & de la justice, d'autres ménagemens que ceux qui regardoient le salut de la patrie. Aussi tous les Habitans prévenus de sa fermeté, de la justice de ses ordres, & de la droiture de ses intentions, se rendent chacun à son devoir : les Intendants de la santé viennent reprendre la regie des Infirmeries, les Officiers de Ville leurs emplois, les Directeurs des Hôpitaux le soin de leurs maisons, les Commissaires celui de leurs quartiers, en un mot la ville reprend une nouvelle face. On a honte de se cacher quand on voit un Commandant se montrer hardiment par tout ; son courage releve celui de tous les Citoyens ; son intrepidité à braver les perils de la contagion, enhardit les plus timides ; son zele pour le bien public donne de l'émulation & sert d'exemple à tous les autres : il semble s'être familiarisé avec la maladie ; sa maison est ouverte à tout le monde, lorsque toutes celles de la Ville sont encore fermées ; il se laisse approcher à tous ceux qui ont à lui parler, à ceux même qui paroissent si formidables par leur commu-

nication, je veux dire, les Medecins & les Chirurgiens, & sur tout ceux qui travailloient dans les Hôpitaux; on eût dit qu'il charmoit les traits de la contagion.

Les Troupes qu'on attendoit pour la garde de la Ville arrivent le 3. Octobre; on leur marque un Camp hors la Ville dans la Chartreuse: ces pieux Solitaires ne font pas difficulté de sacrifier au bien public le repos de leur retraite, & la tranquilité de leur solitude. On assigne des logemens aux Officiers dans les Bastides voisines: il falloit ensuite pourvoir ce Camp d'utensiles, & de toutes les choses necessaires aux uns & aux autres. Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, est le seul homme capable de cette expedition; il met tout en mouvement, & dans peu de jours il fait trouver à ces Troupes dans ce Camp plus de commodités qu'ils n'en auroient trouvé dans la Ville. On fait d'abord un détachement de ces Soldats, dont on établit des Corps de Garde aux principales portes & en quelques endroits de la Ville: par-là l'entrée en fût feamée aux gens de la

Campagne, & à tous les vagabonds. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que la maladie y étant dans sa vigueur, il étoit à craindre que pour être plus à portée des secours, les malades de la Campagne ne vinsent grossir le nombre de ceux de la Ville.

Les deux Hôpitaux sont enfin achevés, & on les ouvre le 4. Octobre: on donne la direction de celui de la Charité aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu que la contagion avoit laissé vuide, & qui étoit fermé. Mrs. Robert & Bouthillier y sont mis pour Medecins; on y met aussi des Chirurgiens étrangers & un Apoticaire de la Ville; on donne des Garçons & des Servans aux uns & aux autres, & on y établit tous les Officiers necessaires. On en fait de même à l'Hôpital du Mail, dont la direction est donnée à Mrs. Beaussier & Marin Negocians de cette Ville, qui se sont distingués dans cet emploi & dans ceux qu'ils ont remplis pendant toute la contagion. On y mit deux Medecins, Mrs. Pons & Guilhermin: ce dernier étoit venu depuis peu de Boulene, petite

Ville du Comtat, offrir ses services à nos Magistrats, mais il ne tint que quelques jours. Une prompte mort lui donna bientôt lieu de se repentir d'être venu de si loin s'exposer volontairement à un danger qu'il ne croyoit peut-être pas si présent. Mr. Audon Medecin de la Ville succeda à sa place & à son triste sort. Qu'il nous soit permis de justifier la memoire de ce Medecin des mauvaises plaisanteries qu'on a faites sur son cõpte. Quoique jeune il donnoit pourtant de grandes esperances par son application; il aimoit beaucoup sa profession, & avoit le cœur au mêtier autant qu'on peut l'avoir. Ce Medecin ayant été appellé pour une jeune fille, qui ne voulut point se laisser aprocher ni visiter, pour ménager sa pudeur, il porta le bout de sa canne sur ses aînes, pour juger par la douleur, si elle avoit quelque bubon, ce qui donna lieu à quelques mauvais plaisans de répandre dans le Public, qu'il touchoit le pouls aux malades avec le bout de sa canne, mais sa triste fin fait bien voir qu'il n'a pas toûjours agi de même, & qu'il a

aproché les malades de plus près.

Ces deux Hôpitaux ouverts, on y porte les malades en foule, & ils y sont traités regulierement, & avec toutes les commodités convenables; la Ville fournit tout ce qui est necessaire. Les Directeurs s'y signalent par leur zele & par leur attention, les Medecins & Chirurgiens par leur aplication & par leur exactitude. Tout concourt au soulagement des malades: on ne les voit plus languir dans les ruës ni dans les places publiques, ni dans les maisons, ils y vont d'eux-mêmes assurés d'y trouver une retraite sûre & toutes leurs necessités; ainsi la Ville devient entierement libre & tout-à-fait saine. Il ne restoit plus qu'à procurer les mêmes secours aux malades qui vouloient rester dans leurs maisons: pour cela on distribuë tous les autres Medecins & Chirurgiens dans les differens quartiers de la Ville: on donne la direction de tout ce qui regarde la Medecine à Mr. Chycoineau; elle lui étoit dûë par son rang & par son merite: & l'inspection de la Chirurgie à Mrs. Souliers & Nelatton, qui s'en acquitte-

rent parfaitement bien. Voilà donc les choses en regle, par la sagesse de celui qui ordonne, & par la vigilance de ceux qui executent. Il ne tient plus à la prudence humaine que la contagion ne cesse, on ne doit plus rien esperer que de la misericorde du Seigneur; sa colere n'est pourtant pas encore appaisée, ni sa justice satisfaite. Le mal ne se repand plus avec la même rapidité, mais il exerce toûjours la même violence; on voit toûjours des morts promptes, mêmes symptomes, même malignité.

Les Medecins étrangers éprouvent en vain tour à tour differentes methodes, tantôt les saignées réïterées, tantôt les violens émetiques, aujourd'hui les purgatifs & les tisannes laxatives, demain les volatils & les cordiaux les plus actifs à double & triple dose, ils mettent en usage divers remedes envoyés de Paris, & de plusieurs autres Villes: la maladie cependant se joüe de leurs vains efforts & les oblige d'avoüer que sa malignité est au-dessus de tous les secours de l'art. On meurt à present avec des Medecins, comme on mouroit aupa-

ravant ſans Medecins. Ils commencent d'abandonner ces grandes idées des inflammations gangreneuſes : le mauvais ſuccès des ſaignées leur fait voir que cette maladie dépend d'un autre principe, & que ces inflammations internes ſont plûtôt des ſymptomes & des productions du mal que ſa cauſe ; & le funeſte effet des purgatifs, & des tiſannes laxatives les convainquit bientôt que ce n'étoient pas ici ces fiévres malignes, ſur leſquelles ils avoient reçûs de ſi belles inſtructions. Enfin ils ſont obligés d'avoüer que c'eſt toute autre maladie que celle qu'ils avoient jugé, & qu'elle eſt veritablement la peſte. Nous n'avons garde de pouſſer plus loin des raiſonnemens, qui ſont, pour ainſi dire, au-delà de nôtre Sphere, & au-deſſus de nôtre portée ; mais nous ne devons pas diſſimuler qu'ils auroient pû s'épargner la peine de faire ces épreuves, & aux malades le chagrin d'en courir tout le danger, s'ils avoient daigné en conferer avec les autres Medecins qui étoient déja au fait de la maladie, qui l'ayant reconnuë dès qu'elle ſe montra, ſaiſi-

rent aussi promptement la methode de la traitter. Les Chirurgiens étrangers firent aussi diverses épreuves dans le traittement exterieur, les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions & des scarifications profondes, & tous avec peu de succès ; on vit alors de ces hemorragies mortelles par les playes, dont il n'avoit point encore paru d'exemple. Dans la suite ils redresserent leur methode, & travaillerent avec plus de succès pour les malades, & avec plus d'honneur pour eux-mêmes.

On ne sçait ce que veut dire l'Auteur du Journal imprimé, lorsqu'après avoir annoncé l'arrivée des Medecins de Montpellier à Marseille, il ajoûte. " La peste jusqu'alors a été „ traitée comme la peste : les mala- „ des jugeoient aisément du peril & „ de l'horreur de leur mal, par la „ maniere avec laquelle les Medecins „ les visitoient : le Chancelier de l'U- „ niversité de Montpellier, Mr. de „ Chicoineau, Mr. Verny, & Mr. „ Deidier leur donnent au contraire „ lieu de croire, que c'est de tous les „ maux le moins dangereux & le plus

„ ordinaire ; ils les aprochent de sang froid, sans répugnance & sans précaution ; ils s'asseoient même sur leurs lits, touchent leurs bubons & charbons, & restent-là avec tranquillité, autant de tems qu'il en faut pour se bien informer de l'état où ils sont, des accidens de leur maladie, & pour voir executer par les Chirurgiens les operations qu'ils ordonnent, &c. Il ne releve rien dans cet article qui n'eût été pratiqué par les Medecins de la Ville, long-tems avant leur arrivée. Nous l'avons déja remarqué, mais cet Auteur ne pouvoit pas se dispenser d'entrer dans les préventions de ceux à qui il vouloit plaire. Il pouvoit pourtant le faire d'une maniere moins marquée ; une complaisance mal entenduë n'a pas dû l'empêcher de rendre à ses compatriotes la justice qu'il leur devoit, & lui faire exalter des minuties qu'ils ne se seroient jamais avisés de relever, s'il ne l'avoit fait lui-même en faveur des étrangers. Mais ne le chicanons pas là-dessus, peut-être dit-il mieux qu'il ne pense, quand il dit que *la peste jusqu'alors*

*avoit été traittée comme la peste.*

Quoique nous disions que le mal exerçoit toûjours la même violence, cela n'étoit pourtant pas general. Le plus grand nombre de ceux qui furent attaqués dans ce troisiéme periode n'avoient qu'un mal très-benin & très-leger ; les uns paroissent à peine malades, & ne souffrent aucune lésion dans leurs fonctions ; les autres en sont quittes pour quelques jours de fiévre ; & les uns & les autres sont ou avec ou sans aucune marque exterieure, en sorte que dans ceux-là les bubons & les autres éruptions ne font que se montrer, & disparoissent sur le champ, ou bien dans la suite ; qu'en quelques-uns ils meurissent après un certain tems, & que le venin se ménageant peu à peu une heureuse issuë par la supuration, il épargne aux malades les douleurs de l'incision : que dans les autres les bubons parviennent d'abord à une loüable supuration. Si nous osions hazarder ici nos conjectures, nous dirions que dans les premiers le venin trouve des humeurs visqueuses où il s'engage, & que lié par ces entraves, il

reſte ſans action & ſans mouvement, & qu'il s'y amortit tout-à-fait ; que dans les ſeconds il reprend ſon activité après un certain tems, lorſque quelque cauſe externe le met en jeu, & qu'alors il forme un abus ; ou bien que ſe précipitant tout à coup dans ces parties que les Medecins appellent *émonctoires*, il y attire un dépôt d'humeurs aſſez abondant, pour faire une prompte & loüable ſupuration ; mais laiſſons aux maîtres de l'art à expliquer ces ſortes de revolutions. Nous ajoûterons ſeulement que tous ces malades n'avoient guére beſoin ni de remedes, ni de Medecins ; la nature plus forte que les premiers, & plus ſage que les ſeconds, faiſoit elle ſeule les frais de la guériſon, & en avoit tout l'honneur.

Juſqu'ici le quartier de St. Ferreol avoit été épargné : les ruës y ſont vaſtes, les maiſons fort grandes & habitées par des gens riches & commodes ; auſſi la contagion n'y avoit pas fait de grands progrès : mais dans ce troiſiéme periode, elle s'y ralume vivement, dans le tems qu'elle commence à calmer dans tout le reſte de

la Ville. La maladie y fit ses ravages ordinaires, & y suivit son cours comme elle avoit fait ailleurs ; mais si les Habitans de ce quartier ne peuvent pas échaper au malheur commun, ils ont au moins l'avantage de n'en être affligés que dans un tems où ils ont tous les secours qu'ils peuvent souhaiter : le bon ordre retabli, de sçavans Medecins, de Chirurgiens habiles, des gens réchapés du mal pour les servir, des Confesseurs heureusement relevés, & generalement tout ce qui peut contribuer à sauver un malade, ou tout au moins à lui rendre la mort plus douce & moins affreuse. Il est vrai que les malades des autres quartiers eurent le même bonheur dans ce troisiéme periode, qui dura pendant tout Octobre & Novembre, pendant lesquels la contagion alla toûjours en diminuant : elle garda dans sa déclinaison les mêmes proportions qu'elle avoit suivi dans les progrès, par lesquels elle avoit monté à ce dernier dégré de violence où nous venons de la voir.

Ce premier calme rassûra un peu nos habitans, & sur tout ceux qui

étoient enfermés dans leurs maisons, lesquels ennuyés d'une si longue retraite, & voyant la ville libre de toute infection, commencerent vers la mi-Octobre à se montrer & à se répandre dans les ruës, mais c'étoit avec des précautions qui faisoient bien voir qu'ils n'étoient pas encore bien rassûrés; on ne se parloit que de loin, sans se donner aucune de ces démonstrations exterieures d'amitié, qu'on se donne reciproquement, quand on a été long-tems sans se voir : quelque ami, quelque parent que l'on fût, on s'abordoit, pour ainsi dire, en étranger, & les complimens ne rouloient que sur les felicitations reciproques de se voir échapés du commun naufrage; ce qui ne doit être entendu que des hommes; car les femmes ne sortoient pas encore. Ils portoient des bâtons ou des cannes de huit à dix pieds de long, qu'on appelloit communement les bâtons de St. Roch. Ils allongeoient de tems en tems leurs bâtons, pour faire écarter ceux qui passoient auprès d'eux, de peur d'en être touchés, & sur tout les chiens qui étoient devenus si formida-

bles par la contagion. Rien n'étoit certainement si risible, que de voir tous les hommes armés de ces longs bâtons ; on les eut pris facilement pour des voyageurs nouvellement débarqués, & fatigués du chemin : le désordre de leur équipage, la simplicité des habits, une longue barbe, un visage pâle & triste contribuoient à leur donner cette apparence. C'étoit bien pis dans ceux qui s'étoient refugiés à la Campagne, ils commencerent alors à venir faire quelques tournées à la Ville, les uns par curiosité, les autres par necessité. Ils étoient halés & brûlés du Soleil, avec les pieds poudreux, apuyés sur de longues cannes, consternés de voir l'aspect de la Ville si changé & si affreux; & les uns & les autres soit qu'ils se promenent ensemble, soit qu'ils se réünissent en cercle, ils se tiennent éloignés de cinq ou six pieds les uns des autres ; en sorte que cinq ou six personnes occupoient toute une grande place. Les désordres de la contagion étoient la matiere ordinaire de leurs entretiens. Tous raportoient ce qu'ils avoient vû, & chacun s'esti-

moit heureux de pouvoir s'entretenir du malheur des autres. Vers la fin d'Octobre la contagion sembla s'arrêter tout court ; car on fût cinq ou six jours, sans qu'il parut aucun nouveau malade. Profitons de ce calme, pour raconter quelques évenemens singuliers, qui se passerent en ce tems-là.

---

## CHAPITRE XVIII.

*Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossédés de leurs Benefices.*

QUOIQUE les calamités publiques, dont Dieu afflige une Ville, soient un effet de sa colere sur tous ses habitans, il s'y trouve pourtant toûjours parmi eux quelque homme de bien digne de sa protection, ou qu'il distingue des autres par quelque faveur singuliere ; les exemples en sont trop familieres dans l'Ecriture, pour être raportés. Il a agi de même dans tous les tems, & il n'est point de désolation publique,

qui ne soit signalée par quelque miracle semblable. C'est à ces ames saintes qu'il aime à se communiquer, c'est par elles qu'il se plaît quelquesfois à nous manifester ses volontés. Il ne faut donc pas toûjours regarder les revelations qu'ont les personnes pieuses, comme des visions qui viennent plûtôt d'une imagination forte & échauffée que d'une inspiration divine ; mais aussi il faut qu'elles soient fondées sur une sincere & solide pieté. Je ne sçay si la revelation qu'eut une fille dévote de cette Ville pendant la contagion est de ce dernier caractere, mais quand elle ne le seroit pas, nous n'avons pas crû devoir nous dispenser de raconter ce qui s'est passé à son occasion.

Une Fille d'une éminente pieté, se trouvant attaquée du mal, peu avant sa mort communiqua à son Confesseur une Revelation, qu'elle prétendoit avoir eüe. Ce Confesseur qui étoit un Religieux Observantin respectable par sa pieté, à laquelle il joint toute l'habileté d'un savant Directeur, avoit éprouvé plusieurs fois la vertu de sa pénitente, & avoit

crû qu'elle avoit été favorisée de frequentes aparitions de la sainte Vierge. Depuis le commencement de la contagion elle avoit prédit bien de choses que l'évenement a verifiées; c'est ce que le bruit public m'en a appris, & dont je ne me donne pas pour garant. Cette Fille dit donc à son Confesseur que le fleau, qui affligeoit Marseille, ne cesseroit que quand les deux Eglises de la Major & de S. Victor réunies en une Procession génerale, exposeroient leurs Reliques à la pieté des Fidelles. Le pieux Directeur communiqua la revelation de la Devote à Monseigneur l'Evêque, qui toûjours attentif à profiter de tous les moiens, qui luy paroissoient propre à apaiser la colere du Ciel, ne crût pas devoir négliger celuy-cy que la Providence sembloit luy presenter. Il comptoit sur la droiture & sur les lumieres du Confesseur, & il savoit combien ces saintes Reliques sont en veneration au peuple de Marseille. Dans cette idée il se hâte d'en faire part à Mr. l'Abbé de saint Victor par une lettre, qui luy écrit le 12. Septembre, dans laquelle il luy apprend cette revela-

tion, dont il fonde la certitude sur la pieté du Directeur & sur la vertu de la Penitente, qui avoit eu de fréquentes communications avec Dieu: Il luy marque le désir qu'il a d'éxecuter cette revelation, ajoûtant que la réunion des deux Eglises marquera celle des Pécheurs avec Dieu. Il luy demande son avis là-dessus, & luy fait esperer de pouvoir surmonter les difficultez que la conjoncture du tems sembloit opposer à cette Procession, pourveu qu'il veüille bien la prouver.

Mr. l'Abbé de S. Victor ayant reçû cette lettre la communique à son Chapitre, & ayant examiné la chose tous ensemble, ils ne crurent pas cette Revelation assez authorisée pour luy prêter leur créance, & leur ministere; Mr. l'Abbé répond sur ce ton à Monseigneur l'Evêque, & il ajoûte que s'il étoit assuré de la verité de cette Revelation, & du succès de la ceremonie, l'amour du salut public qu'il ne souhaittoit pas moins que luy, le feroit passer sur toutes les considerations pour concourir tous ensemble au bien de la Ville. Cependant le bruit de cette Revelation se

repandoit dans le Public, & parvint jusques aux Consuls, qui ne voulant rien negliger de tout ce qui pouvoit mettre fin à nos malheurs, delibererent de prier Mrs. de la Major & de saint Victor de se réünir pour satisfaire la devotion du peuple, toûjours ardent pour ces exercices de Religion exterieurs. Mrs. de S. Victor, ayant appris la determination des Echevins voulurent la prévenir, & pour cela ils écrivirent une lettre à Mr. le Commandant, dans laquelle ils luy exposent leurs raisons avec plus d'élegance que nous ne pourrions les raporter nous mêmes. Ce qui nous oblige de l'inserer icy, quoyqu'elle soit un peu longue.

MONSIEUR,

„ NôtreChapitre ayant été prévenu „ que Mrs. les Consuls devoient les „ prier de faire conjointement avec „ l'Eglise Cathedrale une Procession, „ où seront portées toutes les Reliques „ des deux Eglises pour demander à „ Dieu la cessation du fleau qui nous „ afflige,nous avons crû devoir vous representer

representer à vous, Monsieur, à qui «
l'authorité dans cette Ville a éte de- «
ferée avec autant de justice, que de «
bonheur pour elle, que cette Proces- «
sion ayant pour objet le salut d'un «
peuple qui nous est cher, ce nous se- «
roit un motif pressant d'y prêter nô- «
tre ministere, si son principe qui nous «
est connu, & les suites qui nous en «
paroissent dangereuses pour la Reli- «
gion, ne nous fesoient une juste pei- «
ne. Nous ne pouvons ignorer ce qui a «
donné lieu à ce projet de Procession, «
une lettre de Monseigneur l'Evêque «
à Mr. nôtre Abbé, nous l'a appris «
dépuis plus de quinze jours. Ce Pré- «
lat luy fait part d'une vision qu'a «
eüe une fille dont la pieté est connuë. «
Cette fille au raport qu'il en fait, a «
vû plusieurs fois luy apparoître la «
Sainte Vierge, qui luy disoit que la «
contagion ne cesseroit que quand les «
deux Eglises principales de cette vil- «
le unies en Procession, y expose- «
roient leurs saintes Reliques, & dans «
la maladie dont elle est morte, elle «
a chargé de la foy de cette vision «
le Pere .... Religieux Observantin, «
qui fidele depositaire en a fait la «

„ confidence à ſon Evêque. Voilà, „ Monſieur, l'origine de la Proceſ- „ ſion projettée. Mr. l'Abbé de ſaint „ Victor conſulté là-deſſus, repon- „ dit en Prélat ſage, & Nous à qui „ il fit l'honneur de communiquer „ cette lettre de Mr. de Marſeille, „ nous ne crûmes pas devoir prêter le- „ gerement notre foy à une viſion, en „ qui nous ne voyons aucune marque, „ qui dût nous la rendre reſpectable, „ & approuver que l'on agit en con- „ ſequence, ce qui nous authoriſe „ dans ce ſentiment & dans cette „ conduite, c'eſt que l'Apôtre nous „ avertit de ne pas croire à tout eſ- „ prit, & de ne pas donner dans tou- „ te aparence de pieté. Nous ſavons „ que la volonté de Dieu manifeſtée „ par le miniſtere des ames ſaintes „ avant qu'elle ſoit executée, les prie- „ res des principaux miniſtres du Sei- „ gneur & les informations priſes „ avec toute l'exactitude poſſible, „ doivent en aſſurer la verité; que „ c'eſt la pratique que l'Egliſe a toû- „ jours obſervée en pareille occaſion, „ & que ſes annales ne nous fourniſ- „ ſent aucun exemple de cette nature

qui ne doive nous rendre circons- “
pects & sages. C'est encor qu'il est “
dangereux pour la Religion de l'as- “
sujettir à toute prétendües com- “
munications divines sans qu'elles “
soient auparavant bien éprouvées ; “
que les ennemis de l'Eglise sont “
attentifs à tourner en ridicule “
les pieuses pratiques & qu'il est à “
craindre que ceux, qui sont en as- “
sés grand nombre dans cette Ville, “
ne fassent de la Procession projet- “
tée, dont le principe leur sera con- “
nu, un sujet de risée & de mépris, “
si elle n'est pas suivie de l'effet que “
l'on s'est promis, capable d'affoiblir “
la foy de plusieurs, & qu'elle ne “
soit pour eux-mêmes un pretexte “
de se fortifier dans leur obstination, “
crainte qui n'est que trop bien fon- “
dée, & que l'exemple de ce qui “
arriva il y a quelques années dans “
l'Eglise des Observantins de cette “
Ville, ne donne que trop sujet d'a- “
voir. Toutes ces raisons Monsieur, “
doivent nous rendre difficile à ac- “
corder nôtre ministere pour un acte “
de Religion, qui a un principe si “
suspect, & qui peut avoir des sui- “

„ tes ſi dangereuſes. Prévenus que „ nous ſommes de cette viſion par la „ lettre qui nous l'apprend, nous ne „ pouvons douter que la demande „ qui doit nous être faite n'en ſoit „ une ſuite ; & comment pourrions-„ nous penſer que des Magiſtrats at-„ tentifs à arrêter le mal, puſſent „ propoſer dans un temps où il eſt „ encor ſi répandu dans la Ville, une „ Proceſſion qui pourroit donner oc-„ caſion à l'augmenter ? Nos Regiſ-„ tres conſultés, nous n'y trouvons „ pas que leurs Peres ayent mis en „ uſage cet acte de Religion pour „ appaiſer la colere de Dieu, dans „ les differents temps de Contagion, „ où elle s'eſt faite ſi terriblement „ ſentir; prévoyant bien qu'il ne pou-„ voit être mis en uſage ſans dan-„ ger pour la perſonne des Miniſtres „ du Seigneur, & pour celle des fi-„ delles, qui difficilement pourroient „ éviter la communication entre eux „ ſi dangereuſe, ou l'exhalaiſon de „ quelque vapeur contagieuſe égale-„ ment funeſte, & nous connoiſſons „ trop la ſageſſe des Magiſtrats de „ nos jours pour croire qu'ils ſuivront

une autre route que la leur, & s'ils « pouvoient s'en éloigner, nous som- « mes persuadés que vous, Monsieur, « qui avez l'authorité, l'interpose- « riés pour les en détourner. Si nos « Registres ne nous fournissent aucun « exemple qui authorise cette Proces- « sion, des annales fideles nous en « raportent un qui merite d'être con- « nu, & qui peut regler nôtre con- « duite presente. Nous y voyons que « St. Theodore Evêque de Marseille « dans une pareille calamité, char- « gé de la foy & de la pieté de son « peuple envers les saintes Reliques « de cette Eglise, bien loin de deman- « der qu'on les exposat aux yeux des « fidelles par une Procession, vint « luy-même dans ce Monastere por- « ter & offrir le dépot qui luy avoit « été confié, & après y avoir « passé les jours & les nuits en prie- « res dans les gemissements, les lar- « mes & les jeunes, le Seigneur s'at- « tendrit sur son peuple, & le deli- « vra de l'affliction. Cet exemple at- « testé par Gregoire de Tours nous « instruit de ce que nous devons fai- « re. Si le Peuple de cette Ville a au- «

„ jourd'huy la même foy, & la mê-
„ me pieté envers nos saintes Reli-
„ ques, nous nous ferons un devoir
„ d'y satisfaire. Nous les exposerons
„ s'il le faut, un jour marqué devant
„ la porte de nôtre Eglise, & sur
„ l'Autel où elles seront placées nous
„ y celebrerons le saint-Sacrifice de
„ la Messe en leur honneur, & pour
„ reclamer leur assistance auprès de
„ Dieu, & si ce Dieu de misericorde
„ se laisse toucher à de si puissantes
„ intercessions, nous irons par tou-
„ te la Ville chanter ses loüanges, &
„ publier les merveilles de ses Saints.
„ Il nous paroît, Monsieur, qu'il y
„ a plus de sagesse dans cette con-
„ duite, qui est plus conforme à la
„ pratique des Saints, & qui met à
„ couvert la Religion. Nous vous la
„ proposons, persuadés que les lu-
„ mieres de vôtre pieté vous la feront
„ approuver, & que vôtre prudence
„ la trouvera plus convenable à la
„ conjoncture du temps. A l'égard
„ de celle que l'on voudroit éxiger
„ de nous, nous vous prions de faire
„ attention à toutes les raisons que
„ nous avons crû devoir vous expo-

ser, & d'avoir égard à la juste pei- «
ne que nous vous faisons d'une «
procession qui a un principe si sus- «
pect, & qui peut avoir des suites si «
dangereuses soit pour la Religion, «
soit pour le progrès du mal. Nous «
avons l'honneur d'être avec respect «
&c.

De S. Victor ce 27.
Septembre 1720.

A peine cette Lettre fut envoïée à Mr. le Commandant, que Mr. Estelle un des Echevins vint à saint Victor accompagné de Mr. le Chevalier Rose, pour les prier de consentir à cette Procession. Mrs. de saint Victor luy oposerent d'abord les mêmes raisons qu'ils avoient exposés dans leurs lettres à Mr. de Langeron. Mais comme le Consul ne paroissoit pas s'y rendre, ils crurent devoir luy en oposer de plus sensibles; ils luy representerent donc qu'il seroit difficile de regler l'ordre de la Procession d'une maniere, qui ne blessa pas leurs droits & leurs privileges, que les frequentes contestations qu'ils avoient euës avec le Chapitre de la Major ne leur


Cette lettre fut composée par l'abbé du Broze

permettoit guere de ſe trouver enſemble dans les ceremonies publiques, qu'ils étoient en Proceſſion de marcher avec certaines marques de diſtinction, & d'independance ; que le Chapitre de la Major ne ſouffriroit qu'avec peine, & dont ils ne voudroient pas eux-mêmes ſe relâcher, & qu'enfin avant de conclure la choſe, il falloit convenir de l'ordre, ſelon lequel ſe fairoit la jonction des deux Egliſes, tant pour la conſervation de leurs droits, que pour éviter le ſcandale que cauſeroient de pareilles conteſtations. Ces nouvelles difficultés firent un peu plus d'impreſſion ſur Mr. Eſtelle, qui propoſa d'abord un expedient pour les faire ceſſer ; ce fut de réünir les deux Egliſes dans la place, qui eſt au-devant de l'Hotel de Ville, où l'on dreſſeroit deux Autels, & ſur chacun deſquels chaque Egliſe expoſeroit ſes Reliques, & où les deux Prélats celebreroient la Meſſe en même temps ; après quoy les deux Egliſes ſe ſepareroient en portant chacune ſes Reliques. Cet expedient convint d'autant plus à Mrs. de ſaint Victor qu'il leur con-

servoit leurs droits, & que cet ordre avoit été suivi en plusieurs autres occasions, il ne s'agissoit plus que de le faire agréer à Mr. de Marseille ; Mr. Estelle se chargea d'avoir son agrément, & sur la parole qu'il leur en donna, ces Messieurs luy promirent aussi de s'y tenir.

Je ne sçay néantmoins par quel évenement, la Lettre de Mrs. de S. Victor à Mr. de Langeron ne luy fut renduë que quelques jours après. Il entra pourtant dans leurs raisons, & il les communiqua à Mrs. les Echevins, qui ne faisant pas attention à la datte, regarderent cette Lettre de Mrs. de saint-Victor comme un manque de parole de leur part aux accords qu'ils avoient fait ensemble. Sur cela Mr. Estelle se porte une seconde fois à cet Abaïe pour se plaindre à ces Mrs., & leur marquer son ressentiment de ce prétendu outrage. L'équivoque fut bien-tôt levé par l'inspection de la datte de la Lettre anterieure à sa premiere visite, & à l'engagement qu'ils avoient pris. Mrs. de saint-Victor s'étant justifiés auprés de Mr. Estelle luy renouvellerent

leur promesse pour cette Ceremonie aux conditions convenuës : mais en même temps ils luy apprirent par une lettre que Mr. de Marseille venoit d'écrire depuis deux jours à leur Abbé, que cet ordre pour la réunion des deux Eglises ne luy convenoit point, qu'il ne devoit y avoir à l'Hôtel de Ville qu'un seul Autel, sur lequel on reposeroit les Reliques des deux Eglises, & où il celebreroit luy seul la Messe, qu'on y prépareroit un prie Dieu & un fauteüil pour Mr. l'Abbé, & qu'il le salueroit à la fin de la Messe, avant que de bénir le Peuple. Ce nouvel ordre, ne convenoit ny à Mr. l'Abbé, ny à Mrs. de saint-Victor. Celuy-là comme Evêque & des plus anciens du Royaume, prétendoit d'autres distinctions, & se croyoit en droit de partager les fonctions de cette ceremonie avec Mr. de Marseille, & ceux-cy independans de Mr. l'Evêque ne crurent pas devoir se soûmettre à un acte de jurisdiction, qu'il avoit exercé sur eux, & par lequel il auroit pû s'établir un droit pour l'avenir. Mr. Estelle avoüa qu'il seroit difficile de

faire consentir Mr. de Marseille à ce partage, & pressa ces Mrs. de se relacher de leurs prétentions par la vûë du salut public, & par la crainte de l'indignation du peuple, qu'un pareil refus pourroit leur attirer. Ces raisons qui étoient communes aux deux parties, n'ébranlerent pas Mrs. de saint-Victor, qui pour marquer de leur part un desir sincere de concourir au bien commun, ouvrirent de nouveaux moïens de faire cette réünion.

Ils proposerent d'ériger un seul Autel dans la même place de l'Hôtel de Ville où un seul Prêtre étranger aux deux Eglises diroit la Messe, & où chaque Eglise fairoit sa priere une après l'autre; ou bien que si on en érigeoit deux, ce seroit également deux Prêtres étrangers qui y celebreroient. Ils prierent Mr. Estelle de proposer ces expediens à Mr. de Marseille, ce qu'il promit de faire, & d'apuïer leurs raisons. Pour s'assurer de la justice de ces propositions, Mrs. de saint-Victor foüillerent dans leurs anciens Registres, & ils trouverent que cela s'étoit pratiqué de même

en d'autres occasions, ils en prirent des extraits qu'ils envoïerent à Mr. l'Evêque & aux Echevins, les priant de vouloir bien s'y conformer; la Reponse des Echevins à ces Messieurs fut un peu vive, & ils continuent à les menacer de l'indignation du Public sur ce refus. Mrs. de saint-Victor sensibles à un traitement qu'ils crurent n'avoir pas merité, & si contraire aux sentimens de paix & d'union qu'ils venoient de marquer, firent une deputation de trois de leur corps à Mr. le Commandant, pour luy representer la triste situation où ils se trouvoient, ou de sacrifier leurs droits & leurs privileges, ou de s'attirer la haine du public, dont on les menaçoit. Le Commandant entra dans leurs raisons, & leur promit de menager leurs interêts & leur honneur en cette affaire.

Les mêmes Deputez furent ensuite à l'Hôtel de Ville voir Mrs. les Echevins, & se plaindre à eux d'une lettre si peu mesurée. Ces Messieurs croïoient avec raison devoir être un peu plus menagés. Ils avoient deja donné des preuves bien réelles de leur sensi-

bilité pour les malheurs Publics ; ils distribuoient depuis le commencement de la Contagion du pain, du boüillon, des remedes & des aumônes considerables aux Pauvres de leur Quartier ; ils avoient ménagés un Autel qui avoit vûë sur une grande explanade, où ils celebroient tous les jours la Messe, & d'où le peuple de ce Quartier avoit la consolation de l'entendre, pendant que tous les autres étoient privés de ce bonheur ; ils celebroient regulierement l'office divin, auquel ils ajoutoient des prieres extraordinaires pour ces temps de calamités ; ils avoient donné retraite dans l'enclos de leur Abaïe à plusieurs familles de la Ville. Enfin les Deputés après avoir témoigné aux Echevins le chagrin qu'ils avoient de ne pouvoir pas donner à la Ville un secours en argent, comme ils l'avoient fait dans les autres pestes, leur offrirent l'argenterie de leur Eglise pour les necessités publiques. Les Echevins répondirent de la maniere qu'ils le devoient à des offres si obligeantes, & s'étant quittés bons amis, il ne fut plus parlé ny de

la ceremonie, ny de la revelation de la Devote.

Toute cette affaire ne pût être traitée si secrettement que le bruit ne s'en répandit dans la Ville. Le peuple privé depuis long-temps de la consolation d'assister à des exercices de Religion, & mettant toute sa confiance en ces actes de pieté exterieurs, attendoit avec impatience le plaisir de voir cette nouvelle ceremonie; il se promettoit de voir la cessation de ses malheurs par cette rëunion des deux Eglises, qu'il regardoit déjà comme l'heureux présage de celle que Dieu fairoit avec des pecheurs affligés. Nôtre Prélat qui ne cherchoit que les occasions de satisfaire à sa pieté & à celle des fidelles, ne les laissa pas languir long-temps dans cette attente. Il suplea à cette ceremonie par une action de pieté moins éclatante, mais plus propre à porter le peuple à une sincere conversion. Le jour de la Toussains il fit dresser un Autel au milieu du Cours, & le matin il sortit de sa maison pieds nuds, un flambeau à la main, precedé de son Clergé, & alla dans cette

espece d'amende honorable jusques à l'endroit où étoit cet Autel. C'est dans cet état que voïant comme autrefois David, & que l'Ange du Seigneur *avoit* toûjours *sa main étenduë sur la Ville* pour la ravager, & qu'il continuoit de *fraper le peuple*, il disoit comme luy au Seigneur, *c'est moy qui ay peché, c'est moy qui suis le coupable, qu'ont fait ceux-cy, qui ne sont que des Brebis; que vôtre main, je vous prie, se tourne contre moy.* Arivé à l'Autel il se revetit de ses ornemens, & celebra la Messe offrant des holocaustes & des pacifiques; le peuple qui avoit accouru en foule à ce spectacle fondit en larmes, & lui rendoit les benedictions qu'il en recevoit. Après la Messe l'Evêque fit un discours au peuple, joignant ainsi l'onction des paroles à la force de l'exemple, & le 15. Novembre il se rendit avec le reste de son Clergé à la Parroisse des Accoules, & ayant pris le saint Sacrement, il monta jusques à la cime du Clocher de cette Eglise, d'où il donna sa benediction sur toute la Ville au bruit des Cloches & du Canon que les Galeres

2. Reg. 24.

tirerent pour avertir toute la Ville de ſe mettre en priere, pendant que ſon Evêque conjuroit le Seigneur d'apaiſer ſa colere par les mêmes prieres que le Pape faiſoit faire à Rome, pour nous obtenir la même grace.

Un autre évenement arrivé dans ce même temps eſt la deſtitution des Chanoines de ſaint Martin. La diſette des Confeſſeurs étoit plus ſenſible dans cette Parroiſſe, parce qu'elle eſt la plus vaſte de toutes. Les Vicaires & les Prêtres que le Chapitre y avoit laiſſé étant morts ou malades, lesParroiſſiens furent preſque ſans aucun ſecours ſpirituel; ce qui obligea Mr. l'Evêque, & les Echevins, à proceder contre les Chanoines qui étoient abſens. Mais pour nous mettre mieux au fait de ces procedures, nous devons obſerver que cette Parroiſſe aïant été érigée en Collegiale par Paul III. en 1576. Le Chapitre fut composé d'un Prevôt, de ſix Chanoines, & de deux Vicaires, auxquels on joignit dans la ſuite deux Beneficiers pour les aider dans leurs fonctions. La bulle d'érection donne toute la ſuperiorité & la juriſdiction au Prévot, le

soin des ames aux Vicaires, & dit que les Chanoines composeront le Chapitre. Elle affranchit le Prévôt de tout soin des ames, & le reserve entierement aux Vicaires; ajoûtant néantmoins que les Chanoines seront obligés en Carême, dans les temps de necessités pressantes, & toutes les fois qu'ils en seront requis, d'entendre les Confessions, d'administrer les Sacrements, & de pourvoir en tout aux besoins spirituels des Parroissiens tant dedans que dehors l'Eglise; ce sont là les propres termes de la Bulle sur lesquels on fonde l'obligation de ces Chanoines de desservir la Cure pendant la Contagion.

Quoyque l'article soit précis, ces Chanoines ne se crûrent pas obligés à resider en temps de peste, soit par ce qu'ils n'en étoient pas requis, soit par ce qu'ils laissoient dans la Parroisse un nombre suffisant de Prêtres pour la servir, & que leurs Predecesseurs l'avoient pratiqué de même dans les pestes précedentes; d'autant mieux qu'ils n'avoient pas été apellés à cette assemblée que Mr. l'Evêque convoqua dans le mois de Juillet de tous

les Curés & Superieurs des Communautés Religieuſes de la Ville. Ils s'aſſemblerent donc le 18. Aouſt, & ils firent une deliberation par laquelle ils pourvûrent à l'entretien des Curés, des Beneficiers, des Prêtres qu'ils leur donnerent pour adjoints, d'un Diacre & de quelques Clercs, & leur confierent la regie de la Cure, après quoy ils crurent pouvoir ſe retirer en campagne.

Un des Curés cependant étant mort, & la pluſpart des Prêtres de cette Parroiſſe étant malades, Mr. l'Evêque rendit une Ordonnance le 31. Aouſt à la requiſition de ſon Promoteur du 30. par laquelle il eſt ordonné à ces Chanoines de ſe rendre en trois jours dans la Ville pour y ſervir leurs bénefices, autrement qu'ils ſeront declarés vacants. Enſuite la pluſpart des Confeſſeurs venant à manquer dans la Ville, ou par la mort ou par la maladie, il en rendit une generale pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne, de rentrer dans la Ville pour y exercer les fonctions de leur miniſtere. On prétend que ces deux Ordon-

nances tiennent lieu de monitions canoniques contre ces Chanoines. Les Echevins croïant cette Parroisse abandonnée par leur absence, présenterent requête le 4. Septembre à Mr. l'Evêque pour demander qu'il leur fut enjoint de revenir incessamment servir la Cure, autrement que leurs benefices fussent declarés vacants. Cette Requête communiquée au Promoteur & rechargée le 8. Septembre fut suivie d'une Ordonnance de l'Evêque portant injonction aux Chanoines de saint Martin, de se rendre en 24. heures dans la Ville, autrement que leurs benefices seroient declarés vacants. Enfin les Echevins presenterent une seconde Requête le 27. Septembre tendante aux mêmes fins, & sur les conclusions du Promoteur, il y eut sentence le 10. Octobre qui declare les benefices vacans, & tout de suite l'Evêque nomma le 12. à leurs benefices. Cette Sentence ne fut pourtant signifiée à ces Chanoines que le 18. du même mois.

Ils étoient cependant déja rentrés dans la Ville, & s'étant rassemblés ils presenterent le 15 du même mois

un acte dit comparant à l'Evêque pour luy signifier leur retour, & aux Echevins, & par ce même acte ils demanderent à ces derniers une maison & leur entretien, attendu que leurs revenus ne consistent que dans le Casuel de l'Eglise, que la contagion avoit fait entierement cesser. Sur cette signification il fut répondu par le premier qu'il avoit déja nommé aux bénefices vacans, & par les seconds qu'ils demandoient des choses inutiles. Ce qui obligea les anciens Chanoines à declarer apel de cette sentence. Les nouveaux nommés par Mr. l'Evêque avoient déjà pris possession à la porte de l'Eglise, mais ils ne pouvoient pas y faire aucune fonction, ils n'en avoient point les clefs, tout étoit entre les mains des anciens, & il n'y avoit pas aparence qu'ils voulussent les leur remettre de gré; ce qui obligea les nouveaux à faire infraction aux portes de l'Eglise, à celles de la Sacristie, & de la Sale capitulaire, & ils s'emparerent ainsi de l'Eglise, des Ornemens, & des documens du Chapitre. Les anciens Chanoines irrités de cette en-

treprise. voulurent faire *acceder* un ancien Avocat en absence du Lieutenant pour informer sur cette infraction. Mais Mr. l'Evêque interposa son authorité pour faire arrêter toutes ces procedures. C'est ainsi que les anciens Chanoines furent expulsés de leurs bénefices & de leur Eglise, & que les Nouveaux demeurerent paisibles possesseurs de l'un & de l'autre. Je ne sçay s'ils le seront long-temps, l'évenement du procès nous l'apprendra.

---

## CHAPITRE XX.

*Continuation de la Maladie en Novembre. Chambre de Police. Le Peuple reprend ses anciens desordres, & les Medecins leurs premieres opinions.*

LE calme qui avoit paru à la fin d'Octobre ne fut pas de durée. Tel est le genie de cette cruelle maladie, après qu'elle a poussé tout son feu, elle semble tout-à-coup s'amortir, mais elle ne finit pas de même.

Trop heureux quand ce n'eſt pas pour recommencer avec plus de violence, ſes impreſſions *ſont* trop fortes pour qu'elles puiſſent s'effacer & ſe detruire ſur le champ. Ses progrets dans la declinaiſon ſont encore plus lents, que quand elle commença. En effet après la Touſſains on vit reparoître de nouveaux malades en differents Quartiers de la Ville; & ſur tout dans celuy de ſaint Ferreol, qui avoit été le dernier attaqué. Mais ſi les malades ſont nouveaux, la maladie eſt toûjours la même, même caractere, mèmes ſymptômes, même malignité, mais non pas ſi generale; car dès le mois d'Octobre les éruptions étant un peu plus favorables, on voyoit guerir quelques malades; dans tous les autres une prompte mort rendoit inutiles & les aſſiduités des Medecins auprès des malades, & les ſoins de ceux qui les ſervoient.

La diminution du mal devint pourtant ſenſible en ce temps-là, car il n'en tomboit pas plus de ſept ou huit par ſemaine, ſans y comprendre ceux que l'on portoit dans les Hôpitaux, qui dès lors furent réduits à deux;

celuy des convalescens dechargé par la mortalité de plusieurs, & par la guérison de quelques-uns fut vuide, & le reste des malades transporté dans celuy du Mail. Dans l'Hôpital de la Charité, on avoit reçeu en Octobre 512. malades, & en Novembre on n'en reçû que 181. Dans le premier mois il en mourut 275., & dans le second 172. Ce même mois on en sortit 94. Convalescents. Il n'en sortit aucun en Octobre, les malades de ce premier mois ne pouvant être gueris qu'en Novembre, attendu qu'il faut trente ou quarante jours de supuration aux plaies, qui sont la plus seure guérison de la maladie. Dans l'Hôpital du jeu de Mail on reçeut en Octobre 350. malades de la Ville, & 7. de la Campagne, & en Novembre 225. & 49. du Terroir, en tout 274. Il y eut en Octobre 183. morts de la Ville, & 7. du Terroir, en tout 190, & en Novembre 86. de la Ville & 29. du Terroir, en tout 115. Les Convalescents passoient de l'Hôpital dans le Couvent des Augustins reformés. Ceux de l'Hôpital de la Charité devoient être logez dans la

maison des Peres de l'Oratoire, qui s'offrirent eux mêmes avec leur maison, dès qu'ils apprirent qu'on en avoit formé le projet. Mr. Reboul negociant de cette Ville, qui pendant toute la Contagion a fait la fonction de Commissaire avec autant de zele que de courage, chargé de dresser ce nouvel Hôpital des Convalescents, s'y porta avec tant d'ardeur, que du jour au lendemain il y disposa deux cents lits en état de recevoir les Malades, desquels ces Peres en fournirent cinquante des leurs propres. On considera pourtant que cette Maison étoit trop engagée dans la Ville, on abandonna ce projet, & on mit les Convalescens dans le Couvent des Observantins, qui est plus prés de la charité. Les Forçats continuent d'enterrer les morts, de transporter les malades, de servir dans les Hôpitaux, & de nettoyer les Ruës; on en reçût encore 142. en Octobre, lesquels joints à ceux qui étoient restés des premiers delivrez, continueront les mêmes exercices pendant tout le reste du temps que durera la Contagion. Le nombre de ces Forçats de-
livré

livrés pour le service de la Ville dépuis le 20. Aoust jusques au 5. Novembre va à 691.; Elle doit à ces Malheureux une partie de sa delivrance : quelques miserables qu'ils soient, les services qu'ils nous ont rendus n'en sont pas moins importants, & nôtre reconnoissance n'en doit pas être moindre. Adorons icy la providence, qui a voulu nous faire trouver un nouveau sujet d'humiliation dans la necessité, où nous avons été de nous servir si utilement de ce qu'il y a de plus vil & de plus méprisable dans cette Ville, ou pour mieux dire, excitons nôtre reconnoissance envers le Prince, qui a eu la bonté de nous accorder un secours si necessaire, & envers ceux qui ont executé ses ordres avec tant de sagesse & de zele.

Deux choses augmenterent le nombre de ces nouveaux malades. Le mal étant alors dans sa rigueur à la Campagne, plusieurs de ceux qui avoient leurs Païsans malades, ou leur familles attaquées fuïoient de leurs bastides & venoient se refugier dans la Ville, où les impressions malignes qu'il y apportoient se develo-

pant, leur faisoient trouver dans le lieu même de leur azile le mal qu'ils vouloient éviter. Mr. le Commandant dont l'attention ne souffroit rien de tout ce qui pouvoit entretenir les malheurs publics donna d'abord de nouveaux ordres pour prévenir les surprises à la faveur de quoy ces gens là entroient dans la Ville ; l'entrée en fut interditte à toute sorte de personne, & on ne l'accordoit qu'à ceux qui produisoient des certificats de santé de leur Commissaire, par lesquels il consta que depuis quarante jours, ils n'avoient point eu de malades dans leurs Bastides, & ceux qui venoient journellement dans la Ville, comme les Païsans, qui aportoient des denrées, étoient obligez de faire renouveller leur Certificats de huit en huit jours. De pareils ordres firent bientôt cesser cette fatale communication de la Ville avec la Campagne, & la maladie reprit le cours ordinaire de la declinaison.

L'avidité de recueillir un nouvel heritage fut encore à plusieurs la funeste cause de leur malheur. Après une si grande mortalité ils se trou-

voient apellez à la succession d'une famille entiere, à laquelle ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné. Impatiens de savoir en quoi consistoient ces nouvelles richesses, qu'ils ne s'étoient pas promises, ils entroient dans ces maisons infectées, ils foüilloient dans les hardes des morts, & souvent ils y trouvoient ce qu'ils ne cherchoient pas. Une impression mortelle étoit quelque-fois le prix de leur avidité, & faisoit passer ce nouvel heritage à d'autres Parents encore plus reculés, qui profitant de leur exemple & de leur malheur, savoient s'en garantir par de plus sages précautions. Ce n'étoient pas toûjours les Heritiers legitimes, qui emportoient ces hardes infectées, c'étoient souvent des gens qui trouvoient dans ce qu'ils voloient, la juste peine de leur crime. Envain dépuis les commencemens du mal Mr. le Gouverneur avoit deffendu ces transports de hardes & de meubles d'une maison à l'autre, une aveugle avarice faisoit mépriser ces sages ordonnances, & les perils de la Contagion. Mr. le Commandant les

renouvella dans la suite, & les fit executer en des temps plus tranquilles avec plus de severité.

Un autre abus bien singulier contribua encore à grossir le nombre de nos malades. Le croira-t'on ? Qu'à-peine la Contagion se fut un peu adoucie, le Peuple impatient d'en réparer les désordres, ne pensa plus qu'à répeupler la Ville par de nouveaux Mariages ; semblable à ceux qui arrivés au Port, oublient le danger de la Tempête dont ils viennent d'échaper, chacun cherche à s'étourdir & à noyer dans de nouveaux plaisirs le souvenir de ses malheurs passés. Nos Temples fermés depuis si longtems ne furent ouverts alors que pour l'administration de ce Sacrement. Une nouvelle fureur saisit les personnes de l'un & de l'autre sexe, & les portoit à conclure dans 24. heures l'affaire du monde la plus importante, & à la consommer presque sur le champ. On voïoit des Veufves encore trempées des larmes, que la Bienseance venoit de leur arracher sur la mort de leur Mari, s'en consoler avec un Nouveau, qui leur étoit enlevé peu

de jours après, & pour lequel elles n'avoient pas plus d'égard que pour le premier. Ces Mariages publiés à la porte de nos Eglises, sembloient inspirer la même fureur à tous les autres. Cette passion se perpetua, & alla toûjours croissant dans les autres mois, ensorte que nous pouvons assurer que si le terme ordinaire des accouchemens avoit pû être abregé, nous aurions bientôt vû la Ville aussi peuplée qu'auparavant. Laissons decider aux Medecins si cette folle passion est une suite de la maladie, tandis que nous chercherons des raisons plus sensibles de ces nouveaux Mariages.

Un nombre infini d'Artisans & de Gens de toute sorte d'état étoient restés sans Femme, sans Famille, sans Parens, sans Voisins. Ils ne savoient que devenir : occupez à leur travail ordinaire, ils n'ont pas le temps de se préparer les moïens de le soûtenir, & de se procurer leurs besoins. Cette raison jointe à bien d'autres les met dans la necessité de se marier. Plusieurs à qui la misere & la pauvreté ne permettoient pas auparavant

de ſonger au Mariage, devenus riches tout-à-coup ou par des gains immenſes qu'ils avoient faits en ſervant les malades, en portant les morts des maiſons à la Rûë, & dans les Places publiques, & ſouvent par des voïes plus courtes & plus aiſées, ou enfin par la mort d'une ou de pluſieurs familles, auxquelles ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné, ſe virent d'abord en état d'être recherchés. Quantité de filles de tout âge, autant embarraſſées de leur état que d'un bien conſiderable dont elles viennent d'hériter par la mort de tous leurs Parents, ne croïent pas avoir de meilleure reſſource que celle d'un Mari, qui les débaraſſe bien-tôt de l'un & de l'autre, & ſurtout celles que quelque difformité naturelle rendoit le rebut de leur famille, & qui avant leur mort ne devoient ſe promettre que le Couvent pour partage. Car c'étoit ſouvent ces ſortes de filles qui avoient ſurvêcû à toute la famille. Des jeunes Gens, que la crainte d'un Pere avoit empêché juſqu'alors de contracter un Mariage peu ſortable, affranchis

de cette dependance, & devenus leurs maîtres, se hâtoient de satisfaire une aveugle passion qui les possedoit depuis long-temps, & de dissiper un bien, dont ils ne s'attendoient pas de joüir si-tôt. Tels furent les motifs de la pluspart de ces mariages, qui firent bien-tôt disparoître du milieu du peuple la tristesse & la consternation, que la terreur du mal y avoit répanduës. C'est alors que toutes ces maisons où peu de jours auparavant l'on n'entendoit que pleurs & que gemissemens, ne ressentirent plus desormais que des cris de joye, & que l'on y vît succeder à la plus triste desolation les jeux, les plaisirs, les festins, le diray-je? les Bals & les Danses. Etrange aveuglement qui en nous rendant insensibles à tant de malheurs, peut nous en attirer encore de plus grands pour l'avenir!

Tous ces Mariages cependant conclus si à la hâte & consommés de même firent de nouveaux malades. Car tantôt c'étoit un jeune-homme nouvellement débarqué, que des entremeteuses charitables saisissoient, pour ainsi-dire, au collet, & en ar-

rachant le consentement au contract. Celuy-là surpris autant par l'infection de l'air que par l'agitation de ce nouvel exercice, ne tardoit guere de contracter aussi la maladie. Tantôt c'étoit une femme ou un homme qui se marioient avec des plaïes encore fumantes de peste, qu'ils ne manquoient pas de se communiquer mutuellement. Enfin tantôt c'étoient des gens, dont le mal ne s'étoient purgé par aucune suppuration exterieure, en ceux-là, le venin pestilentiel n'étant ny détruit ny évacué, mais seulement assoupi, reprenoit bien-tôt son action par celle du mariage. Pour prévenir tous ces abus qui ne pouvoient que perpetuer le mal ; il fut convenu entre Mr. l'Evêque & Mr. le Commandant qu'on ne donneroit des lettres de mariage qu'à ceux qui rapporteroient des certificats de santé des Medecins, que le calme de la maladie rendoit presque tous oisifs. En effet ils furent plus occupés desormais de ces visites desagréables des personnes qui devoient se marier, que de celles des malades, lesquels restoient en fort petit nombre vers la fin de Novembre.

Si le peuple n'avoit paru oublier ses malheurs que par la joye des nouveaux mariages, on ne devoit pas craindre qu'une ceremonie honorée par le premier miracle du Sauveur, authorisée par les loix, necessaire à la societé irritât de nouveau le Seigneur contre nous, pourveu que tout s'y passât selon les regles de la bienseance chrêtienne : mais ce qui pouvoit nous attirer encore sa colere, ce sont les vols, les brigandages, & une infinité d'autres crimes, dont nous n'oserions retracer icy les horreurs, & desquels les mal-faiseurs se promettoient l'impunité de la part des hommes par les troubles de la Contagion, & du côté du Ciel par la grace qu'il venoit de leur faire en les garantissant, ou en les sauvant d'un mal, dont ils voyoient périr tant d'autres. Le bras du Seigneur étoit encore levé sur nous, que l'on voyoit parmy le peuple un débordement general, une licence effrenée, une dissolution affreuse. Les uns s'emparent des maisons desertes par la mortalité, les autres forcent celles qui sont fermées, ou qui ne sont

gardées que par des gens hors d'état de faire quelque résistance. On entroit dans celles où il ne restoit que quelque malade languissant, on enfonçoit les Garderobes, & on enlevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, souvent on poussoit la sceleratesse jusques à se delivrer de la vûë d'un témoin importun, qui n'avoit plus que quelques momens de vie, & ces énormes crimes beaucoup plus fréquens dans le fort du mal, que dans les derniers periodes, étoient souvent commis par ceux qui servoient les malades, par les Corbeaux qui alloient enlever les morts, par ceux qui servoient dans les Hôpitaux, lesquels par les déclarations qu'ils arrachoient des malades, étoient informés de l'état de ces maisons abandonnées, & dont les malades leur remettoient souvent les clefs. Nous en avons déjà touché quelque chose ailleurs : cette licence étoit encore plus grande à la Campagne où l'éloignement des Bastides, & la liberté de vaguer dans la nuit favorisoient ces criminelles expeditions. On doit penser que dans la suite ces hardes vo-

lées dans des maisons infectes dûrent nous donner de nouveaux malades, & pouvoient même entretenir le mal.

Des desordres aussi criants ne pouvoient pas durer sous un Commandant, dont la droiture & la fermeté tenoit toute la Ville en haleine. Comme c'est à la faveur des ténebres que les scelerats s'enhardissent à commettre leurs crimes, il fit une Ordonnance qui défendoit aux gens inconnus d'aller par la Ville dès que la nuit commenceroit, & aux Personnes connuës après la retraite sonnée à 9. heures, & jusques à cette heure de ne sortir qu'à la lueur d'un flambeau. Il fit fermer les lieux publics, les Cabarets, & ces maisons de débauche si pernicieuses à l'innocence ; les Patroüilles & les Rondes se faisoient regulierement, on fit des recherches exactes & severes dans la Ville & à la Campagne. Les Prisons furent bien-tôt remplies de ces Malfaiteurs, on decouvrit bien-tôt toutes ces hardes volées & recelées tant à la Ville qu'à la Campagne, on denicha toutes ces femmes qui n'ont d'autre occu-

pation que celle de corrompre la jeuneſſe, & on ſoûtient ce bon ordre par de fréquentes executions qui reprimerent la licence, & firent bientôt ceſſer ces crimes publics ſi capables d'allumer toûjours davantage le courroux du Ciel.

Ces Criminels étoient jugez par la Chambre de Police. Ce Tribunal où préſidoit Mr. le Commandant devenu comme Souverain, & jugeant prévotablement & en dernier reſſort pendant la Contagion, étoit composé des quatres Echevins, de trois Procureurs & de quelques Praticiens, & Mr. Pichaty Avôcat de la Communauté y faiſoit la fonction de Procureur du Roy. Cette chambre fut établie ſur des Lettres patentes obtenuës par les Echevins dans les peſtes précedentes, de nos Roys Prédeceſſeurs, de celuy, qui eſt aujourd'huy le tendre objet de nos vœux & de nos plus douces eſperances. Il ne paroît pourtant pas qu'il ait eû la même intention, puiſque par ſa declaration du 27. Octobre dernier concernant les procès criminels qu'il s'agira d'inſtruire dans les Villes & Lieux infec-

tés du mal contagieux, il ordonne
« 1°. *que dans les cas* ordinaires, qui
« se jugent à la charge de l'apel, les
« procès criminels qu'il s'agira d'ins-
« truire dans les Villes & Lieux in-
« fectez du mal contagieux, ou qui
« en sont ou seront suspects seront
« instruits & jugés par les Juges or-
« dinaires, s'il y en a de residents aux-
« dits Lieux, ou en leur absence par
« les Consuls avec des Avocats ou
« gradués au nombre de trois au
« moins 2o. Les Sentences par eux
« renduës qui ne contiendront point
« de condamnation à des peines cor-
« porelles, ou infamantes, & qui
« n'imposeront que des peines pecu-
« niaires jusqu'à cent livres & au des-
« sous, seront executées par provi-
« sion nonobstant opositions, ou apel-
« lations quelconques & sans y pré-
« judicier. 3°. Et à l'égard des Senten-
« ces, qui porteront peines de mort,
« Torture, Galeres, ou autres peines
« corporelles ou infamantes, même
« des peines pecuniaires excedentes
« la Somme de cent livres, il sera
« surcis à l'execution desdites Senten-
« ces, jusqu'à ce qu'autrement en ait

„ été ordonné par nôtredit Parlement de Provence, à l'effet de quoy „ les procès sur lesquels lesdites Sentences auront été renduës seront „ emploïées au Greffe de nôtreditte „ Cour après avoir été trempés dans „ le vinaigre, &c. 40. Lesdits procès „ seront distribués aux Conseillers de „ nôtreditte Cour, pour en être par „ eux le raport fait dans les Chambres „ où lesdits procès devront être jugés, après lequel raport il sera ordonné que lesdits Accusés seront „ de nouveau oüis, & interrogés pardevant les Juges, dont est apel, „ sur les faits resultants du procès, „ dont l'extrait sera joint à l'expedition de l'Arrêt, qui ordonnera ce „ dernier interrogatoire, & qui sera „ envoïé auxdits Juges, sur le veu „ duquel interrogatoire, il sera procedé au jugement du procès, ainsi „ que nôtreditte Cour l'auroit pû „ faire, si l'accusé avoit pû être entendû sur la selette, ou derriere „ le Bureau suivant l'usage ordinaire, &c.

Cette Declaration enregistrée au Parlement le 18. Novembre fut en-

voïée par les gens du Roy dans tout le ressort. Mr. Pelissier Avocat du Roy en ce Siege l'ayant reçuë, la fit publier & afficher, il la fit signifier aux Echevins qui ne crûrent pas qu'elle regardât les Villes où il y avoit des Commandants comme à Marseille, d'autant mieux que tous les Officiers de justice se trouvoient absens, sur cette signification. Mr. de Langeron aïant fait mettre un Corps de garde au Palais, la chambre de Police continua d'administrer la justice pendant la contagion, & de juger les Criminels ; elle fit diverses condamnations à Mort, aux Galeres, & à d'autres peines, dont l'execution ne contribua pas peu à reprimer ce débordement general de toute sorte de crimes, & à contenir les malfaiteurs. Toutes les affaires civiles furent aussi portées à ce Tribunal, devant lequel on voïoit plaider de jeunes Etudiants en droit, qui par ces fruits precoces ont fait voir ce que l'on doit attendre de leur maturité. Cette Chambre se trouva d'abord accablée d'une infinité d'affaires que les malheurs du temps fai-

soient naître, & surtout par ces bizarres successions, à quoy tant de morts *ab intestat*, & celle de tant de familles entieres donnoient lieu. On établit aussi un Commissaire pour les inventaires qui ne manquoit pas de besogne dans ce triste tems, & un Thrésorier pour recevoir les depôts, c'est-à-dire, l'argent que l'on trouvoit dans les maisons abandonnées & dans celles où il ne se presentoit point d'héritier certain ; car on en trouvoit beaucoup d'argent chès les petites gens ; ce qui nous fait voir qu'ils avoient au moins de quoy se garantir de cette extrême misere, à laquelle on voudroit attribuer aujourd'huy la maladie presente.

Si le Peuple oublia bien-tôt ses malheurs passés, les Medecins de Montpellier perdirent aussi bien tôt le souvenir du danger qu'ils avoient couru. Les premiers se replongerent dans leurs anciens desordres, dès que la contagion calma, les seconds reprirent leur premiere erreur, dès que le danger parut diminué. Ils étoient venus à Marseille dans le mois d'Aoust prévenus de cette opinion d'Ecole qu'il

n'y a point de maladie contagieuse, & que celle-cy n'étant qu'une fiévre maligne ordinaire n'avoit d'autre contagion, que celle de la terreur qu'elle inspiroit. Fortifiez dans leur sentiment par celuy d'un Savant Medecin, auquel ils ne tiennent pas moins par les sentimens d'estime qui luy sont dûs, que par les liaisons du sang & de l'amitié, ils furent pourtant ébranlés à la premiere vûë de nos malades. Ils commencerent à chanceler, & n'osant pas déclarer dans leur raport à S. A. R. que c'étoit la peste, ils attribuent pourtant la propagation du mal au peu de *précaution* ( disent-ils ) *qu'on a prise jusqu'icy de separer les infectez de ceux qui ne le sont pas.* Précaution inutile si la maladie n'étoit pas contagieuse. Ils la croïoient donc alors cette contagion. Ce fut bien pis quand ils revinrent à Marseille y traiter les malades, car dans ce premier voyage ils n'avoient fait que les visiter sans en traiter aucun : frapés de l'état de tant de malades, des accidens de la maladie, de sa resistance à tous leurs remedes, du grand nombre de morts,

de celle même de leurs domestiques, & des Chirurgiens; qui étoient venus avec eux, ils avoüerent hautement la contagion, & firent même voir qu'ils la craignoient; non qu'ils n'ayent toûjours bien païé de leurs personnes, car ils ont toûjours approché les malades avec beaucoup de fermeté & de courage, & nous leur devons la justice de le publier; mais ils nous laissoient entrevoir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait sans crainte pour la contagion, tant par leurs discours que par certaines reserves, & par des précautions qu'ils prenoient en particulier. Vers la fin du mois d'Octobre & en Novembre que le danger de la contagion fut presque passé, se voiant heureusement rechapés, ils commencerent à chanceler dans leurs sentimens, & enhardis d'un jour à l'autre par la diminution du mal & par celle du péril, ils commencerent à nier hautement la contagion, & d'insulter en quelque maniere à la timidité de ceux, qui la craignoient. Oublíant alors qu'ils avoient été eux-mêmes de ce nombre. On en verra

bien-tôt les preuves quand nous raporterons les ouvrages qu'ils ont publié sur la maladie.

Il n'en fut pas de même des Medecins de Marseille, dont quelques-uns prévenus comme les autres de la même opinion contre les maladies contagieuses, & également pleins d'estime pour son Autheur, s'étourdissoient sur la vûë du péril à la faveur de ce préjugé, que la verité des faits contraires leur fit bien-tôt abandonner ; ceux qui étoient les plus affermis dans ce sentiment furent les premiers frapés de mort, ou de maladie. Neantmoins en changeant d'opinion, ils ne changerent pas de conduite, & convaincus de la contagion, ils visiterent les malades avec la même liberté & le même courage qu'ils avoient montré, avant qu'ils se fussent détrompés de leur erreur, qu'ils n'eurent pas honte d'avoüer, mais qu'ils se garderent bien de reprendre quand le danger fut passé : Rien ne leur paroissant plus injuste & plus contraire au bien public que d'entretenir les peuples dans une fausse securité contre une maladie,

dont les ſuites ſont ſi funeſtes, ne pouſſons pas plus loin nos réflexions ſur une matiere qui va bien-tôt revenir.

Le Public attendoit cependant des uns & des autres qu'occupés d'une ſeule maladie, ils ſe réuniroient pour convenir entre eux de la maniere de la traiter. Qui le croira? Que douze Medecins aïent été raſſemblés près de dix mois dans une Ville pour le traitement d'une ſeule maladie, ſans avoir jamais daigné ſe réünir & conferer enſemble pour trouver, ſi non la veritable cauſe du mal, au moins un remede efficace, ou pour fixer la veritable methode de le traiter. On les voïoit au contraire ſe partager en diverſes bandes & former pour ainſi-dire, differentes ſectes; Le public fut d'autant plus ſcandaliſé de cette diviſion, qu'il avoit vû au commencement du mal les Medecins de la Ville s'aſſembler tous les ſoirs aux Capucins avec leurs Chirurgiens pour ſe communiquer leurs obſervations. Ils ont même tenté dans la ſuite de faire cette réunion avec les Etrangers, qui l'ont toûjours refuſée; Ceux mêmes qui auroient dû la menager

l'ont toûjours rejettée, gardant en cela une conduite bien contraire aux avis & aux ordres du celebre Medecin pour lequel ils ont marqué tant de deference, & qu'ils déclarent dans leur Livre avoir choisi pour guide.

---

## CHAPITRE XXI.

### *Quatriéme & dernier periode de la Peste. Medecins envoïés dans le Terroir.*

NOus voicy arrivés au dernier periode de la maladie, & à la fin de nos malheurs. La Ville a bien déja repris un aspect plus agréable; on commence à voir du monde dans les Ruës, les aproches de l'hyver en font revenir quelques-uns de la Campagne, la necessité des affaires rapelle les autres; mais cependant la mortalité a laissé un vuide affreux dans la Ville; ce n'est pas tant la crainte du mal qui empêche le monde de sortir que la solitude de nos Ruës & des places publiques. Car dans ce dernier periode qui comprend le mois de De-

cembre & de Janvier de la nouvelle Année, à peine tomboit-il cinq ou six malades par Semaine. La consternation cependant où nous ont laissé tant de calamités, est encore bien grande, & personne ne se rejoüit encore que ceux à qui une folle passion pour le mariage, a fait oublier les maux qu'ils viennent d'essuyer, & le danger dont ils sont réchapés.

Les Hôpitaux commencent aussi d'être un peu au large, & on commence même d'en diminuer le nombre. Dès la fin de Novembre on avoit détruit ceux des Convalescens & de Rive-neufve, & on avoit transporté le reste des malades, qui s'y trouvoient dans celuy du Mail. Il n'a pas été possible d'avoir un état de cet Hôpital des Convalescens, nous avons déjà dit qu'il a toûjours été dans une confusion, qui n'a pas permis d'en savoir aucun détail: celuy de Riveneufve n'étant que pour ce quartier, n'étoit pas d'une consideration à meriter qu'on en donne l'état, n'y aïant gueres eu au delà de cent malades. Il ne resta donc plus que deux Hôpitaux celuy du Mail, & la Charité. Dans

celuy-cy on reçeut en Decembre 153. malades, on en perdit 85. & il en sortit 86. Convalescens : ensorte qu'il n'y resta plus que 225. malades. Dans celuy du Mail il entra ce même mois 40. malades de la Ville & 63. du Terroir en tout 103. & il en mourut 58. de la Ville, & 37. du Terroir en tout 95. par où l'on voit que la maladie avoit fort diminué dans la Ville, mais qu'elle continuoit dans le Terroir.

Le calme de la maladie excita encore plus l'ardeur du Peuple pour entendre la Messe. Le déreglement dont nous avons parlé, n'étoit pas si general qu'il n'y eut encore des ames fidelles, qui ne se laissoient point entrainer au Torrent de la corruption ; & qui touchés de leur malheur, & de celuy des autres, ne pensoient qu'à fléchir la colere du ciel par une sincere conversion & par de ferventes prieres ; qui enfin persuadées que la Messe est la plus efficace de toutes, marquoient un grand empressement d'assister à ce saint Sacrifice. Mr. l'Evêque ne crût pas devoir differer davantage de contenter la devotion

des fidelles. Tout l'invitoit à s'y rendre, son zele pour la gloire de Dieu, & le salut des ames, les empressemens du Peuple, le calme de la maladie, la liberté & la sureté de la communication, à laquelle les Habitans commençoient de s'accoûtumer; Pressé par ces puissants motifs, il fit une Ordonnance le 6. Decembre par laquelle il regla que l'on dresseroit un Autel à la porte des Eglises, où l'on diroit tous les jours une Messe par tout à la même heure qu'il assigna; afin que par-là, le Peuple étant plus dispersé, la communication fut moins dangereuse. On disoit les autres Messes dans l'interieur des Eglises portes fermées, & pour donner la consolation de l'entendre à ceux, que la crainte du mal retenoit encore dans leurs maisons: on avoit soin de les avertir par un signal de cloche, qui marquoit les differentes parties de la Messe. On ne sauroit pousser plus loin l'attention pour contenter la pieté des fidelles. Une semblable Ordonnance fut renduë le 13. du même mois pour les Eglises de la Campagne, où il y avoit encore

core bien du monde, & cet ordre a été continué tous les mois suivans.

Lorsque la Ville commençoit à être tranquille, la Campagne étoit encore dans le trouble ; les Medecins de Marseille, qui ont toûjours eû fort à cœur le salut de leurs Compatriotes, se trouvant oisifs comme tous les autres par le grand nombre de Medecins, & par le peu de malades qu'il y avoit dans la Ville, & voyant ceux de la Campagne denués de tout secours, présenterent un Mémoire dans lequel ils proposoient les moïens de les secourir, s'offrant eux-mêmes pour cela. Un projet si conforme aux intentions d'un Commandant, qui travailloit avec tant de succès à prévenir tout ce qui pouvoit entretenir le mal, ne pouvoit pas manquer d'en être bien receu ; il en ordonna l'execution ; & pour cela on divisa tout ce Terroir en quatre parties, à chacune desquelles on destina un Medecin, un Chirurgien & un Garçon, & les Medecins de la Ville furent chargés de cet employ. Ils partoient tous les matins, & revenoient le soir coucher à la Ville ; ils portoient avec

eux les remedes neceſſaires qu'ils diſtribuoient eux-mêmes aux malades ; comme le Terroir de Marſeille eſt vaſte, ils alloient à Cheval chacun dans ſon Département accompagné de ſon Chirurgien & du Garçon, qu'il envoïoit quelque-fois d'un côté d'autre, ſuivant les beſoins des malades. Ils commencerent ce pénible exercice vers la mi-Decembre, & le continuerent tous les mois ſuivans juſques à la fin du mal. Les Capitaines des quartiers du Terroir recevoient des Commiſſaires, les rôles des malades de leur Département, les remettoient tous les jours aux Medecins, qui ſur ces rôles alloient viſiter les malades dans les Baſtides & par-tout où ils étoient appellés ; car l'ordre n'étoit pas moins éxact à la Campagne que dans la Ville, & le Commandant y avoit ſi bien reglé toutes choſes, que ce Peuple diſperſé dans une vaſte Campagne gardoit la même police, que s'il avoit été raſſemblé dans une même enceinte.

Les Medecins trouverent dans ces Baſtides les mêmes déſolations qu'ils avoient déja vûës dans la Ville ; c'eſt

là qu'ils virent tout ce que la misere, la frayeur, & l'abandonnement ont de plus triste & de plus rebutant; ils trouvoient la plupart de ces malades relegués dans des Etables, dans les Greniers à foin, & dans les endroits les plus sales; Plusieurs couchés sur la dure, d'autres abandonnés dans des grottes & dans des lieux écartés hors de la portée de tout secours. Tantôt c'étoit toute une famille languissante du même mal sans pouvoir se secourir l'un l'autre; Tantôt c'étoit un Pere qui avoit secouru sa femme & ses enfans, & avoit rendu à tous le dernier devoir, & qui se voyoit luy-même privé de l'un & de l'autre, ou bien une Mere autant accablée de l'affliction de se voir seule, que de la violence de son mal; Tantôt enfin c'étoit des petits enfans, restes infortunés d'une nombreuse famille entierement éteinte, qui ne leur a laissé pour tout héritage que la cruelle maladie, qui l'a faite périr; Mais ne réveillons plus ces tristes idées, laissons les imaginer par tout ce que nous en avons dit cy-dessus. Nous remarquerons seulement qu'il falloit

que ces Medecins fussent animés d'un zele bien vif & bien charitable, pour courir ainsi la campagne dans la saison de l'année la plus rigoureuse, exposés à toutes les injures de l'air, à la vûë des plus affreuses miseres, aux travaux les plus rudes & les moins agréables. La Terreur étoit si grande dans ces Bastides, qu'on ne leur donnoit aucune retraite ; on n'osoit pas seulement les approcher, ils étoient obligés de porter avec eux de l'avoine pour leur Chevaux, & de quoy faire leur halte, obligés de la faire en rase campagne ; heureux quand on leur ouvroit une Ecurie pour retraître. Ce sont pourtant là ces Medecins contre lesquels on a formé de si indignes soupçons, & qu'on a osé accuser d'inaction.

Comme on sait par tradition que dans le Levant la Peste finit ordinairement au solstice d'Eté, c'est-à-dire, vers la saint Jean, on s'attendoit que celle-cy, qui avoit commencé en ce temps-là finiroit aussi au solstice d'hyver, c'est-à-dire vers la Noël; D'autant mieux que l'on voit souvent les constitutions des maladies épide-

miques ou populaires suivre les revolutions des saisons, qui vont ordinairement d'un équinoxe ou d'un solstice à l'autre. La nôtre a suivi à peu près le même cours. Nous pouvons assurer qu'il n'a paru que très peu de malades dans le reste de ce periode, qui a duré jusques à la fin de Janvier. Cependant on ne peut pas dire qu'il ait fini tout-à-fait au solstice d'hyver, puisqu'après ce temps-là il tomba encore quelques nouveaux malades, & qu'il y en avoit encore beaucoup à la campagne. On passa les fêtes de la Noël sans pouvoir les solemniser par les exercices de Religion ordinaires ; Il fallut se contenter d'entendre une Messe basse, que l'on continuoit de dire à la porte des Eglises. Mr. l'Evêque n'oublioit pas de reveiller de temps en temps la pieté des fidelles par tous les actes de Religion, que la conjoncture du temps luy permettoit. Le dernier jour de l'année il fit une procession au tour des Ramparts portant le saint Sacrement, & precedé du reste de son Clergé, que le mal avoit épargné ; Il donnoit la be-

nediction aux portes de la Ville, & dans les endroits où étoient les fosses pour attirer la misericorde du Seigneur sur nous, & sur ces infortunés Defuncts, que cette calamité avoit privé de la sepulture Ecclesiastique. Le Peuple édifié de la pieté de son Pasteur témoignoit beaucoup d'empressement à le suivre dans cette procession, & ce ne fut qu'avec peine qu'on le retint par des Soldats, qui suivoient la procession avec une modestie tout-à-fait édifiante.

1721. Enfin la nouvelle année 1721. commença sans faire cesser la consternation publique, on ne vit point les Amis & les Parents se renouveller par des visites réciproques, les marques d'amitié & de trendresse, qu'ils avoient accoutumé de se donner le premier jour de l'an, & toute cette cérémonie d'amitié se reduisit à se souhaiter en Ruë, à mesure que l'on se rencontroit, une année plus heureuse que la précedente. Il sembloit même que l'on pouvoit se le promettre; Car il n'y avoit presque plus de malades dans la Ville: ce qui paroitra encore mieux par l'état des

Hôpitaux, qui diminuoit considerablement d'un mois à l'autre. En effet dans celuy de la charité on ne receut en tout Janvier que 113. malades, il en mourut 53. & il en sortit 115. Convalescents. Dans l'Hôpital du Mail on receut en Janvier 41. malades de la Ville, & 165. du Terroir, en tout 206. Il en mourut en ce même mois des premiers 17. & des seconds 73. en tout 90. Car dès ce temps-là on commençoit à faire transporter dans l'Hôpital du Mail tous les malades de la campagne, où le mal faisoit encore bien du ravage: ce qui n'étoit pas d'un petit embarras, & pour les Commissaires du Terroir, & pour ceux qui commandent dans la Ville, où le mal diminuoit à vûë d'œil. Car on ne voit plus tomber les malades que de loin en loin, encore ce ne sont que de petites gens, que la pauvreté ou l'avarice porte à se servir des hardes infectées, ou qui par imprudence entrent dans des maisons encore suspectes.

On commençoit donc à se rassurer, lorsqu'un nouveau malade qui tomba le 15. Janvier, & en qui on

ne pouvoit soupçonner rien de semblable troubla toute la Ville ; Ce fut la femme d'un Medecin, qui étoit un des quatres destinés à visiter les malades de la Campagne, & ce qui effraïa davantage ce fut la mort prompte de cette femme en 24. heures, & la chûte de son fils le même jour, qui étoit l'unique qui luy restoit. Tout le monde fut touché du malheur de ce Medecin, qui avoit déjà essuyé luy-même diverses atteintes du mal, & perdu le reste de sa famille dans le mois de Septembre. A tous ces chagrins, on ajouta encore celuy de l'enfermer en Quarantaine dans sa maison après la mort de sa femme, & de l'y laisser pendant 40. jours en proye à sa douleur, & à tous les objets qui la renouvelloient. On crût aparemment sa communication plus dangereuse quand il traittoit son fils malade chès luy, que quand il visitoit 30. ou 40. malades par jour à la Ville ou à la Campagne ; Plus dangereuse encore que celle des autres Medecins & Chirurgiens, de ceux-même des Hôpitaux, qui étoient libres dans la Ville : ou bien peut-être

voulut-on qu'il donna luy-même l'exemple de cette severe police, qu'il avoit inspiré aux Magistrats dès le commencement de la contagion, & qui avoit été si peu suivie jusqu'alors. Un homme cependant qui avoit si bien servi sa Patrie, sembloit meriter d'autres égards. Cette maladie n'eut pourtant d'autre suite, & on ne vît presque plus de malades de consideration dans la Ville. Ce dernier periode finit fort tranquillement. Le calme dont on avoit joüi pendant ces deux derniers mois, avoit donné le temps aux Medecins de faire imprimer leurs Ouvrages, & aux Magistrats de travailler à la desinfection des maisons & des Eglises ; Nous allons rendre compte de l'un & de l'autre.

---

## CHAPITRE XXII.

### *Divers Ouvrages imprimés sur la Peste.*

LA maladie diminuant tous les jours de plus en plus dans ce

dernier periode, & les temps devenans toûjours plus ſereins & plus tranquilles, donnerent lieu à toute ſorte de perſonnes d'exercer leur talent d'écrire. Le champ étoit vaſte, & la matiere feconde. Les troubles & les déſordres de la contagion, des déſolations extrêmes, une mortalité génerale, des évenemens ſinguliers étoient un ſujet bien digne d'un Hiſtorien. Une maladie auſſi extraordinaire ne pouvoit qu'exciter la curioſité des Medecins; l'un & l'autre fourniſſoient aux Poëtes des grandes idées, & de quoy faire briller leur talent. On vit d'abord la Ville inondée de ces trois ſortes d'écrits, qui ne ſervirent pas moins à divertir le public qu'à l'amuſer. Nous avons crû devoir rendre compte de tous ces differents ouvrages; & ce chapitre ſera pour ainſi-dire, l'hiſtoire litteraire de nôtre peſte, dans lequel nous nous contenterons de raporter en hiſtorien fidelle le jugement du Public ſur tous ces ouvrages, ſans y rien mettre du nôtre que quelques reflexions répanduës çà & là.

On vit d'abord paroître diverſes

relations fort courtes & fort succintes, qui n'étoient proprement que des lettres écrites à des amis, dans lesquelles on se contentoit de décrire le desordre de nos Ruës & de nos places publiques, comme l'objet le plus touchant & le plus extraordinaire. A ces petites relations succeda un *discours sur ce qui s'est passé de plus considerable à Marseille pendant la Contagion.* Je ne sçay si ce discours a été prononcé quelque part, mais je say bien qu'il meritoit de l'être. Les malheurs de la Contagion y sont décrits d'une maniere bien touchante, & bien vive; Les fréquents passages de l'Ecriture, & les sentiments de pieté dont il est rempli, nous font croire que c'est quelque Ecclesiastique, qui en est l'Autheur. En quoy il est plus réprehensible d'avoir reproché leur fuite à nos Curés, tandis qu'ils ont tous faits publiquement leurs fonctions, & que la plupart sont morts dans le glorieux exercice de leur ministere. Ce sont des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de semblables histoires. La Relation la plus étenduë est celle de Mr. Pi-

chaty Avocat de la communauté intitulé, *Journal abregé de ce qui s'est passé en la Ville de Marseille pendant la Peste tiré du Memorial de la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville*. Une Relation fondée sur une semblable piece ne peut être que très fidelle; c'est peut-être pour l'être trop qu'elle fut suprimée, & les exemplaires enlevés dès qu'elle parut. Ce fruit de six mois de travail, quoyque très legitime, puisqu'il étoit né le 10. Decembre dans sa maison paternelle fut pourtant étouffé dans la naissance, sans qu'on en sache la raison. Ce que l'on en sait de certain, c'est que ceux pour la gloire desquels il avoit été fait, en furent les plus mécontens. On trouve mauvais que le Conseil de la Communauté révele des choses qu'on a interest de tenir secrettes. L'un se plaint qu'il passe legerement sur ses exploits; L'autre n'aime pas à s'y voir de niveau avec ceux, à qui il le croié superieur; Celuy-cy trouve à dire qu'on releve en luy des petitesses, tandis qu'il peut fournir la matiere d'un éloge le plus magnifique; & tous se

*l'Hôtel de Ville.*

recrient qu'il mette le gouvernail de la Ville en d'autres mains, que celles qui doivent naturellement le tenir. Enfin quoyque l'Autheur y répande par tout les loüanges à pleines mains, il a eu le malheur de ne contenter personne. Le Public de son côté auroit souhaité n'y pas voir certains faits deguisés, d'autres alterés, & d'autres passés sous silence. Cet Ouvrage est pourtant asses éxact, les traits y sont vifs, les tours variés, nos malheurs y sont décrits avec une éloquence fastueuse, & la maladie *faisant rafle de tout* y est peinte au naturel. Le malheureux succès *Pag. 16* de cette relation couta la vie à toutes les autres, & fut cause qu'elles ne virent pas le jour; chacun craignit le même sort pour la sienne, & tous ces Autheurs aimoient mieux les suprimer, que de renoncer au droit de dire la verité.

Il n'en fut pas de même de nos Poëtes; plus hardis que les Historiens, ils donnerent un libre essort à leur esprit, & userent de toute la liberté de la Poësie. On vit paroître diverses odes sur la Peste: toutes mar-

quent quelque talent dans leurs Autheurs, mais aucune ne remplit parfaitement un ſujet ſi vaſte, ſi intereſſant, & qui fournit de ſi belles idées. La ſincerité ſe fait diſtinguer dans les unes, la pieté dans les autres, & en toutes c'eſt toûjours le triſte ſpectacle des mourants & des morts. Quelques-unes étoient accompagnées d'une Paraphraſe ſur le *miſerere*, & d'autres prieres en vers ſi néceſſaires dans la conjoncture. Enfin les Provençaux aimant à rimer, chacun tachoit de charmer l'ennuy de ſa retraite par ces ſortes d'amuſemens. De jeunes gens que la ceſſation des divertiſſements publics mettoient dans la neceſſité de chercher des plaiſirs innocens, voulurent s'en procurer un par l'impreſſion d'une Epitre en vers, qu'avoit fait un jeune Capucin pour faire épreuve de ſon talent. Le bon Religieux ne ſe méfiant pas du deſſein de cette Jeuneſſe badine, leur lacha ces vers qu'ils firent imprimer avec ce titre, qui marque aſſés le caractere de la piece, *fruit precoce, ou operation admirable de l'eſprit original du ſeraphique Pere Frere*

*Corneille qui n'a encore que vingt-deux ans.* Cependant la qualité de l'Autheur, & le sujet de son Epitre sembloient meriter un peu plus de ménagement. Le dernier Ouvrage de Poësie, qui parut, fut une Epître à Damon qui contenoit le recit de nos malheurs precedée d'une Epître dedicatoire à Mr. de Marseille, & suivie d'une Paraphrase en vers sur le *Miserere*; cette piece est pleine des sentimens de cette pieté sincere qui réluit en la personne de son Autheur: on voit qu'il a de l'esprit, mais non pas du talent pour la Poësie.

Les Médecins sont ceux qui ont fait le plus gémir la presse & les Imprimeurs, car leurs Ouvrages ont eû le moins de débite. Un Medecin de cette Ville ayant envoïé un mémoire à un de ses amis à Lion, qui luy avoit demandé quelques éclaircissemens sur la maladie, on crût qu'il pouvoit être de quelque utilité. Un fameux Medecin de Lion le fit imprimer tout informe, qu'il étoit avec un avertissement à la tête, qui ternit un peu le mémoire du Médecin de Marseille. Celuy-cy se ressent de la négligence

qui regne ordinairement dans les lettres particulieres; celuy-là au contraire est un ouvrage travaillé & fort poly, dans lequel le sistême des vers pestilentiels est mit dans tout son jour, & soutenn dans toutes ses parties d'une maniere capable de luy donner toute la vraye-semblance, que peut recevoir la plus ingénieuse fiction. Le Medecin de Marseille retoucha dans la suite ses observations. Il ne les fit pas imprimer, mais il les fit passer entre les mains de Mrs. Chicoyneau & Verny pour leur inspirer le dessein de se réünir tous ensemble dans un pareil Ouvrage, en faveur des autres Villes de la Province qui commençoit d'être affligées du même malheur, ces Medecins bien loin d'entrer dans ses vûës, crûrent qu'il vouloit faire imprimer ses observations, & prendre avantage sur eux ; à quoy certainement il ne pensoit pas. Pour le prévenir il se hâterent de composer leur ouvrage sous le titre *de Relation succinte touchant les accidents de la Peste de Marseille, son prognostic & sa curation.* Il fut dabord suivi d'une Lettre latine en reponse à Mr. de Fornés Medecin

de Barcelonne envoïé par le Viceroy de Catalogne à Montpellier, pour s'informer de la maladie de Marseille. Dans la suite ils firent réimprimer leur relation, & ils y joignirent des observations faites sur les malades & sur les ouvertures des cadavres, & des reflexions sur les unes & les autres.

Cet ouvrage excita d'abord les plaintes & les murmures de tous les Médecins & Chirurgiens Etrangers, de ceux de la Ville & de tout le Public. Les Premiers furent indignés de voir Mrs. Chicoyneau & Verny se separer d'eux, & se mettre à part avec Mr. Soulier Chirurgien, & surtout ceux à qui la qualité de Professeur sembloit donner plus de droit d'y être unis. Les Chirurgiens étrangers, qui avoient travaillé avec eux, & qui se croyoient dans le même rang que Mr. Soulier, ne virent cette distinction qu'avec peine, & surtout M. Nelatton, qui par sa fermeté & son application superieures à celle des autres, meritoit bien d'y avoir place. Les Médecins de la Ville furent moins surpris de cette reserve,

à laquelle ces Messieurs leur avoient donné lieu de s'attendre par leurs manieres ; mais ils ne pûrent voir de sang froid qu'ils osassent leur réprocher publiquement leur désertion & leur inaction, tandis que dans leur premier voïage à Marseille ils les ont trouvés tous en exercice, qu'ils les ont conduit eux mêmes chès les differents malades, & que dans le second ils les ont trouvés la pluspart morts ou malades. Est-ce par l'inaction que l'on gagne l'un ou l'autre ? D'ailleurs tous ceux qui en ont été garantis ont travaillé pendant toute la contagion dans la Ville, dans les Hôpitaux & à la Campagne. Enfin les uns les autres ne trouvent rien moins dans cet Ouvrage que cette sincerité qu'on y fait sonner si haut par tout. Pemierement ils disent que leurs observations sont conformes à celles de leurs collegues, qui ont travaillé de concert avec eux ; tandis qu'il est de notorieté publique qu'ils ont toûjours restés unis tous trois sans se communiquer ny conferer avec qui que ce soit des autres Médecins & Chirurgiens ; que bien loin que leurs ob-

*Pag.* 14. *de la Relat.*

*Pag.* 11. *de la Relat.*

servations aïent été conformes à celles des autres, elles leur sont tout-à-fait contraires; puisqu'aucun d'eux n'a approuvés les cinq classes des malades, & encore moins la troisiéme composée de la premiere & de la seconde, qui à ce qu'on dit, n'a jamais existé que dans leur livre; & qu'enfin de tous ceux qui ont traité les malades, aucun n'a éprouvé un succès favorable des purgatifs donnés après l'émétique dans le cours de la maladie, & encore moins des prisanes laxatives avec le sené 2o. Ils disent encore qu'ils se sont conformés aux intentions de l'Illustre Mr. Chirac premier Médecin de S. A. R. On sait pourtant que par toutes ses Lettres il leur recommandoit de s'unir, & de conferer avec les autres Médecins, & qu'ils n'ont jamais daigné le faire. 3o. Ils avancent hardiment qu'ils *ont crû devoir rejetter la méthode d'extirper ces tumeurs* ( les Bubons ) *qui étoit en usage avant qu'ils entrassent dans cette Ville*. Quoy que ce soit un fait public & constant, que cette méthode étoit inconnuë en cette Ville avant leur arrivée, & qu'ils sont

*Pag. 4. & 134. des Observ.*

*Pag. 24. de la Relat.*

les ſeuls Médecins qui l'ont faite pratiquer ; parce qu'ils étoient ſeuls dans cette opinion que tout le venin ſe cantonnoit dans la glande, & qu'en l'extirpant on emportoit par là tout le venin. Enfin on a remarqué que les obſervations qu'ils donnent pour ſingulieres ne ſont rien moins que cela, & qu'elles roulent ſur des cas, qui ont été très communs & très familiers dans cette maladie. Nous paſſons tous les autres ſujets de plainte des Médecins contre ce Livre. Il ne nous convient point d'entrer dans leur querelle ; à eux le débat. Ne verrons-nous jamais les Médecins d'accord entre eux, & ſerons-nous toûjours obligés de confier nôtre vie à des gens, qui ne s'accordent le plus ſouvent que pour trouver les moïens de la détruire ?

Le Public ne fut pas plus ſatisfait de l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau & Verny que les Médecins. Quoyqu'ils euſſent pris le ſoin de faire diſtribuer des exemplaires de leurs obſervations dans les meilleures maiſons de la Ville, elles ne firent que confirmer le jugement qu'on avoit formé ſur la

premiere relation. Il attendoit d'eux un ouvrage qui répondit à leur reputation, & à l'idée qu'il en avoit conçûë: Il se promettoit de leur part des explications savantes & recherchées sur la nature de la maladie & de sa cause, des découvertes utiles sur les moïens de la guérir. Il comptoit que de fameux Médecins, qui n avoient jamais voulu se confondre avec les autres, se distingueroient d'eux par la beauté de leurs ouvrages, par leur érudition, par la nouveauté de leurs découvertes, par la sureté de leur prognostic & de leur pratique: que ceux qui avoient osé reprocher aux uns leur inaction, aux autres des préventions indignes, agiroient eux-même plus efficacement, & ne donneroient pas dans des préventions encore plus vaines: que ceux qui attribuoient la grande mortalité de cette Ville au prejugé, où l'on y étoit de *l'incurabilité* du mal, feroient bien-tôt cesser ce faux prejugé par la guérison de plusieurs malades. Enfin il croïoit que des Médecins distingués par leur rang & par leur merite sauroient se mettre au dessus de cette indigne passion de déprimer les

*Pag. 11. de la Relat.*

autres, si ordinaire au commun des Médecins ; au dessus de ces vaines *jactances* qui vont à se tout attribuer & à vouloir insinuer que les autres n'ont rien fait ; au dessus de cette petite vanité, qui s'aplaudit des moindres choses, & qui tire avantage de tout.

On doit juger qu'elle fut la surprise du Public, quand il ne trouva dans cette relation qu'une énumeration simple & décharnée des symptômes de la maladie, dont il avoit déja fait une triste expérience : quand au lieu d'une explication éxacte de la nature du mal & de sa cause, il ne vit dans
Pag. 4. la Lettre latine qu'un aveu sincere de leur indigence sur ce point, qui laisse même dans le désespoir de pouvoir jamais y parvenir ; quand il ne trouva pour toute cause du mal que la terreur, qui mettoit en jeu les causes ordinaires des maladies ; quand il vit que dans le 3. Periode les malades traités par ces Médecins si actifs, & assistés de tous les secours ne laissoient pas de mourir comme auparavant : qu'ils n'avoient rapporté d'autre utilité des ouvertures des Cadavres que

celle d'apuyer leur nouveau sistême, & de donner pour cause du mal ce qui n'en est que l'effet : que leur pratique n'étoit ny plus sure ny leur prognostic plus fidelle que ceux des autres : qu'ils y mettent la peste de niveau avec les fiévres putrides & malignes, dont les plus grossiers avoient si bien senti la difference : qu'ils ne proposent d'autre remede, que ceux dont on avoit déjà reconnu la foiblesse & presque l'inutilité : que bien loin de corriger le préjugé *d'incurabilité* du mal, ils n'avoient fait que le fortifier davantage par le petit nombre des malades, qu'ils avoient guéris : qu'enfin leurs ouvrages étoient remplis de ces traits sourds inutiles à toute autre vûë que celle de déprimer leurs collegues, & de jetter des injustes soupçons sur leur conduite.

*Pag.* 11. *de la Relat. Pag.* 33. 74. 149. *des Observ.*

Tel est icy le jugement du public sur les Ouvrages de Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier; dans lequel il semble qu'il y ait de l'ingratitude à juger si peu favorablement des personnes, qui sont devoüées à son salut. Cependant il est en droit d'exiger de ces mêmes personnes, qu'ils n'a-

busent pas de sa credulité, & qu'ils ne fassent pas entrer dans les instructions qu'ils luy laissent, des vûës particulieres plus capables d'affoiblir sa confiance que de la ranimer. Je ne say même si la plufpart de ceux qui ont ainsi jugé des ouvrages des Médecins de Montpellier, ne s'authorisent pas dans cette espece d'ingratitude par leur sentiment touchant la Contagion. Quoyqu'il en soit il est constant qu'on ne sauroit prendre le change, ny le donner sur des faits publics, & qui se sont passés à la vûë de toute une Ville.

Après cela oserions-nous hazarder icy quelques reflexions. Que ceux qui ne voient la Peste que de loin, ne la regardent que comme l'effet d'une terreur publique, c'est une opinion qu'on peut leur passer; s'ils la voioient de plus près, ils sont assés de bonne foy pour avoüer leur méprise, & assés jaloux de leur reputation pour ne pas s'entêter contre l'experience. Mais que des Médecins, qui sont sur les lieux, témoins de ses ravages, de la rapidité de ses progrès, de sa resistance à tous les remedes, de la violence &

de la bizarrerie de ses symptômes, s'opiniatrent à soûtenir un paradoxe aussi extraordinaire, c'est vouloir dementir l'experience, c'est compromettre son honneur & celuy de sa profession, c'est imposer à la credulité publique. Quand on voit ces Médecins ramener tout au principe de la peur, la donner pour unique cause du mal, de sa *communicabilité*, de la mort des malades, & d'un nombre infini de malades, raporter la guérison de tous les autres à un caractere d'esprit, ferme dans les personnes même les plus timides & les plus foibles par leur âge & par leur sexe, & faire entrer dans les causes de ces guérisons la fermeté de ceux, qui les traittoient. Quand on les voit, dis-je, faire revenir à toutes les pages d'un Livre ces mêmes idées, & les mêmes manieres de les exprimer. Peut-on se refuser au legitime soupçon que ces Médecins ne s'abandonnent à leurs préventions; ne poussons pas plus loin cette reflexion, & contentons nous de les renvoïer là-dessus aux agréables Lettres à la Duchesse.[1]

Page. 85.

Je passe ce qu'ils disent des mau-



[1] Lettres écrites d'Aix à la Duchesse de ***. Paris, sans date. (d'Orléans)

vais alimens, & des autres ſources du mal ; je veux bien leur rendre la juſtice de croire qu'ils ne les regardent que comme des cauſes occaſionnelles à l'égard de quelques malades. Car aprés tout, ces cauſes particulieres peuvent-elles faire commencer la maladie, & luy donner naiſſance, ſont-elles capables de la perpetuer ? Et peuvent-elles convenir à tous ceux, qui en ont été attaqués? Ils reconnoiſſent, il eſt vray, une premiere cauſe, un levain peſtilentiel ; ils le font ſortir dans leur Lettre latine de ces caiſſes fatales aportées du Levant, ils relevent la fatalité de ces caiſſes par la célebre comparaiſon de la boëte de Pandore ; mais la peur & les autres cauſes reviennent plus ſouvent ſur la ſcene que le levain peſtilentiel ; elles y joüent par tout le premier rôle, & le levain ſemble n'y être amené que par bien-ſeance. Que peut-on penſer encore de leur ſentiment ſur la Contagion ? d'un jour à l'autre ils ſe ſont enhardis à la nier. Nous les avons vû varier là-deſſus ; mais n'entamons pas cette matiere. Si la mort de 40. mille ames n'a pas pû les en convaincre,

tous les raisonnemens du monde ne sauroient le faire.

Il semble pourtant qu'il est necessaire de détruire les préventions du peuple sur la terreur du mal, qui l'empêche de se sécourir les uns les autres, aussi bien que celles, qui regardent la Contagion, & qui causent un si grand dérangement dans les Provinces, dans les Royaumes, & si je l'ose dire, dans toute l'Europe; Cela est vray; mais pour les détruire ces préventions, il ne faut pas donner dans l'extremité opposée, qui n'est pas moins contraire au bien public. Pousser la terreur du mal jusques à l'abandonnement des malades, c'est une barbare cruauté; étendre la crainte de la Contagion au delà du temps, & des mesures suffisantes pour en purger tout soupçon raisonnable, c'est troubler la societé, c'est y mettre un dérangement géneral. Mais aussi regarder la Peste comme une maladie ordinaire, & persuader aux gens de s'y livrer avec une entiere liberté, c'est les exposer au danger de périr & de faire périr tous les autres. Nier absolument la Contagion & inspirer

au peuple une témeraire confiance, c'est donner lieu à tous les desordres & à tous les malheurs, dont nous gémissons encore, de se répandre dans toute une Province, & dans tout un Royaume. Il ne faut rien outrer dans une matiere de cette importance; & pour ne pas donner dans aucune de ces facheuses extremités, il n'y a pour la Contagion qu'à la réduire dans ses justes bornes, & établir sur des faits constants, & bien averés des regles sures pour le commerce & pour la communication en temps de Peste. C'est ce que les Médecins auroient pû faire dans cette occasion, s'ils avoient été plus unis, & si dégagés chacun de ses préventions & des vûës particulieres, ils avoient fait un traitté en commun, dans lequel ils auroient donné des regles sûres & sinceres pour tout ce qui regarde cette maladie. Ce travail auroit été plus glorieux pour eux, & plus utile pour le public, que tous ces mêmes ouvrages qui ne donnent que des idées fausses ou tout au moins imparfaites de la Peste, & dans lesquels ils n'ont fait entrer que des vûës particulieres. Il est à souhaitter

que quelqu'un de ceux, qui ont été emploïés pendant la Contagion, libre de tout engagement, réponde à l'attente du Public sur un semblable ouvrage.

Pour ce qui est de la terreur du mal ce n'est pas dans une vaine Philosophie qu'il faut chercher des motifs propres à porter les hommes à la surmonter. La Religion est une ressource plus sure & plus abondante, où l'on doit puiser des motifs plus forts & plus puissants pour exciter la charité des fidelles, que tous ces specieux raisonnemens d'une fausse speculation. Qu'on leur laisse prendre les mesures & les sages précautions que la prudence humaine suggere, que la médecine enseigne, que l'experience authorise, & que la Religion permet; mais en même temps qu'on leur dise avec saint Jean, *qu'ils doivent* *1.Joan.*
*donner leur vie pour leurs freres*, que *c. 3. v.*
*personne ne peut avoir un plus grand* *11.*
*amour que de donner sa vie pour ses amis*. Qu'il y a une étroite obligation de le faire par charité, que c'est là *Jean.*
un précepte formel, où il n'y a ny *c. 15.*
équivoque ny obscurité, *nous devons* *v. 13.*

dit saint Jean, qu'on leur represente comme autre-fois saint Cyprien aux Habitans de Carthage, que cette Contagion & cette Peste, dont leur Ville est affligée, n'est qu'une épreuve génerale que Dieu a voulu faire de leur charité. Qu'on leur aprene ce que les sains doivent aux malades, ce que les enfans doivent à leurs Peres, ce que les Peres doivent à leurs enfans, ce que les maris & les femmes, les maîtres & les domestiques se doivent reciproquement: qu'on leur dise qu'ils doivent s'exposer les uns pour les autres, & sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance necessaire. Qu'on leur propose l'exemple de J. C. sur lequel saint Jean fonde cette obligation, celuy de tant de Saints, celuy même des infidelles du Levant: qu'on leur rapelle encore l'exemple des premiers Chrêtiens, & surtout de ceux d'alexandrie, qui au raport de saint Denis leur Evêque, *sans crainte du peril visitoient les malades, les servoient assidüement, & leur donnoient des remedes*, quoyqu'ils fussent assurés qu'en exerçant ces actes de cha-

*Quale enim est dilectissimi quod pestis illa grassatur? Explorat justitiam singulorum.*

*Acta martirum* Ruinard. Edition amstelodam. fol. 185

rité, ils contractoient bien-tôt la même maladie ; ce que saint Denis exprime d'une maniere, qui fait comprendre qu'ils le faisoient de gayeté de cœur, & avec une liberté entiere; ils poussoient même leur charité plus loin, *ils fermoient* dit-il, *les yeux & la bouche aux mourans, ils lavoient* " *les morts, les habilloient, & les* " *portoient en terre sur leurs épaules,* " *& ceux qui leur rendoient ce pieux* " *devoir le recevoient bien-tôt des au-* " *tres qui éprouvoient bien-tôt le mê-* " *me sort* ; *les Gentils*, continue-t'il, " *faisoient tout le contraire*, dès que " quelqu'un tomboit malade, *ils le mettoient dehors, ils fuyoient ceux qui* " *leur étoient les plus chers*, & s'ils venoient à mourir, *ils les jettoient dans la ruë, où il les laissoient sans Sepulture*, fuyant leur aproche crainte de la mort *qu'ils ne pouvoient pas éviter avec toutes leurs précautions.*

Tels sont les motifs par lesquels on doit rassurer le Peuple, infiniment plus puissants & plus propres à l'enhardir à se secourir les uns les autres en temps de Peste, que tous ces vains systêmes d'une nouvelle médecine, qui

ne peuvent tout au plus qu'étourdir l'esprit, ou pour mieux-dire, l'imagination sur la vûë du péril, mais qui sont incapables d'inspirer cette charité chrêtienne & héroïque, qui peut seule nous mettre audessus de la crainte des dangers, & nous rassurer contre les fraïeurs de la mort, quand il faut nous y exposer pour sauver nos freres. Cette disgression nous a paru nécessaire pour détruire une erreur d'autant plus dangereuse, qu'elle est soutenuë par de celebres Médecins; nous ne prétendons pas par là extenuer leur mérite, mais seulement rendre à la verité ce que nous luy devons. Revenons à présent à notre histoire litteraire.

---

## CHAPITRE XXIII.

*Suite des Ouvrages imprimés sur la Peste. Nouvelles decouvertes.*

POur appaiser les murmures des Médecins & Chirurgiens étrangers, Mrs. Chycoineau & Verny leur proposerent de réünir leurs observa-

tions pour en faire un corps d'ouvrage avec la relation succinte. Ils firent diverses conferences pour ce sujet, dans lesquelles chacun raporta ses observations, mais il leur fut impossible de convenir, soit par raport au rang où chacun devoit être placé dans cet ouvrage, soit parce que la plusparr des observations des autres Médecins se trouvoient contraires aux cinq Classes, & à la méthode proposées dans la Relation succinte, dont Mrs. Chicoyneau & Verny ne voulurent pas se départir.

Mr. Deidier avoit déja donné au Public ses observations, dont trois avoient été imprimées à Lyon, & quatre à Valence. Ces observations sont faites avec beaucoup d'exactitude, l'inspection des excremens marque une attention fort scrupuleuse, & une grande tranquilité de la part de l'Observateur. Partout ce sont les mauvais alimens, & la terreur du mal, qui sont les causes de la maladie. La couleur verdatre des excremens soutient cette conjecture; il n'a garde de reconnoître la Contagion, il ne donne pas dans une idée si com-

mune, il la laisse au commun des Médecins, il aime mieux recourir aux causes ordinaires des maladies: il nous donna ensuite diverses Lettres, qu'il avoit écrites à divers amis sur le mal; La premiere à Mr. Montresse Médecin de Valence avoit paru à la tête des Observations cy-dessus. Autre Lettre à Mr. Fize Médecin & Professeur de Mathematiques à Montpellier. Autre Lettre à Mr. Maugue Médecin de l'Hôpital Royal à Strasbourg. Ces deux dernieres sont pourtant les mêmes à quelques mots près; Réponse de Mr. Maugue qui est très bien écrite, autre Lettre de Mr. Montresse à Mr. Deidier, & Réponse de celuy-cy au même. Enfin autre Lettre de Mr. Fabre Médecin du Martigue à Mr. Deidier. Nous ne saurions entrer dans tous les raisonemens de Médecine, qui sont répandus dans toutes ces Lettres, ce sont toûjours les mêmes idées des mauvais alimens, des indigestions, de la peur, qui reviennent dans les Lettres comme dans les observations, dans lesquelles on voit que l'un s'est gorgé de figues, l'autre a mangé du mauvais pain,

celuy-cy a commencé d'avoir peur, aucun n'a pris son mal par la communication avec un autre malade. C'est toûjours le même entêtement contre la contagion, & sur-tout contre celles des marchandises infectées; Il explique bien la nature de la maladie par la coagulation du sang, & celle-cy par les dispositions, que luy donnent les causes ordinaires; mais il garde un profond silence sur la premiere cause, qui le coagule, & qui met en œuvre ces funestes dispositions. Enfin toutes ces Lettres ne sont qu'un commerce reciproque de loüanges, que ces Médecins se donnent, & auxquelles le Public ne prend aucune part.

On vit paroître en même temps une Lettre de Mr. Pons Médecin à Mr. Bon premier Président à la Cour des Comptes à Montpellier, qui la fit imprimer. Ce Médecin avoit eu moïen de bien examiner la maladie dans l'Hôpital du jeu de Mail, où il avoit été placé, & où il a travaillé avec autant d'aplication que de succès. Il établit dans cette Lettre une analogie entre la petite verole & la

peste, & il admet dans l'air une semence de l'un & de l'autre : Ce parallelle est asses bien soutenu dans cette Lettre, & il n'y auroit qu'à le verifier, & à le perfectionner pour rendre la méthode de traitter la peste aussi sûre que celle de la petite verole. Quoyque ce Médecin, soit assès de bonne foy. Pour n'avoir pas donné cette analogie comme une pensée nouvelle, mais seulement comme une idée que tout Médecin pouvoit saisir, & appliquer à sa maniere, on n'a pas laissé, de luy en faire un crime, & de luy envier l'honneur, qui pouvoit luy en revenir. Gens accoûtumés à se tout attribuer, & à rabaisser le merite des autres ont revendiqué cette pensée comme un vol, qui leur avoit été fait : nous verrons bien-tôt quelque procès intenté sur ce vol, la chose n'est pas sans exemple.

*Page. 7. observ.*

Parurent ensuite les observations de Mr. Maille un des trois Médecins envoïés de Paris & Professeur à Cahors; elles sont précedées d'une Lettre à Mr. Calvet son Collegue & son Doyen, auquel il envoit ses observations. La Lettre nous montre d'abord

la fin qu'il s'y propose ; Car elle debute par des loüanges, qu'il donne successivement à tous ceux, qu'il veut se rendre favorables. Après ces éloges si bien amenés, ce Professeur fait une legere description de l'état de nôtre Ville, & il ne manque pas de s'arroger comme les autres, la gloire *d'en avoir banni l'esprit de crainte & de terreur*, de nous *avoir rassuré par son exemple*, & de nous *avoir inspiré de la confiance*. A voir ce Médecin faire ainsi le brave, ne diroit-on pas qu'il a visité tous les Pestiferés de Marseille ? Peut-on voir sans émotion un Médecin insulter aux autres par une fausse bravoure : après une legere description de la maladie, qu'il ne nomme pourtant jamais, il fait quelques raisonnemens sur sa cause. Il ne veut point que ce soient des miasmes contagieux aportés dans des marchandises du Levant, & cela pour deux raisons, 1o. parce qu'*on entre*, dit-il ; *dans les maisons infectées, qu'on manie les hardes des morts, qu'on transporte & qu'on refait leur matelas sans prendre le mal*. Comment peut-on oser avancer des faits aussi contraires Page. 9.

à la verité ? Ce n'étoit pas par un simple attouchement passager, mais par l'usage des hardes infectées que le mal se communiquoit. 2°. parcequ'*il ne connoit pas l'action de ces miasmes* comment *ils peuvent agir puissamment sur d'autres corps sans se détruire, passer de l'un à l'autre & porter dans tous le desordre & l'abattement.* Il n'y a rien en tout cela qu'on ne puisse bien concevoir avec une attention médiocre, & quand on ne le pourroit pas, devons-nous mesurer les forces de la nature par celles de nôtre génie ? Je ne le conçois point, donc cela n'est pas ; un Professeur peut-il trouver cette consequence legitime ? Il aime mieux reconnoître pour cause du mal les mauvais alimens, le bled pourri dans le fond des Vaisseaux, les fruits, les féves, il pouvoit y mettre encore les pois. Que ce Médecin étoit peu instruit de l'état de nôtre Ville s'il avoit daigné s'en informer, on luy auroit dit qu'avant la peste ny pendant sa durée, il n'y a jamais eü disette de bled, que ces bleds pourris dans le fond des vaisseaux ne sont achetés que pour la Volaille & pour

les Cochons, & qu'il n'y a en cette Ville que les Forçats, dont les féves soient la nourriture ordinaire, ils n'ont pourtant pas été les plus maltraités du mal; Enfin partout c'est la digestion troublée par la fraïeur & par la crainte; sur ce pied la personne n'auroit échapé à la maladie, car il n'en est aucun qui ait été exempt de cette crainte; Eh! comment s'en seroit-il garanti luy-même? C'est pourtant à la faveur de cette crainte, que les plus prudens se sont sauvés du malheur commun.

Les observations ne contiennent rien d'extraordinoire que l'attention du Médecin à suivre les malades jour par jour; au reste elles chantent comme la Lettre, si une mere meurt en 24. heures, c'est parcequ'*elle occupée du danger qui menaçoit son fils*, & si le fils entre en phrenesie, c'est parcequ'*il est effraïé de la mort de sa mere.* Voilà toûjours mes gens qui ramenent tout à la peur. C'est là leur grand ressort qu'ils font mouvoir comme ils veulent. Ils n'osent pas mordre à la pomme, & nous apprendre d'où est venuë cette peur dans le premier

malade, & dans les enfans. Ce sont toûjours les indigestions, qu'ils nous disent donc par quelle fatalité les indigestions de 1720. ont produit la peste, tandis qu'elles ne produisent que des maladies ordinaires les autres années? Comment est-ce qu'elles la produisent dans des Villes separées l'une de l'autre par une troisiéme, qui reste saine? S'ils y joignent une cause generale, qui donne le ton, & le mouvement aux causes ordinaires, qu'ils la nomment donc cette cause generale, s'ils veulent nous persuader qu'ils la reconnoissent. Enfin dans tout cet ouvrage le mot de Peste & celuy de Contagion ne s'y trouvent pas une seule fois, l'Autheur a toûjours été sur ses gardes là-dessus; comme il envoïoit ses observations dans son Païs, il a craint sans doute que ces mots n'y portassent la terreur, & par consequent la maladie.

Tous ces ouvrages des Medecins firent comprendre qu'ils avoient d'autres vûës que celle d'éclaircir la maladie, & qu'ils ne faisoient que suivre le ton qu'on leur avoit donné; & dessors la peste devint un païs de

conquête, ou chacun crût avoir droit de faire des excursions. Deux Marchands oisifs par la suspension de leur commerce, s'aviserent de redresser les idées des Medecins par un petit ouvrage intitulé *le systême populaire sur la peste.* Il consiste en differentes lettres, que ces Negocians s'écrivent l'un à l'autre ; les premieres roulent sur ces plaisanteries si souvent rebatuës, que l'on fait sur les Medecins & sur leur art, quand on n'a besoin ni de l'un ni de l'autre. Ils y exposent les variations des Medecins sur la maladie presente, & enfin dans la troisiéme, ils expliquent ce systême populaire, qui consiste à croire que la peste étant un fleau du Ciel ; elle n'est pas moins audessus de la connoissance des Medecins que de leurs remedes. Ils prouvent le premier article par l'Ecriture, & le second par le propre aveu des Medecins, & par le petit nombre des guérisons qu'ils ont operées ; ils leur reprochent même de n'avoir pû sauver aucun de leurs Chirurgiens & Garçons dont il a peri un si grand nombre. Ils se retranchent pour tout remede à la simple tisane & à quel-

que leger cordial, selon l'usage du Levant, où la maladie est familiere. Ils apuyent leur pratique par cette réflexion, que la peste attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les alimens & les remedes les plus simples; comme si Dieu eût voulu les proportionner à leur état, & nous marquer par-là qu'il s'en reserve la guérison, que nous ne devons attendre que de lui. Voilà quel est ce systême populaire, dont la contagion fait le principal fondement. Un ouvrage qui attaquoit de front la faculté, ne pouvoit pas le faire impunement : un Ecclesiastique de cette Ville prit sa défense, & il y eût de part & d'autre une multitude de petits écrits, qui divertirent le Public pendant un fort long-tems.

Un adversaire infiniment plus redoutable s'éleva contre ce systême populaire, c'est Mr. Boyer Medecin de la Marine à Toulon, qui dès le commencement de cette contagion nous avoit envoyé de cette Ville une dissertation sur la peste de Marseille, dans laquelle il attribuë cette maladie à des sels vitrioliques, & dont

nous ne rendrons aucun compte, parce qu'elle ne fût pas imprimée ici. Ce Medecin donc, soit qu'ayant lû le sistême populaire, il ne pût souffrir que des prophanes eussent la temerité de s'ingerer dans les misteres de la Medecine, soit qu'il voulut combattre l'erreur de la contagion, qui commençoit à se répandre dans sa Ville comme ici, ce Medecin, dis-je, nous envoya de Toulon où il étoit enfermé dans l'Arsenal, un Ecrit intitulé, *Refutation des anciennes opinions touchant la peste*. Il prétend par cet ouvrage détruire *les préjugés de l'enfance & de la credulité publique*, Pag. 5. 6.
& combattre *les erreurs & les préventions populaires* qu'il reduit à quatre. 1°. *Que la peste est un fleau du Ciel, qui ravage les peuples qui ont irrité sa colere.* 2°. *Que c'est une maladie cruelle que l'on ne guérit pas.* 3°. *Qu'elle se communique.* 4°. *Que ses vrais préservatifs sont la flamme & la fuite, quatre chefs* dont cet Auteur va *nous montrer le faux, & étaler aux yeux de toute la Provence les abus funestes qui naissent de semblables préventions.* Il attaque le premier

chef par la difference des tems, *nous ne sommes plus sous le regne de David*, la peste de ce tems-là ne dura que trois jours, & celle de Marseille *a duré près de dix mois*; de plus, *les circonstances du lieu lui ont donné l'être*. Sur le second, *qui osera*, dit-il, *nier que la peste soit une maladie ordinaire? Les Pays Orientaux n'en sont-ils pas tous les ans infectés? Le Nord en est-il exempt?* Il soûtient ces raisons par la comparaison des *peripneumonies, des fiévres malignes & pourpreuses, de la petite verole, &c.* Page. 7. *ce sont*, dit-il, *autant de pestes qui n'épouvantent point, parce qu'on est accoûtumé à leurs ravages*, & après il s'écrie, *quel aveuglement!* Il cessera cet aveuglement, quand on lui verra guérir la peste aussi facilement que toutes ces maladies. Il décrit ensuite les maux que cause la terreur de la peste, *c'est un cahos*, dit-il, *où chacun court au précipice*: il regarde la Page. 9. peste *comme un mal connu* & qui *n'est pas incurable*, il se déchaîne contre tous ceux qui insinuent le contraire, & cela en homme qui veut corriger les erreurs & les préventions popu-

laires. Contre le troisiéme chef, qui est celui de la contagion ou de la *communicabilité* de la peste, & qu'il dit être le plus difficile à combatre; il opose les raisons les plus victorieuses. Pag. 11. 12. On en va juger; 1°. il opose la Lettre latine de Mrs. Chicoyneau & Verny, qui nient la Contagion. Mais n'est-ce point là ce qu'on appelle dans l'Ecole une petition de principe. 2°. Leur exemple en ce qu'aiant communiqué de près avec les malades, ils se sont garantis du mal; Pour deux hommes sauvés malgré la communication, combien d'autres en a-t'elle fait périr? 3°. en 1654. La Ville d'Arras a été desolée prr la peste, & *& elle n'a nulle correspondance dans le Levant*, mais n'y a-t'il point d'autre peste que celle qui vient par contagion? L'Autheur reconnoit qu'il y en a, puisqu'il cite une autre peste de la même Ville en 1710. qu'il dit être venuë des Champignons. Nous passons les autres raisonnemens de l'Autheur, ils sont tous de la même force. Enfin après s'être bien escrimé contre la contagion, il se radoucit, & il en avoüe le danger, en reduisant à cer-

taines bornes la communication necessaire pour contracter le mal, *il faut* dit-il, *habiter sous le même Toict,boire, manger,& coucher ensemble*; C'est ainsi qu'on l'entend de la Contagion des personnes. De tous ces raisonnemens il en tire cette maxime, que *la crainte d'une communication mal entenduë ne doit pas nous empêcher de faire nôtre devoir*: *cette proposition*, dit-il, *n'est pas censurable*; cela est vrai, mais celle qui la suit merite une severe censure, *les mauvais alimens seuls semblent déclarer les veritables fondemens de la peste, & la terreur qui la suit, les sources inévitables de la mortalité.* C'est ici l'écho de Mrs. Chicoyneau & Verny; il ne fait que répeter ce qu'ils ont dit: il poursuit dans le même stile les inconveniens des préservatifs de la fuite & du feu, qui sont le quatriéme chef;on lui passera celui-ci, pourveu qu'il nous accorde le premier. Ce Medecin a eû l'occasion de faire valoir ses maximes, mais les ravages que la peste fait à Toulon nous les rendent toûjours plus suspectes.

Pag. 17.

Le traité du Medecin de la Mari-

ne ne fût pas long-tems sans réponse. Mr. Peissonel jeune Medecin de cette Ville le refute, & le suit pied à pied dans un ouvrage qui a pour titre, *Dissertation sur les opinions anciennes & nouvelles touchant la peste*; il ne faut pourtant pas prendre ce titre à la rigueur, car l'Auteur n'entre pas fort avant dans la matiere : il se contente seulement de faire quelques raisonnemens très-communs & très-sensibles sur les quatre chefs soûtenus par Mr. Boyer. Il regarde ces chefs comme l'opinion de tous les Modernes, & il leur opose les sentimens populaires qu'il prend pour celui des Adciens. Enfin il balance les inconveniens de part & d'autre, & il se déclare pour les derniers. Si on doit loüer l'émulation des jeunes gens, qui se hâtent de donner des preuves de leur aplication & de leur zele pour le Public, on doit aussi les avertir que ces productions prématurées, qu'on ne se donne pas le tems de digerer, & qui ne remplissent pas tout ce qu'elles promettent par un titre magnifique, marquent toûjours un défaut de justesse & d'exactitude; cependant

toute la Ville applaudit à cet ouvrage, qui favorise l'opinion commune. Il n'y a que le Medecin de Toulon, qui l'a regardé comme un effort inutile d'un Pygmée peu digne de sa colere & de son ressentiment : il n'en a pas agi de même avec Mr. Deidier, avec lequel ils se sont batus rudement par des lettres très-aigres & très-vives, dont les copies ont couru dans le Public, & nous pouvons dire que cette scene n'a pas été des moins divertissantes de toutes celles que les Medecins ont donné dans cette Ville.

Il n'est pas jusqu'au Frere Victorin Quêteur des Augustins Reformés, qui ne se soit crû en droit d'écrire sur la peste par une lettre à un de ses amis. Ce Frere avoit bien montré d'autres talens que celui de Quêteur, mais on ne lui sçavoit pas encore celui d'être Phisicien & Chimiste : il se propose dans cette lettre d'expliquer la nature du mal, ses remedes, & la maniere de s'en préserver. Il reconnoit diverses pestes qui affligent les hommes, les animaux, & même les plantes ; il les attribuë aux exhalaisons minerales, & celle de Marseille

à la contagion des marchandises infectées aportées du Levant. Il n'étoit pas possible qu'un Frere Laïc s'éleva au-dessus de ces idées communes. Il explique la nature du mal & de sa cause, par un sel volatil acre, d'une nature vitriolique & arsenicale, qui coagule le sang. Pour guérir cette maladie, il ne demande qu'un remede propre à détruire ce sel veneneux, & il croit l'avoir trouvé dans le mercure, en le combinant avec les autres remedes, selon les indications que présente l'état du malade, tels que sont les sudorifiques, les absorbans, & les évacuants, ce qui lui donne lieu de parcourir les differentes préparations du mercure, parmi lesquelles il adopte l'*æthyops mineral*, & *le cinabre*, qu'il présere même au premier. On ne sçait où est-ce que ce Frere a si bien apris à connoître le mercure ? Il continuë par la maniere de traitter les bubons & les charbons, & il apuye sa methode par sa propre experience, & par celle de quelques malades qu'il dit avoir guéri, viennent ensuite les moyens préservatifs qu'il met dans l'éloignement de

tout commerce, dans l'usage des bons alimens, des remedes propres à rendre le sang fluide, & dans les parfums. Quoique cet ouvrage ne soit pas fort regulier, on peut dire pourtant que le nom de l'Auteur en rehausse le prix. Je ne sçai même s'il ne pourroit pas entrer en parallele avec les autres, je sçai bien au moins que le Public lui a donné la préference.

Enfin Mrs. Chicoyneau & Deidier voulurent nous faire leur adieu par un dernier ouvrage qu'ils nous laisserent chacun en partant. Le premier par une lettre de Mr. Lamoniere Medecin de Lyon, & sa réponse à ce Medecin; il laissa l'une & l'autre en partant chez l'Imprimeur. Et le second par une découverte singuliere qu'il communiqua aux puissances de cette Ville, avant que de partir. Les lettres du premier ne roulent comme les autres que sur des complimens reciproques, & la réponse n'est qu'une confirmation des sentimens avancés dans ses autres ouvrages. La terreur & la crainte y sont mises dans tout leur jour, & la prétenduë contagion

y est détruite de fond en comble : veritablement il y reconnoît une premiere cause qui met en branle toutes les autres, mais il garde toûjours un profond silence sur la nature de cette premiere cause ; il dit seulement qu'elle est la même que celle des maladies épidemiques. Mais en voilà assez pour une matiere si souvent rebatuë. Mr. Deidier nous a laissé quelque chose de plus curieux & de plus nouveau, non seulement il a travaillé pour l'avenir, mais il a encore poussé ses recherches dans le passé. Mr. Pons l'avoit déja fait avant lui, il avoit découvert que la peste étoit dans Marseille, non seulement avant le mois de May de 1720. qui est le tems de l'arrivée de ce Vaisseau, que nous regardons comme la source de nos malheurs, mais même dès l'année précedente 1719. & pour cela il a foüillé dans nos Registres mortuaires, & il a trouvé qu'en ce tems-là plusieurs Personnes étoient mortes de la peste. Il a cherché dans les familles, & il a reconnu des gens de tout âge & de tout sexe, qui en cette même année de 1719. avoient eu des symp-

tomes de cette maladie. Pour prouver le premier article, il nous cite des morts subites de quelques personnes connuës, arrivées cette même année, & il nous dit que ces morts subites étoient des avant-coureurs de la peste. Si cela est cette peste a été bien lente dans ses progrès, & il faut avoüer qu'Horace a bien raison de dire que la peine qui suit le coupable est d'autant plus terrible qu'elle est plus lente & plus long-tems suspenduë. Pour le second article, il a fait une exacte recherche de tous ceux qui avoient eu des boutons, des furoncles, des charbons, & autres tumeurs cette même année, il a gratté leurs cicatrices, & il y a aperçu d'anciens vestiges de peste. Malheureux aveugles que nous étions, Marseille nourrissoit la peste dans son sein sans le sçavoir.

*Ode 2. lib. 3.*

Mr. Deidier s'y est pris d'une autre maniere, il a employé tour à tour les experiences & les raisonnemens, pour prouver que la peste, qui fût à peine reconnuë par ses Collegues dans le mois d'Août, étoit pourtant dans Marseille avant le mois de May,

& dès l'année précedente. L'Apoticaire de l'Hôpital du Mail, qui est aussi Medecin, fit quelques experiences sur des chiens; il injecta aux uns par diverses veines de la bile des pestiferés; il en mit à d'autres dans des playes faites exprès, & ces animaux parurent malades, & moururent dans quatre jours, avec des charbons & des bubons, à ce qu'il dit, cette bile mêlée avec de l'esprit de vitriol devint verte d'un vert d'herbe, l'esprit de nitre la rendit noire, & le sel ou l'huile de tartre lui redonna sa couleur jaune & naturelle. Il avoit aperçu qu'un chien qui rodoit depuis long-tems dans cet Hôpital, où il mangeoit les glandes arrachées des bubons, lêchoit le pus & le sang des pestiferés, n'avoit jamais paru malade, il injecta dans ce même chien de la bile pestiferée, & aussitôt ce chien fût réellement frapé de peste. Ayant communiqué ses experiences à Mr. Deidier, celui-ci les jugéa propres pour servir à ses desseins & à son sistême, & crût devoir mettre à profit une si bonne *trouvaille*; il bâtit là-dessus une suite de douze

obſervations dans leſquelles il prétend démontrer 1°. que la peſte reſide dans une bile verdâtre ; 2°. que les mauvais alimens, qui produiſent cette bile, ſont les ſeules cauſes de la peſte. De ces deux principes il en tire deux conſequences ; la premiere que l'air ni les marchandiſes infectées ne peuvent point avoir produit cette maladie ; & la ſeconde, que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May, & par conſequent avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Châtaud. Suivons l'auteur dans tous ces raiſonnemens, pour être convaincus que ces principes ne ſont pas plus certains que les conſequences qu'il en tire.

Les raiſons qui prouvent le premier principe, ſont 1°. que la bile ſeule injectée dans un chien, ou verſée dans une playe qu'on lui a faite exprès, lui donne la peſte bien marquée par tous les ſymptomes. Quoi qu'il en ſoit de cette peſte communiquée au chien, & que l'on affecte dans ces obſervations de revêtir de tous les caracteres de la maladie, a-t'on injecté quelqu'une des autres hu-

meurs d'un pestiferé ? Cette épreuve étoit-elle plus difficile que l'autre, & devoit-elle échaper à un Medecin, qui veut établir un nouveau systême, qu'il ne sçauroit trop bien fonder? Nous dira-t'il que l'experience du chien de l'Hôpital qui se nourrissoit des chairs, du sang, & du pus des pestiferés, tient lieu de toutes ces experiences ? Mais en voici une contraire. Dans l'Hôpital des pestiferés des Galeres, il y avoit un chien qui y lêchoit de tems en tems les apareils que l'on ôtoit des playes : ce chien parut malade quelque tems après, & il lui survint une tumeur à l'aîne; alors on le tua d'un coup de fusil; s'il m'est permis de me servir de la fameuse comparaison de la petite verole avec la peste, dont tant de gens veulent se faire honneur, ne sçait-on pas qu'on ente la petite verole, en versant du pus d'un verolé dans une incision que l'on fait à un homme sain, qui prend d'abord la même maladie. Sur cela que penser du chien qui s'est nourri si long-tems de ces humeurs pestiferées, sans en avoir paru incommodé, & qui a pris la pes-

te, dès qu'on lui a injecté de la bile infectée, ſinon que s'étant accoûtumé peu à peu à ces alimens infectés, il n'en recevoit aucune impreſſion fâcheuſe, comme ceux qui ſe ſont accoûtumés peu à peu à l'opium & aux poiſons les plus actifs, & que la bile injectée immediatement dans ſon ſang, a dû y faire des impreſſions plus fortes que les alimens peſtiferés, qui ſouffrent des alterations dans l'eſtomach & dans les premieres voies. 2°. Qu'on a trouvé la veſicule du fiel pleine d'une bile verdâtre dans tous les chiens à qui on avoit communiqué la peſte par l'injection de cette liqueur; ſi c'eſt la bile injectée qui a rendu les chiens malades, celle que l'on a trouvé dans leurs veſicules ne pouvoit donc pas être la cauſe du mal, elle n'en étoit donc que l'effet. Il en eſt de même de celle qui a été trouvée dans la veſicule des cadavres ouverts: pourquoi ne ſera-t'elle pas en ceux-ci une production de la maladie, comme dans les chiens? Remarquons en paſſant qu'on ne manque pas d'avoir obſervé dans ces cadavres, dont il eſt parlé dans les ob-

servations, que le cœur & les autres visceres étoient engorgés d'un sang noir & épaissi par cette bile verdâtre, sans faire attention que ces malades cités dans la seconde observation, étoient morts subitement, & peut-être de quelqu'autre maladie que la peste ; car en ce tems-là elle ne donnoit plus de morts subites, ce n'a été qu'au commencement. Tel a été le Sr. Bourget, dont il est parlé, qui étoit un homme fort gros & fort replet, & qui après avoir bien soupé le soir, fût trouvé mort le lendemain matin dans son lit, sans aucune marque de peste ; or les Medecins nous disent que l'on trouve toûjours de ces engorgemens de sang dans les sujets, qui sont morts subitement, & dont la maladie a été très-courte. Toutes les autres circonstances des découvertes faites par les ouvertures des cadavres pestiferés, sont très-bien accommodées au systême, & donnent lieu de croire qu'elles ont été faites avec la même exactitude, que celles où il avoit découvert que le sang des pestiferés étoit toûjours coagulé, & dont Mr. Chicoyneau a vou-

*pag.* 149. lu parler dans ses Observations.

Si nous soumettons les experiences & les principes de l'Auteur au raisonnement, nous les trouverons tout-à-fait contraires à l'œconomie, selon laquelle les differentes humeurs se produisent, & se distribuent dans le corps humain : car si dans un malade pestiferé il n'y a que la bile verdâtre, produite par les mauvais alimens, qui soit infectée, & que toutes les autres humeurs restent dans leur pureté naturelle ; comment est-ce que ces mauvais alimens ont pû gâter la bile, sans communiquer leurs mauvaises qualités au sang dont elle se separe dans son couloir ordinaire ; & par quel canal toute l'infection du sang passe-t'elle dans la bile & dans la vesicule du fiel, sans se communiquer aux autres humeurs, qui se separent du sang, par la même mechanique à peu près que la bile ? Si le pus qui sort des playes d'un pestiferé est exempt d'infection, & ne peut point communiquer le mal, pourquoi est-ce que la supuration guérit la maladie, & que l'on en voit diminuer les symptomes à vûë d'œil, à mesure qu'elle s'avance ? Si le bubon

est la crise de la peste, comme l'Auteur l'a dit dans ses lettres imprimées, comment peut-il l'être, si l'humeur morbifique ne s'évacuë pas par la supuration du bubon ? & si elle s'évacuë, comment se peut-il qu'elle ne soit pas infectée & ne communique pas la maladie ? Enfin si la bile verdâtre est l'unique cause prochaine de la maladie, elle doit l'être aussi des symptomes ; elle doit donc se mêler à cette limphe épaissie, qui produit ces sortes de tumeurs ; mais peut-elle se mêler sans lui communiquer son vice ? Un Auteur si fécond en nouvelles découvertes, & si ingenieux à en tirer des consequences favorables, ne manquera pas sans doute de concilier ces contrarietés, & de nous aplanir des difficultés, qui seroient embarrassantes pour tout autre que lui.

Pour nous faire recevoir le second principe, qui est que les mauvais alimens, qui ont produit cette bile verdâtre, sont la seule cause de la peste, l'Autheur devoit nous faire voir comment est-ce que les mauvais alimens de l'année précedente ;

ont pû gâter la bile à un tel point qu'elle nous ait donné la peste. Car enfin nous avons bien passé des années de disette, & de sterilité sans être affligés de ce fleau. En 1709. l'une & l'autre furent extrêmes, le froid de l'hyver fût excessif, le suc des plantes fût si épaissi qu'elles moururent presque toutes; cependant cette disette extrême & ce desordre géneral des Elemens & de toute la nature ne nous produisirent que des fiévres malignes ordinaires, bien differentes de la maladie d'aujourd'huy, quoy qu'on en dise, puisque les mêmes remedes qui guérissoient celles-là, ont été nuisibles pour ne pas dire mortels dans celle-cy. Mais nous allons être satisfaits; quand on sçait accommoder les ouvertures des Cadavres à son sistême, on n'est pas en peine d'arranger les revolutions des saisons selon ses idées. Voicy comme l'Autheur se tire d'affaire là-dessus dans l'observation
„ 11. *Il y eut en* 1719. une disette de
„ bled *occasionnée par l'irregularité des*
„ *saisons & pendant* les quatre mois,
„ qui précederent la peste le peuple de
„ Marseille mangea du Bled du Le-
„ vant mêlangé d'un tiers d'Orge,

d'avoine & de Seigle. L'Eté de 1719. «
les chaleurs & la sécheresse furent «
excessives dans la basse-Provence, il «
n'y eut presque pas de recolte de «
Bled, peu de vin, & peu d'huile; «
pendant ces chaleurs qui durerent «
tout le mois de Juin, Juillet & Aoust, «
il ne fit presque pas de vent, ce- «
luy d'Est fût le seul qui regna très «
petit & fort chaud; le suc des plan- «
tes ne fût pas assès detrempé; les «
pores de la peau des habitants de «
cette contrée furent si ouverts à la «
transpiration, que le sang de l'hom- «
me, & le suc des plantes se trou- «
verent depourvûs de cette serosité «
dont ils ont coutûme de se charger «
pour conserver leur liquidité natu- «
relle. Aux mois de Septembre, Octo- «
bre & novembre de la même année «
il survint dans ce Païs quantité de «
pluyes abondantes avec de furieux «
vents d'Oüest souvent redoublés sur- «
tout le 8. le 20. Septembre & le «
19. Novembre, ces pluyes delaïe- «
rent un peu les liqueurs des hom- «
mes, & le suc des plantes, mais «
étant mêlées avec des vents très «
orageux, elles ne furent pas capa- «

„ bles de surmonter l'épaississement
„ précedent, c'est à cette irrégula-
„ rité des saisons, qu'on doit attri-
„ buer la constitution d'un sang épais
„ qui s'est disposé peu à peu à rece-
„ voir la peste, tandis que le vice
„ de la bile, qui l'a produite, s'est
„ sans doute formé par des indiges-
„ tions *reiterées que les passions de l'a-*
„ *me surtout la peur & la crainte ont*
„ *occasionnées.* Il paroît que l'Autheur n'a travaillé que sur de faux mémoires ou peut-être sur l'Almanach de Marseille de 1719. Il faut beaucoup compter sur la credulité du public pour oser debiter une fable si mal concertée; car quel autre nom peut-on donner à ce bizarre arrangement, que l'Autheur fait de nos saisons si peu conforme à la verité, & si peu capable de produire l'effet qu'il luy attribuë. Ces vaines suppositions ne meritent pas d'être refutées, le témoignage des personnes encore vivantes suffit pour les détruire. Nous allons seulement relever un raisonnement qu'il y fait; il dit que les pluïes de l'Automne ne furent pas capables de surmonter l'épaississement

du suc des plantes, & des liqueurs des hommes causé par les chaleurs de l'Eté, parce qu'elles étoient mêlées avec des vents très orageux. Veut-il dire que les vents en dispersant les pluïes les empêchent de tomber sur la terre ? elles devroient au moins causer quelque changement dans nos corps par celuy qu'elles font dans l'air. Qu'il nous dise encore comment est-ce que les alterations produites dans nos humeurs par les chaleurs de l'Eté de 1719. & par les mauvais alimens de cette même année, ne nous ont donné la peste que dans le mois de Juillet de 1720. Si j'osois le renvoïer à son Hypocrate, il y apprendroit que les dérangements, que les saisons irregulieres font dans nos humeurs, se manifestent dans la saison, qui les suit immediatement. Or nous n'avons eû aucune maladie épidemique dans l'Automne, & dans l'Hyver, qui ont suivi l'Eté de 1719. Ils ont été même plus sains qu'en toute autre année. Ce n'est pas sur la foy d'autruy, mais sur nôtre propre experience que nous osons l'assurer.

De ces principes si mal établis il

n'en peut naître que des consequences encore plus fausses;la premiere que Mr. Deidier entre dans l'observation 8.est que l'air ny les marchandises infectées ne sauroient donner la peste, & voicy son raisonnement ; De tous les animaux qui respirent le même air l'homme seul est attaqué de peste,or par les experiences cy-dessus tout chien est susceptible de peste & aucun chien n'en a été attaqué,donc la peste ne vient point de l'air,mais de quelqu'autre cause, qui ne peut être que les mauvais alimens *seuls capables d'attaquer la bile préferablement aux autres humeurs*. Qu'il me soit permis de retorquer l'argument contre ce Professeur. Les chiens usent des mêmes alimens que l'homme, or tout chien est susceptible de peste, donc les alimens, qui ont donné la peste à l'homme ont dû aussi la donner aux chiens. Après cela faisons-luy quartier pour le reste, & laissons luy dire tant qu'il voudra que *ces mauvais alimens attaquent la bile préferablement aux autres humeurs.*

La seconde consequence qu'il en tire, c'est que la peste étoit à Mar-

seille avant le mois de May, & par consequent avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud. La preuve en est décisive selon luy, on en va juger. Il pose pour principe dans la premiere observation que les Bubons, les Charbons, les Parotides &c. sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille, ensuite dans les observations 9. & 10. il prouve qu'il y a eû des personnes, qui dans les mois d'Avril, de May, de Juin, 1720. & même en 1719. avoient eû des Bubons, des Charbons & des Parotides, il nomme les malades, les ruës où ils demeurent, il fait l'histoire de leur maladie avec la même confiance que s'il les avoient traités. De-là il conclut que ces personnes avoient la peste, & par consequent que la peste étoit à Marseille, avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud. Il pouvoit également conclure qu'elle étoit par tout le Royaume, car il est peu de Ville, où l'on ne voye toutes les années quelques malades atteints de ces sortes de tumeurs; mais comme nous avons à faire à un Professeur, reduisons son

raisonnement en forme pour pouvoir le convaincre qu'il n'est qu'un vray paralogisme. Il ne trouvera pas mauvais que nous luy rapellions icy les regles de l'argumentation qu'il ne luy est pas permis d'ignorer. Voicy donc son argument. Les Bubons, Charbons, & Parotides &c. sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille. Or il y avoit à Marseille avant le mois de May des personnes, qui avoient de ces sortes de tumeurs, donc il y avoit à Marseille des personnes qui avoient la peste avant le mois de May. Sans entrer icy dans un jargon, qui ne seroit entendu que de peu de personnes, contentons-nous de renvoïer le Professeur à l'art de
*part.* 3. penser où il apprendra que son argu-
*chap.* ment n'est qu'un sophisme des plus
11. grossiers, dont le vice saute aux yeux
2.*exemple.* de ceux, qui n'ont aucune idée de logique, car tout ce raisonnement ne porte que sur cette proposition que les Bubons, les Charbons & les Paro-
1. *obs.* tides &c. sont les symptômes essentiels & distinctifs de la peste de Marseille. Il falloit y ajouter encore le concours des symptômes internes,

qui annoncent la maladie, & de ceux qui l'accompagnent, celuy de plusieurs malades atteints du même mal; de plusieurs morts en même temps, sa communication à ceux qui assistent les malades, en un mot la contagion; le tout ensemble caracterise la maladie de Marseille, cette idée de la maladie qui est certainement la veritable, une fois posée, tout le reste du raisonnement tombe de luy-même; car on voit d'abord que tous ces malades cités dans l'observation 11. n'ont eû que des tumeurs simples, qui n'étoient point revêtuës de ce terrible apareil de symptômes, qui constituë la maladie de Marseille: pour en être convaincû, il n'y a qu'à constater les dates du commencement de leur maladie, de l'aparition des symptômes, & de leur mort. L'Autheur n'a point vû ces malades, il n'en parle que sur le témoignage des autres, qui peut-être n'ont pas vû par eux-même. A ces témoins suspects, j'ose en oposer un, dont la probité & l'experience ne sauroient être revoquées en doute. C'est le Médecin qui desservoit l'Hôtel-Dieu dans les

mois d'Avril, May, & Juin 1720. qui avoit encore un quartier de la misericorde des plus étendus, & qui joignoit à cela beaucoup de pratiques en Ville, lequel assure n'avoir vû dans tous ces endroits aucun malade pestiferé avant le mois de Juillet de la même année; tous les autres Médecins de la Ville assurent la même chose. Mais c'est trop s'arrêter à combattre des raisonnemens, qui tombent d'eux-mêmes, & à détruire des faits, qui sont publiquement démentis par le témoignage de toute une Ville.

Voilà donc tout le mistere découvert, ce dernier ouvrage de Mr. Deidier vient de le déceler, & de trahir l'adresse des autres Médecins à le cacher; tant de nouveaux systêmes inventés sur la peste, tant de fictions ingenieuses sur les causes, tant de découvertes sur les cadavres accommodées à l'une & à l'autre, tant de Lettres imprimées, tant d'observations si artistement arrangées, tant d'experiences si bien concertées, tant de menus ouvrages donnés au Public, qui ne les demandoit pas, enfin tant

de travaux & de peines que Mrs. les Médecins de Montpellier se sont donnés, tout cela n'a été entrepris que pour nous persuader que la peste étoit à Marseille avant le mois de May, & avant l'arrivée du Vaisseau du Capitaine Chataud, & qu'elle ne nous a pas été communiquée par l'infection des marchandises, ou des personnes venuës sur ce Navire. Ils ne l'ont déclaré qu'en partant, & jusqu'alors nous ne savions que penser, quand nous voyons de fameux Médecins, qui ne manquent ny de lumieres, ny d'experience, donner dans des opinions si extraordinaires, & affecter de faire revenir certaines idées dans tous leurs ouvrages; tout cela nous confirmoit dans l'ancien préjugé, & nous faisoit croire que la peste étoit au dessus de la connoissance des Médecins & de leurs remedes. Il n'en est pas de même aujourd'huy que leurs vûës nous sont connuës, nôtre surprise cesse, nous voyons de quoy il s'agit, & nous laissons à chacun la liberté d'en juger.

Il faut pourtant avoüer que nous avons de grandes obligations à ces

Mrs. les Médecins de Montpellier ; ils nous ont decillé les yeux, & nous ont appris à connoître la peste. Nous n'avons plus rien à craindre du commerce du Levant, nos Infirmeries vont nous devenir inutiles, & desormais nous n'aurons plus besoin de prendre ces gênantes précautions contre les personnes & les marchandises infectées ; la peste ne peut plus nous venir de ces contrées suspectes ; elle ne peut nous reprendre, selon M. Pons, que quand le temps d'éclorre marqué par la providence à cette fatale semence de peste, qui est répanduë dans l'air, sera arrivé ; & selon Mr. Deidier, que quand les mauvais alimens & les révolutions des saisons infecteront nôtre bile, & la rendront verdâtre ; c'est dequoy ils nous assurent ; & quand ce malheur nous arrivera, nous n'aurons qu'à tenir ferme, faire bonne contenance, en un mot n'avoir point de peur. Mrs. Chicoyneau & Verny, nous promettent que le courage & la fermeté nous garantiront du mal, ou du moins que nous en guérirons, nous sommes d'un caractere d'esprit

ferme & constant. Que si nous ne pouvons pas maitriser cette peur, & que malgré leurs assurances, elle s'empare de nous, nous prierons Mr. Maille de venir ranimer nôtre confiance, & nous rassurer par son exemple. Si enfin nonobstant ces secours nous sommes saisis du mal, nous aurons de quoy nous consoler par la découverte de Mr. Deidier, qui nous a fait connoître cette maladie, & nous a fait voir qu'elle ne reside que dans la bile; ainsi nous n'aurons qu'à ne pas manger de mauvais alimens, à nous tenir sur nos gardes pour ne pas exalter cette bile verdâtre, ou tout au moins pour la reprimer; & si nous ne pouvons pas y réüssir, nous aurons recours au sel de tartre, qui la rendra jaune & naturelle. Nous voilà donc en sûreté contre la peste, qui va devenir la maladie la plus facile à guérir.

Voila donc tout ce que la peste nous a produit d'ouvrages & de découvertes, malgré lesquels la maladie n'en est ny mieux connuë, ny plus aisée à guérir. Elle n'en fait pas moins de ravages. On voit que tous ces

Médecins ont tenu à peu près le même langage, & ont tous parlé sur le même ton ; ils avoient aparemment les mêmes raisons & les mêmes motifs ; il n'y a parmi eux que Mrs. Bouthillier & Labadie qui aient été dans des sentimens contraires, aussi n'ont-ils rien écrit : ils n'ont pourtant pas laissé que de travailler avec beaucoup d'aplication, de zele, & de succès. Nous ne sçaurions leur refuser ce témoignage.

## CHAPITRE XXIV.

### *Desinfection generale.*

PENDANT que les Medecins & les autres gens de lettres s'amusoient à écrire, Mr. le Commandant & les Magistrats étoient occupés d'affaires plus importantes & plus utiles pour le Public. Bien loin de donner dans les préventions des Medecins étrangers sur la contagion, ils considererent que ce n'étoit pas assez de voir cesser le mal, si on ne prenoit des mesures pour empêcher qu'il ne

se renouvella ; c'est en quoi nôtre Commandant a signalé sa prudence. Comme rien n'étoit plus propre à faire ressusciter la peste que les hardes & les maisons infectées, il tourna toute son attention de ce côté-là, & il l'étendit même jusqu'aux Eglises, dont on avoit été obligé de remplir les caveaux dans le fort de la mortalité. Il y avoit donc trois sortes de desinfection à faire, celle des hardes & meubles, celle des maisons, & celle des Eglises. L'entreprise étoit difficile : desinfecter toute une grande Ville, où il étoit resté fort peu de maisons saines, tous les meubles de ces maisons suspectes, toutes les hardes qui avoient servi aux malades, le linge & les meubles de celles qui se trouvoient abandonnées par l'entiere extinction de toute la famille, par l'absence de l'heritier legitime, ou par la difficulté qu'il y avoit à le démêler. Purger toutes les Eglises & leurs caveaux de l'infection, que les cadavres pestiferés y avoient laissée ; c'étoit un ouvrage aussi difficile à ordonner que pénible à executer. Nous allons exposer tout ce qu'on a fait

pour ces desinfections, & les mesures qu'on a prises pour y parvenir.

On s'adressa d'abord à Mrs. Chicoyneau & Verny, pour sçavoir de quelle maniere devoit se faire cette désinfection ; ils étoient les seuls Medecins que l'on consultoit sur tout ce qu'il y avoit à faire. Ces Mrs. donnerent donc un mémoire fort étendu sur la maniere de désinfecter les personnes, les ruës, les maisons, & generalement toute sorte de meubles, hardes, linges, & utensilles. Ce mémoire est fait d'après ceux de Mr. Ranchin, & j'ose dire même qu'il rancherit par dessus. On n'y reconnoît plus dans ce mémoire ces Medecins hardis, qui nient absolument la contagion, qui disent que la peste ne se communique point, pas même en aprochant les malades, ni en les pratiquant de près ; au contraire ils y paroissent des Medecins timides jusqu'au scrupule, qui semblent craindre que quelque étincelle contagieuse restée dans les hardes infectées ne rallument l'incendie, que quelque corpuscule pestilentiel répandu dans l'air, ou accroché aux murailles,

aux planchers, aux meubles, ne renouvelle la maladie; jamais plus de précaution pour les détruire, ils emploient les quatre élemens, l'air, l'eau, le feu, & la chaux, qui tient lieu de la terre; ils se servent des parfums doux & aromatiques, des acres & des forts, du vinaigre, & generalement de tout ce qui peut éteindre & consumer ce que la peste peut avoir laissé d'infection; pour donner une preuve de l'attention scrupuleuse de ces Medecins à la désinfection, nous allons extraire un seul article de leur mémoire mot à mot, par lequel on pourra juger des autres.
,, Quant aux Mulets, Chevaux, Asnes, &c. on se contente de les laver souvent dans la riviere, les y faire nager, & puis les frotter: on peut même les parfumer dans l'écurie, prenant bien garde aux scelles & aux bats qu'il faudra battre & ensuite parfumer.

Le Medecin le plus credule à la communication contagieuse, pourroit-il en dire davantage? Après cela ces Medecins n'ont-ils pas bonne grace, de nous prêcher qu'il n'y a point

de contagion. Avoüons qu'ils se joüent de la Medecine & de la credulité du Public.

On reçût en même tems un mémoire de Mr. Chirac sur les parfums. Ce sçavant Medecin remarque fort à propos, qu'on ne doit point faire entrer dans les parfums des drogues dangereuses, telles que sont l'arsenic, le reagal, & d'autres de cette nature, " qui sont, dit-il, incorrigi-
,, bles, par raport à l'usage interne,
,, & qui porteroient une infection
,, particuliere, qui seroit tout aussi à
,, craindre pour les Habitans de Mar-
,, seille, que la contagion dont on
,, veut purger les maisons & les meubles. Il substitue à ces drogues pernicieuses les plantes & arbustes aromatiques, qui croissent en abondance dans le Terroir de Marseille. Sur cela on mit en déliberation si on se serviroit du parfum ordinaire de la Ville, qui y est en usage depuis longtems pour les Infirmeries, & dans lequel entrent toutes ces drogues dangereuses, ou bien simplement de la poudre à canon: ce dernier moyen avoit été suggeré par un Négociant

de cette Ville, qui s'étoit autrefois mêlé de Pharmacie, & qui y avoit fait une espece de fortune en 1709. à la faveur d'une essence qu'il debita pour les fiévres malignes de cette année. Il osa même présenter un mémoire là-dessus, dans lequel il prétendoit prouver que la poudre allumée dans une chambre en chassoit tout l'air infecté, qui faisoit place à un air pur & nouveau; on voit bien qu'il n'est guére versé dans la Physique; une pincée de poudre qu'on allume dans une chambre, ne peut qu'y rarefier l'air qu'elle contient, mais non pas le vuider entierement: de plus son effet est trop prompt, & se dissipe trop vîte, pour pouvoir purger une maison de toute infection. Enfin un autre proposa de laver les murailles & les planchers des maisons avec du vinaigre, sans considerer que la chaux est beaucoup plus propre à détruire les miasmes contagieux; elle est d'ailleurs un embelissement pour les maisons, au lieu que le vinaigre n'y laisseroit qu'une saleté hideuse, outre la difficulté qu'il y avoit d'en trouver une quantité suffisante.

Pour parvenir à cette désinfection generale, on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maisons infectées. C'est alors que l'on vit bien à découvert les ravages que la peste avoit faits dans la Ville. Pas une seule ruë qu'elle n'eût désolé, & très-peu où il fût resté quelque maison saine. Dans toutes les autres ruës elle avoit tout ravagé de suite, & toutes ces croix rouges nous retracerent d'abord toutes les horreurs du plus cruel massacre qu'on ait jamais vû. Sur les mémoires que nous venons de raporter, Mr. le Commandant rendit une Ordonnance pour la désinfection le 30. Decembre 1720. qui regle la maniere dont cette désinfection doit être faite. Ce sont les Commissaires particuliers des Isles des Parroisses qui en sont chargés, & pour que la complaisance ne fit pas laisser quelque maison ou quelques hardes sans les purger ; on nomma par la même Ordonnance des Commissaires generaux dans chaque Parroisse ; les uns & les autres se partageoient en quatre Brigades, & chaque Brigade avoit des hommes de tra-

vail, que l'on choisit parmi ceux qui avoient eu le mal, & outre ce un homme de confiance qui entroit avec eux dans les maisons, tant pour prendre garde à ce que la chose se fit dans l'ordre qu'il faut, que pour empêcher qu'ils ne volassent rien de ce qui s'y trouvoit. Ces Brigades ainsi divisées commencerent d'agir chacune dans son département dans le mois de Janvier; & comme l'Ordonnance laissoit à chacun la liberté de désinfecter sa maison & ses meubles, ils se contentoient pour lors de visiter ces maisons désinfectées par les particuliers, & de leur faire réparer ce qui n'avoit pas été fait selon l'ordre prescrit. Mais comme il y avoit beaucoup de gens assez pauvres ou assez négligens, pour ne pas se donner ce soin, alors ils le faisoient faire eux-mêmes, & leurs peines ne furent pas mediocres.

Les gens de travail entroient dans la maison avec l'homme de confiance : ils jettoient par les fenêtres toutes les hardes qui devoient être lavées, le linge qui devoit être lessivé, & tout ce qui n'étoit pas d'une valeur à

meriter d'être conservé, étoit brûlé dans la place la plus prochaine. Ils donnoient ensuite trois parfums dans chaque apartement de la maison, un avec des herbes aromatiques, l'autre avec la poudre à canon, & le dernier étoit le parfum fort de la Ville. Les meubles recevoient également tous ces parfums, après lesquels ils nettoyoient & baleyoient bien la maison d'un bout à l'autre, & ensuite on y passoit un ou deux blancs de chaux.

Les Commissaires particuliers avoient chacun dans leur Isle un Magazin, dans lequel ils mettoient toutes ces hardes infectées, matelas, couvertures, linges & autres, chacun avec son billet, & dont ils tenoient un exact contrôle, & sur tout celles des maisons abandonnées. Ils firent ensuite porter par les Chariots toutes ces hardes dans un enclos désigné hors la Ville, où elles étoient lavées & exposées à l'air, & le linge lessivé par des personnes échapées du mal, que la Ville y avoit mis, avec des gens de confiance pour tenir contrôle de tout, & veiller à ce

que chaque harde conserva son étiquete ; cela fait, ces hardes étoient raportées dans un autre Magazin, pour être renduës à leurs proprietaires à la diligence des Commissaires particuliers, qui avoient aussi besoin d'en retirer les frais, dont la Ville avoit fait les avances. Ils retiroient aussi les frais des parfums de ceux qui étoient en état de les payer, & on faisoit grace aux pauvres.

On avoit permis aux particuliers de désinfecter leurs maisons, hardes, linges, & meubles, par une Ordonnance du 10. Janvier, qui leur donnoit jusques au 15. de ce mois pour le faire, autrement que tout ce qui seroit trouvé par les Commissaires n'être pas désinfecté, seroit confisqué au profit des Hôpitaux ; mais comme on considera que ce terme étoit trop court pour un si pénible & si long travail : par autre Ordonnance du 6. Fevrier, on le prorogea jusques à la fin de ce mois, auquel tems tout ce qui seroit trouvé, seroit confisqué irremissiblement. Les ordres étoient trop précis, & chacun avoit trop d'interêt à cette désinfection,

pour qu'elle ne se fit pas avec toute l'exactitude possible ; & alors ces maisons bien désinfectées, étoient marquées d'une croix blanche, qui sembloit effacer toute l'horreur que donnoit la vûë de la premiere marque. Quand après la désinfection, il tomboit quelque nouveau malade dans une maison, on étoit obligé de la désinfecter de nouveau, tout comme la premiere fois. Mr. le Commandant fit encore une Ordonnance generale pour la désinfection des Bastides dans le Terroir ; elle est du 6. Janvier 1721. Elle regle la désinfection de ces Bastides à peu près comme celle de la Ville, en l'accommodant à la situation des lieux. C'étoient les Commissaires particuliers de la campagne avec les Capitaines de chaque quartier qui en furent chargés. La désinfection y fût faite avec la même exactitude que dans la Ville. Il y avoit encore des marchandises à désinfecter. La plûpart de nos Négocians font magazin du vestibule de leurs maisons, & comme en fuyant ils y avoient laissé des Domestiques pour les garder, il étoit à présumer que

ces domestiques attaqués du mal avoient pû se coucher sur ces balles : car cette maladie donne une inquiétude à se mettre par tout : en effet on avoit trouvé des morts le long des montées & dans tous les endroits des maisons. Il y avoit encore dans le Port plusieurs Bâtimens de mer, chargés de diverses marchandises, que la contagion avoit surpris & empêché de partir. Les familles des gens de mer embarqués sur ces Bâtimens, s'y étoient aussi refugiés, où ayant été saisis du mal, ils ne pouvoient pas éviter de se coucher sur ces marchandises. Nôtre Commandant, qui portoit ses vûës & son attention aussi loin que le mal pouvoit porter sa fureur, ne crût pas devoir negliger la précaution de les désinfecter. Il fit une Ordonnance le 16. Decembre, par laquelle, en conformité de la déliberation prise avec les Intendants de la santé, il regla que toutes ces marchandises sujettes à *purge* seroient portées par Batteaux dans les Isles voisines de Marseille, avec les emballages de celles qui n'y sont pas sujettes, & les voiles des Bâtimens, pour

y être désinfectés à la diligence des Intendans de la santé, & aux frais des proprietaires, dont la Ville faisoit les avances. Cette Ordonnance enjoignoit encore aux particuliers & aux patrons & gens de mer de venir déclarer ces marchandises suspectes, sous les peines convenables. Le tout fût executé avec exactitude ; & par ces sages précautions on ne fût pas moins en sûreté sur mer contre le retour de la contagion que sur terre.

Il falloit aussi désinfecter les Eglises, tant celles dont on avoit rempli les caveaux des cadavres pestiferés que les autres, car il n'y en avoit point où l'on n'eût enterré quelques-uns de ces morts. Mr. l'Evêque qui n'avoit rien tant à cœur que de mettre les Eglises en état d'être bientôt ouvertes, fit une Ordonnance le 25. Janvier, par laquelle il regle la maniere dont les Eglises devoient être désinfectées, par cette même Ordonnance il défendit d'ouvrir les caveaux infectés, interdit tous les Cimetieres, où l'on avoit aussi enterré des pestiferés, & il ordonne qu'il en sera fait de nouveaux dans toutes les Parrois-

ses. Les Echevins se persuadant que la désinfection des Eglises leur apartenoit, voulurent aussi l'ordonner eux-mêmes : ce qui forma quelques contestations, qui furent bientôt terminées entre des personnes qui avoient toutes la même vûë, qui étoit celle du bien public. On convint que cette désinfection des Eglises & Chapelles seroit faite par les Commissaires géneraux, conjointement avec les Prêtres ou Religieux commis par Mr. l'Evêque, chacun dans leur département. La même chose fût reglée pour les Eglises & Chapelles du Terroir, où elle devoit être faite par les Capitaines, Commissaires, & Inspecteurs, conjointement avec le Prêtre à ce commis, & cela par Ordonnance du 17. Fevrier 1721. Cette désinfection des Eglises n'a consisté qu'en differens parfums qu'on leur a donné, celle des Vases Sacrés & autres Ornemens reservés fût faite par les Prêtres seuls, & d'une maniere convenable. On désinfecta aussi avec les mêmes précautions les Maisons Religieuses d'hommes & de filles où il y avoit eû des malades.

La désinfection des caveaux étoit beaucoup plus embarrassante; on craignoit avec raison que l'ouverture de ces lieux infects ne répandit de nouveau la contagion : d'un autre côté les Echevins craignoient d'être tenus à des dommages & interêts envers les Prêtres & Religieux de ces Eglises, & envers les Proprietaires de ces caveaux ; dans cet embarras on assembla des Medecins, des Chirurgiens, des Architectes, & des Massons, pour sçavoir de quelle maniere il falloit proceder à l'ouverture & à la désinfection de ces caveaux. Chacun y proposa son avis ; ceux qui avoient déja avancé qu'il n'y a point de contagion, soûtenoient qu'on pouvoit ouvrir ces caveaux sans danger, & y jetter de la chaux, pour consumer ces cadavres; mais on ne s'y fia pas, & cette opinion de la non contagion avoit eu si peu de crédit, qu'on l'a toûjours regardée comme une vaine idée. Les autres proposerent d'introduire dans ces caveaux, par un petit trou, les uns du vinaigre, les autres des liqueurs aromatiques, de la chaux détrempée, &c. Mais tous ces moyens

paroissoient insuffisants à consumer ces cadavres infectés. Quelques-uns vouloient qu'on fit la machine & le pavillon, qui est décrit dans le Capucin charitable, à la faveur duquel on y introduit un parfum très-fort, & extrêmement acre. Tout cela paroissoit aussi embarrassant que dangereux dans l'execution. Mr. l'Evêque toûjours soigneux de nôtre conservation, agit en cette affaire avec sa prudence ordinaire; il raporta une consultation de quelques Medecins de la Ville, dans laquelle ils faisoient voir qu'outre le danger qu'il y avoit à ouvrir ces tombes, la chaux qu'on y jetteroit, ne pouvant toucher qu'aux premiers cadavres qui se présenteroient à l'entrée, laisseroit les autres en entier sans les consumer, & que tous les autres moyens proposés étant insuffisans, il étoit plus sûr d'abandonner entierement ces caveaux pour un long-tems. Cette détermination fût suivie, mais il étoit à craindre que dans la suite ces caveaux ne fussent ouverts ou par oubli, ou même par avarice. Il falloit donc les fermer, en maniere qu'ils ne pussent plus être

ouverts, au moins si facilement. On proposa pour cela divers expediens, entre autres celui de relever le sol des Eglises avec de la terre qu'on y porteroit, & de les repaver par-dessus. L'expedient qui fût trouvé le plus facile & le moins dispendieux, fût celui de seller les ouvertures de ces tombes avec de crampons de fer, & d'en boucher exactement les fentes avec du ciment, ce qui fût executé dans toutes les Eglises.

Il étoit pourtant difficile que dans une Ville aussi grande & aussi peuplée que l'étoit Marseille, quelque maison ou quelque apartement n'échapa à cette désinfection génerale: d'ailleurs le faux bruit, qui s'étoit d'abord répandu que l'on devoit brûler toutes les hardes infectées, porta plusieurs personnes à les cacher. Telle est l'avidité des hommes, un modique interêt leur fait souvent risquer une vie qu'ils conservent avec tant de soin. Pour prévenir cet abus presque inévitable, il fût ordonné que les Commissaires géneraux fairoient une seconde visite des maisons, chacun dans son département, dans laquelle

visite on fit des recherches encore plus exactes, & les parfums par tout où on les jugea necessaires : ce qui ne fût pas inutile, car on trouva dans des caves & autres lieux cachés des amas de hardes volées ou ramassées dans les ruës pendant le fort du mal. Enfin pour une plus grande sûreté on fit une troisiéme visite, qui purgea entierement la Ville de tout soupçon d'infection. On ne sçauroit assez loüer l'ardeur infatigable avec laquelle nos Commissaires ont travaillé à cette désinfection. Animés par le zele & par la fermeté du Commandant, ils ont rempli dignement dans ce pénible travail, & les devoirs de bons Citoyens, & ceux d'une charité bien chrêtienne. Nous pouvons dire que leurs soins ne contribuerent pas peu au calme & à la tranquilité dont on commença à joüir à la fin de ce quatriéme & dernier période de la peste, qui finit avec le mois de Janvier 1721. Calme si parfait, que tous les Medecins & Chirurgiens étant vacans, on pensa d'en envoyer aux Villes voisines qui en demandoient. La Ville d'Aix étoit alors fort pressée

du mal, & commençoit à manquer de secours de la Medecine. Sur le refus que firent quelques Medecins d'y aller, Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier, s'offrirent génereusement à Mr. le Commandant, à qui le bon état où se trouvoit Marseille, permit de profiter d'une offre aussi avantageuse pour cette Capitale de la Province : ces Messieurs partirent donc sur la fin de Janvier pour cette Ville, accompagnés de quelques Chirurgiens & de quelques Garçons. Cependant la nôtre resta entierement libre, & ce qui est arrivé dans les mois suivans, doit être regardé plûtôt comme les suites, que comme une continuation de la maladie, & ce sont ces suites dont il nous reste à parler.

---

## CHAPITRE XXV.

### *Suites de la Peste.*

Les suites de la peste comprennent tout ce qui est arrivé depuis le mois de Fevrier jusques à la fin de Juin, tems où nous mettons fin à cette

Histoire. Quoique nous regardions la peste comme éteinte dans ce dernier periode, cependant le mal n'étoit pas encore fini ; il tomboit toûjours quelque malade de loin en loin, & de quinze en quinze jours. C'est ainsi que cette maladie se dissipe petit à petit, car elle ne finit jamais brusquement. En mettant ici la fin de la peste, nous suivons l'usage du Levant, où elle est familiere, & où on la regarde comme finie, quand on voit cesser la mortalité, & qu'il ne paroît plus que quelque malade en des tems fort éloignez l'un de l'autre, comme il est arrivé ici dans tous ces autres mois qui nous restent à décrire. La Ville étant bien désinfectée & entierement purgée de toute infection, le bon ordre ne permettoit pas que l'on y souffrit aucun malade, non plus qu'à la campagne, aussi les faisoit-on enlever dès le mois de Janvier, pour les transporter dans les Hôpitaux : on fût encore plus exact dans les mois suivans. Mais de peur que la honte ou la peine que certains malades auroient pû se faire d'être transportés dans les Hôpitaux, ne les

obligeât à se cacher, & n'exposa ceux de la maison, & les autres parens & voisins à s'infecter, Mr. le Commandant toûjours plus attentif à prévenir tous les abus, rendit diverses Ordonnances, pour obliger toute sorte de personnes qui tomberoient malades à la Ville ou à la Campagne, de se déclarer aux Commissaires, & ceux-ci à les faire visiter par les Medecins, & sur leur raport les faire transporter à l'Hôpital : ces abus devenant d'une plus grande consequence, à mesure que la Ville devenoit plus saine ; il renouvella ces Ordonnances par celle du premier Mars, dans laquelle il ordonne la même chose *sous peine de la vie irremissiblement*. Et enjoint aux parens & autres personnes de la maison & à toute autre, qui aura connoissance desdits malades, de les déclarer aux Commissaires, *sous la même peine, & en outre la confiscation de tous les meubles & effets de leurs maisons & bastides*. Avec de pareils ordres, il étoit difficile qu'il resta aucun malade dans la Ville. En effet on n'y en vit plus aucun : à peine en tomboit-il

quelqu'un dans le mois, & c'étoit toujours sans aucune suite pour le reste de la famille, qu'on ne laissoit pourtant pas de mettre en quarantaine dans un lieu destiné, & cela pour une plus grande sûreté. Nous avons déja remarqué que sur la fin la maladie étoit moins contagieuse, & qu'il y avoit moins de risque à aprocher les malades. Je sçai bien que les Medecins me feront mon procès là-dessus; car enfin comment concevoir qu'une même maladie, produite & entretenuë par la même cause, soit moins contagieuse sur la fin de la constitution épidemique, que dans les commencemens, & dans sa vigueur? C'est de quoi je m'embarrasse fort peu; c'est à eux à en trouver la raison, & en attendant qu'ils l'ayent trouvée, ils agréeront que je m'en tienne à l'experience, qui en matiere de peste, prévaut à tous les raisonnemens. L'état des Hôpitaux diminuoit à vûë d'œil, & il n'étoit grossi que par les malades de la Campagne. Dans celui de la Charité, on reçût en Fevrier 54. malades, & il en sortit 63. convalescens, au commencement de

Mars, on trouva à propos de fermer cet Hôpital, & d'en transporter le reste des malades, qui montoit à 110. dans celui du Mail. Pendant les cinq mois que cet Hôpital a subsisté, c'est-à-dire depuis Octobre jusques en Fevrier inclusivement, on y a reçû en tout 1013. malades, desquels il en est mort 545. Il est sorti pendant ces cinq mois 468. convalescens, & ces deux nombres font celui de 1013. Voilà presque la moitié des malades sauvés, c'est l'effet des bons soins & de l'aplication de ceux qui dirigeoient cet Hôpital, & de ceux qui y traittoient les malades. La diminution du mal ne fût pas moins sensible dans l'Hôpital du Mail, car on n'y reçût en Fevrier que 33. malades de la Ville, & 91. du Terroir, en tout 124. Il en mourut de ceux-là 15. & de ceux-ci 53. en tout 68. par où l'on voit que l'on commençoit à joüir du calme que la diminution insensible de la maladie sembloit nous promettre d'un mois à l'autre

Cependant le secours du bled que le Souverain Pontife nous envoyoit,

étant arrivé, Mr. l'Evêque se mit en état de le distribuer aux pauvres, & pour le leur rendre plus commode, il trouva à propos de le convertir moitié en pain & moitié en argent, faisant distribuer l'un & l'autre dans les Parroisses de la Ville, & dans tous les quartiers de la campagne; & pour nous donner lieu de marquer nôtre reconnoissance envers nôtre bienfacteur, par son Mandement du 15. Fevrier, il ordonna des prieres pour le Souverain Pontife, qui ont continués jusqu'à Pâques: il en ordonna encore après sa mort, & de plus un service solemnel dans toutes les Eglises. Non content d'entretenir toûjours l'esprit de pieté dans les fidéles, il voulut nous donner encore des preuves bien marquées de son zele pour la santé publique, considerant que dans un tems de maladie, le maigre & les mauvais alimens peuvent être à plusieurs une occasion de la contracter; par son Ordonnance du 24. du même mois, il nous permit l'usage de la viande quatre jours de la semaine, substituant à cette abstinence l'obligation de faire certai-

nes prieres particulieres, & cela après en avoir conferé, dit-il, avec des Casuistes & des Medecins : en se relâchant ainsi de la severité de l'abstinence du Carême, il tâcha de fléchir la colere du Ciel par les exercices de pieté les plus propres à l'appaiser, & à inspirer aux fidéles des sentimens de componction & de pénitence : le 4. Mars il commença une neuvaine à St. François-Xavier dans l'Eglise des PP. Jesuites de St. Jaume, pour obtenir par l'intercession de ce Saint la cessation de nos maux ; & le 21. du même mois il en commença une autre au Sacré Cœur de Jesus, dans l'Eglise des PP. Capucins, pendant laquelle il fit une retraite de dix jours, portant tous les jours le St. Sacrement à l'Autel, qui étoit à la porte de cette Eglise, d'où il faisoit un discours au Peuple assemblé en foule dans la place qui est au-devant de l'Eglise ; il disoit la sainte Messe, donnoit la Communion aux Fidéles, & ensuite la Benediction du St. Sacrement. Il fit ensuite une Mission aux Soldats, leur prêchant soir & matin. La vraie charité ne cesse jamais d'agir ; quand

quand elle n'a plus de malades à ſecourir, elle ſçait ménager les moyens d'inſtruire les Fidéles & de les édifier.

Le calme de la maladie ne raſſûroit pas entierement le monde; on le regardoit encore comme l'effet de la ſaiſon; on croyoit que le froid avoit ſeulement amorti la peſte ſans la détruire, & on attendoit le mois de Mars pour voir ſi le renouvellement de la ſaiſon ne produiroit point celui de la maladie. Il arriva ce nouveau mois, & dans celui-ci ni dans ceux qui le ſuivirent, nous n'eumes point de nouveaux troubles. Un ſeul malade fit quelque bruit dans la Ville au commencement de Mars. C'eſt la femme d'un Capitaine de Vaiſſeau appellé Rouviere. Elle revenoit de la Campagne, où elle avoit fréquenté dans quelque Baſtide ſuſpecte: peu de jours après ſon entrée dans la Ville, la voilà priſe du mal, ſans que ſes parens s'en méfient. Ils appellent un Médecin de la Ville, qui le leur déclare; le Commiſſaire du quartier lui envoit un des Medecins étrangers, qui avoit ſon département. Il ſoûtient que ce n'eſt pas la peſte, il

la ſaigne largement ; & la traitte comme une maladie ordinaire ; le bubon paroît, & la malade meurt, & l'un & l'autre juſtifient le jugement du premier Medecin. Elle avoit déja été tranſportée dans l'Hôpital du Mail, & les parens mis en quarantaine, d'où ils ſortirent ſains & ſauves. Tout ce que fit la nouvelle ſaiſon, ce fût de nous donner des malades peſtiferés d'une eſpece nouvelle, je veux dire les rechutes ; on étoit déja revenu de cette prévention que le mal ne pouvoit ſe prendre qu'une ſeule fois ; car on avoit vû quelques rechutes dans le cours, dans le fort même de la maladie : quelques-unes étoient venuës, dès que le malade avoit été guéri du premier mal, & d'autres long-tems après, par des excès qu'il avoit fait ; mais les exemples en étoient ſi rares, qu'on les auroit aiſément comptés. Elles furent plus fréquentes dans la ſuite ces rechutes, & ſur tout dans le mois de Mars, que nous décrivons.

Il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ci-deſſus que dans le fort du mal, mais ſur tout ſur la fin du ſe-

cond periode, & pendant le troiſiéme, pluſieurs avoient eu le mal benin & des éruptions ſi favorables, qu'elles n'avoient donné aucune ſupuration, ce qui doit s'entendre principalement des bubons, qui diſparoiſſoient en peu de jours, & ſe terminoient par une heureuſe reſolution, ſans aucun ſymptome fâcheux pour le malade. Pluſieurs de ceux-là eſſuyerent dans le Printems une nouvelle atteinte du mal, ſoit par la revolution que la nouvelle ſaiſon faiſoit dans les humeurs, ſoit par d'autres raiſons que nous laiſſons aux Medecins à déduire : voici ce qui donna lieu de découvrir ces nouveaux malades. On tint dans l'Arſenal un conſeil pour examiner ſi l'on renvoyeroit les équipages des Galeres. Dans ce Conſeil, un des Chirurgiens de la Marine repreſenta que pluſieurs femmes des gens de ces équipages, n'ayant eu qu'un mal leger, pourroient facilement le reprendre & le communiquer à leur mari, & que l'on commençoit à voir en Ville quelques-uns de ces malades par rechute. Mr. de Langeron, que les ſoins pour

la Ville n'empêchoient pas de les donner encore au service des Galeres, dit à ce Chirurgien de lui donner un memoire là-dessus; il le fit : ce memoire distinguoit trois sortes de malades, dont il falloit craindre les rechûtes. 1°. Ceux dont les bubons n'ayant été ouverts que par une simple ponction, sans aucune supuration complette, étoient restés fistuleux. 2°. Ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une legere supuration de quelques jours, dans lesquels la glande n'a été ni détruite, ni emportée, ni pourrie par la supuration. 3°. Ceux dont le bubon n'a du tout point supuré, dont la glande est encore tumefiée, & dont la matiere n'a pas été divertie par aucune évacuation sensible, ni par les purgatifs; & il fit voir que dans ces trois cas la maladie pouvoit ressusciter, & les malades tomber en rechûte. Ce memoire fût remis à Mr. Deidier, qui par l'absence de Mrs. Chicoyneau & Verny, se trouvoit à la tête des Medecins; celui-ci se persuadant que ce memoire avoit été donné par quelque Medecin de la Ville, crût que

c'étoit ici une occasion favorable, pour achever de les confondre, & pour confirmer les impressions que lui & ses collegues avoient déja données contre eux par leur nouvelle doctrine sur la maladie & sur la contagion. Il convoqua dans la maison de Mr. le Commandant, & par son ordre une assemblée generale de tous les Medecins & Chirurgiens qui se trouvoient dans la Ville. On doit juger quelle fût la surprise des Medecins de Marseille de s'y voir appellés, eux qu'on avoit toûjours negligé & éloigné de ces sortes d'assemblées, quelque affaire qui s'y fût traittée. Prévenus du dessein de ce Professeur, ils ne laisserent pas de s'y trouver.

Dans cette assemblée, Mr. Deidier fit lire le memoire par un des plus jeunes Medecins étrangers, qui après cette lecture, ouvrit les opinions par un discours préparé & apris par cœur, dans lequel il s'efforça de prouver que l'Auteur du Memoire ne paroissoit pas initié dans les principes de la Medecine, & de la veritable Chymie, que les fermens se détruisant par la fermentation, & les ma-

lades énoncés dans les trois cas du Memoire, ayant souffert une fermentation par la fiévre pestilentielle, ce ferment étoit détruit en eux, & ne pouvoit plus ressusciter. Tout le reste de son discours ne roula que sur ce principe, & il fût debité avec un air de confiance, qui lui promettoit les suffrages de toute l'Assemblée. Après lui Mr. Deidier opina, en confirmant ce qu'avoit dit ce Medecin, & se contentant d'ajoûter à ces raisons celle qu'il tira de l'honneur de la faculté, par laquelle il invita tous les autres à se réünir en un même sentiment; ce qu'ils firent tous, à la reserve des Medecins de la Ville, qui crurent ne devoir oposer à ces brillantes raisons, que l'experience qui doit seule décider des cas de peste.

Si quelque connoissance de Physique pouvoit nous donner droit d'entrer dans ces mysteres de Chymie, que l'Auteur du Memoire avoit paru ignorer, nous remarquerions volontiers qu'il n'est pas generalement vrai que les fermens se détruisent par la fermentation, ils ne font quelquefois que s'engager dans des sels contrai-

res comme dans des gaines, avec lesquels ils composent un troisiéme sel, ou bien ils s'embarrassent dans des matieres visqueuses ou sulphureuses, qui les lient comme des entraves, & dans ces deux cas ils peuvent se débarrasser & ressusciter de nouveau, ou par leur propre mouvement, ou par l'action de quelqu'autre corps, ou par quelque mouvement étranger, qui surviendra à cette humeur. C'est ainsi que le ferment pestilentiel renaît de ces bubons, dont il est parlé dans le Memoire ci-dessus. En effet, on vit paroître dans ce mois de Mars quantité de ces rechûtes. Il est vrai qu'elles ne sont guéres arrivées qu'à de petites gens, parce que ce sont ceux-là qui s'étoient le plus négligés, tant dans le traittement de la maladie, que dans les précautions qu'il falloit prendre, pour en prévenir le retour. On en peut juger par l'état de l'Hôpital du Mail, où l'on reçut dans le mois de Mars 127. malades de la Ville, & 67. du Terroir, en tout 194. on eut en ce mois dans cet Hôpital 8. morts de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 65. ce qui fait voir

que la plûpart de ces malades de la Ville n'étoient que des rechûtes, qui étoient moins dangereuſes que le premier mal, & par conſequent moins contagieuſes : elles n'étoient pourtant pas tout-à-fait exemptes ni de danger, ni de contagion, car on en a vû mourir pluſieurs, & d'autres communiquer le mal, les femmes & les maris ſe les donner réciproquement.

Pour faire ceſſer ces rechûtes, qui étoient preſque les ſeuls malades, qui nous reſtoient ; on fit afficher un Avis, par lequel il invitoit tous ceux qui avoient des reſtes de la maladie, à ſe déclarer avec offre aux pauvres de les faire traitter aux dépens de la Ville, & avec permiſſion aux riches de ſe faire traitter dans leurs maiſons. On aſſigna aux premiers un endroit, où l'on mit des Chirurgiens pour les panſer & médicamenter, & par tous ces ordres ſi ſagement reglés, malgré l'avis des Medecins étrangers, on diſſipa ces reſtes de la maladie, qui ne finit pourtant pas ſi bien, que l'on ne vît encore quelque malade; car au commencement d'Avril, un Marchand appellé Galien revenu de la Campa-

gne avec toutes les précautions prescrites par les Ordonnances du Commandant, eût quelques jours après sa servante malade, & comme on ne la crût atteinte que d'une maladie ordinaire, il l'envoya à l'Hôtel-Dieu: où sa maladie donna le change au Medecin de la Ville, qui en étoit chargé, & qui ne laissoit pas de s'en douter. Il est vrai que cette servante affectoit une contenance gaye, & qu'elle cachoit tous les symptomes, sur lesquels on l'interrogeoit : mais quelques jours après la femme du Marchand étant tombée malade, on ne douta plus que la servante ne fût aussi attaquée du mal, qui ne tarda pas à se manifester par un bubon, dès qu'elle fût à l'Hôpital du Mail, où elle fût portée, & où elle mourut peu de jours après. On y porta aussi la maîtresse, qui fût plus heureuse que la servante. Pour prévenir ces méprises, qui étoient presque inévitables dans un tems, où le mal radouci ne se montroit pas d'abord dans sa violence naturelle, on établit un Hôpital d'entrepôt dans le Couvent de l'Observance, où les malades suspects

étoient portés avant que d'aller à l'Hôtel-Dieu, & où on les laissoit quelques jours, pour donner au mal le tems de se mieux déclarer. Tant on étoit attentif à prévenir tout ce qui pouvoit favoriser le retour de cette funeste maladie.

On avoit lieu néanmoins de se rassûrer dans le mois d'Avril, car les maladies ordinaires qui avoient cessé pendant la peste, commencerent à reprendre le dessus, & à reparoître selon le cours ordinaire; il s'éleva même en ce tems-là une nouvelle maladie, qui fût comme épidemique, c'étoient des éresipeles qui paroissoient être une suite de la peste: car les Medecins disent que la peste finissant, dégenere toûjours en quelque maladie maligne, comme fiévre maligne, petite verole, &c. La nôtre parut donc avoir dégeneré en éresipeles, rougeoles, & autres maladies, avec des éruptions cutanées: elles ne furent pourtant pas funestes, car presque tous les malades guérissoient: l'état de l'Hôpital des pestiferés diminua considerablement ce mois ici, car il n'y entra que 19. ma-

lades de la Ville, & 65. du Terroir, en tout 84. dont il en mourut 13. de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 70. La proportion qu'il y a toûjours eûë entre la Ville & le Terroir, par raport au tems que le mal y a commencé, nous fait voir que le nombre des malades de la Campagne ne fût grossi ce mois ici que par les rechûtes semblables à celles qui avoient paru dans la Ville le mois précedent. Tout cela pourtant ranima la confiance du peuple, qui commença à se répandre & à se communiquer plus librement. Mais les Fêtes de Pâques aprochant, Mr. l'Evêque ne trouva pas à propos, de se trop confier à cette libre communication, & il differa le devoir de la Communion Paschale jusques à la Fête de l'Ascension. On commença pourtant dès la Semaine Sainte à celebrer l'Office Divin dans toutes les Eglises portes fermées; & le jour de Pâques, le peuple emporté par un zele de devotion, & par une pieuse avidité d'entendre l'Office Divin, fit irruption en plusieurs Eglises, & sur tout à la Cathedrale, & s'y assembla en foule.

Mr. le Commandant craignant les suites de cette grande communication dans des lieux enfermés, fit mettre le lendemain des Gardes aux portes des Eglises, pour empêcher le peuple d'y entrer, & Mr. l'Evêque, pour satisfaire en quelque maniere à ces pieux empressemens, dit la Messe ce jour-là à un Autel dressé au milieu du Cours, & continua de la dire les jours de Fête, & les Dimanches suivans, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de nos Places publiques. Il voulut bien même ne pas interrompre l'ancienne coûtume qu'il a de porter le Viatique à tous les malades dans chaque Parroisse, pendant la quinzaine de Pâques.

Le mois de May fût encore plus tranquille; le monde se répand toûjours avec plus de liberté, les femmes sortant de leurs retraites, commencent à orner nos ruës, & à faire cesser cette affreuse solitude, qui les rendoit si tristes; elles frequentent les promenades, & rendent au Cours & au Port leurs embelissemens ordinaires. Les assemblées sont ouvertes, les cotteries se réünissent, on renoüe les

parties de plaisirs ; en un mot, on commence à se rendre les devoirs d'amitié & d'honnêteté, que la contagion avoit entierement abolis. Nos Citoyens que la crainte du mal avoit dispersé dans les Provinces voisines, se rendent à leur famille & à leur Patrie, les uns pour y venir reprendre leurs affaires, les autres pour recueillir des successions imprévûës : bientôt la Ville reprendroit son ancien lustre, si la terreur du mal répanduë dans tout le Royaume, portée même chez les étrangers, ne tenoit encore son commerce suspendu. Les Négocians impatiens de le renoüer, & de reparer leurs pertes, s'assemblent tous les jours auprès de la Loge, quoique fermée, & y traittent les affaires en pleine ruë. Ce ne sont plus ces vastes projets, ni ces grandes entreprises, qui innondoient les pays lointains de nos marchandises. On n'y fait plus que de petites négociations capables d'entretenir, mais non pas d'avancer la fortune d'un Marchand. Ce commerce ainsi resserré fit comprendre de quelle importance il est de prévenir un malheur, qui après

l'avoir tout-à-fait interrompu pendant ſa durée, le contraint & le borne encore pour pluſieurs années.

Il ne paroît point dans ce mois de malades de conſideration, quelques-uns de la Campagne, quelques rechûtes en Ville, & quelque nouveau de loin en loin. L'Hôpital des Peſtiferés ſe reſſent de cette diminution; on n'y reçoit que 52. malades de la Ville ou de la Campagne, & on n'en perd que 39. La plûpart de ces malades & de ceux du mois ſuivant, ne ſont pas dans le cas de peſte; car toutes les maladies venoient alors avec quelque éruption cutanée, qui dénuée des autres ſymptômes internes, ne pouvoit pas caractériſer une veritable peſte. On penſe déja à remercier les Medecins & Chirurgiens étrangers, qui depuis long-tems ne faiſoient que groſſir le nombre des gens oiſifs dans les promenades publiques, & ne s'occupoient qu'à recueillir les fruits de leurs travaux paſſés. On demande des Paſſeports pour eux à Mr. de Roquelaure Commandant en Languedoc, qui leur aſſigne un lieu de quarantaine dans cette

Province. On rapelle d'Aix Mrs. Chicoyneau, Verny, & Souliers, pour qu'ils puissent s'embarquer avec les autres; & comme ils viennent d'une Ville moins saine que Marseille, ils ne sont reçûs que dans les Infirmeries. Ils partirent donc tous ensemble, pour aller faire quarantaine dans un Port sain de cette Province; ce fût à la Ciotat, où ils commencerent à prêcher leur doctrine relâchée sur la contagion, dont ils ne raporterent d'autre fruit, que le chagrin de se voir resserrés par une bonne barriere, & sequestrés de tout commerce avec les habitans de cette Ville, tant cette doctrine trouva de créance dans leurs esprits.

Enfin dans le mois de Juin on fût presque entierement rassûré sur la crainte du retour de la maladie, surtout quand on vit passer toutes les revolutions des saisons, sans qu'elle parut ressusciter. On vit passer le tems du solstice, & la St. Jean, sans aucun nouveau trouble. Il n'y avoit plus dans l'Hôpital des Pestiferés que 43. malades, presque tous convalescens; on n'y en avoit reçu jusqu'alors que

26. ou de la Ville ou de la Campagne, parmi lesquels il y avoit plusieurs rechûtes & quelques scorbutiques ; ensorte qu'il n'y avoit parmi eux que très-peu de nouveaux malades pestiferés, & il n'y mourut en ce mois que 20. malades; cependant cette securité fût un peu alterée par huit nouveaux malades, qui tomberent du 25. au 29. Chacun crût voir la peste se rallumer par les chaleurs de l'Eté dans tous les quartiers de la Ville ; on commence déja à faire de nouveaux préparatifs pour repartir & se retirer à la Campagne ; mais ils devinrent inutiles par les nouvelles attentions que l'on donna à tous ces malades, lesquelles firent reconnoître que la plûpart n'étoient pas de veritables cas de peste, ce qui rassura toute la Ville. Comme nous n'avons donné l'état de l'Hôpital du jeu de Mail que par mois, nous avons crû devoir les réünir ici. Depuis le 4. Octobre qu'il fût ouvert jusques au dernier Juin, qui est la fin de nôtre Histoire, on reçut dans cet Hôpital des Pestiferés 1512. malades, dont il en est mort 820. Tout le reste ayant heu-

reusement rechapé par les soins des Directeurs, & par l'aplication du Medecin & des Chirurgiens.

Il nous resteroit à rendre un compte exact du nombre des personnes que la peste a fait perir dans cette Ville. Nous nous flattions de pouvoir le donner sur le dénombrement que les Commissaires en ont fait dans toutes les Parroisses; mais la maniere dont on a procedé à ce dénombrement, ne nous permet pas de nous y tenir. Dans quelques Parroisses on n'a pris que le nom de ceux qui sont morts dans les maisons & dans la ruë, à la vûë des voisins, & on n'a pas marqué ceux qui s'étant dispersés, sont morts en d'autres ruës, dans les Places publiques, à la Campagne, dans les Hôpitaux, & en d'autres maisons où ils s'étoient retirés. Quelques Commissaires ayant voulu repasser leur département, ont trouvé des omissions considerables. Il étoit même difficile que dans ces maisons où il y avoit plusieurs familles très-nombreuses, un seul qui est resté pût se rapeler tous ceux qui les composoient. Combien de maisons de suite entie-

rement déſertes, où tout avoit péri ? Quelle aparence que les voiſins les plus éloignés puſſent ſçavoir le nombre de toutes ces familles éteintes ? Combien d'étrangers, de gens inconnus, d'autres qui n'avoient point de domicile fixe, ni de demeure certaine ? Combien de gens obſcurs, inconnus aux plus proches voiſins ? Combien d'enfans entre les mains des Nourrices diſperſées, & ignorés de tous les voiſins. Tous ces gens-là manquent dans ce dénombrement, qui a été fait dans toutes les Parroiſſes, & qui ſe monte à 30000. ames ; ainſi en y ajoûtant tout ce qu'on voit y manquer, nous pouvons, ſans rien exagerer, le faire monter à 40000. Celui du Terroir va tout au moins à 10000. ce qui feroit en tout 50000. ames. On trouve à peu près le même nombre, quand on fait ce dénombrement par un calcul proportionel ſur le nombre des morts, dont on avoit tenu un compte exact jour par jour juſques vers le 15. du mois d'Août, en ſuivant les proportions, ſelon leſquelles la mortalité eſt allée croiſſant juſques au 15. Septembre,

& de là toûjours en diminuant jusques à la fin de la contagion.

Mais pour donner une idée encore plus juste de cette mortalité génerale, il n'y a qu'à la regler à proportion sur celle des differens Corps des Arts & Mêtiers. Nous allons en raporter quelques-uns, qui serviront d'exemple & de regle. De cent Maîtres Chapeliers fabricants, il en est mort cinquante trois. De trois cens Garçons, qu'on appelle communement Compagnons, qui étoient dans la Ville, les autres ayant fuï, il n'en est resté que trente. Il est mort quatre vingt quatre Ménuisiers, sur cent trente-quatre qu'ils étoient. Les Tailleurs qui étoient au nombre de cent trente-huit, ont perdu soixante dix-huit Maîtres. Les Cordonniers qui étoient au nombre de deux cens, il en est mort cent dix ; & les Savetiers sont reduits à cinquante de quatre cens qu'ils étoient. De cinq cens & quelques Massons, il en a peri trois cens cinquante. Si nous descendons dans les états plus bas, comme les Crocheteurs, les Porteurs de Chaises, &c. nous trouverons qu'à peine il en

eſt reſté de ſix parts une. C'eſt bien pis de leurs familles, car les femmes & les enfans étoient bien plus ſuſceptibles du mal que les hommes: on peut juger, par là quelle a été la mortalité génerale qu'on peut aſſûrer avoir enlevé la moitié de nos Habitans.

Enfin le jour de la Fête de Dieu, qui étoit le 12. Juin, on fit la Proceſſion génerale du St. Sacrement, à la maniere ordinaire, avec un grand concours de peuple, à qui on ne permit pourtant pas d'entrer dans l'Egliſe. Les Parroiſſes firent auſſi leurs Proceſſions particulieres dans le cours de l'Octave; & le 20. du même mois, jour auquel Mr. l'Evêque avoit indiqué la Fête du Sacré Cœur de Jesus, qu'il avoit voüée ſolemnellement dans le mois d'Octobre, par ſon Mandement inſeré cy-deſſus; ce jour-là, dis-je, il fit célebrer cette Fête avec toutes les ſolemnités que l'Egliſe pratique en ſemblables occaſions. Il fit encore une Proceſſion génerale, dans laquelle il porta le St. Sacrement, ſuivi d'une foule de peuple, dont la communication ne cau-

ſa point de nouveaux déſordres. Ainſi ce calme, qui ſe ſoûtenoit depuis le mois d'Avril, malgré les communications les plus libres, malgré toutes les revolutions des ſaiſons, fit regarder la contagion comme finie depuis ce tems-là. En effet le retour des maladies ordinaires dès le mois d'Avril, l'aparition de quelques autres dans leſquelles la peſte a coûtume de dégenerer en finiſſant, l'heureuſe liberté avec laquelle on aprochoit les malades, qui ne paroiſſoient que de loin en loin, nous confirmerent non ſeulement la ceſſation de la peſte, mais encore celle de toutes les ſuites. Cependant la peſte ſemble donner toûjours le ton à toutes les autres maladies, elles retiennent encore quelque caractére du mal dominant, ce qui donne quelquefois le change à ceux qui ſont commis à la viſite des malades, & leur fait prendre pour peſte ce qui n'en eſt qu'une ſuite très-éloignée, ſans conſiderer qu'un ſeul ſymptôme dénué de tous les autres, ne ſuffit pas pour caractériſer la maladie ; néanmoins ces ſortes de malades ſont ſequeſtrés, & leur

enlevement excite de tems en tems quelque trouble dans la Ville, mais on se rassûra dans la suite, & on distingua les malades pestiferés de ceux qui n'étoient atteints que d'une maladie ordinaire, quoi qu'elle poussa en dehors quelque éruption cutanée, & qu'elle emprunta quelque symptôme de la maladie contagieuse. Toutes ces raisons semblent nous permettre de regarder la contagion comme finie au mois de Juin; quelques malades qui pourroient encore survenir du caractére de ceux, dont nous venons de parler, ne sçauroient faire une continuation de la maladie. Puisqu'on a vû des pestes passées traîner après elles de longues suites, qui donnoient de tems en tems quelques allarmes, comme nous avons eû depuis quelque mois, mais qui n'ont jamais marqué un veritable retour de la maladie, ni une rechûte generale. Nous esperons que le Seigneur voudra nous en garantir, & que le bon ordre qui regne à present dans la Ville, nous mettra à couvert de ce nouveau malheur.

Ainsi finit cette peste si rapide dans ses progrès, si violente par ses accidents, si terrible par ses ravages, si ruineuse par sa durée, si funeste à tant de familles; cette peste qui a enlevé la moitié de nos habitans, & a laissé le reste dans le deüil & dans la désolation, qui a fait en même tems un triste désert d'une Ville la plus peuplée, & a reduit dans la derniere misere un peuple glorieux de son opulence & de ses richesses. Il doit sa délivrance, & la cessation de ce terrible fleau à la misericorde du Seigneur, qui a bien voulu apaiser sa colere aux vœux de son Evêque, à la sagesse d'un Commandant, à la vigilance des Magistrats, au zele des Citoyens qui les ont assistés, aux prieres & aux aumônes des gens de bien, à celle du Souverain Pontife d'heureuse mémoire, de plusieurs Evêques du Royaume, aux soins d'un Intendant toûjours attentif à toutes ses necessités, enfin aux liberalités de l'illustre Prince qui nous gouverne, & aux nouveaux secours qu'il vient de nous accorder. Heureux si le souvenir de nos malheurs passés

peut nous ſervir de regle pour l'avenir, nous inſpirer de ſages précautions, & nous être un motif, pour ne plus irriter la colere du Seigneur.

FIN.

# OBSERVATIONS

## *Sur la maladie contagieuse de Marseille.*

ON ne se propose que de donner quelques Observations generales, fondées sur des faits & des experiences bien averées ; c'est pourquoi on n'entrera ici dans aucun examen sur la nature du mal & sur sa cause, ni dans aucune explication des symptômes ; on ne rendra pas même raison des changemens frequens qui arrivent dans le cours de la maladie, ni des observations qu'on en a faites ; toutes ces choses se présenteront d'elles-mêmes à ceux qui sont initiés dans nos misteres : on se dispensera encore de marquer l'origine du mal, & d'en suivre les progrès, cela est tout-à-fait étranger & inutile au but qu'on se propose ; on va seulement en distinguer les periodes, & en marquer le tems, parce qu'ils influent dans la connoissance de la maladie.

Elle commença cette maladie au

commencement de Juillet chez des pauvres gens, & dans une ruë qui n'est habitée que par de menu peuple. Le premier malade n'eût qu'un simple charbon; quelques jours après d'autres dans la même ruë furent attaqués de fiévres, qu'on crût simplement malignes avec des pustules gangreneuses, & moururent.

Insensiblement le mal pullula dans cette ruë, les symptômes de malignité, & les marques exterieures de contagion se multiplierent avec les malades, jusques à ce que la chose éclatat par une plus grande mortalité en un même jour, ce qui fût environ le 20. de ce même mois.

En peu de jours le mal se communiqua dans les ruës voisines; & à l'entrée du mois d'Août il fût répandu dans tous les quartiers, avant le 10. du mois presque dans toutes les ruës, & enfin au milieu du mois presque dans toutes les maisons de la Ville; tout le reste de ce mois, & pendant tout Septembre, la maladie a été d'une violence extraordinaire, & a fait un affreux carnage.

Dans le mois d'Octobre le mal

s'est adouci, il a été moins mortel, & le nombre des malades moins grand, ce qui alla toûjours en diminuant les mois suivants. On peut donc fixer le premier periode du mal, ou ses commencemens, au mois de Juillet ; le second ou sa vigueur, à ceux d'Août & de Septembre ; le troisiéme, à celui d'Octobre & de Novembre ; & le quatriéme, à ceux de Decembre & Janvier : ce qui a paru les mois suivants, a plûtôt été les suites qu'une continuation du mal.

Tout ce que nous avons à dire sur la nature de la maladie, c'est qu'il n'y en eût jamais de plus maligne, de plus contagieuse, ni de plus funeste ; & on ose assûrer, que de toutes celles que les Historiens raportent, que les Auteurs de Medecine décrivent, & que nos Négocians & nos gens de mer ont vû dans les differentes Contrées du Levant ; aucune n'a été si rapide dans ses progrès, ni si violente dans ses effets que celle-ci.

Il est évident que la cause de ce mal n'est autre qu'un venin qui se communique par contagion. Nous laissons dire à ceux qui ne voient la

maladie qué de loin, que c'est une fiévre maligne ordinaire causée par les mauvais alimens, & par la misere, comme étoient celles qui ravagerent certaines Villes du Royaume il y a quelques années; ce n'est plus le bas peuple qui a souffert par la disette, que l'on voit attaqué de ce mal, c'est toute une Ville, & ceux qu'un état aisé avoit garanti des incommodités de la disette, n'ont pû se sauver de l'incendie génerale. Toutes ces grandes idées des sistêmes modernes s'évanoüissent à la vûë de nos malades, & la theorie la plus rafinée se trouve déconcertée, quand il faut mettre la main à l'œuvre.

Il seroit difficile de déterminer la nature de ce venin à la maniere dont il agit dans le sang : accoûtumés à tout raporter à nos idées, & ne connoissant que deux manieres dont le sang peut être alteré & se corrompre, on demandera d'abord si ce venin dissout le sang, ou bien s'il le fige & le coagule. La bizarrerie des symptômes a fait qu'on n'a pû s'assûrer précisément ni de l'un ni de l'autre, & que même on a crû voir ces deux

états du ſang ſe ſucceder ſouvent dans le même malade;on n'a pas pû fonder aucun jugement ſolide ſur la vûë du ſang dans la palete, ayant paru dans les uns d'une conſiſtance naturelle, dans les autres peu lié & plus liquide, & dans d'autres tout-à-fait coüeneux & inflammatoire, dans les uns tout-à-fait figé, en ſorte qu'il n'en ſortoit pas une goute par l'ouverture de la veine, dans les autres entierement diſſous & fondu. Mais comme on ne doit pas croire que le ſang ne ſoit ſuſceptible que de ces deux ſortes d'alterations que nous connoiſſons, & qu'il peut y en avoir une infinité d'autres que nous n'avons pas encore découvertes, il eſt probable que ce venin altere le ſang & le corrompt d'une de ces manieres qui nous ſont inconnuës, nous laiſſons à des Phyſiciens plus curieux & plus habiles à la deviner.

Il n'eſt pas moins difficile de déterminer la nature de ce venin, la même varieté des ſymptômes rend incertains tous les raiſonnemens que l'on pourroit faire là-deſſus;cependant comme ſes effets les plus ordinaires

sont les irritations, les chaleurs, les agitations violentes, on peut croire qu'il tient de la nature de l'acre. Nous passons legerement sur des choses qui sont hors des bornes que nous nous sommes prescrites.

L'ouverture des cadavres n'a rien découvert de particulier sur la nature du mal, ni sur sa cause : dans les uns tout a paru dans un état naturel, & dans les autres on n'a trouvé que quelques legeres inflammations dans le bas ventre, qui étoient certainement les dernieres productions de la maladie.

Elle est souvent précedée cette maladie de dégoût, de nausées, & de vertiges, de douleurs dans les jambes; quelquefois elle saisit brusquement sans aucune incommodité précedente; elle se déclare presque toûjours par un petit frisson, par des maux de cœur, des nausées, des vomissemens, & le mal de tête, ou des vertiges & des étourdissemens : à ce frisson succede une fiévre des plus vives & des plus fortes, avec une chaleur acre & brûlante. La violence du mal répond toûjours à celle des symptômes qui l'annoncent, en sorte que

si le froid est long, le mal de tête & le vomissement violens, on doit s'attendre à une grande maladie: quelquefois ce mal a commencé sans aucun symptôme par une petite fiévre, qui veritablement augmentoit bientôt; & ces heureux commencemens étoient presque toûjours d'un bon augure pour le malade.

On voit par-là que nous n'avons eu que deux sortes de malades, sans entrer dans des distinctions scrupuleuses, qui en multipliant les especes du mal, ne servent qu'à en donner des idées plus confuses, bien loin de l'éclaircir. Les uns avoient le mal benin & leger, les autres l'avoient violent, les uns & les autres avec ou sans éruptions exterieures. Nous n'avons rien à dire des premiers, ils guérissoient d'eux-mêmes, & presque sans aucun secours de l'art; car ceux qui ne poussoient rien au-dehors, voyoient terminer leur fiévre en quatre ou cinq jours par un doux purgatif, ou par une sueur qui succedoit à l'operation d'un leger émetique, quand il avoit été indiqué. Ceux en qui la nature faisoit un génereux effort pour se-

coüer le joug du venin, avoient le plaisir de voir leurs bubons venir d'eux-mêmes à une heureuse supuration, ou presque sur le champ, ou bien long-tems après dans 20. 30. jours, sans que pendant tout ce tems-là ils ressentissent aucune incommodité : d'autres encore plus heureux les voyoient disparoître & se resoudre insensiblement, sans user d'aucun remede ni d'aucun purgatif, & cela sans aucune incommodité, & avec une parfaite integrité de toutes leurs fonctions ; mais ceux-là faisoient le plus petit nombre, quoi qu'on en dise : car si on considere qu'il n'a pas échapé la moitié des malades, & que parmi ceux qui ont été sauvés, plusieurs ont eu le mal violent, on reconnoîtra aisément que cette premiere sorte de malades ne peut pas avoir été si nombreuse.

La seconde espece de malades a éprouvé toute la rigueur du mal, les uns par des morts subites, sans au-précedente ; les autres par des morts cune maladie promptes, en six ou huit heures de maladie, d'autres en 24. heures, & le plus grand nombre en deux ou trois jours, & c'étoient

ceux qui ne poussoient rien en dehors ou qui ne poussoient que des éruptions foibles & incapables de les dégager, & cela dans le premier & second periode du mal, quand la maladie alloit au-delà de trois jours, elle donnoit un peu plus d'esperance, sur tout quand c'étoit à la faveur des éruptions exterieures ; ce qui est devenu plus frequent dans le troisiéme periode, & ceux-ci alloient un peu plus loin jusqu'au quatriéme, au cinquiéme, ou au sixiéme jour, & alors si les éruptions se soûtenoient, ils se tiroient d'affaire ; mais si au contraire elles s'affaissoient, ou qu'elles disparussent, ces malades mouroient aussi cruellement que les autres.

Quelques-uns mouroient sans aucun symptôme sensible, & avec un pouls presque naturel, & ne se plaignant que de foiblesse & d'abattement ; ils avoient pourtant des yeux étincelans & le regard égaré, aussi se méfioit-on toûjours de cette fausse tranquilité du malade : d'autres après une entiere cessation des symptômes les plus violens, & se sentant tout-à-fait bien, mouroient dans la nuit ou

le lendemain, sans qu'on pût reconnoître aucune cause manifeste d'une mort si imprévûë.

Quand la maladie se terminoit heureusement, c'étoit ordinairement au huitiéme jour, ou tout au plus tard au dix, que la fiévre cessoit ; & si elle alloit au-dela, c'étoit par la résistance de quelque symptôme, qui demandoit une curation particuliere.

La vigueur de l'âge & du temperamment ne servoient qu'à rendre le mal plus violent & plus mortel, comme la foiblesse de l'âge, du sexe, & du temperamment, rendoit plus susceptible de cette maladie ; aussi avons-nous vû les enfans & les femmes pris les premiers dans toutes les familles, & sur-tout les femmes enceintes, qu'on a eu le chagrin de voir périr presque toutes. Ce mal n'a épargné aucun âge, il a attaqué toute sorte de personnes depuis les enfans de lait jusques aux vieillards, il a pourtant respecté, pour ainsi dire, ceux qui étoient dans un âge décrepit.

On n'a vû la langue noire qu'à fort peu de malades, mais tous l'a-

voient blanche & chargée, l'alteration étoit extraordinaire, même avec la fiévre la plus legere, sans pourtant que les malades se plaignissent de cette soif, ni qu'ils sentissent quelquefois cette alteration ; les plus malades ont les yeux vifs & étincelans, même dans les plus grandes foiblesses, & le regard affreux à peu près comme les hydrophobiques, & ces yeux étincelans étoient toûjours d'un mauvais augure. C'est sans doute par-là que quelques Chirurgiens qui ont hanté le Levant, se vantent de connoître de trente pas loin, si un homme est attaqué de peste.

Les excremens de nos malades n'avoient rien de particulier, l'infection n'en étoit pas même trop grande, elle l'est beaucoup plus dans les fiévres malignes ordinaires : les urines étoient presque toûjours naturelles, elles avoient souvent une pellicule huileuse au-dessus, comme celle des phtysiques : quelquefois elles sont un peu rouges & alterées le premier jour de la maladie, quand la fiévre est violente, on en a vû pourtant quelquefois d'extrêmement rouges, & pres-

que de la couleur du sang.

On aura de la peine à croire que ces malades n'exhalent point de mauvaises odeurs, & n'ont rien de rebutant, veritablement après quelques jours de maladie, on sent une odeur douceâtre, sur tout quand le malade suë, qui est désagreable sans être trop forte ni infecte ; & cette odeur douceâtre se communique à tout ce qui a servi à l'usage des malades, aux meubles & aux chambres même, & ne se perd qu'après que ces choses ont passé par l'eau boüillante, & ont été exposées long-tems à l'air.

Les symptômes qui accompagnent la maladie sont les mêmes que ceux des fiévres malignes, avec cette difference qu'ils sont ici plus violens, & qu'ils s'élevent dès la premiere attaque du mal, & d'abord après le premier frisson. Tels sont l'abbattement, inquiétudes, nausées, vomissemens, maux de cœur défaillance, opression, diarrhée, hémorragies, affection soporeuse, délire, phrénesie, & ces derniers étoient les plus fréquens & les plus ordinaires, & ne finissoient guére que par la mort du

malade. Rarement on a vû des convulsions & des mouvemens convulsifs, & ces symptômes paroissoient sur tout dans ceux qui n'avoient aucune éruption, ou qui les avoient foibles & languissantes.

Quelquefois le mal prenoit en guise de fiévre intermittente par un petit frisson aux extrêmités qui duroit quatre à cinq heures, & revenoit tous les jours à la même heure, suivi d'une chaleur forte avec les symptômes les plus fâcheux; aussi le second ou le troisiéme accés emportoit toûjours le malade.

Dans le premier periode du mal, & au commencement du second, les malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas, sur tout les enfans & les femmes, ce qui joint à la cherté des denrées, & à l'abondance des fruits qu'il y avoit eu cette année, confirmoit nos Magistrats & nos Citoyens dans la fausse créance que cette maladie n'étoit qu'une simple fiévre maligne, causée par les mauvais alimens & par la misere.

On a vû très-peu de malades en qui la nature n'ait fait quelque ef-

fort. Pour se dégager de ce venin & le pousser déhors par des dépôts ou éruptions exterieures, comme bubons, charbons, pustules, &c. ceux en qui elle ne poussoit rien au-dehors, éprouvoient toute la rigueur du mal, comme nous l'avons déja observé, & ils mouroient ordinairement en 24. heures ou en deux jours, quelques remedes qu'on leur fit : ils étoient ordinairement couverts d'exanthémes, qui étoient l'éruption la plus infructueuse, & ne servoit qu'à fonder un prognostic fâcheux:quand elles devenoient noires, elles annonçoient toûjours une mort prochaine.

Les bubons sortoient aux aînes, & souvent au-dessous, & à ces glandes qui occupent la partie superieure de la cuisse & sous les aisselles ; il survenoit des tumeurs au col, & des parotides : ils paroissoient dès que le mal se déclaroit, ou bien le second ou le troisiéme jour, & rarement après la fiévre finie. Les premiers n'étoient souvent d'aucune utilité, & n'empêchoient pas les progrès de la maladie, les seconds étoient plus favorables, & quelquefois veritables,

ment critiques, je veux dire ave diminution des symptômes, & d la fiévre, qui finit au terme que nous avons marqué, calmant insensiblement à mesure que le bubon s'éleve. Les tumeurs du col, & les parotides ont presque toûjours été mortelles, sur tout quand elles étoient doubles, & ces malades périssoient par la suffocation, quelque évacuation que l'on eût pû faire pour la prévenir; dans le premier & second période du mal, on ne pouvoit amener presque aucun bubon à supuration; dans la suite, & sur la fin de ce même periode, le mal commençant à s'adoucir, on a vû presque tous les bubons supurer, quoi qu'on n'eût pas changé de remedes, ni de méthode. Quelques-uns après leurs bubons rentrés ont rendu du pus par les urines pendant plusieurs jours.

Les charbons & les pustules ont été dans tous les périodes du mal une éruption assez favorable & assez sûre, sur tout quand il y en avoit plus que d'un : les charbons paroissoient comme les anthrax & les charbons ordinaires, & sortoient dans toutes

les parties du corps, quelquefois au commencement, quelquefois dans la ſuite de la maladie, ſouvent au-deſſous du bubon, & preſque toûjours avec ſoulagement pour le malade; on a pourtant remarqué que ceux qui venoient au col, étoient preſque toûjours funeſtes.

Les puſtules s'élevent comme de petits furoncles ou bubons, en forme de pain de ſucre avec une rougeur à la baze, & un point blanc à la cime: dans quelques heures ce point blanc ſe deſſeche & devient noir, la tumeur s'étend, la rougeur diminuë, & il ſe forme une dureté tout au tour de la tumeur. Ces puſtules ſont fort douloureuſes, & font un eſcarre comme les charbons; elles paroiſſoient ou au commencement ou dans la ſuite du mal; & dans le troiſiéme & dernier période, elles ſortoient avant que la fiévre ſe déclara, & que le malade ſentit aucun mal: on en a vû quelquefois ſortir ſur les bubons & ſur les parotides, mais celles-là n'ont jamais été d'un bon augure.

On fondoit ordinairement le prognoſtic de la maladie ſur les ſymptô-

mes qui l'accompagnoient, sur l'état du poulx, & sur les éruptions ; il étoit rare de voir échaper des malades avec des symptômes violens, & sans aucune éruption critique. De même le bon ou le mauvais état du poulx décidoit aussi du sort du malade ; car ceux qui avoient le poulx bon, ouvert, fort & égal, pouvoient esperer de se tirer d'affaire avec le secours des remedes, quelques violens que fussent les symptômes ; au lieu que ceux qui avoient le poulx petit, foible, inégal, frequent & obscur, avoient tout à craindre, quelque leger que le mal parut, & quoi qu'il ne fût suivi d'aucun symptôme fâcheux, & souvent même avec les éruptions les plus heureuses. Elles influent encore ces éruptions dans le pronostic de la maladie : celles qui paroissent dès la premiere attaque du mal, sont les moins favorables ; mais celles qui ne se montrent que le troisiéme ou le quatriéme jour, donnent plus d'esperance, sur tout quand elles sont vives & animées.

Par la seule description du mal, on voit d'abord que ce n'est point une

maladie d'un seul remede, elle varie autant & même plus que toutes les autres especes de fiévre, cette varieté jointe à la bizarrerie des symptômes, ne permettent même pas d'établir une methode de la traitter fixe & constante.

L'état du poulx, les éruptions & les symptômes déterminent seuls la necessité de la saignée & de la purgation; en géneral celle-là ne doit être ni copieuse, ni frequente, & celle-ci doit être toûjours bénigne & legere, & l'une & l'autre ne conviennent point quand les éruptions sont vigoureuses & avancées, le tems où elles conviennent le mieux, c'est le premier jour de la maladie.

Quand le poulx étoit plein & élevé, & le mal de tête violent, on commençoit la curation par une saignée de six onces, suivant la force du poulx, l'âge & le temperamment du malade; rarement on a eu des indications de la réiterer; mais après la premiere saignée, si le malade avoit des maux de cœur, ou des nausées, on lui a donné un émetique, le tartre émetique, si c'étoit un corps

plein & robuste, l'ipecacuanha, si c'étoit une personne délicate, l'un & l'autre en une dose très-petite & très-moderée.

Si l'émetique ne faisoit qu'exciter le vomissement, sans faire aller du ventre, d'abord après son operation finie, on donnoit sur le champ un leger purgatif, ou tout au moins un lavement.

Quand le poulx n'étoit ni plein ni élevé, on se passoit de saignée, & on commençoit par donner l'émetique toûjours en petite dose, pour peu qu'il fût indiqué, autrement si c'étoit un corps plein, & que l'on reconnut qu'il y eût beaucoup de corruption dans les premieres voies, on ne donnoit qu'un purgatif simple, on n'en a jamais donné que des benins & legers, & encore en petite dose; parce qu'on avoit reconnu que les purgatifs violens & les grandes évacuations ne diminuoient ni la fiévre, ni les symptômes, & ne faisoient que hâter la mort du malade: les legers purgatifs, comme la rhubarbe, les tamarins, la casse, la manne, & le syrop rosat, faisant toûjours une éva-

cuation ſuffiſante & ſalutaire ; le ſené même n'a jamais été employé avec ſuccès, & encore moins quand il a été donné en pluſieurs doſes de tiſane laxative. Rarement on a eu occaſion de purger dans le cours de la maladie, à moins qu'elle n'aye traîné en longueur, ou que les frequens maux de cœur ayent continué après l'émetique ; encore alors faut-il donner la potion purgative à petites repriſes, pour être en état de la ſuſpendre, dès que l'évacuation aura été ſuffiſante, c'eſt-à-dire, de deux à trois ſelles : ſi après cette premiere évacuation, le malade eſt abatu, & le poulx déprimé, on le ranime avec un leger ſudorifique & alexitere, auquel on mêle toûjours un peu de diaſcordium pour charmer l'effet du purgatif.

Il eſt arrivé quelquefois qu'après l'operation de l'émetique ou du purgatif, la fiévre s'eſt ranimée, & que le poulx eſt devenu plus plein & plus élevé. En ce cas on a fait une ſeconde ſaignée, quand il y a eu délire ou aſſoupiſſement, ou que le mal de tête a augmenté, & on l'a faite au

pied, temperant le malade par des doses d'émulsions simples ou par une eau de poulet, prises pourtant avec moderation, de peur de trop relâcher; car il faut dans cette maladie être toûjours en garde contre la diarrhée.

Après l'émetique ou le purgatif donnés, ou même dès le premier jour, si ni l'un ni l'autre n'a pas été indiqué, on doit être attentif à observer le mouvement de la nature par celui du poulx & de la fiévre. S'il paroit trop vif & trop animé pour laisser separer le venin, & tout ce qu'il a converti en sa nature, on peut l'adoucir & le temperer par des doux délayans, par des tisanes propres, ou par les esprits acides mêlés à l'eau panée, qui est la boisson la plus ordinaire de ces malades, & celle qu'ils ont le mieux suportée: si au contraire ce mouvement paroit lent & foible, on le ranime & on le soûtient par les doux alexiteres, & cela jusques à ce que les éruptions paroissent, & on continuë cette attention jusques à ce qu'il en paroisse quelqu'une, & que l'on en obtienne une loüable supuration.

Les forts narcotiques n'avoient pas un ſuccès plus heureux que les violens purgatifs, ils jettoient toûjours les malades dans des foibleſſes, dont ils ne pouvoient pas revenir, ou dans quelque aſſoupiſſement mortel, ſurtout quand on les donnoit au commencement du mal; ils ſuſpendoient ſouvent les éruptions prochaines, & rapelloient les ſymptômes mortels; on n'en a jamais employé que de legers & en petite doſe, & ſeulement dans le cas du délire & de la phrenesie, ou d'une agitation violente: dans les diarrhées on donnoit avec ſuccès le diaſcordium mêlé avec les abſorbans: on n'a jamais pû ſe ſervir des narcotiques dans les vomiſſemens, à cauſe de l'abattement & de la foibleſſe qui les ſuivoient, on employoit plus utilement en ce cas là les délayans, ou bien le ſuc de citron, avec quelques grains de ſel d'abſynthe; les cardiaques même ne faiſoient qu'augmenter l'irritation de ce ſymptôme & le rendre plus violent; on ne doit pourtant pas ſe preſſer de l'arrêter; car ſouvent le vomiſſement arrêté, il ſurvenoit des tranchées &

des ardeurs d'entrailles, qui tourmentoient le malade jusques à son dernier moment, on voit assez la raison de ce changement.

De toutes les évacuations naturelles, la diarrhée a toûjours été la plus funeste, à moins qu'elle n'ait été moderée, & qu'elle soit venuë naturellement, sans être excitée par les purgatifs; on en a vû quelques-uns guérir ainsi, allant seulement deux ou trois fois du ventre par jour, les hémorragies ont été également funestes, quelques-unes pourtant ont été salutaires.

L'évacuation la plus utile a été celle des sueurs, & sur tout de ces sueurs qui venoient les premiers jours de la maladie, ou après un leger émetique par la quiétude du malade, & qui ne sont excitées que par la chaleur de son propre souffle; car celles qu'excitoient les remedes, étoient souvent infidéles, & n'avoient quelquefois d'autre succès que l'irritation de la fiévre; les premieres arrêtoient les progrès du mal, & souvent l'emportoient tout-à-fait, en faisant disparoître les éruptions; les dernieres épuisoient

le malade, & précipitoient sa mort.

Il suit de là que les sudorifiques les plus benins étoient les plus convenables, on ne pouvoit pas aller au-delà de l'eau de chardon-benit, de la poudre de vipere, & du lilium dans les grandes foiblesses, tout autre sudorifique, comme les volatils, les forts cardiaques & alexiteres n'ont jamais fait un bon effet, à moins que le malade ne fût dans un abattement extraordinaire. Voilà d'abord un nombre infini de remedes alexiteres & specifiques, raportés par les Auteurs, ou proposés par les Medecins actuellement en vie, & envoyés ici de differents endroits devenus inutiles, ce qui fait croire ou que ces Medecins n'ont jamais traitté de peste, ou que s'ils en ont vû, ils se sont prévenus sur des observations fausses ou incertaines.

Les opressions qui accompagnoient cette maladie ne venoient pas toûjours d'un engagement dans la poitrine; c'étoit souvent par la sueur arrêtée, par le froid que le malade prenoit en se découvrant, ou par quelque éruption exterieure rentrée : dans

dans le premier cas, qui eſt celui d'un engagement de poitrine, de petites ſaignées convenoient, quand le poulx & les forces du malade le permettoient ; mais dans les autres cas, il ne falloit que rapeller les ſueurs ou les éruptions par quelque leger ſudorifique.

Il paroît par-là que rien n'eſt plus ſalutaire à ces malades que de les bien couvrir ſuivant la ſaiſon, & qu'ils n'ont rien de plus contraire que le froid ; auſſi tous ceux qui ont eu une douce tranſpiration pendant la maladie,& qui ont eu ſoin de l'entretenir,ſe ſont preſque tous tirés d'affaire ; il ſeroit inutile d'entrer dans aucun détail ſur le regime de vie qui convient à nos malades : on a tout dit quand on a fait voir que la maladie eſt des plus aiguës.

Le traittement exterieur ne doit pas être moins ſimple & moins benin que celui du dedans : tous ces remedes ſi recherchés & ſi ſinguliers ne ſont ici d'aucun uſage, & tout ce grand étalage de remedes externes, dont les Auteurs groſſiſſent leurs livres, ne ſert qu'à montrer leur igno-

rance dans ce mal ou leur mauvaise foi s'ils l'ont connu.

Aux bubons qui étoient avec inflammation on apliquoit des cataplâmes de micapanis avec le lait, ou bien celui d'herbes émollientes, aux autres une simple emplâtre de diachylum, ou quelque autre semblable, ou à leur défaut avec le pain & l'huile; on ouvroit ceux-là avec la lancete, quand ils étoient en voie de supuration, on apliquoit le caustic à ceux-ci, aux uns & aux autres, on n'attendoit jamais la maturité ni la supuration, & encore moins à ceux qui étoient durs & sans rougeur, ausquels on apliquoit le caustic, dès qu'ils lui donnoient prise, après l'ouverture de la tumeur, ou l'aplication du caustic, on tâchoit d'attirer une prompte supuration par les remedes pourrissans & emplastiques, le digestif simple, l'onguent basilic, celui d'althea, le beaume d'arceus, & autres de cette espece étoient les plus ordinaires & les plus efficaces avec l'emplâtre de diapalme, & ces remedes suffisoient jusques à ce que la playe fût cicatrisée. La cruelle me-

thode d'arracher les glandes inconnuë dans cette Ville, n'y a été introduite & pratiquée que par les étrangers, & ceux qui l'avoient authoriſée par leur préſence, & qui en avoient vû ſouvent de mauvais effets, ont crû devoir la rejetter dans la ſuite. La ſupuration bien ménagée ne manque jamais d'amener la glande, ou tout au moins de la mettre en état d'être ſeparée ſans violence.

Dès que les charbons paroiſſoient, pour prévenir l'enfleure & l'inflammation de la partie qu'ils ne manquent jamais d'attirer, on y apliquoit le cataplâme anodin de mirapanis avec le lait, & on ſe hâtoit de les découper les uns par une ſimple inciſion en croix, les autres en les cernant tout au tour, & les autres en déchiquetant tout le tour de l'eſcarre, & cette maniere eſt plus douce & moins douloureuſe; l'eſcarre découpé, on y apliquoit les mêmes pourriſſans que cy-deſſus, à moins que l'ulcere ne ménaça de gangrene, alors on rapelle la methode ordinaire en pareil cas, & on anime les pourriſſans.

On traittoit à peu près de la même maniere les puſtules charbonneuſes, quand elles n'étoient pas conſiderables, les onguents cy-deſſus ſuffiſoient pour détacher l'eſcarre, & attirer la ſupuration juſques à l'entiere guériſon; mais quand l'aſſiete de la puſtule étoit large & dure, & l'eſcarre grand, on y faiſoit une inciſion en croix, & à celles dont la dureté étoit extraordinaire, on apliquoit un petit cauſtic au milieu de l'inciſion, & puis on la traittoit à l'ordinaire.

On a remarqué que tous ces ulceres ne ſouffrent pas volontiers d'être lavés, les liqueurs ſpiritueuſes les irritent, les décoctions lénientes les relâchent, & font croître des chairs baveuſes: les vulneraires & balſamiques produiſent quelquefois l'un l'autre de ces deux effets, à moins que les ulceres ne dégenerent; mais alors ils rentrent dans la methode ordinaire; le vin même deſſeche la playe & en ſuprime la ſupuration qu'on doit entretenir auſſi long-tems que l'on peut, & tout au moins trente quarante jours, ſi on veut éviter les ſuites fâcheuſes: c'eſt auſſi pour favoriſer

cette longue ſupuration, que l'on doit faire de grandes ouvertures, ſoit qu'on ſe ſerve de la lancette ou du cauſtic.

S'il ſurvenoit quelque accident à ces playes, comme ſinus, dépôts, inflammations, gangrenes, chairs baveuſes, &c. On traitte cela à la maniere ordinaire, & par les remedes les plus ſimples, ſans qu'il ſoit beſoin d'en avoir de particulier qui ne ſervent le plus ſouvent qu'à enrichir ceux qui les diſtribuent, & à répandre un air de miſtere ſur les choſes les plus ſimples & les plus communes.

C'eſt une opinion aſſez commune parmi le peuple, qu'on ne peut pas prendre deux fois de ſuite cette maladie : c'eſt dans cette confiance que ceux qui en ont été guéris ſe livrent plus facilement au ſervice des autres malades, & par-là cette fauſſe créance a ſon utilité : cependant cette opinion eſt fauſſe, & on a vû le contraire dans cette conjoncture, j'en ai fait moi-même une triſte experience.

Rien ne nous a tant ſurpris dans cette maladie que la violence & la rapidité de ſa contagion, ſoit pour le

bien commun, ſoit pour nôtre interêt particulier, nous avons redoublé nôtre attention ſur cet article. Prévenus dès l'Ecole, par de celebres Profeſſeurs, que les maladies ne ſont point contagieuſes par elles-mêmes, nous avons crû que c'étoit ici l'occaſion de verifier un point auſſi important pour le bien public, nous n'avons pas été long-tems à nous détromper de nôtre erreur; & les preuves que nous avons de la contagion ſont ſi évidentes, & portent ſur des faits ſi conſtants, qu'elles ne laiſſent aucun doute là-deſſus.

Pour ce qui eſt du tems qu'il faut à ce venin pour ſe déveloper, quand il a une fois pénetré dans le corps: il n'y a rien de reglé, aux uns plûtôt, aux autres plus tard, ſuivant les differentes diſpoſitions du ſang, & ſelon le concours des cauſes externes, qui le mettent en jeu & en action; dans les uns preſque ſur le champ, au moins du jour au lendemain, ç'a été le plûtôt: dans les autres deux, trois, quatre, cinq, ſix jours, &c. juſques au trente-cinquiéme jour, qui eſt le terme le plus éloigné qu'on ait pû obſerver.

Voilà tout ce que la violence de la maladie & le trouble de cette Ville nous ont permis d'obſerver. Uniquement occupés à faire des obſervations juſtes & fidéles, nous n'avons pas eu la même attention à leur donner l'ordre & l'étenduë convenables, encore moins à y répandre l'érudition dont elles étoient ſuſceptibles. Il paroit pourtant par ces obſervations, que cette maladie ſi extraordinaire ne demande que peu de remedes très-ſimples & très-communs, un grand ordre dans la police, beaucoup de ſoins des malades, & ſur tout des Medecins & des Chirurgiens prudens & attentifs; auſſi avons-nous vû échoüer tous les prétendus ſpecifiques; car le bruit de cette maladie nous a attiré ici tous les empiriques & gens à ſecret, nous avons reçû des remedes & des recettes de toutes les contrées de l'Europe, la Cour même nous en a envoyé pluſieurs avec ordre de les compoſer, & de les mettre en uſage, rien de tout cela n'a réüſſi. Les grandes idées des ſyſtêmes modernes ne ſont ici d'aucun uſage. Quoique le mal ſoit vif & prompt, il ne veut point être bruſ-

qué, & on ne peut point par les grandes évacuations prévenir la lenteur des criſes naturelles, ni en divertir la matiere. Il faut ici neceſſairement faire revivre le langage & les maximes des anciens, dont toute l'aplication étoit d'obſerver & de ſuivre les mouvemens de la nature : telle doit être nôtre attention dans une maladie qui n'eſt, à proprement parler, qu'un *effort de la nature, ou pour mieux dire, un mouvement du ſang, pour chaſſer un ennemi étranger.*

FIN.